



# CHRONIQUE

DE

F. RICHER,

MOINE DE SENONES.

# Chronique

de

# Richer

moine de Senones au XIII<sup>e</sup> siècle

TRADUCTION FRANÇAISE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

SUR UN TEXTE

BEAUCOUP PLUS COMPLET QUE TOUS CEUX CONNUS JUSQU'ICI

PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

**AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES**

**Sur les Manuscrits des Tiercelins de Nancy et de la Bibliothèque publique  
de la même ville**

PAR

**JEAN CAYON**

NANCY,

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE DE CAYON-LIÉBAULT, ÉDITEUR, 1842

Ce document a été copié par La Costelle depuis le site  
<http://www.blamont.info/textes168.html>.

La chronique de Richer est sans aucun doute un des plus anciens documents de l'histoire de la Lorraine : cependant, son propos ne se limite [pas] à notre région, et même si les thèmes traités sont parfois fort éloignés de la seule histoire locale, il nous a paru nécessaire de reprendre ici l'intégralité du texte en version française, publié en 1857 d'après une traduction du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le document est divisé ici en plusieurs parties, dont les notes de bas de page ont été regroupées et renumérotées en fin de chaque section.

*(Note De La Costelle : Pour faciliter la lecture, les notes ont été transférées au bas de chaque page.)*

**Chronique de Richer, moine de Senones,  
traduction française du XVI<sup>e</sup>  
Par Jean Cayon  
Nancy - 1857**

Traduction française du XVI<sup>e</sup> siècle, sur un texte beaucoup plus complet que tous ceux connus jusqu'ici; publiée pour la première fois avec des éclaircissements historiques, sur les manuscrits des Tiercelins de Nancy et de la bibliothèque publique de la même ville ; par Jean Cayon.

L'histoire de Lorraine proprement dite commence, comme chacun le sait, à Gérard d'Alsace (1048). Les preuves authentiques on les origines de cette histoire à partir de cette époque jusqu'en 1200, ou environ, ne nous sont données que par des historiens étrangers à notre pays ; tels sont Sigebert de Gemblours, le chanoine Albéric, le bénédictin Lambert d'Aschaflembourg, Othon de Freisingen, dans leurs chroniques, et Guillaume de Tyr dans son Histoire des Croisades. Et encore ce que ces divers auteurs nous apprennent se réduit à peu près à des noms propres, à des dates ; ce qui sans doute forme le canevas des récits historiques, mais ne nous apprend rien des mœurs, des coutumes de nos aïeux. L'histoire contemporaine se tait sur nos cinq premiers ducs héréditaires, pendant l'espace de cent cinquante ans. La stérilité de nos annales se fait encore bien mieux sentir quand il nous faut aller consulter les chartes, les diplômes des Églises, des monastères de notre antique duché, lorsque nous sommes appelés à débrouiller les généalogies des princes ou des personnages célèbres de ces temps reculés. Pas un historien, pas même un chroniqueur des onzième et douzième siècles ne s'est rencontré parmi nous, qui ait cru devoir ou qui ait pu nous raconter les faits et gestes de nos premiers ducs ; retracer à la postérité les commencements de notre existence sociale en Lorraine ; suivre avec quelques détails les relations des princes avec leurs sujets ; peindre en un mot la vie intime des châteaux élevés sur tous les points de notre territoire, sur les sommets des montagnes, aux bords des rivières ou dans les plaines fertiles. Personne enfin ne nous a appris comment se sont formées les plus importantes de nos cités modernes : c'est à peine si nous connaissons sûrement les fondateurs des villes de notre contrée ; et

l'incertitude la plus désespérante règne sur l'état primitif des habitants de la Lorraine, sur les commencements et la fin de leur condition servile.

Le premier chroniqueur lorrain contemporain des faits qu'il raconte est un moine de Senones, le bénédictin Richerius ou Richer qui a composé dans la moitié du treizième siècle une chronique en latin, où l'amateur de nos antiquités peut puiser avec confiance et lire avec intérêt quelques-unes de ces anecdotes qui retracent fidèlement et d'une manière pittoresque et naïve, les mœurs de nos ancêtres au Moyen Âge. Publiée en partie dans le siècle dernier et dans la langue adoptée par son auteur, l'œuvre du Bénédictin de Senones, bien qu'infiniment curieuse et instructive, n'était connue que de quelques érudits, et ces hommes d'étude n'en avaient pas su vulgariser le mérite, que pourtant ils avaient reconnu hautement et sans aucune réticence. C'était à une traduction française, fidèle en même temps que gracieuse, qu'était imposée la tâche de faire connaître en Lorraine surtout, l'importance historique de l'ouvrage latin du Frère Richer, et encore fallait-il, pour atteindre ce but, que cette traduction ne demeurât plus enfouie, en quelque sorte, dans les rayons d'une vaste bibliothèque, et communiquée seulement aux investigations de quelques rares travailleurs, ou offerte obligeamment par ses deux ou trois possesseurs à la curiosité des amateurs de manuscrits rares, mais il fallait qu'après trois cents ans de mise en oubli, elle vit enfin le jour de la publicité. C'était là l'heureuse destinée qui était réservée à la chronique de Richer, traduite en français dans le seizième siècle par un écrivain dont le nom ne nous est point parvenu. C'est à M. Jean Cayon, déjà connu dans sa ville natale et au-delà, par le bon choix de ses nombreuses publications lorraines, qu'on devra de connaître, quoique tardivement, le premier ouvrage qui ait été écrit sur les commencements de notre ancienne et commune patrie.

Le laborieux éditeur ne s'est pas contenté de nous donner un bon livre, un livre curieux, mais il a, comme de coutume, uni deux choses ordinairement séparées, l'œuvre du savant, et le travail de l'artiste. Ainsi, aux qualités intrinsèques de son édition de la chronique du frère Richer, M. Cayon a joint les attraits de la forme : papier excellent, caractères typographiques agréables à la vue, grande lettre initiale et reliure élégante, tout a été mis en œuvre pour que chacun s'empressât de se procurer ce beau volume et que le plus petit regret ne pût contrister jamais l'amateur qui en aurait fait l'acquisition.

Une intéressante notice, que l'éditeur a placée sous forme d'introduction en tête du texte, mérite d'être lue ; elle fait comprendre toute la valeur historique de ce que Richer raconte au sujet de Philippe Auguste à la bataille de Bouvines, et du projet qu'eut un moment saint Louis de prendre l'habit de dominicain. M. Thomassy, de l'école des Chartes, juge compétent en matière d'histoire de France, a vu dans le récit de Richer la confirmation de deux faits que quelques critiques ont rangés trop légèrement au nombre des faits apocryphes. Sous ce point de vue donc l'édition de la chronique dont nous parlons acquiert une importance réelle aux yeux de tout Français qui étudie l'histoire de son pays. M. Cayon a éclairci la narration de Richer, par des notes placées à propos, il a donné des dates certaines aux faits que le chroniqueur avait laissés indécis ou dans le vague ; enfin il a fortifié le témoignage de son auteur par des rapprochements empruntés aux extraits si curieux de quelques-uns des mémoires sur notre histoire, restés jusqu'à présent manuscrits pour la plupart.

Ces nombreux avantages <sup>1</sup> donnent un vrai mérite au livre que notre amour pour les produits typographiques concernant notre pays nous oblige de recommander à l'attention des hommes éclairés et laborieux, qui s'occupent d'enrichir leurs bibliothèques d'ouvrages utiles et bien exécutés.

En finissant ce compte-rendu, déjà trop long peut-être, je crois devoir appeler l'attention des latinistes qui liront la traduction française de la chronique de Richer, sur un passage qui, ce me semble, a été pris à contre-sens. C'est la seule critique que je me permettrai de faire du livre que j'ai examiné scrupuleusement. Et il est bien entendu que si mes observations se trouvent justes, elles s'adressent exclusivement au traducteur quel qu'il soit ; quant à l'éditeur, qui a dû respecter religieusement le manuscrit qu'il imprimait, sa responsabilité est ici à l'abri de toute atteinte. Je ne pense donc pas que les mots soulignés au livre quatrième, chapitre XIX, intitulé : De la Sébile, Béguine de Marsal et de ses gestes, correspondent exactement pour le sens à l'original latin que voici *Asserebat etiam (Sybilla) ei (hospitoe Sybilloe) ab eis (angelis) aquam benedici ut versutias diaboli ipsam impugnantis superare valeret : eral enim ad caput ipsius salis pulchrum vasculum in quo ipsam aquam miserat ; de quod ipse episcopus et proedicatores et aliipures, ut se à diabolo tutarent, se aspersione et ex ipsa aqua bibisse feruntur*. Ces quelques phrases, parfaitement intelligibles, se trouvent

---

<sup>1</sup> Ajoutons encore que RICHER est la source où ont puisé plus tard les historiens lorrains, Jean de BAYON, HERCULANUS et RUYR, dont les ouvrages ont tant d'importance.

dans les Preuves de l'Histoire de Lorraine de Dom Calmet, tome troisième, et dans le second volume du spicilège<sup>2</sup> de Dom d'Achery, 2<sup>e</sup> édition, in-folio. Le seul vrai sens qu'elles offrent à tout lecteur impartial et capable de traduire un peu passablement du latin de chroniqueur, fait jouer aux personnages qu'il concerne un rôle de dupes assez ridicule, sans qu'il soit nécessaire (sauf le cas où la vérité historique serait offensée) de leur prêter gratuitement et peut-être malicieusement une action, non pas honteuse sans doute, mais absurde du moins pour des hommes à qui on peut bien, sans compromettre sa science ou son esprit, accorder quelque reste de bon sens, ces hommes eussent-ils vécu au Moyen Âge et eussent-ils revêtu la robe épiscopale ou l'habit de religieux. En faveur de l'opinion que j'adopte, j'ai le témoignage de Breyé qui a traduit l'histoire de Sibylle de Marsal qu'il a insérée dans ses Amusements (Petit volume in-12, imprimé à Nancy, chez Antoine Leseure, 1733, et devenu assez rare.) Telles sont les propres expressions du célèbre avocat de Nancy : « Elle ajouta (la femme chez qui Sibylle logeait) que Sibylle assurait que ces anges avaient eux-mêmes béni l'eau qui était au chevet de son lit dans un petit vase fort propre, pour chasser, disait-elle, le démon qui la persécutait et pour la garantir de ses pièges. On dit que l'évêque, les frères prêcheurs, et plusieurs autres répandirent sur eux de cette eau, et qu'ils en burent pour se mettre en garde contre le diable. » Tout en adoptant cette traduction qui me paraît conforme au sens naturel, au sens du texte original, je n'ai point du reste la prétention de l'imposer à personne.

L'abbé MARCHAL,  
Curé de Hillecourt.  
27 septembre 1842.

---

2 NDLC : un spicilège est une sorte de recueil.

En observant que la qualification *olida*, n'est point rendue dans la traduction de Breyé, nous nous rangeons volontiers au sentiment judicieux émis par M. l'abbé Marchal, dans son remarquable et obligeant compte-rendu ; sentiment partagé, du reste, par plusieurs latinistes distingués dont nous avons cru devoir consulter l'opinion. *Olidus* signifie en effet une odeur forte, bonne ou mauvaise, ce qui a pu induire peut-être en erreur le malicieux traducteur, et c'est précisément pour éveiller l'attention des critiques, que nous avons souligné ce singulier passage, sur lequel Errard, chroniqueur contemporain des gestes de Sibylle, garde un silence absolu.

J. C.

## NOTICE.

La Chronique de Frère Richer, dont nous publions pour la première fois la traduction et l'édition complète, ouvre, sans contredit, une riche série de nombreux documents variés sur l'esprit, les mœurs et les événements les plus remarquables des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et où sont en particulier retracées les annales de la France, de l'empire d'Allemagne, de la Lorraine enfin, dont le Moine de Senones s'attache à faire connaître les origines, par l'histoire de ses antiquités religieuses. Ce livre respire, par-dessus tout, un sentiment de bonne foi naïve, qu'à la vérité, on peut taxer parfois de crédulité trop complaisante, mais où tout atteste ce pieux soin des recherches pour l'instruction de la postérité, qui justement se plaît aussi à proclamer les services immenses rendus aux lettres et à la civilisation entière, par les religieux tenant la plume dans ces temps reculés, époques désastreuses de troubles et ténèbres, en empêchant ainsi la lumière vacillante de s'éteindre tout à fait. Tel est le mérite du Chroniqueur lorrain, le père en quelque sorte par son antiquité de notre histoire provinciale. Comme il l'avoue lui-même avec une humilité exemplaire dans son prologue, il résolut de dérober à l'oubli les *Gestes et Actes* de son temps, quoique pénétré d'avance, dit-il, de son insuffisance peut-être, et de la difficulté de s'exprimer avec une parfaite élégance ; préférant au surplus un récit naturel et clair à des discours plus apprêtés et obscurs.

Richerius ou Richer nous apprend lui-même, dans son livre, une partie des particularités de sa vie, c'est-à-dire, tout ce que l'on en sait. Il naquit vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, puisqu'il se dit religieux sous l'abbé Henry, élu en 1206, successeur de Conon de Deneuvre, décédé l'an 1304 (liv. III, ch. 6). Plus loin (liv. III, ch. 17), il déclare tenir de moines de St.-Denis, témoins oculaires, le récit des funérailles de Philippe II, roi de France, dit Dieudonné, aïeul de saint Louis, et mort en 1216. On voit aussi qu'il avait fait ses études à Strasbourg.

En 1218, Frédéric II ayant forcé dans Amance Thiébaud 1<sup>er</sup>, et attiré ensuite ce prince à Vurtzbourg, où il le retint en captivité, Richer, parvenu sans doute à un âge mûr, fut député par son abbé vers le duc de Lorraine pour obtenir de lui satisfaction du seigneur de Gerbéviller, qui inquiétait les terres du monastère. Il mentionne d'une manière bien circonstanciée l'empoisonnement de Thiébaud-le-Bel, par une aventurière, nommée Sedane, à

l'instigation de l'empereur d'Allemagne, et sa sépulture en 1220, à Stultzbronn, où déjà Ferri II, son père, avait été enseveli.

Notre fidèle chroniqueur, intéressé dans la cause, raconte aussi les persécutions de Henri de Salm, ennemi juré des moines de Senones, du vivant des évêques de Metz et de Toul, Jacques et Gilon, ou Giles de Sorcy, vers 1253. Il est certain qu'il vivait encore en 1258, et même au-delà de 1262, car il parle de Henry, évêque de Strasbourg, successeur de Walter ou Gauthier de Geroldseck, dont il rapporte la guerre avec les citoyens aguerris de cette ville libre.

Richer jouissait à juste titre d'une certaine influence dans son couvent, dont on le voit toujours soutenir avec zèle les intérêts dans les plus difficiles circonstances ; tantôt délégué, afin de résoudre les difficultés élevées au sujet de l'élection de l'abbé ; tantôt demeurer intrépidement seul dans le moutier abandonné des frères, envahi et désolé par les hommes d'armes du comte de Salm, irrité de ce qu'on lui avait refusé l'advocatie de cette église, qui possédait des biens considérables. Le studieux Moine nous apprend en plusieurs endroits, que la sculpture, les lettres et la peinture charmaient tour à tour ses loisirs, lorsqu'il n'était pas engagé dans les affaires du siècle, et qu'étant prieur de Deneuvre, il y fit exécuter divers ouvrages d'art. On lui attribue encore, indépendamment de quelques vers en langue vulgaire, un poème latin sur l'abbé Antoine, en grande réputation de son temps, et qui mourut en 1136. Curieux, dit-il, de s'enquérir non-seulement des choses mémorables contemporaines, mais encore de rassembler les plus anciens monuments écrits de son abbaye célèbre, il n'est pas étonnant qu'à l'ombre du cloître, Richer se soit plu à rassembler mille souvenirs de plus en plus intéressants, perdus sans lui, et que de l'aveu de Dom Calmet, juge bien compétent en semblable matière, sa Chronique soit tout ce que nous avons de meilleur sur la Lorraine. Et quoique l'auteur, poursuit-il, pêche assez souvent contre l'exacte chronologie, reproche commun, au reste, à tous les historiens du Moyen Âge, il ne laisse pas d'être très-précieux par les autres particularités qu'il a consignées et que l'on ne trouve point ailleurs.

En effet, dans leur déroulement, que de tableaux divers viendront tour à tour émouvoir le lecteur attentif ! D'abord la vie des saints personnages qui, aux premiers âges du christianisme, peuplèrent les solitudes affreuses des Vosges ; le développement successif ensuite, à l'ombre des grands monastères,

des villes d'Épinal, Saint-Dié, Remiremont, Senones<sup>3</sup>, etc. ; la société affranchie commençant à poindre ; tantôt les ducs de Lorraine et leurs démêlés guerriers, tantôt les évêques de Metz et de Strasbourg rivalisant avec les plus puissants princes et conduisant en personne des armées ; plus loin, les croisades, les guerres formidables entre la France et l'Allemagne ; partout les mœurs féodales et les plus étranges circonstances, légendes et contes du *gay sçavoir*. Nous recommandons volontiers aux curieux, pour leur récréation, la sagacité du roi Philippe, liv. III ch. 5 ; les aventures de Sibylle, béguine de Marsal, liv. IV, ch. 19 ; le rustique qui voulut tromper Dieu..., liv. V, ch. 4, etc. D'autres chapitres attirent plus spécialement les méditations de l'historien, du philosophe, ou du moraliste.

Longuement citée, commentée ou littéralement suivie aux XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, par le dominicain Jean de Bayon, le chanoine de St.-Dié, Herculanus ou Herquel, Jean Ruyr, etc., la Chronique latine de frère Richer fut imprimée pour la première fois en 1651, mais fort incomplètement, autant par réticence que par défaut de meilleurs manuscrits, par le bénédictin d'Achéry, dans son recueil intitulé *Specilegium*. Entre autres notables différences, dix-sept chapitres que nous donnons, y manquent. D'après lui, et tout en regrettant ces omissions, Dom Calmet, qui avait en main le manuscrit original, n'a donné que quelques extraits encore moindres, pour servir seulement aux preuves de son *Histoire de Lorraine*. Cependant, vers le même temps, il faisait passer, sur sa demande, au célèbre Schœpflin, un texte meilleur, afin d'en enrichir son *Alsatia illustrata*, où en vain on le cherche. Dom Brial plus réservé qu'aucun, dans le *Recueil des Historiens de France*, n'emprunte que quelques pages au Moine de Senones, et de plus dépasse les bornes de la plus sévère critique à son égard, en s'attachant surtout à contester sa véracité au sujet de la fameuse harangue de Philippe-Auguste à son armée, le jour de la bataille de Bouvines ; fait héroïque, si éminemment empreint du caractère chevaleresque français ! Nous aimons à reproduire ici le sentiment d'un érudit élève de l'École des Chartres, M. Thomassy, en mission littéraire à Nancy, en 1841, qui,

---

3 L'abbaye de Senones, fondée au VII<sup>e</sup> siècle, par Gondebert, archevêque de Sens, était très-florissante à l'époque de la Révolution. L'abbé Hyacinthe Alliot, mort en 1705, avait entièrement rebâti le monastère; et Mathieu Petitdidier, son successeur, commença la bibliothèque, que le célèbre Dom Calmet enrichit considérablement. Voltaire y fit, en 1754, un séjour de trois semaines, travaillant à son *Histoire générale* ; les religieux lui fournissaient des extraits et l'aidaient dans ses recherches. Senones est aujourd'hui une petite ville très-agréable de l'arrondissement de St.-Dié, département des Vosges, et les majestueux bâtiments de cette fameuse abbaye, ainsi que ceux de Moyennoutier, sont occupés par des établissements industriels des plus considérables.

réfutant des assertions gratuites ou erronées, appelait en outre l'attention sur l'importance du texte recouvré dans la Bibliothèque publique de Nancy, et l'opportunité de cette même publication, que nous avions conçue auparavant.

« Or, faut-il rappeler à cet égard que le Moine de Senones, loué dans l'Histoire littéraire de France pour les notions précieuses qu'il nous révèle sur l'art contemporain, n'est pas moins digne d'étude pour les détails de mœurs et surtout pour la connaissance qu'il nous donne des rapports de la société monacale avec la société chevaleresque. Faut-il rappeler qu'il a été le seul à nous transmettre ce que les récits contemporains lui avaient appris des discours où Philippe-Auguste, avant la bataille de Bouvines, offrit si audacieusement la couronne de France au plus digne ? Quand je dis le seul, je me trompe ; car le même fait est rapporté en termes différents par la Chronique de Rheims, publiée par M. Louis Paris... Or, il est évident par ces deux témoignages, que la question de l'authenticité d'un fait aussi important a été tranchée, et nullement résolue, dans la notice que Dom Brial, dans le Recueil des Historiens de France, a publiée sur le moine Richer.

« Grâce à la bonne intelligence et aux relations intimes qui existaient alors entre la Lorraine et la France, ce Moine se tenait également au courant de ce qui se passait à Paris. Pour s'en convaincre, il suffit de lire, dans notre chroniqueur, les détails curieux relatifs à la querelle des Frères Prêcheurs avec les Écoles de la capitale. Richer nous révèle encore des particularités fort curieuses de la cour de saint Louis, et entre autres celles qui eurent lieu lorsque ce monarque conçut un instant l'idée de se faire dominicain <sup>4</sup>. Il nous apprend enfin ce motif qui déterminait saint Louis à ne pas approuver la déposition portée contre l'empereur Frédéric par Innocent IV au concile de Lyon. Richer nous dit que le roi de France refusa son approbation, non par aucun des motifs qu'on a supposés plus tard, mais uniquement *quia idem Fredericus quondam juratus suus extiterat*. Certes, ce fait, devenu l'objet de tant de

---

4 M. Thomassy insiste avec raison sur l'intérêt de ce chapitre très-curieux de Richer, qui rapporte avec beaucoup de franchise l'indignation de la reine et des enfants de saint Louis, à la nouvelle que le roi voulait embrasser la règle des Frères Prêcheurs, d'après leurs suggestions hardies. On y trouve confirmé le récit des autres chroniqueurs et historiens, touchant la fureur du dauphin, qui osa dire à son père que si le fait avait lieu, « il ferait jeter tout ces frocards à la rivière. » Et il leur fut défendu, par ordre du comte d'Anjou, de prêcher dans le royaume, où ils ne semaient que des troubles, comme le Moine de Senones l'atteste en plusieurs endroits.

controverses, était important, et il semble que tous ceux qui en avaient été témoins auraient dû en parler comme Richer <sup>5</sup>.

« Toutefois, Guillaume de Nangis, qui était alors avec saint Louis, et qui avait dû savoir directement tout ce qui s'était passé dans les conférences de ce prince avec Innocent IV, ne parle ni du refus, ni d'aucunes des circonstances qui purent le motiver ; mais ce silence n'a pas empêché de croire à l'authenticité du fait rapporté en cette occasion par notre chroniqueur. Pourquoi dès lors refuser de le croire au moins quant au fond, lorsqu'il nous rapporte le discours de Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines ?

« Un célèbre écrivain de nos jours, accoutumé à remonter aux sources originales, M. Augustin Thiéry, a cru devoir confirmer la condamnation portée par Dom Brial contre le Moine de Senones ; et sous prétexte que Guillaume-le-Breton dans sa Philippéide ne mentionne pas cette scène vraiment homérique, mais tout simplement chevaleresque, dont il aurait lui-même été témoin, M. Augustin Thiéry l'a supprimée sans pitié de nos annales. Cependant ce poète officiel de Philippe-Auguste, bien que témoin de la scène en question, résultat d'une politique aussi habile qu'audacieuse au milieu des mœurs féodales, a très-bien pu recevoir l'ordre de n'en pas parler après les circonstances critiques qui l'avaient rendu nécessaire. Et de même pour Guillaume de Nangis, qui a gardé le silence sur le refus donné par saint Louis à Innocent IV. Or, je le demande, maintenant si l'on croit à l'exactitude de Richer par rapport à saint Louis, pourquoi pas également par rapport à Philippe-Auguste ? N'a-t-il pas été aussi le contemporain de ce prince, et son témoignage n'est-il pas confirmé à cet égard par la Chronique de Rheims ?

« Quant à certains miracles que rapporte le Moine de Senones, et qui pourraient faire suspecter son discernement historique, ou remarquera qu'ils ont presque tous un but direct de leçon morale, d'où l'on peut très-bien supposer que le chroniqueur les a admis avant tout par leur moralité, et sans se montrer difficile sur la réalité du merveilleux. Ces miracles ne peuvent donc affaiblir le caractère vraiment historique de Richer, et l'on peut sans crainte affirmer de son œuvre, ce que Fabricius en a dit : *stilus ejus est rudis, sed veritatis amans videtur*. En effet, Richer distingue très-souvent dans sa Chronique ce qu'il a vu de ses propres yeux et appris par lui-même, ce que des témoins dignes de foi lui ont rapporté, et ce qu'il ne connaît que par la commune

---

5 D'ACHÉRY, tome 2, folio 632, 2<sup>e</sup> colonne.

renommée, *ut dicitur*. Or toutes ces distinctions montrent le soin qu'il apportait à son œuvre et prouvent qu'il y a mis tout le discernement dont il était capable. Enfin, ce discernement ne peut être suspecté chez un auteur dont les talents étaient aussi variés que les siens. Peintre, sculpteur et même poète en même temps qu'historien, il nous a transmis sur l'histoire du XIII<sup>e</sup> siècle des renseignements très-importants et divers autant que nombreux. Dès-lors comment refuser créance à cet auteur remarquable à tant d'égard pour son époque, et qui ne laisse suspecter en rien son amour de la vérité.

« C'est par ces motifs que les dix-sept chapitres encore inédits de la Chronique de Richer donnent une très-grande valeur historique au manuscrit de Nancy, qui permettra de les publier pour la première fois. Une pareille publication faite par le libre concours des érudits Lorrains ou sous les auspices du ministère de l'instruction publique, rendrait un éminent service et à l'histoire de la Lorraine et à celle de France. »

Familiarisé par des travaux analogues précédents, nous avons entrepris avec courage cette tâche nouvelle et de longue haleine. Dans la conscience de nos efforts, nous présentons avec confiance aux curieux de nos richesses historiques nationales ces passages inédits, cette édition complète. Voici la désignation des chapitres nouveaux, distingués à l'impression par un astérisque <sup>6</sup> : Livre 1<sup>er</sup>, chap. 19, 20, 21, 26 ; livre II, chap. 6, 19, 21, 27 ; liv. IV, chap. 18, 21, 24, 25, 27, 40 ; livre V, chap. 2, 4, 5, 19, 20. Chaque mot, chaque ligne, chaque page ont été soigneusement recueillis, comparés, coordonnés sur les manuscrits latins et français de la Bibliothèque publique de Nancy <sup>7</sup>, et sur un autre exemplaire qu'a mis obligeamment à notre disposition un bibliophile distingué, M. Beaupré ; exemplaire qui avait appartenu aux Tiercelins de la même ville. Ce dernier manuscrit nous a particulièrement servi pour l'impression. Il offre des leçons différentes des précédents, des passages plus étendus ; et quoiqu'au fond la version française de cette copie soit identiquement la même que celle conservée dans la Bibliothèque susdite, il paraît que cette transcription aura été faite ailleurs que sur celle-ci, avec plus de fidélité et sur un texte plus complet.

---

6 Plusieurs fragments latins ont été aussi recueillis à la fin, en forme de supplément.

7 Nous nous plaignons également à reconnaître l'obligeance éclairée avec laquelle M. Soyer-Willemet, bibliothécaire en chef, dispense envers les studieux des trésors littéraires confiés dignement à sa garde.

Le manuscrit latin de la ville de Nancy, in-folio parvo sur papier, à deux colonnes, d'une écriture fine, très-serrée et difficile à lire, porte la date de 1536<sup>8</sup>. La suscription marque qu'il a été écrit d'après un exemplaire périssant de vétusté. On y trouve Richer en entier, à quelques lacunes près et notamment à l'exception de trois chapitres à la fin du livre V<sup>e</sup> et qui sont dans la version française du même établissement ; version dont le manuscrit in-4<sup>o</sup> se rapproche beaucoup de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le filigrane du papier on aperçoit le chiffre du duc Charles III, qui tint le sceptre ducal de 1545 à 1608. La copie des Tiercelins, petit in-folio, paraît être du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dom Calmet, à qui dans ses immenses recherches rien ne semble avoir échappé, connaissait cette traduction, ouvrage peut-être d'un religieux de Senones ou de Moyenmoutier. Favorisé par le génie de notre langue à l'époque de Montaigne, l'auteur, dont le nom est resté dans l'oubli, a rendu avec un sentiment de naturel exquis et avec beaucoup de fidélité le sens naïf de l'original. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'exiger aujourd'hui d'un travail semblable une aussi précieuse simplicité, qui s'allie avec tant de bonheur aux récits du chroniqueur.

On a reproché, non sans fondement, à notre historien, ses fautes contre la chronologie, et l'absence souvent de dates. Nous y avons soigneusement pourvu avec la plus grande exactitude par des annotations, appuyées sur les meilleures autorités, partout où le besoin s'en faisait sentir ; œuvre pénible et ingrate, s'il en fut jamais ! On nous saura bon gré, sans doute, d'y avoir joints, entre autres nombreux éclaircissements historiques indispensables, des mémoires, des témoignages contemporains, inédits également ; mis sous les yeux divers rapprochements, et qui viendront ici corroborer l'authenticité, la véracité du livre de Richerius. Mettons au premier rang les extraits palpitants d'intérêt de Michel Errard, valet de chambre de Thiébaud 1<sup>er</sup>, duc de Lorraine, etc. Enfin, par nos soins multipliés<sup>9</sup>, nous aimons à nous persuader que rien n'aura été négligé de notre part afin de conserver à Frère Richer le litre d'écrivain fort recommandable, que lui ont décerné de tout temps les doctes scrutateurs de ses veilles ; titre qu'à la lecture les studieux ne peuvent manquer de lui confirmer.

---

8 Il a appartenu aux Carmes de Nancy.

9 La beauté de l'impression et sa correction sévère, méritent tous éloges. On remarquera comme difficulté vaincue d'abord, indépendamment de l'avantage qui en résulte pour la commodité du lecteur, qu'aucune division de mots ne se trouve dans tout l'ouvrage.

**DES CHOSES MEMORABLES**  
**ESCRITES PAR FRERE RICHER,**  
**Moyne de Sennone.**

**PROLOGVE DE L'AVTEVR SUR LE PRESENT TRAITÉ.**

Tout ce que par le saint Moïse, et ce que par Josué est escrit de la creation du monde, et de l'accroissement du genre humain, avec ce que nous a laissé par memoire cet insigne personnage Eusebe, euesque de Cesarée, comme la primitiue Eglise a pris son augmentation et auancement par le sang des glorieux Martyrs, et par la doctrine des Confesseurs, étant fondée par autres infinis personnages de sainte vie, s'exerçans à oeuvres bonnes et pieuses, mais aussy saint Paul, Orose, que les guerres ciuiles des Romains et des Carthaginois, puis tant d'autres guerres, troubles, dissensions, famines, pestilences, et tout ce qui se trouue être auenu des choses mondaines, que veut signifier tout cela ? Sinon que (suiuant la doctrine et dire de St Paul) toutes choses qui sont été ecrites ne sont que pour notre édification, érudition, et doctrine. Sçauoir d'une part pour nous émouuoir à craindre cest épouuentable et formidable iugement de Dieu. D'autre part pour nous nourrir en une ferme esperance d'obtenir et paruenir finalement à la iouissance et fruition de la vie éternelle. Car qui lira comme Cayn forcené d'une enuie a tué et meurdri son frere Abel le iuste, et comme par le deluge uniuersel tout le genre humain a été mis à mort pour son peché, n'aura il pas iuste occasion de conceuoir une horreur de crainte de tomber en la main d'un si rigoureux et iuste iuge ? qu'est Dieu ? Qui sera pareillement celuy qui soudain ne conuertira son coeur tant soit dur et cruel, à vie douce et pieuse deuotion, ayant receu la connoissance, comme tant de mille Martyrs tant du robuste sexe masculin, que du fresle et délicat genre féminin, Vierges, Matrones, jeunes et vieux ont combattu d'un coeur genereux pour le soutien du nom de Nostre Sauueur Jesus Christ, à l'article et conflict de la mort. Mais si aucun, selon l'escrit dudit Orose, vient à exécuter sa conception et exactement considerer les misères des hommes, tant de meurtres, si grande effusion de sang humain, si execrables parricides, si frequentes oppressions, et spoliations des pauures innocens, et autres si

grandes ruines tant d'hommes que des biens qui iournellement en ce miserable monde, par un secret iugement de Dieu, qui est celui qui ne craindra comment pour son propre peché il pourra éuader cest horrible iugement de Dieu. Quand il se recordera que l'age doré et florissant est passé, et maintenant celuy non de plomb et de fer, mais infiniment ord, sale et fangeux est en regne et vigueur, auquel les hommes se treuent plus enclins à suiure leur vice et sensualité que non pas la vertu, et le mal que le bien. Et si nos ancestres se sont estudiés par si long trait et reuolution d'années à nous laisser par escrit les Gestes memorables de leurs antecesseurs, en partie pour rapporter choses admirables à la postérité, nous, où sommes nous arriüés maintenant ? au temps que l'iniquité et malice des hommes excede de beaucoup celle de nos ayeux, et par ce deuons nous faire participans nostre posterité comme l'issue des choses est suruenue. Afin que par ce moyen (ainsi que par la relation de nos maieurs nous auons été appris) ils soient détournés de la voye de mal faire, et de bien à mieux viure, ils soient cy apres plus affectés et enclins. Pour exemple de ce, Je frere RICHER, Moyne en l'Eglise de Sennone, le plus infime et humble de tous, ne voulant que les Gestes et Actes de nostre temps, et ce qui s'en est ensuyui, soient cachez et enseuelis sous le tombeau de perpetuelle oubliance, combien qu'auéc un stile assez rude et d'un langage impoli, afin d'en laisser la memoire à la postérité de ce que i'ay treuüé inscrit et remarqué en aucuns vers, touchant la fondation de ceste Eglise de Sennone, du fondateur d'icelle, et de ses successeurs Abbés, obstant que ce ne soit chose de si grand poids et moins digne d'en transmettre la memoire iusques aux siecles futurs, mais c'est que i'ay veu et entendu aussy de la fondation des autres Eglises voisines et adjacentes, des fondateurs d'icelles, de leurs noms et dignités, de quelques certains miracles qu'ils ont faits, et sous le regne de quels Roys et Empereurs ils ont flori. Comme un enfant tendrelet encore begayant, ie me suis deliberé en dresser et digerer par ordre ce petit traité, pour plus l'élucider par un rural discours que pour l'obscurcir et rendre difficile par un stile haut et philosophique. Suppliant le Lecteur ou Auditeur, en l'honneur de Dieu, que s'il se treue en ce present opuscule quelque chose mal appropriée, qu'il ne veuille l'imputer à aucune mienne presumption ou audace, mais ançois qu'il estime que ce qu'en a par moy été fait, n'a procedé que du fond d'une sincère intention.

**LIVRE PREMIER**  
**DES CHOSES MEMORABLES**  
**ESCRITES PAR FRERE RICHER**  
**Moyne de Sennone.**

*De la venue en Vosges de Gondebert, Archeuesque de Sens.*

**CHAPITRE PREMIER**

En l'an de l'incarnation du Fils de Dieu, sept cent et vingt, étoit un certain personnage, appelé Gondebert, issu et descendu de noble race de France, comme en après par sa conuersation il l'a demonstré, se rendant agreable à Dieu et aux hommes. En ce temps là, il fut doué de si grande bonté et excellence, que par le gré et consentement d'un chacun, il fut receu et estably euesque de Sens, qu'est une cité assise ez confins de Bourgongne, l'une des plus nobles villes de ceste contrée. A laquelle dignité paruenue, il a tellement employé le talent qu'il auoit receu de Dieu, en exerçant sa charge de pasteur, qu'augmentant cestuy talent, si pour et deslors luy fut été loisible se departir de ce siecle, il eut merité d'entendre ce joyeux chant euangelique, sçauoir, O bon et fidel seruiteur, entre au palais et maison de ton Seigneur pleine de perpetuelle resiouissance. Mais pour ce que nostre Dieu auoit deliberé de le rendre (non comme seruiteur, mais comme son cher aymé) digne de plus grande louange et recommandation, afin qu'enfin il rapportast le talent receu de Dieu avec plus grand fruit dedans le tresor de son maistre et qu'iceluy talent (comme l'or épuré dans la fournaise) fut par nostre Dieu rapporté aux tresors de la cité celeste, occasion que nostre Dieu par son infinie bonté a voulu preseruer un tel et si grand personnage pour faire encore plus grande chose, s'étant retiré en lieu solitaire, comme en bref cy après nous reciterons.

*Description de la situation et assiete de la Vosges, contrée solitaire.*

## CHAPITRE II

Ce bon seruiteur et coheritier de nostre Sauueur Jesus-Christ, a donc été du temps de Childeric Roy de France, lequel avec ses predecesseurs Roys dilata les bornes de la France amplifiant son royaume iusques au fleuve du Rhin, ainsy que le venerable Beda l'a laissé par escrit, au liure qu'il a fait des Roys de France. Laquelle contrée adjacente au Rhin l'on voit être de l'Empire Romain iusques à maintenant, combien que ce qui est de la Lorraine dependant de l'Empire Romain, soit assis au dessous desdites bornes et limites. Cestuy donc venerable et saint personnage Gondebert, archeuesque de Sens, se voyant être monté à plus haut degré de perfection, et qu'il ne pouuoit receuoir plein contentement du maniemment des choses seculières, se delibera renoncer à tout ce qu'il possedoit, et ce pour suiure son Redempteur baiulant et portant sa croix apres luy. Ayant donc delaissé toutes richesses et honneurs de son archiepiscopat, se reseruant l'office d'euesque seulement, au moyen duquel à son pouuoir il peust ériger et dedier à Dieu des eglises, et y establir et choisir personnes ydoines et capables, en un si grand et ample lieu solitaire, après auoir pris congé et donné l'adieu à ses amys et citoyens, s'étoient adioints aucuns d'iceux avec luy pour le suiure. Or cestuy saint personnage apres auoir trauersé beaucoup de contrées se vint arriuer en une vallée de la Vosges où il demeura comme seruiteur de Dieu. Et combien que icelle terre soit incognüe à beaucoup de personnes, obstant que par plusieurs le nom d'icelle soit assez usité, neantmoins ie prendray peine à declarer plus clairement son assiete, estendue et limites. Ceste terre est farcie et occupée de hautes montagnes de rochers aspres, et de grosse et lourde façon, qu'il semble à les voir être des chasteaux naturellement posez aux sommetz d'icelles, redonnants de premier aspect horreur à ceux qui les regardent. Entre icelles montagnes sont des profondes vallées copieuses en forests de sapins, si espais et obscurs qu'ilz donnent terreur aux spectateurs. Icelles montagnes en leurs longueurs ne sont passables par moins d'espace que de quatre iours, et en largeur que de trois et demy. Elles ont du costé de l'orient le pays d'Alsace, qu'est une partie d'Allemagne avec le Rhin, et du costé d'occident voisinent la Lorraine et la Bourgogne, et prennent leur estendue dès le midy vers le septentrion. En icelles montagnes les bestes brutes et sauages y ont plus

frequentes habitations que les hommes <sup>1</sup>, parce que les hommes de ce temps craignent la peine et labeur d'y habiter, pour être lieux peineux et inhabitables. Ceste terre que nous descriuons étoit appelée *Vosague*, et par les modernes *Vosges*. Çà été donc cestuy nostre genereux combattant Gondebert qui a le premier entré en ceste grande et solitaire contrée, car lors il trouua la vallée que nous habitons n'auoir aucun nom ; se ressentant de douceur de sa pairie, (qui ne permet être mis en oubliance,) et aussy de l'office lequel comme archeuesque il auoit exercé eu la cité de Sens, a denommé ceste vallée (comme par un nom copulatif) Sennone. Dès là le lieu où ce saint seruiteur de Dieu s'est habitué a été appelé la vallée de Sennone. En ceste vallée que le venerable Gondebert entra le premier y auoit un lieu inhabitable où les hommes n'auoient aucun accès pour y frequenter, là il commença à bastir et preparer residence et petit receptacle pour tous ceux qui voudroient vacquer à oraisons. Mais afin qu'il ne fut en reputation d'être iniuste occupateur du bien d'autrui, étant preaduerty que la contrée de la Vosges appartenoit au Roy Childeric, se delibera aller le trouuer pour obtenir permission d'y faire sa demurance et habitation, dont s'étant présentée l'opportunité se transporfa vers le Roy, auquel parauant étoit familier, luy presente sa prière, laquelle reçue incontinent, le Roy, comme il étoit benin luy accorda sa petition, et luy authorisa et confirma par ses patentes, luy designant et limitant l'endue, contenu, et largeur de ladite terre, en la forme et manière que s'ensuit. Ce commence depuis une roche que l'on dit Haute Pierre tirant par le sommet d'une montagne vers le village de Celle par le riuage d'un petit fleue trauersant ledit village, iusques au lieu qu'est appelé la Mer ; de là par Granfontaine, puis par un petit ruisseau qu'est appelé Wacon iusques à la riuere de Bruse, et par le riuage de Bruse, iusques à la sommité d'une montagne proche Saint Estienne vers la fontaine de Donnoux ; puis passant au trauers du montibulaire, iusques au ruisseau que l'on appelle le ruisseau pierreux qui passe par le cloistre de l'abbaye de Moyenmoustier. Mais on dit que par après la terre contigue audit monastère, fut donne à un saint homme nommé Hydulphe, premier fondateur dudit monastère, comme cy après nous exposerons plus au long. Et sur ce nostre Patron se voyant ainsy gratifié par tels et si beaux dons royaux, accompagné d'une ioye indicible, se retira en son lieu tant désiré. Mais auant qu'il fut venu pour s'habituer en ceste solitude, y

---

1 Au temps de saint Colomban, et même au XVI<sup>e</sup> siècle, selon VOLEYR, dans sa Chronique en vers des rois d'Austrasie, on y trouuait fréquemment des ours.

auoit ia une eglise bastie sur la riuere de Murthe, appellé Estival. <sup>2</sup> Je ne peux sçauoir qui a été le fondateur, ny en quel temps elle a été bastie. On tient que du commencement y étoient establis des moynes de l'ordre Saint Benoist, en après y auoir été des religieuses, puis après des religieux de l'ordre et reigle de Premonstré comme encor aujourd'hui ils y demeurent. De ceste eglise n'est besoin d'en plus dire. Mais parce que ce saint homme Gondebert ne deliberoit faire sinon suiuant la volonté de Dieu, et non point à son appetit et volonté, pour autant qu'il n'auoit encor commencé à dresser autre part aucune eglise ou monastere il se mit en deuoir (pour mieux guider son dessein) implorer la volonté diuine par veilles, ieusnes et oraisons, car ainsy qu'il pourpensoit douteux comment et à quel saint, il consacreroit son monastere, et comme il disposeroit des estages, persistant, poussé de la misericorde de Dieu à si sainte petition, comment il luy conuenoit proceder et à quel saint le deuoir dedier ; que finalement fortifié par telle reuelation et appuyé sur l'autorité du Roy (comme dit est) il erigea sa premiere eglise en l'honneur de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, laquelle solennellement il dedia, et auprès d'icelle bastit un monastere avec tous les offices et estages y requis pour la deseruir, où il ordonna que le glorieux St Pierre avec ses Apostres seroient venerés et honorés. Parquoy le tout ainsy bien (suiuant la volonté de Dieu) ordonné et disposé, y ayant ia assemblés aucuns freres religieux pour y viure selon et sous la reigle de saint Benoist, comme et lesquelz iceluy Euesque et Abbé les a genereusement et avec toute deüe religion conserué, regy et gouuerné avec l'eglise qu'il auoit en charge.

*De la mort de Gondebert, Archeuesque.*

### CHAPITRE III

Après que finalement ce saint personnage eut supporté et enduré en ce pays de Vosges grands et infinis trauaux pour l'honneur de Dieu, qui le voulant remunerer de salaire condigne d'un si vaillant combattant, par son occulte ingenient, nous l'a voulu oster non point en ce lieu de Sennone, le voulant deliurer des angoisses de ceste penible et miserable vie. Mais parce qu'on ne treuve rien de certain de sa sepulture, j'ay mieux aymé n'en rien escrire que d'en susciter chose douteuse à la posterité, obstant qu'aucuns

---

<sup>2</sup> Une belle papeterie remplace aujourd'hui l'abbaye d'Étival, unie à l'évêché de Toul en 1749. Le rival de Dom CALMET, Hugo, évêque de Ptolemaïde, en fut le dernier abbé.

tiennent qu'il repose avec autres de ses compagnons saints au lieu de Moyenuic. Et pour ce qu'il me souvient que j'ay promis de traiter des Sièges et Eglises qu'aucuns saints ont édifiés d'un costé et d'autre, du temps de nostre fondateur Gondebert, je te prie, amy lecteur, ne t'indigner, si ie me distray un peu de mon entreprise, t'assurant que tu ne recevras pas peu de profit après que tu auras leu et entendu l'arriué en ceste Vosges de tant et si grands personnages, des eglises qu'ils ont fondé, des noms d'icelles, et quelle a été la conuersation d'iceux.

*De la vie et actes de saint Dhié, Euesque de Neuers.*

#### **CHAPITRE IV**

En ce mesme temps que nostre fondateur Gondebert arriua en ceste Vosges, es parties d'Auuergne, en la cité de Neuers, étoit un notable homme de nom et d'oeuvres, dedié à Dieu, appelé Deodat, euesque de tres sainte vie en icelle cité. Incontinent qu'il eut entendu que beaucoup de saints personnages s'étoient retirés en ceste Vosges solitaire, luy enflambé du zeile de ceux qui curieusement recherchent de connoistre Dieu et le suiure, delassa tous honneurs de son episcopat et le siege d'iceluy, puis, accompagné de quelque petit nombre de laboureurs, s'achemina vers la voye qui conduit à salut, tenant le chemin droit à la solitude, afin que par les destroits de montagnes il peust trouuer Dieu par luy tant désiré, dans les pierreuses cauernes entre les rochers [659]. Or étant venu iusques à un chasteau appelé Romont, comme il étoit alteré du long chemin qu'il auoit voyagé, illec se reposa, où de fortune il trouua un petit enfant qui gardoit ferremens et outils de charpentiers qui étoient allés disner, et de fait luy demanda que l'on faisoit là, et à qui étoit icelle maison ; si que le tout entendu par ordre, l'enfant luy declara comme il y auoit une pièce de bois que les charpentiers n'auoient sceu asseoir ny adapter en son lieu sur le sommet de ladite maison, pour ce qu'elle étoit tortue et trop lourde. Dont le maistre de ladite maison s'en étoit grandement stomaqué et courroucé contre lesdits charpentiers, notamment pour ce qu'ils auoient abondance de bois et à rechange pour y en prendre une pièce plus apte et conuenante à son lieu. Ce qu'ayant entendu ledit saint personnage, comme pieux et debonnaire et meu de compassion enuers lesdits charpentiers, ayant conuoqué ses disciples, puis inuoqué le saint nom de Dieu, nonobstant la grosseur et deformité de la pièce de bois, sans aucun tour, ni

engin artificiel, leua et posa en son lieu ceste pesante et lourde pièce ainsy comme elle deuoit être. Or étant paracheué tel miracle, ce saint personnage voulant poursuiure son chemin, le maistre et seigneur de ceste maison vient arriuer auec ses charpentiers, où ayant trouué St Dhié auec ses compagnons, s'enquit quelz ils étoient. Et connoissant qu'étans iceux faits notables et celebres personnages auoient trauaillé en un si grand et laborieux chemin, veu aussy le miracle de la susdite pièce de bois, ayant pitié de leur trauail, leur exposa et sa personne et ses biens luy qui étoit homme d'estat et de noblesse, leur promettoit lieu pour resider et toutes choses necessaires pour leur viure. Mais ce saint personnage auec humble remerciement refusa telles liberales promesses, n'affectant rien plus que de prendre congé dudit seigneur, tant étoit il desireux d'accomplir l'entreprise de son voyage ; en sorte que le gentilhomme connoissant la constance du saint personnage, dès le mesme iour, en memoire du miracle de la susdite pièce de bois, l'on treuue qu'il assujettit la mesme maison à payer annuellement *cing sols* audit saint Dhié, afin qu'il fut participant de ses prieres et du merite d'icelles ; lesquels nous sommes assurez que le Seigneur dudit Romont a payé iusques à present à l'église dudit St Dhié située où elle est maintenant. Ledit saint donc prenant congé de celuy qui luy auoit fait et concedé tel don perpétuel, poursuiuant son chemin auec ses compagnons, s'achemina par lieux facheux et incognus d'une allegresse infatigable pour trouuer Jésus Christ, son redempteur et sauueur. Mais premier qu'il paruint au lieu desiré, par ambigus et incerlains chemins, auec l'importunité des paysans, beaucoup d'autres attediations le reduirent comme un pauvre exilé à souffrir et endurer une aspre rigueur de famine en plusieurs endroits de ceste terre Vosgienne.

*De l'arrivée de saint Dhié au pays d'Alsace.*

## CHAPITRE V

Après que le bienheureux saint Dhié, par plusieurs grands empechemens qui luy occurerent, tant par la difficulté des chemins que pour la disette et indigence de viure, il fut paruenue en un certain lieu que l'on appelle en langue Germanique, *Heiligeforst*, et en françoys, la Sainte Forest, assize auprès de *Haugenoïie* dedans les limites du pays d'Aussay, où ledit saint se mussa quelque temps estimant illec auoir trouué commode pour son desiré repos. Mais bien tost l'importunité de ses emulateurs l'en dejetta, si que se retirant, se vint

aborder aux parties dudit pays d'Alsace, en un cloistre nommé *Abresémustre*, auquel lieu peu de temps après il presida et regit le cloistre, ensemble les freres qui illec étoient dediez au seruice diuin. D'où il acquit connoissance et familiarité avec le saint personnage Arbogaste, qui peu de temps auparauant arriué de l'isle d'Escosse, pour raison de sa sainte vie et des miracles qu'il auoit fait, paruint à la dignité episcopale de la cité de Strasbourg. En après fut lié et conjoint du lien d'une grande amitié avec St Florence, successeur dudit Arbogaste, son predecesseur, qui de mesme étoit venu de la mesme isle d'Escosse, et qui comme hermite repose, en corps, à la bouche et entrée d'une vallée qu'on dit *Bruseual* où il auoit precedemment residé, étant du mesme temps que saint Dhié. Voyant donc ledit saint Dhié, le tombeau du saint, qu'il auoit laissé euesque, se delibera passer outre et faire sa residence ez lieux plus remots et deserts. Paruenue donc qu'il fut en un certain village en altemant dit *Wilra*, vers le bourg qu'on dit *Mariuille* ou *Villars*, s'habituua en une petite vallée où il commença à construire quelque petit domicile et receptacle. Mais si tost que les paysans circonoisis apperceurent que plusieurs gens de biens et fidels, liberalement et en aumosnes donnerent plusieurs biens et possessions audit saint Dhié, estimans qu'il s'empareroit successiuement de leurs ascensemens et heritages, avec une seure et inhumaine rigueur l'expulserent d'illec, laquelle impiété et rigueur ne tarda gueres sans une subite et exemplaire vengeance de Dieu. Car tous les enfans qui par après venoient à naistre audit village auoient une certaine aposthume au gosier. Quoy considerans les femmes qui se sentoient proche d'enfanter, passoient par trauers un ruisseau coulant deuant ledit village, et par ce moien lesdits enfans n'auoient point de telles aposthumes au gosier.

*Du Bienheureux saint Dhié, et de son compère Hunon.*

## CHAPITRE VI

De là se departant le bienheureux St Dhié vint arriuer en uu village ommé *Hunonuille*, du nom de son possesseur, qui auoit nom Hunon <sup>3</sup> avec sa femme, descendus de noble race, qui de tout leur pouuoir iour et nuit seruoient deuotement à Dieu ; estimant donc ce noble personnage Hunon que St Dhié luy fut diuinement enuoyé, honnoroit humblement Jesus Christ en la

---

<sup>3</sup> Hunon descendait de la Maison d'Alsace et il était cousin du duc Ethico ou Athic, père de sainte Odille.

personne d'iceluy, et comme hospitalier receut benignement et avec gayeté de cœur Dhié avec ses compagnons, et le retint combien que ce fut contre son gré, quelque temps. Au mesme temps et aux mesmes iours, que ce saint et diuin personnage fit seiour aupres de Hunon, afin que la femme d'iceluy produit en lumiere un enfant issu de leur lien conjugal, lequel fut baptisé et leué sur le saint fons de baptesme par ledit St Dhié, qui reuoquant en memoire qu'il n'avoit point renoncé à son grade episcopal, et à tous ses autres biens, mesme à la douceur de sa patrie, pour autrement seruir et vacquer aux choses seculieres, se resout d'elire et choisir une vie solitaire. Parquoi reprenant premier chemin trauers les pierreuses et hautes montagnes, parmy les descentes des obscures vallées, mesmes chopant par cauernes et bossües concaütés, sans apprehension ni sentiment du labeur, sous la droite guide de Dieu, finablement arriua et vint descendre en une belle et spacieuse vallée, riche en beaux et copieux arbres et forests, et non moins delectable en abondance de ruisseaux fluans des hautes montagnes que riches en poissons. Et après que ledit saint eut le tout bien et exactement perlustré, se planta proche le mont de Comberest, où il bastit un oratoire en l'honneur de saint Martin, que l'on voit encore maintenant. Puis passant outre la rivièrre de Murthe, vers le septentrion, étant un lieu plus commode pour edifier des eglises, il construit au pendant d'une petite montagne une eglise en l'honneur de St Maurice, martyr, et de ses compagnons, et proche d'icelle eglise il construit un cloistre avec les offices et estages pour les moynes, y establisant des freres sous la reigle de St Benoist, et pour y faire leur seruice selon ladite reigle, lesquels y demeurèrent paisiblement, comme nous dirons cy après, iusques à ce qu'ils en furent expulsés par la tyrannie d'un Duc de Lorraine.

*Des biens et presents qui furent offerts à saint Dhié.*

## CHAPITRE VII

Et lors les habitans proche ladite vallée, gens de bien et fidels, voyans la sainte et admirable conuersation dudit saint, accouroient affluement deuers luy, parceque depuis son arriüée vers eux, leurs terres et possessions redoubloient leurs fruits. Ce neantmoins se tenant solitaire ledit saint en une si large et deserte solitude, comme il s'étoit et tout son trauail voué et consacré au seruice de Dieu, et que les choses necessaires à viure luy defailloient et à ses compagnons alterez ia d'extreme famine et indigence, le Tout-Puissant qui

iamais n'habandonne ceux qui de coeur luy font humble service, lors ne voulut plus outre laisser son seruiteur en si grande perplexité et disette. Ains la nuit suiivante, le susnommé Hunon receut en vision de Dieu, luy disant, mon seruiteur saint Dhié maintenant est en ce grand desert oppressé d'extreme famine et langueur, et neantmoins n'intermet son service iournalier enuers moy, et toy qui est icy plongé délicieusement en abondance des biens que ie t'ay eslargy, n'en as aucune compassion ? A quoy cest homme prudent et discret respondit : Seigneur, veu que ie ne sçay où est caché cest homme et ne le puis sçauoir, comment auray ie pitié de luy ? Et sur ce, luy fut dit : Charge les porteurs de fardeaux qui sont en ta maison, et les laisse s'acheminer où le sort les conduira, les faisans guetter de loing quel chemin ils prendront et où se deschargeront, là tu sauras asseurement que Dhié mon seruiteur fait sa demeure. Or ledit Hunon se leuant du matin se recorde de la vision, fait et execute le mandement en icelle, charge ses porteurs de toutes sortes et espèces de viures en grande affluence, qui par chemin non oblique, ains par le mesme que St Dhié s'étoit retiré en solitude, obstant qu'il fut à peu de gens cogneu, finablement abordent au lieu de son repaire. Ce qu'ayant apperceu ledit saint, cogneut que celuy qui repeut et sustenta au desert cinq mille hommes de cinq pains auoit eu soucy et souenance de luy. Et à peine les seruiteurs dudit saint auoient ils deschargé les porteurs, que voicy arriucr ceux qui les ensuyuoient, qui rendans grâces à Dieu pour ainsy auoir trouué ledit saint personnage, avec congé de luy sont retournés vers leur maistre. Du depuis la reputation et renommée dudit saint s'est épandue par toutes les contrées voisines, tellement que plusieurs, avec grande liberalité de leurs biens, le venoient visiter et cherir honorablement, et parcequ'il se manifestoit par le moyen de plusieurs miracles, et que à ce moyen étoit en ce temps réputé pour saint homme, ayant grand credit enuers Dieu, plusieurs se venoient habituer en icelle vallée, pour autant qu'elle étoit ample et spacieuse assez pour y construire dix huit eglises, et y bastirent des maisonnettes où ils pourroient habiter. Et afin que le trop long propos et progrès des actes de ce saint ne deplaise au lecteur, nous y mettrons incontinent fin.

*Du trespasement de saint Dhié.*

## CHAPITRE VIII

Etans donc paracheués les edifices de ce lieu et toutes choses bien ordonnées pour le seruice de Dieu, ayant aussy disposé à ses freres ce qu'étoit necessaire pour le soutien de la vie presente, et pour acquerir l'éternelle, étant saisy d'une fiebure, comme s'égayant rendit son esprit à Dieu entre les mains des anges [679]. Mais pour ce que ce monastere (qui à cause de deux ruisseaux, sçauoir Robach et Murthe, fut appellé par ledit saint, Joincture, lequel maintenant est appellé *St Dhié*) étoit demeuré denué de pasteur et recteur, le bienheureux St Dhié, après sa mort s'apparut en sommeil à un saint homme, amy de Dieu et de luy, nommé Hydulphe (duquel cy après nous traiterons), auquel il ordonna de prendre la charge dudit lieu et de ses freres qu'il auoit laissé, afin d'y pourueoir comme il trouueroit expedient ; lequel auertissement receu, ledit St Hydulphe gouuerna volontairement lesdites eglises l'espace de vingt huit ans, qu'il suruesquit audit St Dhié, le tout par la grace et ayde de Dieu.

*D'un miracle du vin et des mousches.*

## CHAPITRE IX

Et afin que l'on ne pense que St Dhié n'ayt grand priuilege enuers Dieu, nous auons bien voulu icy apposer un de plusieurs des miracles qu'il a fait. En un village nommé Hegotesen, au pays d'Alsace, y auoit un homme qui, excité de la bonne reputation de St Dhié, luy donna une partie de ses heritages, entre lesquels y auoit une vigne, que ledit donateur tenoit en grande estime, parcequ'en icelle croissoit de fort excellent vin. Et après que les moynes dudit St Dhié l'eurent possédé quelque temps, cestuy donateur, considerant qu'entre les vignes qu'il s'étoit reserué, n'y en auoit qui rapportat de si bon vin, se vint remettre dedans sa propre donation, et la conuertit à son propre usage, la labourant, cultiuant, vendangeant, et de fait enfonça le vin dedans un tonneau et commanda qu'il luy soit soigneusement gardé. Or auenu qu'un certain iour, cest homme celebrant un banquet auquel il conuie aucuns de ses amis, commanda d'une allegresse à son sommeillier, luy apporter du vin de ladite vigne, l'estimant être du meilleur et plus excellent de ses vins. Ce sommeillier hâtiuement avec son vase accourut à la caue où étoit le tonneau contenant

celuy vin, mais après auoir tiré un peu de vin en son vase, estimant la suite deuoir être iusques au contenant pour être fait que commandé luy étoit, voicy chose admirable, que pour le vin, par le mesme pertuis qu'il auoit commencé d'écouler, commença sortir comme bouillonnant, un si grand nombre de mouches, que l'on eut estimé être retourné en Egypte, au temps que diuinement les mouches executerent la vengeance de l'ire de Dieu sur Pharaon et les Egyptiens. Voyant lors ledit sommeillier cest épouuentable éuenement, comme fort éperdu, versa en terre ce peu de vin qu'il auoit en son vase, et legerement recourut vers son maistre, et lui recita par ordre ceste horrible aduenue, qui étant suiuy par si grand nombre de mouches, tourbillonnant à l'entour de luy iusques à la chambre de son maistre, contre lequel impetueusement s'attaquerent avec leurs aspres et venimeux aiguillons, le piquerent, poignerent, et mordirent miserablement, iusques à ce que touché iusques au coeur d'un aspre remords de conscience, quitta la pièce de vigne auxdits religieux, et leur requit pardon du tort qu'il leur auoit fait. Si que telle restitution faite, et le pardon obtenu, fut deliuré de l'oppresse affluence de mouches. Que par ce moyen ladite vigne est iusques à present demeurée en la possession et iouissance des chanoines dudit St Dhié. Mais afin de n'attedier le Lecteur, changeons de matière.

*Du monastere qui fut edifié par Bodon, Euesque de Toul.*

## **CHAPITRE X**

Bien tost après que le bienheureux St Dhié se fut retiré en ceste terre et contrée Vosgienne, se manifesta un homme non moins de sainte vie, nommé Bodo, euesque de Toul, lequel poussé et illuminé d'un zèle et ardente affection enuers Dieu, erigea un monastere de religieuses en une metairie qu'il auoit, et lequel il dota de plusieurs reuenus et belles rentes, et demeura cest ordre de religieuses par long espace de temps. Mais par la reuolution de certaines années, suruint et succeda un nommé Bartoldus, euesque dudit Toul, lequel demolit et ruina ledit monastere, et comme euesque qu'il étoit lors, fit bastir audit lieu le monastere de St Sauueur [1010], y establissant des moynes sous la règle de St Benoist, abbé, et lesquels par après expulsez et chassez hors, sont chanoines qui y furent intronisez comme de present on les y voit reglez sous l'ordre de St Augustin. Mais auant que retourner à mes erres, ie desire encor ne passer sous silence la memoire des gestes d'un saint fort admirable, qui a

repaire en ceste contrée ; parquoy plaise au Lecteur n'en concevoir indignation en tant que sa vie et ses gestes ne sont pas moins admirables que delectables.

*De la vie de saint Hydulphe, Euesque de Treues.*

## CHAPITRE XI

Il y auoit deux freres, descendus de noble race, en la cité de Reguesporch (*Ratisbonne*), au pays de Bauieres, l'un d'iceux appellé *Gerard* et l'autre *Hydulphe*, lesquels furent par leur grande doctrine et erudition tellement estimés et recommandables, que finalement dedierent leur but à la vie monastique et solitaire, tellement que par le moyen de leur doctrine et sainteté de vie, Gerard fut esleué à la dignité episcopale de ladite cité de Reguesporch. Et Hydulphe fut plus tost contraint que eleu à la dignité archiepiscopale de Treues. De sorte que ces deux freres non seulement furent joints par le lien de consanguinité, mais par un amour charitable enuers leurs troupeaux, qu'à bon droit l'Eglise pouuoit dire auoir trouué en iceux, deux vrays et loyaux pasteurs et non point mercenaires. Mais après que ce saint personnage Hydulphe eut bien heureusement regy pour quelque temps son archeuesché de Treues, étant auerty comme plusieurs saints personnages de si longues contrées (afin de plus librement employer leurs iours au seruice de Dieu) s'étoient retirés en ceste contrée Vosgienne, et pour ne point être defraudé du merite de ceux qui d'un mesme zele et deuotion faisoient illec leur demeurance, comme bien et meurement auisé, laissé qu'il eut ses amys, et ses biens aux pauvres, membres de Dieu, prefera les tresors celestes aux richesses mondaines et transitoires.

*De l'arrivée en Vosges de saint Hydulphe.*

## CHAPITRE XII

Après que ce saint personnage eut pris conseil d'un sien souffragant, homme venerable et discret, nommé Jacob, qui lors étoit euesque de Toul, sçauoir comme il pourroit trouuer lieu commode pour employer son seruice à Dieu ; enfin se delibera prendre chemin vers ceste partie de Vosges. Et n'ayant chose plus à souhait que de repaier avec les saints personnages qui étoient venus en ceste solitude comme hermites, où de long temps il auoit dressé son voeu pour conuerser et viure saintement avec iceux. Finalement arriua au lieu où par après il construit le monastere de Moyenmoustier. Mais pour ce

qu'il ne trouua en ce lieu place assez spacieuse pour executer son dessein, étant d'une part contigu à nostre eglise de Sennone et à celle d'Estiual, après auoir pris permission de l'une et de l'autre, s'arresta en ce lieu, où luy fut accordé quelque moyenne portion d'heritages, et d'autant qu'il ne sçauoit de quel nom il deuoit baptiser ledit monastere, en tant qu'auparauant n'y auoit de nomination certaine, ayant du costé de septentrion l'église de Sennone, à l'occident Estiual, du midy St Dhié, et Bodon du costé de septentrion, à ceste occasion et eu égard à la situation du lieu, étant au milieu desdites quatre eglises, denomma la sienne *Moyenmoustier* ; comme iusques à present elle a demeurée sous ce nom.

*Poursuite de la même matiere* <sup>4</sup>

### CHAPITRE XIII

Or ce saint personnage considerant la multitude qui affluement s'abordoit deuers luy pour sa sainte vie et flagrante religion, se mit en deuoir edifier un monastere et y dresser les estages de moynes en ce mesme lieu. Car de vray la multitude y abordoit si grande, tant clerics que laycs, qu'impossible étoit de les loger et receuoir en un lieu si pressé et contraint. Sur quoy il delibera de construire et bastir en aucuns lieux circonuoisins, des receptacles pour y habituer et loger si grande multitude et y seruir Dieu, sous l'ordre et règle de St Benoist. Il en logea aucuns au lieu qu'on dit es Sept Sapins, les autres à St Jean, autres près d'Horbach, autres à St Preet, les autres à Visual et aucuns à Haute Roche, plus haut et à l'endroit dudit monastère, et les autres en un lieu sur le sommet d'une montagne qu'on appelle la Fontaine Robert.

*De l'Eglise et Monastere de Begon, qui maintenant est appelé Saint Blaise, et de la mort de St-Spin*

### CHAPITRE XIV

Il ordonna finalement à St Spin, qu'ayant ioinct avec luy aucuns de ses freres, il allast repaier et faire sa residence en l'église et monastere dit Begon, et maintenant appelé Saint Blaise. Car cestuy Begon, homme noble et fort riche, auoit auparauant conferé à Hydulphe, ce lieu avec les forests d'alentour, ensemble la montagne que l'on dit la Roche Fulcon et un grand pourpris

---

<sup>4</sup> Ce chapitre n'est point divisé dans d'Achery.

d'heritages adiacens, et ce pour amplifier et augmenter son monastere. Le nombre des freres qui s'étoient rangés de viure sous la guide et regime dudit St Hydulphe, archeuesque et abbé, étoit enuiron de trois cens. Et peu de temps après, le bienheureux St Spin, duquel auons cydeuant fait mention, rendit son esprit à Dieu, pour receuoir au ciel la remuneration promise à tout genereux guerrier de Jesus Christ ; car sous l'auertissement de l'ange, ledit St Hydulphe s'étant transporté où le corps de St Spin gysoit mort, ayant posé le corps dudit saint en la biere et se preparant à l'apporter solennellement au monastere avec la croix, les cierges ardents, chantant hymnes et cantiques spirituels, si tost qu'ils se furent mis à chemin, voilà arriuer une pluye tant impetueuse, accompagnée de vents si furieux, qu'ils prosternoient en terre non seulement les petits arbres, mais arrachioient aussy de fond en comble les plus robustes chesnes et sapins, et les mieux empattéz qui se pouuoient trouuer en ceste contrée. Et neantmoins par telle lourbillonneuse tempeste et tribulation épouuantable, n'y eut aucun d'entre les porteurs de ce saint corps offensés, ni aucuns cierges esteints, mais porterent sainement cestuy corps, iusques dans ledit monastere miraculeusement. En quoy Dieu clarifia comme le St Hydulphe auoit bien instruit St Spin, et l'auoit destiné aux choses celestes. Ce que par tel miracle est demonstré à la posterité. Qu'en celebrant les obseques pieusement, ledit Hydulphe fit poser le susdit corps en un tombeau de pierre dedans l'oratoire de Saint Gregoire, que ledit saint auoit aparauant fait construire et consacrer avec le cimetièrre. Et afin que par la diuine Maiesté plusieurs choses admirables fussent par après plus clairement cognües dudit saint Spin, nul en après a pris recours deuers ledit saint, qu'il n'y ayt trouué propice allegement, requérant son ayde, avec ferme foy que Dieu l'exauceroit par l'intercession des prières dudit saint.

*Des miracles de saint Spin, et de l'eau salée.*

## CHAPITRE XV

Après toutes ces choses ainsy passées, pour accroissement de la gloire dudit saint, vindrent à apparoir <sup>5</sup> trois fontaines salées en un jardin proche ledit monastere. Que pour raison des miracles dudit saint que desdites

5 RUYR qui rapporte, dans ses Recherches des Saintes Antiquites de la Vosges [1634], le miracle obtenu par l'intercession de St Spin ou Spinule, assure que de son temps on voyait encore quelques apparences de ces sources salées. Ne serait-ce point là un indice de l'étendue de la mine de sel gemme dont les sources salées de la Lorraine sont la manifestation extérieure ?

fontaines, arriuait là si grande multitude de personnes, que le lieu n'étoit suffisant à les recevoir ; en sorte que ce St Hydulphe à peine pouuoit il supporter la fatigue qu'il receuoit, de recevoir et loger une si copieuse affluence de personnes qui à la foule illec arriuèrent. Obstant qu'il s'aperceut en recevoir quelque profit pour son monastere. Mais le saint personnage, qui auoit preferé le faix de paureté aux richesses mondaines, en se deuestant librement d'icelles, cognoissant que luy et les siens, à cause de telle affluence de peuples, étoient aucunement distraits de leur entreprise, recourut sur ce au secours diuin, et comme ia atteré et debile par ieusnes et oraisons, à l'appuy d'un baston lentement se transporta en l'église St Gregoire, se molestant pour la facherie de si grande foule du peuple qui venoit à son monastere. Et parueniu qu'il fut au sépulchre et tombeau de son cher amy saint Spin, se prosternant en oraison, parloit à luy comme à un homme vif, disant : O cher et bien aymé frere Spin, deuotement nous rendons graces à nostre Sauueur parce que nous voyons certainement que par tes miracles après être separé de ce miserable siècle, tu es receu et logé deuant la Maiesté diuine et iouys des trésors celestes, et t'esiouys au plein voile de la gloire eternelle, de quoy receuant ioye infinie et plein contentement. Mais s'il auient que l'affluence tourbilleuse des peuples qui abordent icy, continue, tu pourras connoistre et apperceuoir comme la ferueur de notre entreprise se refroidira, si peu que nous nous trouuerons de tant esloignez de la voie qui conduit aux royaumes celestes. Cause pourquoy autant obsequieusement que tu te rendois enuers Dieu obeissant en ceste vie humaine, nous te prions que tu vueille interceder enuere Nostre Seigneur, de la riche main duquel tout bien procede abondamment, affin que telle presse et importunité de ces peuples, cessante, nous puissions loisiblement atteindre le but auquel nostre premier dessein est dressé, qu'est de paruenir à la pleine fruition de la vie celeste et bienheureuse. A l'instant eussiez veu comme le seruiteur (ores qu'il fut mort) obeir à son maistre, ainsy que s'il fut été vif, en cessant tel miracle des eaves salées conuerties en une accoustumée douceur, et ainsy tost cessantes l'affluence et abord des peuples étrangers, ce saint personnage et ses confreres religieux continuerent leur premiere deuotion à seruir Dieu sans moleste ny destourbier aucun. Dieu donc voyant que ledit St. Hydulphe son seruiteur postposoit toute mondanité à luy faire seruice d'une bouillante affection, et qu'il auoit mesprisé un si petit et instable profit, au lieu duquel en a voulu restituer et rendre un beaucoup plus grand bien. Plusieurs grands seigneurs et riches

personnages, tant du pays d'Alsace que de Lorraine, se combattoient à qui mieux mieux de lui conferer de leurs riches terres et seigneuries, si, que par l'operation diuine, il eut à suffisance pour sustanter et nourrir les trois cens religieux qu'il auoit. Mais (comme cy après nous le déclarerons) une grande partie d'iceux, pour leurs pechez, fut retranché de société et de la table des moynes par le moyen d'un certain grand seigneur.

*De l'auenement de St Gerard et de Sainte Odille.*

## CHAPITRE XVI

Mais ce St Hydulphe ayant vescu en toute chasteté pendant ceste peregrination, acquit pour sa sainte conuersation une si fameuse renommée partout, que venu à la notice de son frere St Gerard, euesque, se delibera rechercher son frere iusques en ceste solitude Vosgienne, qu'incontinent se mit en chemin pour venir trouuer son frere si longtemps désiré. Lequel après longue recherche il trouua au monastere qu'il avait edifié et dressé. Par lequel fut receu auec ioye indicible, où par plusieurs iours ils conuerserent en contemplation, menant une vie celeste plus qu'humaine. Entre et pendant ce, aduint que l'on porta dedans ledit monastere, une fille d'un gentilhomme, laquelle étoit aueugle, et laquelle son père, nommé Ethico, auoit commandé de tuer, d'autant qu'elle étoit née aueugle ; mais la mère de l'enfant étant aduertie de la volonté dudit Ethico, son mary, ayma mieux la faire transporter en quelque lieu caché par une vieille femme de ses familieres, plustost que de la voir faire mourir et tuer. Or étant lesdits deux freres euesques certioez de quels parents étoit descendue ceste fille, la baptizerent au nom de la très sainte Trinité, si que par le St sacrement de baptesme elle fut illuminée et de l'esprit et du corps, receuant la clarté de ses yeux, et fut appelée Odille. Laquelle paruenue à l'age de discretion, un sien frere, qui étoit demeuré auec son pere, ioyeux à merueille de ce que ses yeux étoient illuminez, l'enuoya querir par plusieurs fois ; quoy venu à la connoissance de son pere, appella son fils pardeuant luy, l'interrogea et aigrement le reprit de ce qu'il auoit été tant presumptueux que de rappeler sa fille étant aueugle. Le fils luy fit responce qu'il l'auoit fait en esperance que luy, comme pere, la receuroit benignement. Sur ce le pere, preueni de colere, frappa son fils de telle fureur d'un baston qu'il tenoit, qu'il l'abatit mort à plat gisant sur terre, demeurant par ce deuestu d'heritier ; mais soudain que par telle chaleur s'étoit luy mesme tollu son seul

filz et heritier, se contrista à merueille. Dont receut et embrassa cordialement sa fille Odille, laquelle auparavant il auoit si depiteusement eu en hayne et mespris. De sorte que peu après, par le consentement et volonté de son pere, elle construit un monastere de femmes religieuses au chasteau d'iceluy nommé Noembort, lequel elle dota de son patrimoine, sous la regle de St Augustin. En après voyant ceste Ste Odille qu'il arriuoit grand nombre de peuple en ceste vallée, elle y fit construire un hospital pour les receuoir et ceux qui là viendroient en deuotion. Mais ceste maison hospitaliere successiuellement vint à tel accroissement, qu'elle prit nom d'un riche et opulent monastere de religieuses, et n'est aucunement subiect au cloistrc susnommé. Donc ayant assez parlé de ceste Ste Odille, retournons à nostre St Hydulphe.

*De la mort et trespas des saints Dhié et Hydulphe.*

## **CHAPITRE XVII**

Lorsqu'encore St Hydulphe, par le moyen de la grâce de Dieu, gouuernoit soy et ses freres, auint que St Dhié delaissant ce monde, rendit son ame à Dieu [679], après auoir preaduerty ledit St Hydulphe en son sommeil, de bien regir et policer son monastere, lequel fut heureusement regy et gouuerné par ledit St Hydulphe l'espace de vingt huit ans et enrichi de plusieurs bonnes rentes. Ces choses ainsy droitement accomplies, en remuneration de plusieurs de ses mérites, le Dieu de grâce ne le voulut plus detenir prisonnier dans ceste masse corporelle, ains en déliurant son esprit, par une fiebure, l'attira vers soy, separant le corps d'auec iceluy [11 juillet 707]. Puis furent ses membres posez par ses freres dedans le susdit oratoire en un tombeau de pierre derriere l'autel de St Gregoire, non sans grand honneur funebre qui lui fut deferé à son intumulation. Finablement et quelque temps après, ses reliques ont été enleuées de là, et transportées en son monastere qu'il auoit fait construire de nouueau, où encor de present sont reseruées en une chasse d'argent.

*Comment le monastere de Moyenmoustier a été subiect à l'Empire.*

## **CHAPITRE XVIII**

Après le deces de ce St personnage Hydulphe, archeuesque, succederent plusieurs l'un après l'autre, au regime et gouuernement dudit monastere, qui

par la grace de Dieu, l'ont gouverné au mieux que possible leur a été. Mais parce qu'iceluy monastere, ensemble le circonuoisinage étoit subiect à l'Empire Romain, fournissant Gendarmerie pour le secours de l'Empereur, souuent y suruenoient guerres dont les eglises étoient miserablement traitées. Peu de temps après, auint que l'Empereur annonça à l'abbé qui lors présidoit audit monastere, à ce qu'il luy eut à fournir gens de guerre. A quoy ledit abbé ne pouuant satisfaire, tant il étoit et ses moynes eneruez et diminuez des constenges qu'ilz auoient employé à tel subside, le duc qui pour lors étoit en Lorraine, étant venu avec armée au secours dudit Empereur, par iceluy fut interrogé s'il venoit vers luy pour luy preter le secours qu'il étoit tenu et auoit accoustumé faire un abbé dudit Moyenmoustier. A quoy respondit le Duc, que ouy ; des lors se dessaisit et enuestit ledit prince et duc de Lorraine, de la iurisdiction qu'il auoit sur ledit monastere et de ses appartenances en ce qui étoit auparauant subiect à l'Empire. D'où proceda et nasquit une grande désolation dudit monastere. Car iceluy Duc, sitost qu'il fut de retour en son pays, il assujetit à soy ledit monastere. Par quoy ledit couuent se dissipa, les religieux se molesterent, si que finalement s'en trouuerent plus de mil et cinq cens qui prenoient exercice et tiroient leur viure de la table des moynes, qui se sont distraits et rendus sous la dition dudit prince de Lorraine. Mais que fut il auenu des moynes oppressez de famine et de disette? Ils delaisserent leurs petits habitacles et s'espandoient par çà, par là, afin de trouuer à viure, en sorte qu'à peine dix ou donze eussent peu être substentez au lieu principal. Parquoy ladite abbaye iusques à maintenant est destituée et defraudée de l'office diuin et de la substentation des religieux, comme il est facile à voir.

*\* Du discord et trouble auenu au monastere de Moyenmoustier, et de la vie dissolue des moynes*

## CHAPITRE XIX

Pour les raisons que dessus, étans les religieux égarés et épars, ceux notamment qui habitoient es hermitages et mansions dependantes dudit monastere, mais aussy ceux qui estoient restés audit monastere, opprimés d'une extreme indigence, se trouuans depouillez de leurs rentes annuelles, lesquels à ceste cause facilement s'éloignoient du vray sentier et droite voye de leur religion. Puis les abbez paruenus à vieillesse, n'ayans plus aucun soucy de leur troupeau, mais selon qu'a été prophetizé, receuoient la toison, et mactoiient ce

qui sembloit le plus gras, reiettans en arriere ce qui se trouuoit fresle et maigre et inutile, et plus s'estudioient à receuoir au gyron de leur intime amitié ceux qui entre leurs moynes s'efforçoient plus à leur complaire que de seruir à Dieu. Voyans lors iceux moynes que par telle licence la bride leur étoit lachée à bien ou mal faire et à leur volonté <sup>6</sup> (obstant que ce fut du tout repugnant à leur premier but et deuotion), chacun d'iceux s'émancipa de façon, comme plus enclins à mal qu'à bien faire, que se donnans en leurs chambrettes une pleine liberté de viure à leur volonté, iusques au comble d'une telle dissolution que le seul habit monial et religieux reserué, s'émanciperent à commettre diuersité de mechanceté et excès. Et entre autres choses sales et deshonestes qu'ils commettoient specialement es jours de festes solemnelles, où ils se deuoient appliquer et dedier es choses diuines et celestes plustost que d'un malheureux et simstre vouloir, se bandoient ensemble avec nombre de ieunes villageois (ne laissant au cloistre qu'un pauvre vieillard avec un ieune moyne qui n'étoient aptes pour les accompagner à leur folie) s'en alloient au chasteau de Haute Roche, adiaçant audit monastere, et de là bien armés (non toutes fois du bouclier de la foy), les uns grimpoient le sommet de la montagne, prouoquant les autres au combat, les autres avec frondes et machines belliques les repousoient droit au bas du haut de la roche. Les uns combattoient à l'enuy contre les autres, et s'entrechocquoient de bas en haut, et de haut en bas. Ceux du haut, avec pierres et cailloux, repousoient droit bas les contre montans qui, avec machines et frondes, insistoient au contraire ; les uns tantost apparoissans vaincus, tantost victorieux, s'entretuans avec des grandes perches aiguës, et si bien qu'ils s'animoient autant furieusement les uns contre les autres, comme s'ils eussent combattus pour conquerer quelque chose de grande importance, tant courageusement ceux du haut repousoient les contre montans, ainsy que l'on fait, quand à un furieux assaut, il est question de sauuer sa vie. Et en ceste façon de combattre employoient le iour plus solemnel qui occuroit en l'année. Or auene l'heure du disner, accordant treues entre eux, descendoient de la montagne en deuisant (non de nostre redempteur Jesus Christ), mais l'autre à l'autre disoit auoir receu une playe, l'un monstroit sa teste blessée, ou quelque membre disloqué ou froissé, et à ceste manière retournoient en leur cloistre, se mettans à table, où partout le repas discouraient et faisoient recit (non de choses diuines), mais de leur hardiesse, ou plustost folie et temerité. Incontinent leur ventre étant farcy,

---

6 D'ACHÉRY a supprimé le reste de ce chapitre.

hâtivement de la table retournoient à leur damnable exercice, où s'entre combattans, le iour se passoit entierement, et en tel exercice les plus solempnels iours faisoient l'office de leur profession. Si qu'en après s'ayans ainsy occupés à telles oeuvres de pis en pis, accumuloyent mechanceté sur autre ; car ils s'assembloient deux à deux, ou trois à trois, et à l'heure qu'il leur sembloit commode pour mal faire, alloient enuahir les maisons des pauvres laboureurs es champs, et les prenoient et detenoient captifs iusques à ce qu'ils eussent payé rançon, et de tel butin se nourrissoient et leurs autres complices.

*\* D'un moyne qui auoit de coutume manger parmy la nuit.*

## CHAPITRE XX

Pendant que ces bons moynes s'esbattoient à tels insolens exercices, y en auoit un qui portoit l'office de sacristain, et qui ne pouuoit passer aucune nuit sans derechef manger mesme dedans l'église. Ayant donc une fois fermé le monastere et retenu avec luy un ieune clerc qui luy preparoit ce qu'il auoit de coutume manger, se courroussant grandement contre luy parce qu'il ne luy auoit rien préparé, mais afin de n'interrompre sa coutume, commença à manger du pain et du fromage qu'il auisa auoir vers luy de reserue, et étant paruenue deuant l'autel de Ste Croix, qui posoit au milieu de l'église, ainsy qu'il mangeoit son pain et fromage apperçut un diable d'une admirable grandeur, qui prenant le moyne par la perruque, luy mit son doigt dedans le ventre (chose admirable à reciter) d'un crucifix pendant en une croix sur ledit autel. Cela fait, parla au moyne en ceste sorte : As-tu assez de pain d'orge pour remplir ce famelique ventre ? A quoy le moyne, pour tant horrible vision, éperdu, ne respondit rien. Quoy voyant, ce diable fouetta sur le paué et le foula aux pieds, en le frappant et meurtrissant, le trainoit parmy toute l'église et arrousoit tout le paué de son sang. Si que le moyne faisoit retentir toute l'église de ses clameurs et hurlemens ; à quoy tous les autres moynes furent esueillez, qui accourant à tel bruit, pour entrer au monastere, furent contraints briser les portes, et faisant recherche de çà et de là ne trouuoient ledit moyne ; mais si tost qu'ils ensuiuirent la trace de son sang et monterent qu'ils furent au plus haut de la tour, le trouuerent où les eschelles et degrés étoient tous pollus de son sang. Le miserable moyne étoit planté sur la pièce de bois d'où pendoient les cloches. Puis le transporterent demy mort en leur dormitoire, où

il suruesquit deux iours, recitant par ordre à ses freres religieux ce qui luy étoit survenu ; lequel étant mort fut intumulé au rang de ses freres decedez.

*\* D'un moyne qui faisait ferrer son cheual du fer qu'il arrachoit es fenestres du monastere.*

## CHAPITRE XXI

Mais d'autant que l'ay trouué beaucoup de choses escrites entre les gestes dudit monastere, ie me suis deliberé en inscrire aucunes en ce petit traité pour l'édification du lecteur, notamment celles que i'ay entendu dignes de perpetuelle memoire. En ce monastere étoit un autre moyne fort curieux à nourrir cheuaux, et n'ayant quelquefois le moyen de faire ferrer le sien, n'étoit scrupuleux ni vergongneux d'arracher les ferrures des huys et des fenestres pour en faire ferrer son cheual. De quoy n'étant aucun aduerty, un jour monta sur son cheual ainsy ferré par tel sacrilege, afin de l'aller promener, lequel il conduisoit aparauant à sa fantaisie autant aisément qu'un agneau. Mais s'étant egayé par les champs, le cheual fut saisy d'une rage effrenée, si bien qu'il n'étoit possible à cheuauteur de demeurer sur le dos de son cheual, en sorte qu'il le renuersa par terre si rudement, qu'il luy froissa tout le corps, le traissant çà et là, hannissant avec un ronflement tant épouventable, qu'après auoir couru d'une part et d'autre, retournant vers son maistre qui de fortune s'étoit releué, le renuersa plat en terre, le mordit et le foula aux pieds, tellement que réitérant ceste furie et concussion le laissa à demy mort. De quoy les autres religieux aduertis, y accoururent et l'ayant leué de là et transporté au monastere, ne suruesquit que bien peu de iours, receuant la peine deue à son demerite.

*De la vision apparue à un religieux de Sennone.*

## CHAPITRE XXII

En ce temps que ledit monastere étoit si pollué et prophané par les abominables actes commis par les insolences de si mechants et infames moynes, Dieu contemplateur de toutes choses humaines, par une douce et salutaire exhortation et aduertissement, selon son accoustumée bonté et misericorde, sous telle figure qui s'ensuit, les admonesta se retirer de telle damnable erreur où ils étoient si abusiuement plongés. Car aduint qu'un religieux de ceste nostre église de Sennone, receut une vision en son dormir,

qu'il voyoit deuant les portes du monastere de Moyenmoustier, du costé deuers le cloistre, un homme de visage venerable, et non moins honneste en sa cheuelure, vestu d'un habit episcopal, et portant en main le baston pastoral, et en tel ornement entroit et reuisitoit avec grands soupirs chacune chambre dudit monastere, d'où ne ressortoit qu'avec grande et abondante effusion de larmes en gemissant amèrement ; tellement que par la fin paruenu à la chambre de l'abbé, battant ses mains l'une à l'autre et frappant son estomach avec plus de grandes larmes qui ruisseloient de ses yeux, exlamoit en cette sorte: O Seigneur et bon Dieu, enuoye les ainsy qu'une roue fuyante, et comme la paille deuant l'impetuosité du vent, repetant souuent tels propos, s'euanouyt. Mais après que les abbé et moynes dudit Moyenmoustier furent aduertis par ledit religieux de Sennone, ne faisoient qu'une risée de telle vision. Neantmoins peu après l'issue argua le contraire. En ce que par l'imprécation de ce saint homme ainsy apparu en vision, soudainement a montré son effect, quand les moynes dudit Moyenmoustier aujourd'huy l'un, demain l'autre, tomboient morts, commenceant aux plus vieux iusques aux plus ieunes, en façon que nul d'entre eux (comme auint aux Egyptiens engloutis en la Mer Rouge) n'eschappa la peine de telle malediction, excepté le seul abbé, qui se persuadant telles choses être auenues fortuitement, et non par iuste iugement de Dieu, discourut par tous les villages circonuoisins, tous ceux qui s'inclinoient à se rendre à sa religion et de son ordre, il les tonsuroit et ordonnoit de l'habit non du cœur monachal, tellement que de brief repeupla son monastere de tels pyrates et larrons qui n'y demurerent longtems, parce qu'aussitost qu'ilz auoient été sinistrement assemblez, aussy soudain étant defroquez moururent et furent dispersez ; puis l'abbé n'ayant plus remede propice que la fuitte, retourna au pays d'Alsace, d'où il étoit venu, delaisant le monastere éuacué longtems d'abbé et de moynes, où ne se celebrait le saint seruire de Dieu, sinon que par un prestre d'un village voisin, qui quelque fois y alloit gratuitement celebrer la sainte Messe, iusques à ce qu'il y eut aucuns moynes de l'abbaye de Gorze qui, enuoyés de Dieu, comme ie croy, restaurerent illec l'ordre monachal et le seruire diuin.

*D'un certain personnage qui était saisy d'un malin esprit très-docte en toutes sciences, et comme il en fut deliuré.*

### CHAPITRE XXIII

Plaise à toutes personnes ne vouloir en rien imputer d'auoir cy dessus traité des miserables habitateurs de ce monastere et de leur malheureuse conuersation. Sachans bien comme ie n'ay moins aymé que moy mesme ceux qui s'y ont voulu rendre. Passant outre et sous silence plusieurs miracles que Dieu a voulu être faits pour les merites du bienheureux saint Hydulphe, i'en reciteray donc aucuns. Etant donc encor ledit saint viuant en ce mortel siecle, comme il étoit et de corps et d'esprit prouide et discret, toute affection de chercher son profit particulier post posé, mais brulant d'un flagrant desir de complaire à Dieu, ordonnant prudemment toutes choses duysantes à son cloistre tant au dedans que au dehors, tant il craindoit d'offenser Dieu, en desirant être plus aymé que hay de ses freres. Toutes choses donc bien ordonnées au dedans du cloistre, il delibera de bastir auprès de la porte du monastere une maison hospitaliere, afin que les religieux ne fussent molestés par les suruenans, et tantost après y édifia encor une chapelle à l'honneur de saint Jean Baptiste, où ils puissent ouyr messe. Ça donc été pour l'accroissement de la gloire et honneur du Tout Puissant et de ses bien aymés St Jean Baptiste et St Hydulphe, premier abbé dudit monastere ; et comme il est facile à croire que le bon Dieu a par tant de beaux miracles illustré ladite église, ensorte qu'autant de demoniacles qu'on apportoit en ladite église ou oratoire, s'en retournoient incontinent déliurés de tels malins esprits. Car en cestuy oratoire étoit un vaisseau plein d'eau, dedans lequel les insensez et demoniacles qui y étoient plongés receuoient guerison ; chose qui auenoit ordinairement. Si que lors y fut amené et conduit un pauvre rustique du val de Saint Dhié, vexé et saisy d'un si fort et indomptable demon, qu'à peine y auoit il chaines de fer suffisantes pour le tenir, et se declairoit expert en toutes sciences, se jactant auoir la connoissance de tous les arts libéraux, en sorte qu'il descouuroit les choses passées et recitoit les pensées et cogitations de tous ceux qui s'abordoient à luy ; il assistoit à là celebration de la messe, il chantoit avec les chantres, psalmodioit avec les psalmodians, ne se detournoit de la croix ni de la remembrance du crucifix. Ce personnage étant conduit audit oratoire, on le plongea dedans ledit tonneau, dont il s'esbattoit à l'endroit des assistans. Sur ce, le moyne qui étoit estably pour coniuier les

malins esprits, et qui auoit entendu comme ce demon malin reueloit tous les actes secrets des hommes, craignoit de se presenter deuant luy ; mais se retirant deuers un des plus vieux d'entre les religieux, confessa tous ses péchés commis, et ainsy se vint présenter deuant le demoniacle, et luy parla en ceste sorte : O méchant et malheureux menteur et trompeur des hommes, qui par l'astuce de tes mensongeres assertions te iacte de sçauoir et connoistre toutes les pensées des hommes et leurs actes, dis maintenant ce que tu cognois de moi. Le demoniacle tout estonné et pensif, versa les yeux et la face en terre, ne sachant qu'il deuoit respondre, puis vint à parler en tels mots : Auant hier tu commis une grande chose, laquelle maintenant m'est échappée de la memoire. De quoy ledit moine encouragé, vint à lire le St euangile St Jean pour confession sur le chef de ce pauvre rustique, dont il fut grandement irrité : Tais toy, idiot ; ne sçais tu pas bien que ie sçay cest euangile mieux que toy, et sache que j'entends mieux le mystère d'iceluy que tu ne fais, et n'est en toy de me chasser de ce corps par vertu dudit euangile. Quoi entendu par le moyne, soudain s'en va à l'église, d'où il apporte vers le demoniacle un coffre plein de reliques de saints personnages, lequel ledit malin esprit sentant approcher avec icelles reliques, s'escria à haute voix : Oste, oste, d'auprès de moy mes ennemis ; mais s'approchant, le moyne imposa le coffre et reliques y étant endossées, sur le chef dudit rustique ; et ledit malin esprit redoublant son cri, disoit : O moy malheureux ! quel monceau de pierres as tu assemblé sur ma teste ; ie te prie qu'elles soient ostées, car ie suis tourmenté par trop. Ce que le moyne oyant, merueilleusement ioyeux, commença à le coniuier plus viuement ; à cause de quoy il perseueroit, disant, oste, oste, oste mes ennemis. Qui étant interrogé par ledit moyne qui étoient ses ennemis, dit, Estienne et Laurent ; j'en ay lapidé un et roty l'autre, dont il me faut sortir d'icy par le moyen de leurs mérites, et en prononçant telles paroles s'eslança hors la bouche du pauvre villageois, en forme d'un scarabée, tombant à terre, et qui petit à petit, à la veue d'un chacun, se traina iusques à la porte de l'église, et d'un vol s'esleuant s'enuola avec le vent. En après, le rustique interrogé s'il sçauoit quelque science, dit ne sçauoir autre chose que la langue maternelle qu'il auoit appris en sa ieunesse. Il est vray que j'ay veu dedans ledit coffre plusieurs reliques, sçauoir des pierres par lesquelles St Estienne auoit été lapidé, et des charbons arrousez du sang de saint Laurent, et la dalmatique de St Legier. En ce mesme oratoire étoient aussy ordinairement amenez plusieurs personnes vieux et ieunes, tant hommes que femmes, qui y receuoient

guerison, y étant conduits par leurs amys et parents, étant liez et garottez avec cordes et chaines bien estroitement pour les plonger dedans ce vaisseau plein d'eau beniste. Et Nostre Seigneur par ce moyen demonstant les merites de ses saints, nous inuîte et prouoque chacun iour à le craindre et aymer.

*Du miracle qui fut fait par St Hydulphe, appaisant la tempeste.*

## CHAPITRE XXIV

Encore me prend il à delectation d'escrire les Actes et Gestes de nostre patron St Hydulphe, afin qu'iceux leuz ou recités, donnent louange à Dieu qui regne au ciel, et qui a donné telle puissance aux hommes. Or un certain iour auenu qu'au chef de l'année, les moynes celebroident la feste de St Hydulphe plus pompeusement que de coustume, voicy enuiron les trois heures après midy, arriuer et s'apparoistre une grosse et noire tempeste en l'air, comme ayans les vents assemblés toutes les nues qui sont sous le ciel, les eclairs flamboyent, le tonnerre grondoit eclattant de toutes parts avec un épouuementement aux creatures animées, tellement que l'air pendant et espais sembloit voisiner la terre. Et comme les religieux voyans une ruine si apparente, enuironuez d'une terreur inusitée, les uns accoururent vers l'autel, les autres se munissoient des croix étant audit monastere, autres deplacerent les reliques des saints illec gisans, les autres sonnoient les cloches, et les autres deployoient leurs langues & prier et inuoquer Dieu avec oraisons assidues. Et d'autant que plus de deuoir chacun moyne faisoit en son endroit, de tant plus les nuées s'accroissoient et menaçoient grande ruine et degast ; neantmoins voyans iceux moynes que par l'instance de leurs prieres, la tempeste en rien ne s'appaisoit, prindrent recours (comme au port de salut bien assuré) deuers leur St Hydulphe. Car en portant la chasse où repositoit son saint corps avec cantiques celestes, imploroient son secours, si bien qu'incontinent on apperceut, pendant qu'on portoit ledit corps, comme les nues prestans obeissance au commandement de ce saint seruiteur de Dieu, appaiserent leur eminente fureur. Car soudain si grand amas de nues s'écartant l'une de l'autre, se dissipèrent en quatre parties, et ainsy s'euanouyssantes, la ruyne desjà trop préparée se recula, le ciel descouuert remonstra son brun et assuré visage par une autant ioyeuse serenité qu'oncques auoit fait. A ceste occasion transys de ioye, comme s'ils fussent retournés triomphans de quelque aspre et sanguinolente bataille, reporterent avec iubilation le corps de leur St Hydulphe

en son lieu, puis commenceans à chanter la grande messe fort deuotement, se sentoient aucunement allegez, quand voicy (la messe n'étant encore paracheuée) à l'improuiste venir comme quelques gens brigands espionnants les passants sur le chemin, qui se descourent du lieu où ils s'étoient mussez pour faire leur charge, semblablement voilà retourner sur eux la mesme apparente oppression qui tantost s'étoit esuanouye, quand on portoit le corps dudit saint, avec un ineuitable meslange et concussion ou combat de tous les vents causans ecclattemens de tonnerres. L'air flamboyoit incessamment par la continuation et redoublement des esclairs et fulgurations qui étoient elanceez sur ce lieu, beaucoup plus épouuantes et ruyneuses qu'au parauant, car pour lors n'auoient autre esperance que de voir par un tel troublement d'air, des vents et de la foudre, soudain être le tout rasé iusques aux fondemens. Les moynes plus effrayés que iamais, abhorroient le regard de ceste tempeste, et n'ayant plus certain secours, recoururent à leur defenseur St Hydulphe, le corps duquel esleuans ils porterent en sa chasse avec les croix et encensoirs pour resiter contre ceste imminente tempeste. Mais qu'en auint il ? Ainsy que peu auparauant la bienheureuse ame de ce saint colloquée en paradis, par ses prieres à Dieu, auoit dissipé ceste tempeste, aussy soudain à l'arriué et exportation du corps de ce saint seruiteur de Dieu, la tempeste apaisée, se represente une ioyeuse et désirée serenité. Les moynes et tout le peuple qui nonobstant telle tempeste étoit illec arriué à la solemnité qu'on y celebroit, fort ioyeux combien qu'atterez, louoient Dieu et luy rendoient graces deuotement. Si qu'après auoir reportées loutes lesdites reliques en leurs places, commencerent à prendre leur repas, pendant lequel entre eux n'y eut autre propos que de deuiser de ladite tempeste, et comme miraculeusement ils en auoient été deliurés. Mais leur disné n'étoit pas encor paracheué, le tonnerre commença à eclatter et donner esclairs volans et s'élançans des nues de tous costez, avec ce les glaçons tomboient de toute violence et impetuosité, en sorte qu'ils froissoient les toitures des bastiments. Chose qui donna et retripliqua telle frayeur auxdits moynes de voir une foulerie si repentine, qu'ils ne sçauoient plus que mieux faire, ne pouuans iceux se departir de leurs sièges comme destituez de toute esperance. Car tant étoit vehemente ceste tempeste, qu'ils n'en attendoient autre chose que la mort ; tout le peuple s'escrie, et se leuans hâtiuement de leur disner reprennent cours vers leur secours propice et portent son corps, qui se trouua moins onereux que de coustume, comme s'il eust voulu combattre pour la troisieme fois contre la tempeste, ce qu'il fit ; car

par ses prieres et intercession il obtint victoire contre ceste foudre. Ce qu'apparut, quand soudain silence est imposé aux vents, le tonnerre ne mugit plus, les esclairs cessent et la gresle demeure en l'air où elle s'euanouyt et dissipe sans tomber sur terre. Les nues se dissipans reuient une telle serenité, qu'il sembloit que du iour ni de la nuit ne deuoit tomber une seule goutte d'eaue. Mais parceque si souuent telle furieuse emotion d'air aussy tost s'enfuyoit et retournoit, aucuns d'eux constituerent de demeurer près de la chasse où repositoit le corps dudit saint, afin que si la tempeste se ressuscitoit parmy la nuit ne leur peust nuire. Cela deliberé, commencerent à chanter vespres et ainsy ceste iournée prit fin. La nuit venue, les freres bien fatiguez, chacun se retira au dortoir quotidien, et si tost que chacun vint à prendre son repos, ce guidon et conducteur de tempeste connoissant qu'obstant la presence dudit saint son expugnateur, il ne pouuoit executer sa maligne volonté et intention, desiran t neantmoins s'il luy fut été possible de faire ce qu'il étoit deliberé, car la nuit fermée, que chacun plus profondement dormoit, tomba un si grand amas de gresle et de telle grosseur, enuiron la minuict, au milieu de la cour entre le cloistre et l'hospital, sans aucun bruit, que comme i'ay trouué par escrit, nonobstant quelque grande chaleur du soleil qui peust auenir, fut plus de quinze iours sans être entierement fondue, et sans qu'il y eut appareuce qu'il fut tombé aucune goutte de pluye ny gresle par tout le finage voisin.

*D'un villageois qui meritoirement fut foudroyé par un orage en charroyant du foin.*

## **CHAPITRE XXV**

Auint en une autre aimée, qu'au chef de l'an, comme on celebroit la feste et solemnité dudit St Hydulphe, au lieu de St Preject, étoit un villageois qui avec un char attelé de deux boeufs charroyans du foin, et approchant le village, soudainement l'air commença à se troubler (combien que deuant il sembloit être bien serain) et se troubla de nues ; il tonne, il esclaire, puis descend si grande affluence de gresle, que le rustique ne peust trouuer lieu assez assuré pour se sauuer, tant l'impetuosité des vents étoit grande ; le voilà renuersé plat à terre, tout martelé et battu des glaçons, et ne trouuant autre couerture pour se sauuer, laissant son char et ses boeufs à la fortune, se mussa sous le char, sous lequel estimant auoir trouué protection, à l'improueu, l'impetuosité du vent redoubla si furieusement son cours qui renuersa non

seulement son char, mais dissipa et sema le foin trauers la campagne, delaisant le rustique sans autre couuerture que le ciel et l'air tourbillonnant par dessus et à l'enuiron de luy, où il demeura comme à demy mort, tourmenté du vent, debattu de la gresle et du tonnerre ensemble, presque suffoqué de la pluye ruisselante par dessous luy gisant couché sur la plaine, et en cest estat piteusement palpitoit tout proche de la mort. Quoy entendu comme le villageois étoit chastié, tout le peuple du village y accourut, non moins curieux que diligent à chercher si par telle tempeste les biens gysans et pendans sur terre étoient point desgatez et endommagez. Es trouuerent que non, mais chargerent le villageois gisant près de son char sans apparence de vie et le transporterent en sa maison, sous l'opinion neantmoins que telle defortune luyétoitauenuepour ses demerites, notamment pour ce qu'il n'auoit pas gardé l'honneur et reuerence deue à Dieu et audit St Hydulphe, et qu'assurement son incredulité luy auoit causé si rude punition. Dont euidemment appert comme ledit saint chastie aigrement ceux qui l'ont en mespris et defend ceux qui le reuerent et honnorent. O miserable pecheur ! en ce i'auray confiance, si le Tout Puissant punit en ce monde present si rigoureusement les contempteurs de son nom et de sa puissance, et resalarie ceux qui luy conferent l'honneur qui luy est deu. Qu'estime tu du siecle à l'auenir, veu que toutes choses presentes sont transitoires et de petite durée, mais celle du siecle ne se passeront jamais, ains seront eternelles et sans fin, soient celestes pour les iustes les ayans meritées, et les choses terriennes seront espendues sur ceux qui auront fait leurs tresors en terre. Or retournons à nostre premier but touchant les choses qui méritent exposition, auenes en nostre eglise de Sennone, où nous traiterons chacun en son lieu des autres eglises et des fondations d'icelles, situées par le voisinage de ladite église. Mais d'autant que nous auons traité autant que possible nous a été de nostre fondateur Gondebert, nous passerons outre à descrire de ses successeurs abbez, et des actes par eux executez pendant le cours de leur abbatiat.

*\* De saint Legier, Euesque.*

## **CHAPITRE XXVI**

En ce meme temps (comme nous auons dit) que saint Gondebert se vint arriuer en ceste Vosges, pour la dissention suruenue entre deux freres Roys de France (lorsque nostre monastere fut construit), sçauoir et Childeric et

Theodoric [657-693], le bienheureux St Legier, euesque d'Autun, pour ce qu'il ne vouloit incliner à la volonté d'iceux Roys, premierement se retira au cloistre de Lizieux <sup>7</sup>, qui lors étoit fort celebre et de grande renommée par tout l'univers, auquel étoit Ebrouyn <sup>8</sup>, tyran qui auoit auparauant été d'une des plus grandes maisons de France, soudain forcené d'une enuie accusa St Legier, et neantmoins sous le manteau d'une fausse amitié s'allia avec luy, en sorte qu'eussiez iugé en eux être Charles le Grand avec son Ganelon, et s'entretenans ainsi quelque temps sous ceste amitié feinte demouroit en ce cloistre. Mais adueni que Theodoric quelque temps après fut restitué à la couronne de France, ce traistre Ebrouyn ayant ietté (comme on dit) aux orties et l'ordre et l'habit, prenant les armes, contre lesquelles il changea son breuiaire, vint à être pourueu de l'estat le plus haut de la maison du Roy. Puis autant qu'il trouuoit de ceux qui luy auoient contrarié, les bannissoit et exiloit, ou les faisoit décapiter. Entre lesquels, il arracha dudit cloistre ledit St Legier, lequel après luy auoir fait arracher les yeux, luy escorcha le visage et arracha les dents du pauvre innocent, lequel il deforma honteusement, mais entore luy fit tirer la langue de ses premieres racines : et neantmoins Dieu ne voulant denier le don de sa sainte grace à ce pauvre martyr, obstant tel demembrement, luy restitua meilleure eloquence de parler qu'il n'auoit eu auparauant. De quoy le tyran Ebrouyn, après luy auoir improperé plusieurs iniures et faitendurer innumerables tourmens, le condamna à la mort [l'an 678]. Comme auparauant il auoit ià fait lapider son frere, nommé Gayn, euesque, l'ayant lié et attaché à un poteau de bois. Ledit bienheureux saint Legier en après, par ses vertus, fut celebre par le monde, ainsy que par le discours de sa vie il se peut conuoistre ; et depuis une de ses espales avec le bras fut transportée à Morbach, au monastere imperial d'illec.

## FIN DU LIVRE PREMIER

---

7 Luxeuil (Luxouium claustrum).

8 Ebroin, maire du palais sous Clotaire III et Thierry I<sup>er</sup>, tué en 681, avait été rasé et confiné, en 669, dans le monastère de Luxeuil, à la prière de St Leger, qui empêcha Childeric de le faire mourir. St Leger ayant blâmé le mariage de ce prince avec sa parente, y fut lui-même renfermé quelque temps, en 673.

**LIVRE DEUXIEME**  
**DES CHOSES MEMORABLES**  
**ESCRITES PAR FRERE RICHER,**  
**Moyne de Sennone.**

*Des successeurs abbez de saint Gondebert.*

**CHAPITRE PREMIER**

D'autant qu'il n'y a rien ou bien peu (qui soit venu à ma connoissance) qui soit digne d'être reduit en memoire, touchant les successeurs du bienheureux Gondebert, et de leurs Gestes, sinon les noms d'iceux, il m'a semblé bon n'y adiouster aucune chose du mien, afin que ie ne fusse en reputation d'être autheur de chose nouvelle. Et premierement l'on tient que le premier qui succeda à nostre fondateur, étoit Margueran, homme de sainte vie, et d'autant bonne conuersation, qui gouerna cestuy nostre monastere de Sennone ; des actes duquel ie n'en puis escrire dauantage que i'en ay trouué par escrit. A celuy succeda Aggerie, et autres, comme Bouciole et Estienne, après lesquels suruint un nommé Angerran, homme puissant et de noble race, qui eut l'administration de ce lieu, lequel étoit tant amy à l'Empereur, qu'il luy conféra l'estaf; de chancelier en sa maison. Et pendant qu'il exerçoit son estat, aduint la mort de l'archevesque de Metz, que lors étoit nommée Mediomatrice, comme étant située au milieu des trois citez, sçauoir : Treues, Toul et Verdun, dont elle est appellée la mere desdites trois citez, pour ce que lors l'archevesque étoit grandement honoré. Comment, ny quand telle dignité fut deferée, ie n'en ay rien trouué par escrit. La mort duquel archevesque étant paruenue iusques aux oreilles dudit Empereur, promet soudain son chancelier à la dignité d'iceluy archiepiscopat, qui pendant le reste de ses iours gouerna heureusement et à son grand honneur le troupeau qu'il auoit eu en charge, ensemble ladite cité. Or suruiuant encor ledit Angerran en sa dignité archiepiscopale, suruint la mort d'Estienne, lors abbé de ceste abbaye imperiale. Ce que ledit archevesque ayant entendu, soudain s'adressa vers ledit Empereur, le suppliant vouloir assujettir ladite abbaye à la puissance dudit archiepiscopat, d'autant que ce lieu de son commencement dependoit de

l'empire. A la priere duquel inclinant ledit Empereur, et ne luy voulant deplaire, luy accorda sa petition. Et à ce moyen transfera le droit qu'il auoit en ladite abbaye et ses dépendances perpetuellement sous ledit archeuesché aux mesmes charges et conditions que les Empereurs l'auoient tenue du passé. Mais parceque (ainsy que dit est) ce dit lieu n'auoit aucun Recteur, cest archeuesque Angerran eut la charge par quelque temps dudit archiepiscopat et de ladite abbaye, si que par ce moyen ceste abbaye, qui étoit auparauant imperialle, est maintenant sous la charge et puissance d'un euesque de Metz. Lors les moynes étoient grandement faschez d'être priuez d'un tel honneur (ou fardeau pour mieux prendre) ne considerans point comme les autres eglises voisines étoient iournellement foulées des charges qui leur prouenoient de l'Empire. Notamment pour l'egard des gens d'armes qu'elles étoient tenues fournir à l'Empereur à leurs propres frais ; puis par les incursions que les ennemis de l'Empire faisoient sur eux, sans auoir secours d'aucune part, étant souuent l'Empereur bien arriere, qui causoit une ordinaire oppression à icelles eglises, dont en vain se consommoient en fascheuse tristesse et langueur. Veritablement si des lors tous les monasteres qui sont situez en ceste Vosges eussent demeurez sous la suietion de l'Empire, n'y eut demeuré pierres sur autres, qu'ils ne fussent ià été rasés iusques aux fondemens, parceque la pluspart sont assis sous les bras des ennemis de l'Empire. Principalement quand il leur étoit fait quelque tort, soudain ne pouuoient rechercher le secours de l'Empereur, de soy n'ayants puissance y obuier : ce qui en un iour ou deux, un euesque de Metz pourra faire ; en vain partant se contristoient iceux moynes.

*Comment St Simeon fut transporté à Sennone.*

## CHAPITRE II

Voyaut doncques Angerran que ses affaires (comme archeuesque et abbé qu'il étoit) étoient parueuues à tel part, par une prudente et caute dextérité, s'aduisa d'appaiser la fascherie de ses moynes en changeant pasteur pour pasteur, defenseur pour defenseur, et gardien pour gardien, mais non qu'ils fussent l'un à l'autre semblables en puissante. L'un pouuoit garder seulement pour le present, l'autre enuers Dieu eternellement. L'un étoit pour garder le corps, l'autre pour defendre l'ame et le corps. L'un auoit moyen d'user de liberalité, conferant biens temporels, l'autre pouuoit eslargir et octroyer le

temporel et spirituel à ceux qui librement luy faisoient seruire. Il constitua donc pour perpetuel protecteur de ce lieu et eglise de Sennone, le bienheureux St Symeon, septieme pontife depuis St Clement, qui lors étoit euesque de Metz, homme tres celebre pour ses miracles, et auquel ou trouua secours propice en cas de necessité, car par le merite de ses prieres, il en auoit ressuscité aucuns qui étoient suffoquez en l'eau, ainsy qu'auons entendu à la verité. Il auoit aussy fait que les lampes pleines d'huile posées deuant son corps saint, étoient tombées sur le paué demeurant droites, n'auoient receu aucuns dommages. Il appaisa l'ardeur des fiebures ; il conuertit le temps pluuiieux en beau temps et serain. Il tempera les trop ardentés chaleurs de l'esté. Étant inuoqué, il reprima la tempeste eminente. Qu'est ce qu'il ne peut faire ? A toutes infirmités et langueurs, il remedia promptement, ainsy qu'un vigilant et expert medecin ; si que nostre eglise de Sennone merita d'auoir un tel personnage pour protecteur et defenseur, y étant enuoyé par le venerable Angerran, lequel (comme dit est) encor qu'il fut homme de si grande et notable recommandation, sy est ce que les moynes ne le voulurent accepter. Dont ledit archeuesque et abbé differant pour quelque temps de prouoquer iceux moynes à plus grande indignation, fit edifier au pendant d'une montagne proche ledit monastere, du costé de midy, une petite chapelle, où il logea cest incomparable tresor, pour la sainteté qui reluysoit en ses oeures et miracles. Et auquel durant qu'il fit demeure en ceste chapelle, Dieu conféra tant de graces, qu'il n'y arriuoit aucun implorant deuotement son ayde, qui s'en retournast esconduit: en sorte qu'iceux moynes persistant en leur obstinée rebellion, ledit saint personnage et amy de Dieu demeura quelque bonne espace de temps en ladite chapelle, faisant plusieurs miracles. Mais pour ce que nous auons escrit cy deuant qu'il auoit été le septiesme euesque de Metz après St Clement, nous declarerons cy dessous qui fut ledit Clement.

*De saint Clement, Euesque de Metz, et du serpent qu'il dechassa.*

### CHAPITRE III

Au mesme temps que le bienheureux saint Pierre, le parangon de tous les apostres, receut la charge du siege episcopal en Rome, y auoit un autre homme nommé Clement, lequel saint Pierre auoit instruit à la connoissance de la foy, auquel fut designé ledit siege après la mort de Linus, second pape après saint Pierre, avec lequel plusieurs ayans receu la foy catholique, par le

commandement de St Pierre, se transporterent en diuerses regions pour annoncer aux Gentils la parole de Dieu, et avec celuy Clement étoit un autre de mesme nom, qui suiuoit l'ordonnance dudit St Pierre, leur maistre, s'achemina vers la Gaule, et de plaine arriuée aborda en la cité de Metz. Les autres ses compagnons étans de mesme arriués au lieu que à chacun étoit ordonné, accompagnés d'une plenitude de foy reçue par la doctrine de St Pierre, et ayant trouué ceste cité de Metz toute pollue d'une faulse idolatrie en ce qu'en icelle l'honneur deu à Dieu étoit deféré aux idoles. De quoy ce bon et saint personnage contristé à merueille, pour quelque temps se retira en un lieu dit Gorze, où il erigea un petit oratoire, et où après a été edifié un monastere, comme il est encor de present. Quelque temps en après reuolu, se transporta à Metz, où avec uue constance déclaroit publiquement l'eternité de Dieu, et comme après Dieu, le Fils auoit été né de la Vierge sa Mere, dont les citoyens étoient tout estonnés d'entendre telle nouvelle doctrine ; aucuns l'approuuoient, les autres non, parcequ'ils disoient être repugnante aux anciennes traditions. En ce temps y auoit deuant l'une des portes de la ville une cauerne en terre, tournée en rondeur par leurs ancestres pour s'exercer en diuerses manieres de ieux, au fond de laquelle un dragon de merueilleuse grandeur auoit choisy son repaire et habitation, qui par la puanteur de son haleine et ronflement auoit tellement infecté et corrompu l'air, qu'il auoit dechassé quasi le tier des bourgeois de ladite cité, habitans proche ladite porte, dont icelle porte est encor aujourd'huy appelée la porte Serpentine. De quoy aduert, ce saint amy de Dieu connoissant que le peuple de ladite cité ne pouuoit être conuert, ni attiré à la connoissance de la foy catholique, sinon par miracles, commandast qu'on le menast au lieu où repairoit ledit serpent, où étant paruenue, et le mesme iour ayant celebré messe, entra sous la cauerne, d'où il tira ledit dragon lié par le col de l'estolle qu'auoit ledit Saint porté à l'entour de son col en celebrant son seruice, puis commanda audit dragon et à tous autres serpens de le suiure, en la vertu de Dieu le tout puissant, de façon qu'il n'en demeura un seul en la cité ; tout soudainement il fut obey par telle multitude, qu'il étoit difficile à croire que tout le pays en peut produire et contenir autant, et en si grande abondance. Puis ledit saint tirant son prisonnier avec luy, avec sa suite de tous les autres serpens, vint à la riuere de Seille, dedaus laquelle l'ayant plongé, luy commanda de se retirer avec tous ses

compagnons serpens en un lieu inhabitable, sans offenser aucun <sup>1</sup>. Ce qui fut fait ; à cause de quoy les citoyens de ladite cité certifient que des lors on n'a veu aucuns serpens se treuuer en ce lieu là, mesme que si quelque fois eu est arriué d'aventure ou quelque beste veneneuse, n'y peuuent viure par vertu des merites dudit St Clement, lequel après auoir veu iceux miracles, ils esleurent et receurent pour leur euesque, embrassans la foy catholique qu'il leur enseignoit. Après lequel cestuy nostre dit patron St Symon fut septiesme euesque de Metz. Étant par ce moyen extirpés et dechassés de tout leur diabolique superstition, ils firent construire une eglise en l'honneur de St Pierre, apostre, en ce lieu où auparauant ils n'osoient hanter pour la crainte dudit serpent, et depuis y est edifiée une eglise subiecte au monastere de St Clement.

*De la solemnité de saint Symeon et du seruice des poissons ce mesme jour.*

## CHAPITRE IV

Or cest Angerran étant archeuesque et abbé, quand il se vit chargé de tant d'affaires qui luy suruenoient, tant du costé de l'Empire que de son archiepiscopat, delibera de subroger un abbé en ce lieu de Sennone, où, après meureté de conseil, il y establit un religieux nommé Horgand, qui fut le huitieme abbé après nostre fondateur Gondebert ; et des lors les abbez de cette abbaye reprennent, quant au temporel, de l'euesque de Metz ; et le

---

1 Cette figure de serpent est allégorique, elle est le triomphe de la religion chrétienne dans cette ville, plongée encore, du temps de saint Clement, dans l'idolâtrie. Pour perpétuer le souvenir de cette victoire, on était en usage à Metz de montrer aux processions de saint Marc et des Rogations un serpent ou un dragon ailé, appelé Grouilly, du mot allemand Krauff, qui signifie peur. Autrefois, les maires et gens de justice du village de Voippy, dont le chapitre de la Cathédrale était seigneur, étaient chargés de porter cette figure en relief, faite de toile et haute de douze pieds; ils avaient pour rétribution un petit pain d'une demi-livre de chaque boutique de boulanger devant laquelle s'arrêtait le Grouilly, qui, jusqu'en 1830 même, entr'ouvrant sa gueule énorme de carton, semblait dévorer, d'un appétit insatiable et aux joyeuses acclamations de la foule, son tribut annuel. Quant à la porte Serpentine, c'est celle qui conduisait à Scarponne, Serpenna, ancienne station romaine. Au reste, on retrouve dans toute la France une foule de traditions merveilleuses absolument identiques à celle conservée à Metz, sur le miracle de saint Clément, et qui n'ont d'autre fondement d'abord que le même symbole allégorique, altéré par les superstitions, les croyances populaires grossières, comme le Dragon de Saint Marcel de Paris, la Grande-Gueule de Poitiers, le Dragon de Niort, celui de Lyon, que sainte Marthe attacha avec sa jarretière ; le Bailla de Reims, les serpens portés dans les processions à Bordeaux, Douai, Provins, Rouen, etc., etc., en mémoire des triomphes aussi de saint Julien, saint Pol, saint Amand, saint Bienheure, etc. Plus tard, on peut y voir l'emblème caché de quelque service signalé rendu à la contrée, comme le Dragon ailé, tué par Jean, seigneur de Ramillies ; le Grouilly, le monstrueux Dragon de Wasmes, attaqué et vaincu par Gilles de Chin, etc. (X\* et XIe siècles), et dont la défaite était toujours célébrée de la même manière qu'à Metz.

spirituel, de l'euesque de Toul, comme nous en fait encor foy l'experience. Connoissans donc les moynes qu'en vain et sans subiet ny iuste occasion, ils se molestoient d'être deliurés de la puissance imperialle, afin de n'être priués du secours d'un si propice defenseur, ne furent negligens d'aller prendre et porter en leur monastere le corps de St Symeon, que nous auons dit cydeuant reposer en son oratoire au pendant de la montagne. Puis ayant trouué l'opportunité, huit iours auant la feste et solemnité de tous les Saints, la chasse où repose le corps dudit saint fut portée en grande solemnité et suiuite de grand nombre de peuple en l'église de St Pierre et St Paul, où il repose à present en une chasse d'argent. Auquel iour, chacun an, ceux qui tiennent eglises dependantes de ceste abbaye de Sennone, sont attenus payer un seruice de poisson, pour l'honneur de la feste, et n'y oseroient faillir. Car i'en ay veu aucuns (pour le défaut de s'en être acquittés) en être punis par l'abbé, nommé Henry, et en auoir été contraincts faire penitence. J'en ay aussy veu apporter à un iour de ladite feste si grand nombre, que l'on estimoit y en auoir pour plus de dix liures tournois : mais retournons à nostre matiere.

*De l'autorité d'un abbé de Sennone, et quel droict doit auoir l'aduocat ou gouverneur du temporel en icelle Abbaye.*

## CHAPITRE V

Considerant donc ce venerable personnage Angerran, que possible ne luy étoit de satisfaire à tant de charges qu'il auoit dessus les mains, avec ce qui luy étoit encor bien souuent necessaire entendre à l'estat de Chancelier en la maison de l'Empereur, qu'à ce moyen n'étoit en luy de défendre ce dit monastere ou abbaye comme il étoit expedient de faire, il delibera d'y eslablir un homme ayant la charge et nom d'aduocat, et ce, sous telle condition que quiconque seroit estably à tel estat par l'euesque de Metz (à qui appartient le droict de faire telle institution), prendroit le tier des amendes qui seroient adiugées par l'abbé, et où il seroit appellé, sans qu'il luy fut loisible pretendre dauantage de droict. Et fut conferée audit aduocat, pour salaire de ses charges et estat, une partie de la terre et hommage que l'on appelle Abaine. Et de ce falloit qu'il eut contentement, sans pretendre aucun droit sur les hommes, terres, eaües, forests et iustices, ny autres dependances dudit monastere. Mais luy conuenoit necessairement être et faire l'acquit de sa charge et office d'aduocat en toutes occurences d'affaires de ladite abbaye. L'abbé peut, quand

bon lui semble, appeller les hommes, les iuger, et les amendes iugées par son escheuin, les peut leuer sans son aduocat. Et s'il auient que pour quelque faute commise, il en ait mis aucuns à ban pour quelque temps, l'abbé, ou son fermier institué par luy, non par autre, en connoistra, et les conduira à fin raisonnable. Et quiconque est abbé de ce lieu de Sennone, a puissance et autorité d'establir et degrader des fermiers, doyens, forestiers, escheuins, comme es eglises de St Maurice, de St Jean de Palme, de Vipodicelle, et tous lesquels officiers, tant dudit monastere que de ces eglises, il les peut instituer et destituer sans y appeller ledit aduocat ; ains toutes telles prouisions demeurent en la totale disposition d'un abbé. Et aduenant que ledit abbé se trouuast empesché à telles prouisions par aucuns desdits aduocatz, la correction en appartient à un euesque de Metz. Lesquels priuileges et auctoritez ont été accordez et confirmez par priuileges speciaux des apostres, empereurs, euesques, ducs, comtes et autres grands et puissans seigneurs, qui ont mis la main à fonder et doter cestuy monastere. De façon que ceux qui se treuent auoir enfrainct tels priuileges, comme dignes de punition diuine, et excommuniés par l'archeuesque, sont tels declarés par quatre euesques apostoliques. Quiconque donc voudra euader telle rigueur, soit vigilant à faire son deuoir, étant appelé à telle charge d'aduocat. Parce que après telle ordonnance, s'en sont trouués plusieurs excommuniez en ceste eglise, laquelle a iouy de tels priuileges iusques au temps qu'il y succeda un quidam nommé Adelar, aussy peu docte que prudent et discret, mais plustost dissipateur du bien de ladite abbaye, comme nous dirons à son tour.

*\* Comme le Roy Charles assiegea Pavia, et prit le Roy Didier.*

## CHAPITRE VI

Successiuement en l'an 802<sup>2</sup>, que ce grand et tres celebre personnage Charles le Grand, Empereur et Roy de France, viuoit, pour ce que les Lombards, et principalement leur Roy Didier, molestoient asprement la cité de Rome pour l'occuper et la reduire sous leur seigneurie, fut prié et requis de la part du pape Adrian, de luy venir prester secours en Italie ; lequel, comme vray et asseuré catholique, ne fut paresseux de soudain passer en Lombardie, avec armée bien munie d'hommes, de toutes choses necessaires à telle expedition bellique. Que parueni iusques aux destroits des Alpes, les trouua

2 Guerre des Lombards, 773-774

barrez par les gens dudit Roy Didier, d'une telle deffense qu'à peine pouuoit il passer outre, ni mesme s'en approcher. Après que huit iours furent escoulez, les capitaines de l'armée vindrent à considerer qu'il étoit par trop difficile surpasses une telle armée, avec si peu de viures, outre les haultes et penibles montagnes. De quoy le Roy aduerty, permit à ses gens le retour en leur pays. Or le matin venu, furent aucuns ieunes hommes de coeur généreux, fort attristés, signamment de voir qu'un si grand et redouté monarque, avec un si excellent exercite, ne rapporteroit aucun acte digne d'éternelle memoire d'un si grand voyage, d'une volonté unanime et preux courage accoururent iusques aux cloisons d'iceux destroicts, et avec haches, dont ils étoient fournis, briserent et mirent en pieces les portes, eux se sentans sous la protection de leurs harnois et boucliers, qui furent suiuis de leurs compagnons, voyans qu'il n'y apparoissoit aucune deffense au dedans ; et par eux furent rompues les barrieres de bois y apposées. De quoy le Roy aduerty, rappella son exercite, passa les destroicts, et à la descente de la montagne, apperceut en la plaine un grand nombre de tentes, pauillons et cheuaux hannissans, et approché de plus près ne treuve ame aucune ; si qu'entrant es tentes, trouua grande abondance de cheuaux, armes, victuailles, habits et harnois, et encor plus d'or et d'argent ; car le Roy Didier auoit, la nuit precedente, receu du ciel telle terreur et espouuement, que luy et les siens, delaissans tout leur bagage, s'en étoient fuyés et sauués dedans la ville de Pauie. Et seiournant ledit Charles et les siens quelques iours en ce lieu, recueillerent leurs esprits et courage, puis remuans vindrent planter le siege deuant Pauie, où ils auoient été aduertis que le Roy Didier s'étoit mussé de crainte et de frayeur. Mais voyant le Roy Charles le seior qu'il conueuoit de faire audit siege, auant que pouuoir expugner ladite ville, enuoya querir sa femme en France, avec bonne et seure escorte de gens de guerre, laquelle venue, il logea en une tente avec gendarmerie, d'un des costés de la ville, et luy se planta de l'autre ; et de son costé, pendant ce temps, fit construire une abbaye de moynes, et la Royne semblablement de son costé un cloistre de religieuses, comme lesdits monastere et cloistre y sont encor presentement. Ainsy que la solemnité de Pasques approchoit, le Roy delaissant son exercite et sa femme pour continuer le siege, accompagné d'un train ordinaire, s'en alla à Rome, où il fut receu par le pape Adrian et par les Romains avec un non moins grand honneur que ioye d'un chacun, et illec saintement solemnisa la feste avec ledit pape Adrian. Puis à son depart, soudain qu'il fut reuenu trouuer son camp, executa tellement qu'il prit la ville

[774], recent le Roy Didier, sa femme et ses enfant, et les emmena prisonniers en France. Si qu'ayant mis en paix et repos tout le pays du Pape et de tous les Romains, retourna en Rome, où par le Pape et tous les Romains, avec ioye indicible, fut sacré et receu Empereur et appelé le pere et protecteur des Romains, en confirmant tout ce que son feu pere, le Roy Pepin, auoit donné au Siege apostolique, lui donna encor d'une liberalité imperialle les duchés de Spoletanne et de Beneuent. Puis reprenant son chemin depuis Rome, subiuga sous sa puissance la Tuscanne, Lombardie, Allemagne, Saxe, Espagne et Galice. Après lesquelles glorieuses conquestes, dressa son voyage en Jerusalem, où il fut honorablement receu et décoré de grands et riches dons par le Soudan de Babylone; d'où retournant, apporta avec luy des saintes reliques, sçauoir, une bonne partie de la sainte croix, un des trois clous, et partie de la couronne de nostre sauueur Jesus Christ. Et ainsy que l'on vouloit donner audit Roy la couronne entiere, un certain euesque la vint derompre, dont elle florit à l'instant, et les fleurs recueillies par le Roy furent apportées avec luy. Il apporta la chemise de la glorieuse et bienheureuse Vierge Marie et un bras de St Symeon le Juste ; puis vint loger le tout à Cologne, où ayant appelé grand nombre d'euesques, y établit de grands pardons et indulgences; et après quelque reuolution de temps, y eut un autre roy de France, successeur audit Charles, qui fit transporter icelles reliques en l'eglise de St Denis en France, où encor auioird'huy elles sont tenues en grande reuerence, sçauoir, la couronne d'espines, le clou et le bois de la croix. Ayant ainsy heureusement effectué plusieurs actes louables, qui seroient difficiles par ordre reduire icy par escrit, et qu'il eut aussy par l'ayde du Tout Puissant bien et droictement regy l'Empire Romain par l'espace de treize ans, un mois, quatre iours, par une heureuse fin rendit son ame à Dieu [814]. Mais auant sa mort, comme il retournoit de la vallée de Ronceual, où, par la trahyson de Ganelon, il auoit perdu les douze pairs de France avec vingt mille hommes, et qu'il eut vengé la mort d'iceux sur ledit Ganelon et les homicidaires de ses gens, delibera se venir reposer en Allemagne, où ayant appelé vers soy l'archeuesque Tulpin, qu'il ayroit uniquement, luy dit : Mon cher amy, en vertu et pour le respect de l'amitié, du lien de laquelle nous auons été tousiours ioncts par ensemble, ie te prie que s'il auient que tu me precede de mort, ordonne que soudain i'en sois certioré, et de ma part je n'en feray moins que toy si ie decede le premier. Lequel pact et conuention confirmés se departirent ; ledit Tulpin se retirant à Vienne, et ledit Charles à Cologne. Puis bien peu de temps après, ledit Charles

deceda fort vieil et caduc ; au mesme iour que ledit archeuesque étoit à Vienne, en une chambrette qu'il auoit fait construire pour vacquer à oraison, ainsy qu'il chantoit le psalme Deus in adiutorium, c'est à dire, Dieu soit à mon secours, apperceut plusieurs diables passant pardeuant la fenestre qui luy donnoit clarté, de quoy fort emerueillé, leur vint à dire : Je vous coniuire par le Dieu tout puissant me dire où vous allez et d'où vous venez ; auquel l'un d'iceux respondit : Nous venons du trespassement de Charles. Et quoy faire ? dit l'archeuesque. Rien, dit le diable. Pourquoi ? dit Tulpin. Parceque, repliqua le diable, vostre Galecian auoit mis si grand nombre de pierres et de bois en la balance, qu'elle étoit plus pesante d'un costé que les mefiaits commis par Charles, lesquels nous auions accumulés en l'autre partie de la balance. Et à ceste cause, Michel l'ayant emporté, nous l'auons perdu. Et par ce moyen l'archeuesque fut donc aduertie de la mort dudit Charles. Et ne faut qu'aucun se persuade que ce que j'escris icy dudit Charles vienne de mon inuention, d'autant que le tout est icy transcript de mot à mot de sa vie, où sont encor inscriptes choses autant ou plus admirables par luy faites. Mais parce qu'il m'a semblé indigne que les gestes d'un si grand et heroïque personnage fussent enseuelis et passez sous un odieux silence, j'en ay bien voulu rafraischir la memoire, pour le soulagement et contentement de la posterité, l'aduertissant en quel temps et combien d'années il a regné : étant auenu ce que s'ensuit du temps de ses successeurs.

*De la venue d'un venerable personnage au monastere de Moyenmoustier, nommé Fortune.*

## CHAPITRE VII

En ce mesme temps <sup>3</sup> arriua un venerable personnage au monastere de Moyenmoustier, qui se disoit être l'un des patriarches de Jerusalem. Et pour ce que lors la Terre Sainte étoit enuahie et molestée par les Payens, d'où se fuyant auoit apporté le corps de St Joseph à Arimathié, qui auoit posé le corps de nostre Sauueur au St Sepulchre. Et pour sa sainteté fut par après receu abbé dudit monastere, y ayant logé tel saint reliquaire. Mais par la succession de temps, les religieux dudit monastere furent si mal habiles et endormis qu'ils laisserent derobier nuitamment lesdites reliques par des moynes estrangers qui étoient là arriuez, dont ledit monastere fut priué d'un si rare et saint tresor. En

---

<sup>3</sup> Tempore Caroli Magni, lit-on dans d'ACHERY. Ce chapitre ne se trouve pas separé du précédent dans le manuscrit latin de la Bibliothèque de Nancy.

après, par mesme negligence, fut perdu un beau et riche gagnage qu'un gentilhomme du pays d'Alsace auoit donné audit monastere, afin d'être participant au seruice diuin qu'on y celebrait, qui étant hypotequé pour une grande quantité de fromages es mains d'un euesque de Basle, le rachapt n'étant fait, fut distrait des rentes dudit monastere, comme puis après les autres rentes, à l'occasion des pechez des abbés et religieux, sont esgarées et perdues.

*De la famine des Huns, et comme les moynes de Moyenmoustier furent establis par un Duc de Lorraine.*

## CHAPITRE VIII

La seconde année après suruintune si grande famine pour la sterilité des bleds et de tous autres viures, que les hommes (chose horrible) étoient contraincts se manger l'un l'autre ; et l'année sequente, les Huns se ietterent en l'Allemagne et en ceste contrée, rauageans et pillans tout le pays. Ils razerent la cité de Basle iusques aux fondemens, qu'à peine y demeura il un seul moyne en chacune des trois eglises de St Dhié, Estual et Moyenmoustier. Puis les deux années en après écoulées, les chanoines qu'auparauant auoient été logés à Moyenmoustier, commencerent à y retourner. Et septante ans après que Gondebolde, duc de Lorraine, eut donné ladite eglise à un comte nommé Hesmis, et y eut assis des chanoines, qui furent expulsés dudit lieu par un autre duc de Lorraine (nommé Ferry <sup>4</sup>), qui craignant Dieu (bon catholique qu'il étoit), y remit les moynes comme en leur ancien heritage, après qu'il fut aduertie comme ledit lieu des sa fondation auoit pris le nom de monastere, dont il delibera y restaurer le premier ordre qui par les fondateurs y auoit été establi. Pour à quoy satisfaire et accomplir (après auoir mis hors les chanoines), y conuoqua un homme, nommé Adelbert, moyne de l'abbaye de Gorze, qui étoit ià façonné de viure sous la règle de St Benoist. Par le moyen duquel il restitua ledit ordre en son entier, hormis qu'il n'y put restituer le reliquaire dudit St Joseph, et autres biens alienez par la negligence des predecesseurs moynes.

---

4 Ferry 1<sup>er</sup>, duc de Moselane ou Haute-Lorraine, en 959.

*D'un nommé Bludolphe, Princier de Metz.*

## CHAPITRE IX

Au mesme temps étoit un certain bourgeois en la cité de Metz, nommé Bludolphe, lequel ayant quitté tout ce qu'il possedoit en richesses, aisa de chercher un lieu commode pour librement ternir à Dieu. Si que après auoir bien cherché, vint arriuer au val de Liepure, qu'est entre des montagnes, où étant descendu en un petit val, erigea et bastit au pendant de la montagne, du costé de midy, une chambrette, qu'on appelle Beaumont [852]. Puis edifia une eglise, où il eleua neuf autels. Il y ordonna aussy et fit edifier les estages selon la proportion du lieu, pour loger moynes, pour l'entretienement desquels il y acquit quelques rentes. Puis ayaut congregé et assemblé quelque nombre de moynes, eu toute deuotion y passa le reste de ses iours, viuant fort chastement. Ce que parueni aux oreilles de beaucoup de gens, admirants la sainteté de ce personnage dedié à Dieu, et desirans être alliez avec luy, et entre autres furent deux non moins nobles de race que reluisans sous le bouclier de la foy. L'un d'iceux appellé Willermin, et l'autre Acheric, l'un et l'autre desquels auoient moyen non moindre que ledit Bludolphe d'aider à faire telle fondation. L'un d'iceux, sçauoir Willermin, a été pendant sa vie et après tellement celebre et veneré pour les apparens miracles qu'il a faits, que son corps saint fut enleué de son tombeau et posé en une chasse d'argent ornée d'or, et les reliques posées en icelle eglise par un prestre, nommé Hesse, où encor de present sont gardées fort curieusement et avec grande reuerence. Mais Acheric, successeur dudit Willermin, regit par quelque temps ladite eglise et le lieu. La celebrité duquel fut si grande, que le lieu, qu'on appelloit Beaumont, changea son nom au nom dudit Acheric, du nom duquel le village en est encor aujourd'huy appellé. De la race d'iceux gentilshommes sont issus autres, qui en nostre temps ont fait bastir un chasteau en la vallée de Liepure, auquel ils ont donné le nom d'Acheric. Qui, parueni au bord du cours de nature humaine, passa de ce siecle en l'autre, et gist son corps au milieu du choeur de ladite eglise, deuant l'autel dedié à la tres sacrée Vierge Marie. L'on tient que presque iusques à nostre temps les moynes de Moyenmoustier y ont habité, parceque lesdits deux saints personnages auoient assuietty icelle eglise au monastere de Moyenmoustier. Si que l'estat d'icelle eglise monachale, pour lors, par la negligence des moynes, est conuertie en une eglise parochiale. Au plus profond de ceste vallée (parceque le lieu est plus spacieux), le très magnanime

et catholique empereur Charles le Grand, y auoit edifié une petite chapelle en l'honneur du bienheureux St Denis Areopagite, en laquelle il auoit fait inhumer glorieusement le corps du pape Alexandre, et martyr, l'ayant là fait transporter de Rome. A laquelle chapelle il conféra de grands et riches reuenus, comme appert encor maintenant, que le pavé d'icelle eglise est en aucuns endroicts fait de diuerses couleurs, artificiellement apposées <sup>5</sup>. Laquelle chapelle est encore subiete au monastere de St Denis.

*De Frederic, duc de Lorraine; comme il donna à l'abbé de Moyenmoustier le gouvernement de St-Dhié.*

## CHAPITRE X

En l'an de nostre salut neuf centz quarante deux, cestuy Frederic, duc de Lorraine, duquel mention est faite cy deuant, comme il étoit curieux de donner ordre aux choses ecclesiastiques, voyant que le monastere de St Dhié étoit destitué de pasteur, s'en alla deuers Adelbert, lequel il auoit estably abbé de Moyenmoustier, après en auoir mis hors les chanoines qu'un autre y auoit intronisé, et luy ordonna d'accepter la charge de l'eglise dudit St Dhié, ce qu'il fit volontiers, desirant faire chose agreable audit prince. Mais preuoyant que difficilement il pourroit satisfaire au regime des deux eglises, appella avec luy pour subsidiaire un moyne dudit Moyenmoustier, nommé Encherbert, auquel il commit le gouvernement de ladite eglise de St Dhié. Qui Encherbert se comporta si laschement et prodigalement à ladite charge, qu'en bref par luy furent dissipés tous les meubles plus precieux dudit monastere, qu'à peine y resta il pour nourrir et subsenter les religieux. Ce qui engendra au cœur de ce bon et deuot prince une grande indignation contre ce moyne, qui étant aduerty de la fascherie que le prince auoit conceu pour raison de telle dissipation, se persuadant le pouuoir appaiser à force de dons, pour n'auoir de quoy autrement faire argent, prend, recours au tresor de ladite eglise, et commença tellement à vendre les calices, escorcher l'or et l'argent d'alentour des croix, les chappes et tous autres ornemens de soye et de drap d'or, dont il compila un fort riche present, qu'il estimoit debuoir être agreable audit prince, qui connoissant comme ce moyne auoit si laschement failly et commis tel sacrilege aux fins de se reconcilier en sa grace, de plus en outre fut indigné,

---

<sup>5</sup> Les pierres de marbre de ce pavé furent enlevées l'an 1586, pour mettre à Haroué. [Note du manuscrit].

parceque il eut été plus expedient pour paruenir à telle reconciliation pour le premier mefiat, ne point y accumuler un second pire que le premier. Dont ce pieux et bon prince n'en fit porter seulement la penitence audit Encherbert, mais aussy la retorqua sur les autres moynes, lesquels il exila hors de ladite eglise avec leur meschant gouuerneur. Et d'autant que ladite eglise étoit sous la protection et souueraineté dudit duc, aduisa de ne la laisser longtemps sans y être celebré le seruice diuin, y establit des chanoines, comme encor de present ils y sont.

*De la translation de saint Hydulphe.*

## CHAPITRE XI

Quatorze ans après les choses susdites accomplies, Adelbert, abbé dudit monastere de Moyenmoustier, à l'assistance de plusieurs abbez et religieux, fit enleuer le corps dudit St Hydulphe, qui repositoit encor dedans un tombeau de pierre [957]. En ce obseruant les ceremonies necessaires à telle oeuvre. Puis le posa dedans un coffre de bois, à ce préparé. Au mesme temps furent enleués les corps de deux freres Germain, sçauoir, Jean et Bening, disciples dudit St Hydnlphe, lesquels venus en ce monde miraculeusement, ne s'étoient iamais separés l'un d'avec l'autre : car à une mesme heure furent conceus au ventre de leur mere, et en iceluy formés en un mesme instant, nés à une mesme heure, nourris ensemble, mis aux études ensemble, receus et profès moynes ensemble, continuans leur conuersation par ensemble. En un mesme iour saisis de maladie, et decedés en un mesme iour, leurs esprits rauis au ciel par ensemble, et posez leurs deux corps en un mesme tombeau, d'où l'on peut ainsy parler d'iceux que iamais n'ont été séparés l'un d'avec l'autre. Quelque temps après que le corps de ces deux furent enleuez, arriua en icelle contrée Vosgienne un saint personnage, nommé Estienne, euesque de Toul, qui ayant un certain iour de feste lait la solemnité à Moyenmoustier, s'en alla en l'abbaye de St Sauueur, où il rendit son ame à Dieu, et de là son corps fut rapporté en l'église dudit Moyenmoustier, l'ayant ainsy ordonné auant sa mort. Et fut posé au mesme tombeau d'où on auoit leué les corps des deux freres cy dessus nommés. Et depuis au temps qu'un abbé, dit Nicolas, gouuernoit ladite abbaye, les ossemens dudit euesque forent enleuez, avec lesquels i'ay veu une petite croix de plomb, sur laquelle sont incisez tels mots : Estienne, de bonne memoire, Euesque de Toul. Lequel aussy auoit donné plusieurs bonnes rentes

et gagnages à ladite abbaye, qui encor aujourd'hui sont possedées par les moynes dudit lieu.

*Quand et comment le monastere de Bouxieres sous Nancy fut basty.*

## CHAPITRE XII

En l'an neuf cens soixante deux <sup>6</sup> étoit un venerable et deuot personnage, nommé Gauzelin, euesque de Toul, homme de grande prudence, qui le premier fonda le monastere de Bouxieres aux Dames sous Nancy, dedans lequel il ordonna qu'il fut intimulé après sa mort. Auint pendant qu'il viuoit encor, que par une occulte permission de Dieu, l'euesché dudit Toul fut enuahy et couru par une nation estrange <sup>7</sup>, qui depopula tellement le pays et pillla la cité, qu'il n'y demeura que trois hommes d'eglise en l'eglise episcopale, et en telle disette qu'à peine y auoit il pour les substenter et nourrir, dont ce venerable personnage fut grandement contristé de voir telle desolation, prit recours vers les potentats, comme ducs, barons, et autres qu'il connoissoit être fideles catholiques, implorans leurs moyens pour subuenir à la pauureté et indigence de son eglise. En ce temps là regnoit Otho, Empereur des Romains, aux oreilles et connoissance duquel étant paruenues les nouuelles de telle deuastation dudit euesché, et aduertie en quelle pauureté extremes le dit euesque étoit reduit, meü de l'esguillon et commiseration, employa ses moyens de sorte que par sa prouidence et bon debuoir, le dit euesque fut comme de nouveau restably en son entier et pristin estat.

*Comme saint Gerard fut esleu Euesque de Toul.*

## CHAPITRE XIII

Consequemment après le deces dudit Gauzelin, euesque, succeda en la dignité episcopale dudit Toul, un homme non moins illustre en sainteté de vie, nommé Gerard, qui étant esleu euesque [963], et qu'on le menoit pour être institué, arriua premierement en l'eglise que St Mansuy, premier euesque dudit Toul, auoit fait bastir à son arriuée, seulement pour lui seruir d'oratoire.

---

6 Saint Gauzelin succéda à Drogon, mort en 922. Les Dames du chapitre de Bouxieres, fondé en 956, devaient faire preuve de noblesse d'ancienne chevalerie ; elles avaient quitté leur monastère pour s'établir à Nancy, en 1788.

7 Les Hongrois entrés en Lorraine, l'an 954, à la sollicitation de Conrade, gendre de l'empereur Othon.

Auquel oratoire ledit St Gerard demeura en prieres iusqu'à ce que du consentement de tout le clergé, il eut promis de l'edifier et paracheuer ; ce qu'il fit, comme aujourd'huy on la voit de belle apparence. Il edifia aussy de fond en comble l'église episcopale, à present dediée en l'honneur du glorieux St Estienne, premier martyr, laquelle il decora de plusieurs belles peintures et autres precieux ornemens. Pour la dedication de laquelle ne trouuans aucuns reliquaires dudit St Estienne, il se fit transporter par sus le fleuve de Mozelle iusques à Metz, et comme en allant, luy étant assis sur le bout du bateau, tomba dedans fortuitement une petite croix qui pendoit de son col ; de quoy fasché, en grande diligence paruint audit Metz, où arriué, supplia l'euesque (Theodoric) qui lors étoit, luy monstrier et donner quelques reliques de St Estienne, s'il en auoit, qui respondit n'en auoir, sinon un des cailloux par lesquels St Estienne auoit été lapidé. Quoy entendu ledit St Gerard fut ioyeux, pria qu'il luy fut demonstré. Lequel étant apporté, luy fut mis en main, et le maniant bien hounestement de la main senestre, l'attouchant d'un des doigts de la main dextre pardessus la pointe, dit : O que si i'en auois une telle piece par la volonté de Dieu, ie m'en contenterois ! Il n'eut pas sitost acheué sa priere, que la piece qu'il auoit designé de son doigt, se dissout d'avec la pierre, comme si on l'eut tranché avec un Cousteau. Ce que voyans, l'euesque et les assistans cognurent que ledit St Gerard auoit obtenu ceste piece miraculeusement, ce que parauant ils luy refusoient. Puis ayant receu ceste piece dudit caillou, et auoir pris congé, fort ioyeux remonte dedans le bateau, reprenant son chemin par le lieu où il auoit laissé tomber sa croix en l'eau. Auquel lieu étant paruenue, et avec soupirs regardant çà et là, dit : O mon Dieu, mon Dieu ! ie croy que mes pechez sont cause que ma croix est tombée en ce lieu. Et soudain apperceut sa croix nageant sur l'eau, laquelle estendant sa main, il reprit aisement. Et par ainsy accompagné de double ioye, retourna en sa cité, ayant obtenu partie dudit caillou, et retrouvé sa croix. Qu'étant audit Toul, il dedia son eglise qu'il auoit lait bastir en l'honneur de St Estienne. Puis ledit bienheureux saint ne cessant de iour à autre augmenter sa deuotion, fit edifier l'église de St Gegoulf, martyr, y logeant des chanoines, avec enrichissement de plusieurs rentes pour leur entretien, fit encor enleuer du tombeau le corps de St Epure, son predecesseur, abbé de Toul. Dieu fit encor plusieurs signes et miracles, par les merites de son bien aymé confesseur et euesque St Gerard.

*De la race d'où est venu Bruno, qui fut depuis esleu Pape.*

## CHAPITRE XIV

En l'an mil et deux fut né Bruno, qui fut euesque de Toul, puis après esleu pape de Rome. Ses predecesseurs fonderent un monastere de femmes religieuses, nommé Hesse, auprès de Sarbourg ; encor un autre monastere de l'ordre de St Benoist, au territoire d'Alsace. Edifierent un tiers monastere appellé Lustre. Puis pour le quatriesme de religieuses, en l'honneur de Ste Croix, au mesme pays d'Alsace, appellé Wafenheim en langage du pays, et enrichirent tellement lesdits monasteres de leurs propres biens, qu'il y auoit à chacun d'eux rentes à suffisance pour la nourriture des religieux et religieuses. Finablement étant parvenu cestuy Bruno à la dignité papale [1048], et pris le nom de Leon, il assuiettit l'eglise de St Dhié et toute la vallée à un euesque de Toul, et pour faire connoistre à tous à quelle dignité ledit Bruno deuoit paruenir par sa sainteté, pendant le voyage qu'il faisoit en Rome pour y être esleu, ne trauersoit villes, chasteaux, ny bourgades où les coqs ne chantassent en la langue du pays : Leon, pape, Leon, pape ! comme prophetisant qu'il debuoit être esleu à ceste dignité papale ; si reiterement ils redoubloient telles acclamations, par lesquelles ils attribuoient audit Bruno le nom qui luy deuoit être donné, incogneu encor à un chacun. De quoy esmeus ceux qui l'accompagnoient commencerent à luy deferer grand honneur et reuerence.

*De la translation de saint Dhié.*

## CHAPITRE XV

En l'an mil et trois y eut une duchesse de Lorraine <sup>8</sup>, qui veufue de son premier mary, gouerna selon son estat assez bonnement le pays et duché. Pendant le temps de son gouvernement, elle se transporta au lieu de St Dhié, meue d'une feruente religion, requerans aux chanoines et gens de ladite eglise qu'ils eussent à luy faire ostention du corps dudit St Dhié, qu'ils se iactoient auoir en leur eglise, et que au cas de refus, elle les reduiroit sous le ioug de perpetuelle seruitude. Sous le faix de laquelle craignans de tomber (ayant vacqué prealablement à ieusnes et oraisons, et appellé auec eux plusieurs religieux) apporterent le corps dudit saint, leur premier fondateur, et le

---

<sup>8</sup> Harquel l'appelle Béatrix d'Autriche, veuve du duc Ferry, mère et gouvernante de Theodoric, son fils. Cette translation se fit le 17 juin 1003. [Note du manuscrit].

monstrerent au milieu de l'église, deuant l'autel de Ste Croix, qui est maintenant l'église parochiale. Puis le reposerent en un petit coffre tout neuf, que la veille dudit iour ils auoient préparé à cet effet. Des lors chacun an, lesdits chanoines celebrent audit iour, la translation dudit St Dhié. Et par telle obeissance faite à ladite Duchesse, elle receut contentement d'iceux chanoines dont elle refrena la volonté de leur faire aucun grief. La seconde année suiuite, icelle dame avec un certain comte Louis <sup>9</sup>, restaurereut de nouveau ledit monastere, qui étoit quasy ruiné de vieillesse et veterosité, à quoy presterent la main plusieurs autres personnages deuots et catholiques. Et en l'an mil cent, auene la mort d'Othon, Empereur, Harduin et Herman se saisirent du royaume, dont Herman s'empara de l'Allemagne, et entre autres griefs qu'il fit clandestinement, entra dedans la cité de Strasbourg, le samedi saint, veille de Pasques. Puis le iour de Pasques, il mit en feu la ville, ses gens d'armes violans les femmes et filles qui s'étoient retirées aux eglises, sans respect de lieu, ni de la solemnité du iour. Ils expulsoient les prestres hors des eglises, après les auoir depouillés de leurs habits et ornements. Rauissoient les calices, les chappes, les liures, les croix et les chasses où repositoient les reliques des saints, qu'ils iettoient et trainoient sur le paué, comme la fange et ordure, les fouloient aux pieds. Aucuns d'entre eux leuans leurs auares yeux droit haut vers le crucifix de pur argent et enrichy d'or et de perles très precieuses, soudain y accoururent, le mettans bas, et à qui mieux mieux, faisoient deuoir d'escorcher l'or et arracher lesdites pierres precieuses. Que Dieu ne voulans les laisser rassasier leur famelique auarice, de la representation de son cher Fils, sans soudaine et exemplaire punition. Les premiers qui y ietterent la main, tomberent morts sur terre, comme de même le reste de tout l'exercite, de diuerses verges frappés, moururent incontinent et en grande misere. Et quant à leur capitaine Herman, afin qu'il ne fut plus doucement payé de son forfait et temerité, un iour s'étant couché bien allègre et dispos en son lict, n'en releua iamais, où l'on le trouua suffoqué par le diabolique esprit, à qui prudemment il auoit fait seruice. Et par ainsy luy et ses complices, obtindrent pour leur dernier partage les abismes infernales.

---

9 HERQUEL dit que ce comte étoit de la maison de Dasbourg. (Ibid.)

*Quand Bartholde, euesque de Toul, edifia l'abbaye de Saint Sauueur, en Vosges*

## CHAPITRE XVI

En l'an mil et dix, Bartholde, euesque de Toul (duquel mention est faite cy dessus), bastit de fond en comble, l'abbave de Saint Sauueur, en Vosges, au penchant d'une montagne proche le monastere de Bodon, où nous auons dit cy deuant que le fondateur y auoit mis des religieuses. En ce dit monastere de St Sauueur, ledit Bartholde y institua des moynes, après lesquels dechassez, en leurs places furent instituez des chanoines <sup>10</sup>. Ledit Bartholde dota ledit monastere de son propre patrimoine, y donnant les villages de Domepure, Berthecourt aux chesnes, Arracourt près de Vic, avec leurs bans et tresfonds, en toute noble iurisdiction, franes alleufs, comme en toute suietion et seruitudes d'hommes, sans reprises d'aucuns seigneurs temporels. En la possession et iouyssances desdites terres et seigneuries, ledit abbé a longtemps demeuré paisible. Mais après quelque laps de temps, par accroissement de la malice d'aucuns malins personnages, ledit monastere receut grande diminution en ses rentes et reuenus. Puis l'abbé que peu après y suruint, par meureté de conseil, aduisa d'y proueoir d'un protecteur en forme d'aduocat qui le secourût, ne pouuant obuier à tant de fatigues qu'on luy brasoit ordinairement, lequel protecteur est vulgairement appellé Voué <sup>11</sup>, et est faite l'institution desdits vouez, que quiconque l'aura, il leuera chacun an, les rentes des bestes tirantes au village de Domepure avec un gros de chacun conduit, excepté la maison dudit abbé et autres où quelqu'un residera en son nom. Lesquelles rentes, lesdits vouez receuront à touiours, après auoir promis fidelité audit abbé ; et de ce faudra qu'il se contente, sans autre chose pretendre de droit sur les hommes, les terres, bans, forests, plaids, s'il n'y est appellé par l'abbé, son commis ou fermier, pour luy prester force et ayde ; pour laquelle vocation ou rebellion qu'aura commise celuy qui sera condamné, ledit seigneur voué y prendra vingt solz qui se leueront par les commis ou fermiers dudit abbé, et ce pour l'amende en tel cas accoustumé, esquelz vingt

---

10 Le reste du chapitre manque dans le manuscrit latin de Nancy.

11 D'anciens n'étoient dans Lorraine que ly seruitours à gaige en payement pour besogner la iustice et parfaire la peine que deuoit punir les malfaisans, dit Harraucourt, euoque de Verdun, en 1456, au sujet d'un règlement rendu à cet égard, vers 1138, sous le duc Mathieu I<sup>er</sup>. RICHER prouue ce tait intéressant ; car, plus tard, les plus grands seigneurs, les souverains même se disputèrent la vouerie ou administration du temporel des églises et abbayes, surtout des plus riches, et ne se contentaient plus de « redeuances modiques en grains et poules, » comme d'origine leurs prédécesseurs.

solz, ledit seigneur voué en aura quinze, et l'abbé cinq. Si ledit abbé vend la pesche des eaues, il prendra les deux tiers de l'argent, et ledit voué l'autre tiers ; mais s'il veut faire pescher pour luy, il y mettra deux pescheurs, et ledit voué un seulement, et ne prend rien es plaids et justices, sinon sur ceux qui sont condamnés à mort, desquels les biens demeurent à l'abbé, et le corps du delinquant étant sentencié par l'officier de la ville, est deliuré audit sieur voué pour en faire l'exécution. Et n'a autre droit en toutes les autres appartenances et dependances de ladite abbaye, et à raison de tel octroy, ledit voué sera tenu assister et donner secours à l'occurrence de toutes affaires licites de ladite abbaye. Ledit abbé appellera les hommes aux plaids, et fera iuger les amendes par son escheuin, puis les leuera. Et sy en autre temps y suruient quelques amendes pour aucun delict, ledit abbé, ou son fermier, en connoistra et determinera. En outre, il establira et destituera, si bon luy semble, et besoing fait, les maires, escheuins, doyens, forestiers, et aussy les marguilliers des eglises de St Sauueur, de Domepure, de Barbay, Herboey, de Sury et du monastere de Bodon. Et n'oseroit ledit voué mettre la main violemment sur lesdits maires, escheuins, doyens, ou autres officiers de l'eglise ou dudit abbé de St Sauueur, ny aussy lier ou emprisonner aucuns autres des hommes suiets audit abbé, pour quelque cause ou forfait que ce soit : car le tout gist à la disposition dudit abbé, comme seigneur seul dudit lieu et au ban d'illec ; mais si aucun, ou mesme ledit voué, et ses successeurs à ce, qu'à l'heure de leur premiere institution, se rend suiet à l'eglise de Dieu pour y prester le secours, puis vient à la molester, la correction en appartiendra au Seigneur reuereudissime euesque de Toul par excommunication.

*De la mauuaise vie et conuersation de Adelhard, Abbé de Sennone.*

## CHAPITRE XVII

Après toutes ces choses ainsy passées, et que par les abbez de Sennone le monastere auoit été iusques alors successiement bien regy et gouuerné, y succeda un certain Adelhard, quatorzieme après le premier fondateur, qui comme malheureux, succedant aux bienheureux et bien fortunez abbez, dissipa par sa negligence les biens, terres, rentes et reuenus dudit monastere ; voire ce qui est pis encor, corrompist et la religion et les religieux, que le lieu qui du passé auoit flory en spiritualité et temporalité, comme un paradis plein de tous delices, n'étoit plus aucunement cultiué ny entretenu ; à qui bon

sembloit, étoit loisible s'emparer du bien de ladite eglise sans resistance. Les moynes n'auoient soin que de toutes meschancetez, et non de leur ordre ; ils sçauoient mieux le chemin à leurs ieux que à l'eglise ; ils ne tenoient plus compte de leur refectoire, dortoir, ny de leur cloistre, ains les abandonnoient comme un lieu où l'on commet ordinairement meurdre et saccagement, en s'appliquans à commettre lubricités, bancquetz, yurongneries et autres infinies voluptés mondaines, au contraire de quoy ny auoit correcteur aucun. Finablement n'y auoit espece de meschanceté qui ne fut excogitée et exécutée par les insolens moynes dessous le susdit abbé. Et pendant que le troupeau de Dieu est exposé aux loups, qui y resistera si les estables sont rompues ? En ceste façon, ledit abbé Adelhard gouuernoit l'eglise qui luy auoit été baillée en charge. Voyans donc lesdits moynes que la bride leur étoit laschée, se delibererent viure à leur volonté et non selon Dieu. Un chacun d'eux cherche une demeure pour y viure dereglement et à son appetit, ainsy que torreaux en troupeaux assemblez contre les vaches des paysans, se glorifians en leurs meschancetés, dont se treuent vaincus d'une gloire, ils sont confus, et n'y a aucun remords et sont finablement mocquez d'un chacun. Maudit qui n'a soin que de sa chair, sans auoir aucune esperance en Dieu. Et ainsy contemnans leur office diuin, se sont trouuez couuerts de leur iniquité et impieté, par laquelle (suiuant leurs affections) ils ont été confondus, si que iceux se trouuans destitués de tous viures, furent contrains eux pendre après le manche d'une charrue pour faire leur labourage, afin de soulager leur indigence. Et par telle dissipation, ceste eglise de Sennone a demeuré vague par plusieurs années ; en sorte que les abbez succedant l'un à l'autre, ne se pouuoient despetrer de ceste miserable conuersation, qui a duré pendant la charge de cinq abbez succedans l'un à l'autre, iusqu'à ce qu'il a pleu au bon Dieu tout puissant regarder ceste eglise de son oeil de pitié, étant arriué le temps d'en auoir commiseration. Et lors Dieu y auoit preordonné un religieux de ce couuent, de sainte vie, et qui n'auoit consenty à la vie dissolue des autres moynes, et se nommoit Rambert. Lors y auoit ià en l'ueché de Metz, un monastere appellé Gorze, bien fourny de religieux, menans une sainte vie et craignans Dieu, en sorte qu'il sembloit être un petit paradis tapissé de belles et plaisantes fleurs. Auquel monastere, ce Rambert (comme fuyant la pernicieuse conuersation des moynes de ce lieu) delibera se retirer pour illec viure en la crainte et seruice de Dieu. Auquel lieu paruenue, fut benignement receu par l'abbé et les religieux. Et après qu'il eut en ce lieu assez bonne espace resté, acquit l'amitié de tous et

notamment du prieur, nommé Adelbert, homme de non moins sainte vie que de bonne, louable et honneste conuersation. Et comme cestuy Rambert, diuinement inspiré (comme instruit de Dieu pour un bon oeuvre à quoy il le preparoit), considera et contempla si diligemment les moeurs et façon de faire et de viure des religieux dudit lieu, ensemble l'ordre qu'ils tenoient en leur religion, avec toutes autres circonstances, que bien volontiers lesdits prieur et religieux, pour son humilité, l'eussent retenu, s'il eut voulu. Ayant donc pris congé (comme Dieu l'auoit préparé deuoir être le recteur de ceste eglise), se remit en chemin pour retourner en ce lieu et reuoir les moynes qu'il y auoit laissé en si piteux estat, où il fut benignement receu par l'abbé Rangère, qui lors y étoit. Puis le connoissant de bonne nature et sainte conuersation, peu de temps après luy conféra l'office de preuost audit monastere, auquel estat se comporta si genereusement qu'il gaignoit l'amitié d'un chacun. Par quoy peu de temps après, ledit Rangère mort, et assez honorablement intimidé, par le consentement de tous les religieux fut esleu abbé de ladite abbaye, qui reprit pour le temporel de l'euesché de Metz, et du spirituel de l'euesché de Toul. Retournant donc ledit Rambert, abbé, audit monastere, leur vint à remonstrer amiablement ce qu'il auoit veu et appris au monastere de Gorze, leur priant de viure à la façon et aussy saintement que faisoient les religieux dudit Gorze. A quoy lesdits moynes respondans (parce que la chose accoustumée est comme naturelle), dirent qu'ils ne vouloient autrement viure que selon qu'ils auoient accoustumé, le priant les laisser viure comme auparauant. Dont voyant ledit abbé que ses remonstrances ne profitoient de rien, delibera sur ce auoir le conseil de l'euesque de Metz, qui connoissant le bon zele dudit abbé conduit de Dieu, lui donna pour ayde le prieur de Gorze, nommé Agenald, l'autorisant de sa puissance episcopale. Or lesdits abbé et prieur, paruenus en ce dit lieu de Sennone, vindrent à colloquer et bien proprement faire remontrance auxdits moynes, les exhortans tantost par douces paroles, maintenant par menaces et rigueur, qu'ils eussent à laisser et quitter leur vie dissolue, et se ranger sous la vie reguliere et honneste discipline de leur ordre. A quoy ny par prieres, moins par menaces qu'on les degraderoit, ne voulans obeir, descendirent à belles injures contre lesdits abbé et prieur. Ce que veu et considéré par iceux, vindrent à proposer auxdits moynes de deux choses l'une, que necessairement il leur conuenoit accepter, sçauoir : de se reduire et ranger sous leur ordre et y viure en seruant Dieu (mise arriere toute dissolution), ou bien regarder ou aduiser de prendre chemin autre part où ils voudroient aller pour viure à leur

deuotion hors dudit monastere. Quoy entendu, aucuns plus simples que les autres se rangerent à l'obeissance de leur abbé ; autres, quatre qui s'estimoient sçauoir quelque chose, de quoy s'enorgueillissans, les uns enflez d'une presumption, les autres se confians à la force de leur ieunesse, se departirent dudit monastere, s'acheminans par la voie spacieuse qui conduit à perdition. Le reste s'est deliberé obeir à leur abbé, et viure plustost selon leur ordre seruans à Dieu que au monde. Étans donc lesdits moynes bien reduits sous leur regle, ensemble toutes autres affaires dudit monastere bien retablies, le prieur Agenald, prenant congé de l'abbé, s'en retourna en son couuent de Gorze. Puis ledit abbé gouerna par après si prudemment ledit monastere, qu'il acquit l'amitié et louange d'un chacun.

*De Bruno, qui fut esleu euesque de Toul, et du miracle des pommes.*

### **CHAPITRE XVIII**

En l'an de salut mil vingt six, Herman, euesque de Toul, termina vie par mort, et à iceluy, Bruno, fils du comte d'Asporg, succeda, qui par après fut fait pape nommé Leon [1048]. Au mesme temps, chose admirable suruint, sçauoir, qu'ez pommes et poires, les pepins, selon leur grosseur et petitesse, representoient figures humaines, et n'ay iamais pu sçauoir que presageoit tel euenement. En ce mesme temps, un certain homme, nommé Symeon, venant du mont Sinay, étant arriué à Treues, à la porte Noire (ainsy appellée), fut retenu par Pepon, lors archeuesque de ladite cité ; et par ledit Symeon furent faits en après de merueilleux miracles. En l'an mil quarante quatre, Humbert, abbé de Moyenmoustier, comme il étoit homme d'esprit, composa en vers les respons qu'on appelle les laudes des saints Cyriaque, martyr ; Colombain, Odille, vierge ; Gregoire, pape ; Hydulphe, et de St Dhié, euesque. Desquels respons il fit present audit Bruno, pour les chanter ez solemnitez desdits saints et saintes. Cinq ans après, fut assemblé un concile à Mayence, y étans plusieurs euesques, prelatz et autres plusieurs personnes, y assistant l'Empereur Frederich, où le susdit Bruno, euesque de Toul, par l'aduis et consentement de tous, fut esleu Pape de Rome. Puis étant en chemin pour y aller, passa par ceste contrée, où il consacra une chapelle en l'honneur de St Jean Baptiste, au deuant de la porte de l'abbaye de Moyenmoustier, et de là emmena avec soy, à Rome, Humbert, abbé dudit monastere. Lequel étant venu audit Rome, il decora de la dignité archiepiscopale de Cicile, luy donna encor un chapeau de

cardinal, le faisant demeurer avec luy à Rome, pour le soulager à satisfaire au deuoir de son pontificat. Consequemment, comme ledit pape, appelé Leon, retournoit par deçà, en l'année mil cinquante, il consacra l'église de St Arnoulf à Metz. Deux ans après, reprenant son chemin deuers la Gaule, enleua du tombeau les os du bienheureux St Gerard, euesque de Toul.

*\* Comment le cardinal Humbert retournant de Rome, rencontra es Alpes, les diables qui emmenaient Gebuyn, euesque de Chalons.*

## CHAPITRE XIX

L'an mil cinquante deux, ledit Humbert, cardinal, ayant obtenu congé du pape, s'accompagna de bonne escorte, et se remit en chemin pour reuoir son pays ; en sorte qu'étant paruenue es Alpes, rencontra une grande compagnie de cheuaucheurs (car ils sembloient être montez sur des cheuaux noirs), lesquels regardant de plus près, luy semblerent flamboyans et enuironnez du feu. Puis s'armant du signe de la croix, dit à ses compagnons : Destournez vous et les laissez passer, car vous ne les connaissez. Ce qu'étant fait, ledit Humbert desireux de sçauoir d'où venoit telle et si grande troupe de gens à cheual, regarda sur la queue, en apperçut trois sur chacun un cheual plus flamboyans que les autres, auxquels il vint à dire : Par l'indicible puissance de Dieu, ie vous adiuire de me dire d'où part ceste grande troupe de cheuaucheurs, qui vous êtes et d'où vous venez ? Auquel l'un des trois respondant : Regarde, dit il, tous ceux cy ; nous sommes tous les messagers de Sathan. Et d'où venez vous ? Il respondit : Nous venons de la cité de Chalons. Et quoy faire ? repliqua le cardinal. Nous venons de querir l'euesque Gebuyn, lequel nous emmenons. Ledit cardinal demanda : Qu'est ce qu'il a commis ? Nous l'auons trouué (respond le diable) qu'il paillardoit avec une religieuse, de laquelle faute il portera la peine avec nous. A ce, le cardinal dit : Au nom de Dieu tout puissant, ie te demande si par quelques bienfaits, comme messes, ieunes, aumosnes et oraisons, on le sauroit deliurer de vos mains ? le ne sçais ce que tu dis, respondit Sathan, mais ie suis bien certain qu'il demeurera avec nous iusques à ce que le Seigneur viendra iuger les vifs et les morts, et consommer le monde par feu, sans qu'il y ait remede au contraire. Et étoit cest euesque de Chalons entre deux d'iceux, monté sur un cheual tout de feu, sa robe comme de fer ardent ; et passant outre, dit qu'ils s'en alloient en l'ardente montagne d'Ethna. Puis le cardinal Humbert étant arriué à

Moyenmoustier, y celebra la Ste messe le iour de la Ste Apparition. Et de là, retournant à Rome, comme un matin il se leuoit du lict, et le soleil ayant dardé un de ses rayons sur son visage. soudain s'enuola son esprit à Dieu [1061], duquel le corps fut honorablement sepulture au palais de Constantin, et ce, par le pape Nicolas, second de ce nom, natif de Bourgongne, proche du corps de St Brigide ; entre autres vertus dont étoit doué ledit Humbert, cardinal, il l'étoit du don celeste d'humilité.

*De l'édification de l'église de Longe-Mer.*

## CHAPITRE XX

L'an mil cinquante six, un certain personnage deuotieux, nommé Bilon, seruiteur du duc Gérard, construit une chapelle en l'honneur de saint Barthelemin, dedans une forest en la Vosges, que l'on appelle Longe-Mer.

*\* Du siège d'Antioche, et comme Jerusalem fut remise ez mains des Chrétiens.*

## CHAPITRE XXI

En l'an mil septante cinq, à la remonstrance et exhortation du pape Urbain, second du nom, le preux et genereux Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, avec Tancredus, suiuy de grand nombre de barons et grands seigneurs, tant de France, Normandie, Champagne, Bourgongne et Lorraine, auec grand appareil de guerre, s'acheminant vers Jerusalem, passa par Rome. Et de là, passant par Apulye, treuuerent le duc Boamond et ses gens, en grande detresse, au siege d'une certaine ville, et à persuasion des François, prenant la croix, laissa ses ennemis qui étoient chrétiens, faisant profession d'aller combattre les ennemis de la croix de nostre sauueur Jesus Christ. De là ioindant ses forces à l'armée de Godefroy, tendant droit à Constantinople, d'où Irauersans la Grèce, ils ensemble receurent plusieurs fatigues et molestes des enuieux de bon zèle et entreprise. Si que après plusieurs trauaux, arriuez qu'ils furent deuant Antioche, y planterent le siege, pendant lequel les assiegez leur liurerent plusieurs combats, soutenans d'autre part le glaiue de la faim, accompagné de la rigueur de l'hyver et inondation des eaues, sur lesquelles leurs tentes et pauillons souuent étoient enleués. Finablement la ville fut rendue à la deuotion des Chrétiens par un des bourgeois de ladite ville, nuictamment, dont les Sarrazins contrains se sauuer et abandonner la ville, se

ietterent en un chasteau fort et bien muny, qui étoit en un endroit d'icelle ville, d'où ils insultoient ordinairement les François, les prouoquans à confict ; en façon que lesdits François furent contrains construire une haute muraille entre ledit chasteau et eux, sous la couverture de laquelle étans en assurance, enfin par la grace et prouidence de Dieu obtindrent la place et forteresse [1098]. Laquelle prise de la ville et dudit chasteau étant venue à la connoissance de l'admiral de Babylone, dressa un copieux exercite en bonne conche. Et en avant donné la charge à un sien familier, nommé Corbaran, luy commanda conduire son armée avec son fils, et prendre la route d'Antioche, où arriuez, l'assiégerent et detindrent les Chrétiens comme captifs si longuement, qu'ils furent reduits en si extremes famine qu'ils ne pardonnoient à leurs asnes et cheuaux, lesquels ils étoient contrains manger pour appaiser leurs ventres fameliques. D'entre lesquels, il y eut un comte, nommé Estiennè, qui par l'espée à deux pieds se sauua avec ses gens, et eschapperent de là, et renians Jesus Christ, ne furent vergongneux se ioindre avec les Payens. Consequemment y eut un autre François qui, opprimé sous le fardeau de famine, se glissant furtiuement hors la ville, se retira vers Corbaran, general de l'armée payeune, auquel il recita par ordre les dangers qui étoient suruenus eu la ville, et que les assiegez ayant mangé leurs asnes et cheuaux, la famine les succomboit à la mort. Quoy ouy, Corbaran fort ioyeux le retint, le gratifiant de sa continuelle compagnie. Mais comme Dieu ne denie sa prouidence à ceux qui soutiennent la foy, illumina les coeurs des assiegez et les encouragea, nonobstant que la faim leur eut fort enerué le courage, et ayans eu le conseil de tous les barons, se delibererent qu'il étoit plus expedient et honneste de preferer une honneste mort les armes au poing, à une mort si cruelle que la famine leur auoit préparé. Lequel conseil, d'un chacun fut approué et receu ; si qu'étans ainsy menassez de la faim, delibererent reprendre tout leur conseil de Dieu ; de façon que soudainement, diuinement, ils furent conseillés et aduertis de chercher diligemment et qu'ils trouueroient en quelque lieu dedans la ville la lance qui auoit ouuert le costé de notre Sauueur, et que armez en assurance sous la protection d'icelle, ils liurassent le combat à leurs ennemis, car infailliblement Dieu leur donneroit victoire sur iceux. Après curieuse recherche, ils trouuerent ladite lance comme leur étoit promis. Puis le lendemain matin, l'armée bien ordonnée, precedant un euesque qui portoit ladite lance, sortirent par la porte qui conduit au pont de fer, où ledit Godefroy, auant que la ville fut prise, d'un coup d'espée auoit party un Turc

en deux dès l'espaule par l'estomach iusques au ventre, puis ayant precipité dedans une riuere la teste auec une des espauls iusques à l'estomach, suspendit l'autre espauls auec les deux cuisses, et en fit un horrible spectacle aux Antiochiens. Et comme les Chrestiens sortoient de la ville en bon ordre, leur vint à l'encontre Corbaran y ayant disposé les siens. Lequel interrogeoit le fuyart et traistre françois qui l'assistoit, de chacune pointe de l'armée et qui la conduisoit, ce que ledit François luy declaroit par ordre les connoissant bien. Corbaran voyant comme l'armée des Chrestiens si bien ordonnée sortoit d'Antioche, fut transy de frayeur ; puis se retournant deuers le François, Toy, pendart, dit il, ne me disois tu pas qu'ils auoient mangé leurs asnes et cheuaux par la famine qui les opprimoit ? Je vois les cheuaux et les hommes sortir demonstrans qu'ils sont prêts à combattre, dont maintenant tu receuras la peine digne de ta menterie. Or les Chrestiens entrans au conflit, Corbaran auoit commandé à ses gens de mettre le feu dedans les herbes seiches, pour exciter grande fumée pour obtenebrer les Chrestiens, et les faire fuyr par ce moyen et stratageme de guerre. Pendant que les deux armées s'entrechoquoient, Corbaran s'étant logé sur le haut d'une montagne pour mieux et plus assurément iuger des coups, ainsy qu'il tourna les yeux vers la croupe des montagnes, apperçoit une troupe innumerable d'hommes combattans, qui descendans des montagnes, et ioincts auec les Chrestiens, renuersoient les Payens, et les Chrestiens les esgorgeoient. Les capitaines de ceste belle armée étoient Maurice, George, Demetre, auec leurs compagnies, genereusement combattans pour les Chrestiens contre les Payens. Voyant donc Corbaran son exercite si fort affoibly, commanda que le feu fut ietté dedans l'herbe, pour donner le mot du guet qu'il étoit heure de prendre la fuite. Le signe veu, qui mieux pouuoit en fuyant arpenner la terre étoit le premier tué ou fait prisonnier. Et en ceste sorte, se saisirent des tentes et de tout le bagage de Corbaran et des siens, dans lesquelles tentes les Chrestiens coucherent ceste nuict. Sy que après telle deconfiture, Corbaran, auec une petite suite, s'en retourna vers son seigneur en Babylone, à qui il exposa par ordre comme son voyage auoit succédé ; qu'il auoit tout perdu et laissé son fils mort au conflit. Mais pour ce que Corbaran étoit repris et chargé de trahison, s'en excusa par un guerrier chrestien combattant contre deux Turcs robustes. Et par ainsy les François iouissans de la victoire, retournerent ioyeusement en la ville, où par quelque bonne espace de temps se rafraischirent. En après, Godefroy auec son exercite se departant d'Antioche, y laissa Boemunde à

raison du bon debvoir par luy fait à l'expugnation de ladite ville. Et en passant le chemin, delibéré, rencontra les citéz et la region bien munies et opulentes en biens. Ils posent le siege deuant la premiere qu'ils treuuent, et l'enuironnerent de leurs tentes et pauillons, y dressans des tours de bois et autres machines belliques, puis assaillirent genereusement les Sarrazins assiegez, et au contraire, iceux lancerent sur les Chrestiens grande abondance de perches aiguës, des flèches, des cailloux, du feu grégeois pour bruler les machines belliques, de façon qu'ils en rompoient beaucoup des nôtres. Et en cest ordre combattirent lougement d'une part et d'autre. Les François voyans qu'ils trauailloient en vain et ne profitoient en rien, fort tristes, disoient qu'il ne plaisoit pas à Dieu que leur voyage en Jerusalem fut accompli, où tant desireux ils auoient dressé leur chemin. Sur quoy Godefroy et les autres capitaines, en dressans leurs harangues vers leurs soldats, les encourageoient, disant : Exposons nos vies pour auoir ceste cité, ou la laissons, acheuons nostre chemin. Ce que chacun trouua bon, afin d'experimenter si encor une fois il plairoit à Dieu leur prester force de prendre et subiuguer ladite ville. Et soudain toute paresse mise en arriere, se recommandant à Dieu, coururent aux armes, chargerent des pierres dans leurs frondes, preparerent leurs arcs, dresserent leurs machines, avec quoy ils esbranlerent les fondemens des murailles. Les hommes armez montent ez tours de bois qu'ils auoient appliqué contre les murailles et de là combattirent main à main. Les autres montans avec des eschelles sur les murailles, s'emparerent des forts de la ville ; puis d'une impetuosité entrans dedans, tuerent et taillerent en pieces tous les Sarrazins qu'ils trouuerent deuant eux. En après leur carnage acheué, se saisirent du meilleur butin pour emporter avec eux, et au departir mirent le feu aux quatre coings et au milieu de la ville. Ils en firent autant de la premiere ville qu'ils trouuerent après, tirans vers la sainte cité de Jerusalem. Êtans donc paruenus sur le coupeau d'une montagne, apperceurent la sainte cité. Ravis de ioye, se prosternerent tous en terre. Et paruenus iusques au deuant, y planterent le siege, où se trouuans fort denuez de viures, descendirent es vallées où les Sarrazins s'étoient retirés avec bestail, lesquels ayant été tués et defaits par les Chrestiens, rapportoient avec difficulté leur butin iusques au camp, d'où ils ne pouuoient trouuer eaue plus que de six lieues. Et afin que le trop long siege ne les affoiblist, ils firent mesme debvoir que dessus avec leurs machines belliques ; et entrans dedans la ville [15 iuillet 1099], saccagerent tous les Sarrazins qu'ils y trouuerent. Ce qu'étant accompli, voicy un messenger apportant nouuelles que le Roy

d'Ascalonie auoit dressé une puissante armée qu'il amenoit pour combattre les Lorrains et François ; ce qu'étant venu à leurs oreilles, sortirent de la sainte cité, d'un bon matin s'acheminèrent au deuant dudit Roy, lequel ils mirent à mort et tous ses gens, de là étant retournés en Jerusalem, ils créèrent Roy ledit Godefroy.

*De la fondation de l'église en la vallée dite la Mer.*

## **CHAPITRE XXII**

Du temps que le venerable Bercher, abbé de ce lieu, florissoit, un certain personnage, nommé Regnier, descendit en un ample et spacieux lieu solitaire, que iusques à present est appelé la Mer, et illec y construisit une eglise [1070], laquelle Pibo, euesque de Toul, à la sollicitude dudit Regnier, consacra en l'honneur de la sainte et indiuisée Trinité. Auquel lieu, ledit iour, ou es octaues de la Penthecoste, à raison delà feste, s'y assemblent, tantost les uns, tantost les autres, pour la commodité du lieu, y habitans, qui l'ont amplifiée de leur propre, et étoit suiète à l'abbaye de Sennone.

*De l'Euesque de Metz, nommé Estienne, et de l'abbé Antoine.*

## **CHAPITRE XXIII**

Après ces choses, Rambert, abbé de Sennone, suruiuant de quelque temps, ayant heureusement regy et gouuerué son eglise et ses moynes, reposa en nostre Seigneur. Après lequel succeda Bercher, homme de bonne reputation, qui en imitant les vestiges et en suiuant les traces de son predecesseur, conserua regulierement toutes choses à luy commises, auxquelles curieusement il adiousta d'autres biens; et qui semblablement ayant mis fin au cours delà vie, rendist son esprit au ciel. Etant donc defunct cest abbé Bercher, en mesme temps la cité de Metz fut depourueue d'euesque, et pour ce que l'abbé de ce lieu doit reprendre son temporel de l'euesque de Metz, au defaut d'euesque ceste eglise fut destituée de pasteur presque par l'espace de trois ans. Étant toutefois esleu Estienne au siege episcopal de Metz, les religieux de ce lieu requirent à iceluy qu'il leur prouent d'un abbé ; qui considerant à part soy de circonstance, et voulant remedier à leur nécessité, ayant fait venir à soy Antoine, abbé de Cellace, l'enuoya au gouuernement de ceste abbaye. Et pour ce que celuy Antoine dont nous

parlons, s'ennoblit de plusieurs actes dignes de memoire, comme nous dirons cy après, ie descouvirai brièvement et succinctement les moyens par lesquels il vint en ces parties. Il sortit doncques de Tuine (que l'on dit Papie ou Pauie) au territoire de Longobardie ou Lombardie. Et d'autant qu'il étoit descendu de nobles parens, d'autant plus il orna sa vie de moeurs honnestes et vertueuses. Luy encor ieune adolescent qu'il étoit, laissa ses parents et leurs biens et se transporta en ces parties. Étant arriué à Metz, meu de deuotion, se fit familiale au cloistre de St Arnould, qui de ce temps étoit tres fameux. Et quand l'abbé et les freres dudit lieu eurent pieusement consideré la modestie du personnage, ils le receurent à leur profession, et tantost après le firent prefect au prieuré de Cellace deîà dit, qui étoit de leur iurisdiction ; où étant paruenue, voyant le lieu demoly d'antiquité, le fit miner de fond en comble et le bastit de nouveau, l'amplifiant plus qu'il n'étoit, et augmenta tellement les reuenus de son prieuré, qu'à son arriuée l'on n'y eut sceu nourrir trois personnes, et y en nourrissoit ordinairement dix ou douze. Gouuernant donc ainsy le prieuré de Celle, il fut enuoyé en ce lieu de la part de l'euesque de Metz, pour être abbé. Non longtemps après, il mit par terre tous les bastiments qui auoient été constructs dès longtemps par ses predecesseurs, comme le monastere, le cloistre, le refectoire, le dortoir, et toutes autres officines dedans et dehors, et fit le tout bastir honnorablement et decentement mieux qu'auparauant. Il augmenta les reuenus de ceste eglise, et acquit au profit de ce lieu le prieuré de Celle, qui n'y appartenant deuant luy. Il fit bastir l'hermitage qui étoit auprès du chasteau de Deneuure, par l'ayde et deuotion du reuerendissime Estienne, euesque de Metz, qui luy conceda pour l'entretienement de quelques religieux qui seruoient à Dieu en ce lieu là. Il leur permit la pesche en ses eaus, moyennant toutefois que lesdits religieux peschassent eux mesmes. Comme aussy il leur permit le pasturage, et puissance de prendre bois en ses forests pour bastiments, à faire feu, et autre usage. Et au lieu mesme où est située ceste Celle ou hermitage, il y a quelques prez donnés par le mesme Estienne, comme il appert aux priuileges de ce dit prieuré. Et l'église de ce lieu fut bastie par un cardinal, nommé Thiewin, en l'honneur de St Estienne, le premier martyr. Or quant à la Celle <sup>12</sup> de Mont Leon, elle fut annexée à ce lieu par le soing et diligence d'Antoine denommé, et par le mesme euesque amplifiée et enrichie, comme aussy par les bienfaits des bons hommes. Le prieuré de Surrees avec les prez, terres, bois, et autres

---

12 Celle, c'est-à-dire, chapelle ; du mot latin sacellum.

dependances d'iceluy, fut donné à ce mesme lieu par une noble matrosne, nommée Cunigonde, à la sollicitude d'Antoine. Il bastit la Celle de St Christophe, qui est située en la vallée d'une coste deuant les portes de Vic, où furent donnés maints heritages et possessions par aucuns seigneurs deuotieux. Il acquit la Celle de Lorchinge avec ses appendances, et l'église de ladite metairie fut par luy acquise à perpetuité. Il establit beaucoup d'autres choses en ce lieu de Sennone, comme les thresors de l'église, ornemens des autels. Il gouuerna ce monastere par l'espace de trente huict ans, durant lesquels il n'en passa un seul qu'il n'édifiât, ou qu'il n'augmentast de quelque chose à l'utilité de l'abbaye. Ayant donc ainsy parueni au decours de son age, il mourut l'an de notre Seigneur mil cent trente six, et fut enseuely au milieu de l'église de St Pierre et St Paul, deuant l'autel de Ste Croix, en un sepulchre de pierre, sur lequel est, soutenue de colonnes, une tombe où i'ay entaillé de ma propre main son image, en la forme d'un abbé, couché, tenant un baston pastoral en sa main. Après luy succeda Gauthier. Mais d'autant que ie n'ay rien leu ni ouy de luy, ie n'ay tasché d'en écrire dauantage, sinon qu'il fut estably le vingt huitieme abbé en ce lieu.

*De la translation de saint Nicolas.*

## CHAPITRE XXIV

L'an que cetuy Antoine, de bonne memoire, entra en ce monastere, il aduint que quelques marchands de Bar <sup>13</sup>, cité d'Apulie, firent un voyage en Grèce, et specialement en Antioche, ayant chargés leurs nauires de froment et autres espèces de marchandises, et finalement paruindrent iusques à Myrrhe, là où le corps de St Nicolas auoit été caché sous la sepulture l'espace de sept cens septante cinq ans ; lesquels ayans consulté entre eux, creurent que facilement ils pourroient emporter telles reliques, eu esgard au petit nombre des habitans qui auoient resté en la ville, peu deuant saccagée par les Sarrazins. Ce qui fut effectué. Car entrans en l'église, et ayans avec grande peine cognu la sepulture de St Nicolas, esmeus de ioye, la chargerent sur la mer et la menerent en la cité de Bar, où par les merites dudit saint se sont faites tant de choses miraculeuses, qu'il n'est possible de les expliquer par escrit.

---

13 Bary, port situé sur le golfe de la mer Adriatique; ils y abordèrent le 9 mai 1087.

*De la jointure du doigt de St Nicolas.*

## CHAPITRE XXV

En ce mesme temps, quelque homme d'armes <sup>14</sup> de ces parties, ayant sceu nouvelles de la translation de St Nicolas, s'achemine en la cité de Bar, où il auoit été transporté, où ayant rendu son voeu, fit tant qu'il apporta la ioincture de son doigt en ces parties. Et le mit au lieu de Port, car de premier c'étoit un petit village, qui maintenant, par les merites de St Nicolas, s'est amplifié en la forme d'un grand bourg, où le glorieux saint reluit de tant de miracles, que le lieu est frequenté des captifs, fiebureux et autres gens vexés de maladies et infirmitéz. De sorte que si quelqu'un veut considerer le poids et pesanteur des chaisnes et carquans qui sont en l'église dudit Saint Nicolas <sup>15</sup>, il pourra mieux remettre sa foy aux merites d'iceluy, qu'à la narration qu'on en pourroit faire. Or ce glorieux saint est ordinairement frequenté en ce lieu par les Bourguignons, François, Allemans, et de toutes autres nations circonuoisines, qui y apportent leurs voeux et deuotions. Et pour ce que le Tout Puissant a voulu enrichir ceste region d'un tel adiuteur, supplions le qu'il soit intercesseur pour nous enuers sa sainte maiesté.

*Du couvent de Belleval.*

## CHAPITRE XXVI

En ce mesme temps, Maheu, duc de Lorraine, et Gerard, son frere, diuisans entre eux leurs terres, le comté de Vaudemont aduint à Gerard, qui non longtemps après edifia le prieuré de Belleual, au territoire de Chastel sur Mozelle <sup>16</sup>; lequel après dotté de champs et autres possessions, le soumit à l'abbaye de Moyenmoustier, où il esleut sa sepulture, et à laquelle liberallement

---

14 Il se nommait Albert.

15 Ces chaînes se voyaient encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la magnifique basilique, chef-d'oeuvre d'architecture gothique, qui a remplacé l'église dont parle RICHER. Symon MOYCET entreprit cette oeuvre immense en 1496, et l'acheva, dit-on, en 1544. On a beaucoup disputé sur la courbure considérable de sa nef, qui parait n'avoir eu pour but que de rappeler l'inclinaison de J. C. sur la croix; disposition remarquée aussi dans quelques autres édifices religieux de cette époque.

16 Gerard 1<sup>er</sup>, comte de Vaudémont, était fils de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine, et non point frère de Mathieu 1<sup>er</sup>, fils de Simon 1<sup>er</sup>, qui gouverna seulement l'an 1139. Le comte Gérard mourut vers 1120. Ses ossemens ont été transférés, en 1822, dans la Chapelle ducale à Nancy, où sa statue et celle de sa femme, Hadwige de Dasbourg, nièce du pape St. Léon IX (Brunon, évêque de Toul, dont il est souvent question ici.), se voyent encore aujourd'hui.

il contribua deux eglises, sçavoir. celle de Moriuille et ledit prieuré de Belleual, ce qui est encor permanent. De ce temps mesme, l'eglise de Chaumousier commença à être edifiée par hommes fidels, et laquelle depuis a été augmentée de beaucoup de biens, et dediée à la sainte Vierge Marie, et honorée par chanoines reguliers de l'ordre St Augustin.

*\* De la beste qui apparut au territoire de Verdun.*

## CHAPITRE XXVII

Encore au mesme temps, il aduint que au territoire de Verdun suruint une grosse tempeste. que l'on n'en auoit iamais veu de semblable, durant laquelle on affirme être deuenue là une beste de grandeur merueilleuse et inusitée, laquelle on nomme Hypocentaure. Et laquelle vaguant de çà et de là, deuoroit tous les hommes qu'elle rencontroit, et étoit suiuite de diuers autres serpens dommageables. Or les paysans et autres gens qui habitoient aux villages étant aduertis que ceste beste entroit en leurs finages, gagnerent aux pieds et s'escarterent de sa fureur. Mais de sinistre fortune la beste les ayant surpris en quelque eglise, deuora tous ceux qu'elle trouua, et dura ceste piteuse affliction tant que dura la tempeste, laquelle étant cessée, tous les autres serpens se disparurent, ne restant que ceste horrible beste au milieu des champs ; quoy voyant, quelque puissant seigneur de ce quartier là l'enferma dans une maison, et la nourrist quelque temps. Toutefois pour dire qu'elle deuint, ie n'en ay rien trouué.

*De la construction du chasteau de Haulte Pierre.*

## CHAPITRE XXVIII

L'an de nostre Seigneur mil cent et treize, Albert, cheualier, qui premier fut dit de Paroye, erigea le chasteau de Haute Pierre, qui est sur la montagne dont il porte le nom. Et l'an mil deux cents et dix, fut ledit chasteau assiege par Mathieu, duc de Lorraine, depuis les octaues de la Penthecoste jusques à la Natiuité de Nostre Dame, et finalement fut par iceluy pris et ruyné.

*De la deffaicte des citoyens de Metz par le Comte de Bar.*

## CHAPITRE XXIX

L'an de nostre salut mil cent cinquante trois, furent defaits les citoyens de Metz par l'exercite de Regnauld, comte de Bar, du temps d'Estienne, euesque de Metz, auprès de Thireté. L'année ensuiuante, en ce lieu, fut dediée l'église de la bienheureuse Vierge Marie, sous Humbert, abbé de Sennone, auquel succeda Bernard, abbé. L'an mil cent septante, au temps de ce Bernard, l'église de Sennone iouissoit d'un certain prieuré aux parties dans le diocèse de Besançon ; lequel, ladite eglise auoit acquis du temps passé, que l'on appelloit Sales, et autrement Ayance, de St Benoist ; du temps de ce Bernard il fut vendu, ie ne sçay à quel prix, ny pourquoy ce fut. Et d'autant que n'en ay rien trouué par escrit, ie n'en feray autre mention. Or ce Bernard, comme il eut regy l'église de Sennone par l'espace de neuf ans, il s'en alla du monde. Après lequel succeda Gerard, l'an mil cent septante neuf, qui fut de la vallée de St Dhié, et extrait du sang de cheualerie, mais il fut fait moyne à St Arnoult de Metz, et d'autant qu'il étoit de bonne conuersation et d'honnestes moeurs, il fut pris de là et ordonné pour gouverner à Sennone ; qui avec le temps l'eut bien gouvernée, s'il ne l'eut trop chargée de ses parens. Car ses parens despensoient les biens de l'église trop à l'abandon, de sorte que le monastere étoit foulé à toute extremité, et ne pouuoit l'abbé les distraire de leur vie rapineuse ; de façon qu'il conuint les emprisonner. Ce qu'ayant veu, l'abbé fut espris de telle douleur pour ses parens, que après qu'il eut regy l'église par l'espace de trente un ans, il resigna la dignité, et quittant la place, se retira au prieuré de Leonmont. Et suruiuant là peu d'années, ferma son dernier iour, où l'on dit qu'il est enseuely. A iceluy succeda Theodorich, homme simple et vie honneste, qui toutefois fut abbé beneict et depuis Pasques iusques la feste de St Symeon qu'il resigna ; et habitant au prieuré de St Christophe auprès de Vic, finit ses iours, et là mesme fut ensepulturé.

FIN DU LIVRE DEUXIEME.

**LIVRE TROISIEME  
DES CHOSES MEMORABLES  
ESCRITES PAR FRERE RICHER,  
Moyne de Sennone.**

*De l'election de Maheu, Preuost de St Dhié, pour l'euesché de Toul.*

**CHAPITRE PREMIER**

Pendant ces choses, Maheu, homme extrait de generation emperiere et princiere, et pour le commencement autant modeste, comme nature l'auoit doué de beauté corporelle, plaisant et agreable à ses familiers, étoit preuost de St Dhié<sup>1</sup>, et l'euesque de Toul étant deffunct, s'empara de la chaire episcopale. Durant son regime, Cono de Deneuure, prestre infiniment riche, fut esleu à gouverner le monastere de Sennone par les religieux dudit lieu, non pour autre consideration que pour le respect de ses richesses, estimans iceux qu'il subuiendroit à la pauureté de leur eglise, au moyen de ses biens pour lesquels seulement il étoit chery. Et de vray, il étoit tout ignare de la règle de St Benoist, tout seculier et mondain de moeurs et de faict, et en qui n'apparaissoit aucune fiance de religieux, sinon qu'il portoit mine de vouloir ayder au monastere par l'exhibition de ses richesses ; et d'autant qu'il étoit tout embarrassé des affaires mondaines, il ne pouuoit aucunement s'entremettre des choses regulieres ; il portoit ses espreuiers au cloistre, au choeur, comme de premier, non toutefois reuestu d'habits religieux ; il prouoyoit seulement à ses nourrissons et à sa famille, comme il auoit accoustumé. De sorte qu'il ne profita rien en ce lieu, ainsy que l'on esperoit. Ce qui n'est de merueille ; car comment pourra profiter celuy qui ne l'apprit iamais ? Qui pourra enseigner qui ne la retenu ? Qui sera maistre, sans auoir été disciple ? Ainsy sont les honneurs precipitez par les mausades. Mais quoy ? il gouuerna ceste eglise cinq ans, cependant que ces choses se pratiquoient ainsy. L'euesque Maheu, dont nous parlions naguere, fut accusé de mauuaise administration de son euesché par les chanoines de Toul. De sorte qu'ils l'interpellerent pardeuant

---

<sup>1</sup> Dans l'église de Saint-Dié, la dignité de grand-prevôt remplaçait celle d'abbé. Le grand-prevôt officiait pontificalement avec la crosse, la mitre, les gants et les sandales violets.

certaines iuges qui toutefois ne peuvent decider leur differend ; on l'appella secondement deuant le pape Innocent, troisieme de ce nom. Un archidiacre de Toul, nommé Frederic, avec les autres, s'opposa promptement contre luy ; l'euesque prenant chemin paruint iusques à trente milles d'Italie, près de Rome ; les aduersaires persistoient, car le iour de leur appellation étoit ià expiré. Le Pape neantmoins differa, pour l'enuie qu'il auoit à luy pardonner, étant davantage aduertie qu'il étoit en chemin ; mais le malheureux euesque desesperant de son salut, recula son chemin, et de rechef retourna en ce pays. Or les parties aduerses urgeans à leur poursuite, et le Pape ayant sceu que l'euesque se retiroit en son pays, il prononça sentence contre luy, nonobstant que ce fut à son regret. L'euesque faict certain du tout, feignit d'engager le ban de Badonmoustier à Frederich, son frere, duc de Lorraine, combien que la terre de cedit lieu, par droit hereditaire, appartienne à l'euesché de Toul ; Frederic donc, voyant que sans peché il ne pouuoit tenir ceste terre, il la laissa par mesme droit qu'il l'auoit receüe, à un abbé de Haute Seille, de l'ordre de Citeaux, qui luy étoit assez familier. Et quant l'abbé l'eut usurpé quelque temps, enfin se douta d'être molesté de l'euesque de Toul, tellement qu'il la laissa à un baillif du comte de Salm, qui s'appelloit Mathieu de Blammont, et ce, par quelque conuenance qu'ils eurent entre eux, et ainsy la posseda iusques à temps de Frederich, fils dudit comte de Salm, et tout le ban de Badonmoustier dont nous parlerons cy après. Étant donc demis Maheu de l'administration episcopale, succeda après luy Regnauld, fils d'un escuyer du Roy de France, qui s'appelloit de Senlis, homme noble et bien morigeré ; dont Maheu retourna en sa preuosté de St Dhié.

*Encore du mesme Maheu.*

## CHAPITRE II

Le mesme Maheu edifia une maison entre deux monasteres, et pour ce faire, prit les pierres de la tour de St Dhié, laquelle étoit ruinée. Il auoit une fille, laquelle il auoit procréée d'une dame moniale d'Espinal, laquelle il tenoit ordinairement avec luy, et de laquelle aussy il procrea quelque filz. Et étant aduerty le duc Frederich, son frere, de la vie qu'il menoit, vint deuers luy, et dit pourquoy il interessoit ainsy son honneur et generallement toute sa progenie avec sa fille. Quoy entendu par Maheu, respondit n'être sa fille ; mais le duc repliquant, dit, n'avez vous donc cognue la mere, et voulez tant

impudiquement auoir affaire à la mere et à la fille ? luy donc tout confus ne respondit rien. Mais le Duc courroucé prit la fille et la fit emprisonner et resserer au chasteau de Bernstein en Alsace, que son fils Thiebaut deuoit auoir. Car étant mort le comte de Tasporch, le duc auoit pris sa fille pour être espousée à son fils, afin que le mesme comté luy auienne par le moyen de sa femme, ce qui auint ainsy. Maheu donc preuost de St Dhié, en l'an mil deux cens et trois, au temps du duc Symon, son oncle, bastit un chasteau en la vallée de St Dhié, près d'une montagne qui est nommée Clermont, pour lequel presque toute icelle vallée en étoit mal traitée et à peu près ruynée, mais il ne demeura longtemps, car il fut saccagé par le conseil de Frederich, consecutiuelement duc de Lorraine, et de leur pere, Frederich de Bites, comme aussy d'autres hommes prudens. Et ainsy la paix ordonnée, chacun se retira sur son propre. Or le duc Symon, pendant icelle guerre, demolit la maison de Maheu, de laquelle nous auons parlé, et à bon droit, car elle étoit bastie des pierres du monastere au theatre de la mesme eglise, et en icelle auoient été commis plusieurs actes indignes à raconter. Maheu donc n'ayant plus de receptacle, discouroit par les monts et les forests, mais plus coustumierement au Clermont où il auoit erigé un chasteau, accompagné de chasseurs et de chiens: au sommet d'icelle montagne, il y une petite eglise au nom de la Ste Marie Magdelaine, avec ses officines et autres receptacles solitaires. En ce lieu, le preuost Maheu conuersoit le plus souuent.

*Du meurtre fait sur Regnauld, Euesque de Toul, par Maheu.*

### **CHAPITRE III**

Non longtemps après, il print enuie à Regnaud, euesque de Toul, se transporter pardeçà, afin de visiter les eglises, tellement que aux iours de Pasques [26 mars 1217], il seiourna au Saint Sauueur, accompagné d'un prestre et d'un religieux, lesquels il cherissoit pour leur honnesteté. Or la nuict ensuiuant la feste de Pasques, furent enuoyez vers luy deux espies, desquels l'un étoit clerc et l'autre layc, qui puis après fut fait prestre et riche de biens. Et la nuict mesme que l'euesque coucha à Senonne, ces deux espies enuoyez de la part de Maheu, mangerent en la chambre de l'abbé, et le matin sans prendre congé d'aucun se retirerent. Or, l'euesque le iour ensuiuant, la messe chantée et le disné pris avec les siens, s'en alla à Moyenmoustier ; ayant là quelque peu seiourné, passant par Estiual, prenoit son chemin deuers le cloistre d'Aultrey,

où il vouloit seiourner la nuict, et ayant passé une metairie qui s'appelle Burgonce, il vint en un destroit, où d'un costé de la voye est la montagne avec une forest espaisse, si qu'à peine un homme à cheual la pourroit passer, et de l'autre costé est un palud profond avec arbres. Le preuost Maheu avec les siens ayant couppé force arbrisseaux et autres sortes d'arbres, les ietterent en ce lieu, afin d'empescher le passage de l'une et l'autre partie, de façon que personne n'eu sceu euader le danger qu'il apprestoit passant là au pied ou à cheval, car aussy la voye de soy est tant estroicte que les chars y passent avec grande difficulté. Ainsy donc le preuost Maheu auoit appresté ces embusches en ce lieu, où étant parvenu l'euesque et ses gens, les espies coururent sus à Estienne, abbé de St Mansuy, et l'ayant ietté de son cheual à terre, le depouillerent et le laisserent meurdry qu'il étoit pour en faire de mesme aux autres. Et finalement se jetterent sur l'euesque et le traiterent inhumainement, de sorte que quelqu'un d'iceux, seruiteur à la fille de Maheu, s'y employa bien, car il auoit commandement d'icelle, pour auoir sa bonne grace il ne faillit de tuer l'euesque de premier abord qu'il feroit vers luy ; pour à quoy satisfaire, print un coutelas qu'il auoit et rua un coup dans la poitrine de l'euesque et deux coups au derriere, si bien qu'il le laissa mort en la voye [1217]. Ainsy firent ils à tous ceux de la suite qu'ils peurent attraper, et qui pis est, ayant deuestu l'euesque, le ietterent tout nud dans le palud. Quoy mis à fin, rencontrèrent Maheu au chemin, qui tenoit une arbalestre en sa main, et qui les interrogeans fut amené par eux au lieu où l'euesque gisoit mort, où étant parvenu, le regarda quelque peu pour voir si en luy restoit encor quelque chaleur vitale. Mais voyant qu'il ne se mouuoit, tourna bride et se retira aux montagnes. Or étoient avec luy quelques clercs, desquels l'un étoit prestre, nommé Therrique de St Dhié, et plusieurs autres. Mais afin que la vengeance diuine exercée pour tels crimes sur tant malheureux meurdriers ne soit teüe sous silence, ie raconteray brièvement quelle fut la fin d'aucuns d'iceux ; et de fait, ce prestre Therrique, voyant son fait, n'osa tant s'asseurer que de demeurer à St Dhié, et partant se retira sur les marches de Polongne, et se presentant au seigneur de la terre, dit qu'il étoit son cousin ; car de vray, la mère de Maheu est fille de duc polonois ; quoy entendu par le seigneur liberallement le retint, et Therrique se dit être de profession cheualier belliqueux, car aussy étoit il homme d'assez belle stature et bien membré, de sorte que la disposition du personnage faisoit foy à sa cheualerie usurpée, et employé qu'il fut aux armes, se comporta si dextrement, que le seigneur de la

terre luy donna à mariage une noble dame du pays mesme ; mais de malheur ayant vescu quelque temps avec elle, fut occis à la bataille, et ainsy ayant laissé la bataille de Dieu, et s'ingerant à la bataille terrienne, finit miserablement sa vie. Et quant à l'autre clerc qui fut espie sur l'euesque, étant par quelques uns suspect et accusé de son crime, se fit moyne. Mais ses faits ne se rapportans à ses parolles, ayma mieux servir au monde qu'à Dieu. Luy donc de sa propre astuce admis aux ordres sacrez, fut fait prestre et depuis doyen de la chrestienté du val de St Dhié, où il acquit une infinité de biens terriens. Et comme il pensoit viure longtemps en telle felicité, se couchant une nuict, subitement rendit l'ame et laissa ses biens à ceux qui ne les attendoient pas. Et en cecy la vengeance de Dieu fut apparente. Et l'autre serviteur layc qui tua l'euesque, fut tourmenté d'un mauuais esprit et percité de rage, dont il mourut miserablement. Dont ces trois frappés de male mort perdirent la vie eternelle pour n'auoir voulu faire penitence. Les autres qui se glorifloient en leur malice, enfin porterent les peines de leurs pechez ; les uns pressez de pauureté, les autres agités de quelque infirmité, maladie ou autres infortunes. Les demeurans qui furent de meilleur conseil, se transporterent à Rome, et ayant obtenus absolution du pape Innocent troisieme, eschapperent comme bons penitens ; et ie crois que s'ils n'eussent eu recours à penitence, qu'ils eussent ensuiuy les vestiges des autres. Or les laissant là, nous retournerons à parler de Maheu, souuent recité.

*Que Maheu habita quelque temps auprès du chasteau de Bilistein et de sa mort.*

#### **CHAPITRE IV**

Maheu ayant perpetré telle meschanceté, et ne se fiant au lieu du crime, se retira en un chasteau qu'on dit Bilistein, qui appartient à Monsieur de Horboch, où il auoit quelques gens d'armes siens familiers, avec lesquels il habita pour quelque temps et emporta quant à luy tout ce de pillage qu'il peut enleuer de l'euesque et de ses gens, comme cymaires, coffrets et autres vases, auxquels l'on portoit les ornemens episcopaux, l'huile sainte, le chresme et le sandal, et le mit au mesme chasteau où depuis ie les ay veu de mes propres yeux. Maheu étant aduertie que son neueu Thiebault, duc de Lorraine, s'acheminoit à St Dhié pour illec celebrer la feste de Penthecoste ensuiuant [14 mai 1217], accompagné de grande suite de gens d'armes, partist de Bilistein <sup>2</sup>

<sup>2</sup> Bilxen, en Alsace, à deux lieues au-dessus de Colmar.

pour s'y trouuer, non qu'il osast se demonstrier à aucuns, car il se meffloit d'eulx, et auoit entendu que les parens de l'euesque Regnault auoient en opinion que par le consentement du duc, ledit euesque auoit été mis à mort. Dont le duc en étoit extremement marry, et pour cela Maheu n'osoit se presenter deuant son neueu. Et d'autant qu'il n'auoit aucun domicile assuré au Val, il remonta au Clermont, auquel souuent il auoit habité, et où il celebra la feste tellement quellement, avec ce peu d'hommes qu'il auoit avec luy ; ie dis peu, car pour l'esgard de son infortune, ià presque tous l'auoient à mespris. Toutefois au mesme iour de la Penthecoste, se retrouvant à St Dhié, se declara secretement à quelqu'uns ses amis, auxquels il demanda s'il seroit bon qu'il se presentast à son neueu, afin que de luy il peut obtenir grace et pardon, ce qu'ils ne luy conseillerent, d'autant comme ils disoient la mort de l'euesque luy étoit improperee, et partant le duc son neueu cherchoit sa vie. Le tout bien entendu, Maheu se retira au lieu où il conuersoit de coustume ; mais le duc Thiebault ayant paracheué les festes de Penthecoste, à la troisieme se partit de St Dhié, ayant pris avec luy quelque noble cheualier qui nom auoit Simon de Joinuille, qui passant par Blammont et voulant s'arrester à un village qu'on dit Norpatelise <sup>3</sup>, descendirent en quelque ruisseau près de là, où de fortune se trouua Maheu qui les rencontra. Mais sitost que le duc Thiebault, enflammé de courroux, l'eut apperceu, dit à celuy qui cheuauchoit avec luy, que s'il l'aymoit, qu'il ne faillit à enfoncer sa lance dans le corps de Maheu ; mais l'autre renuant, dit que pour chose du monde, il ne tueroit un tel homme. Quoy entendu, le duc mettant la main sur ladite lance, courut sus à Maheu, qui voyant son neueu venir à luy de furie, mit promptement le genouil à terre pour impetrier de luy pardon ; mais le duc ne faisant cas de telles querimnies, trauersant de sa lance la poitrine de Maheu, son oncle, le rendit mort [2 juin 1217] <sup>4</sup>. Quoy mis à fin, se partit de là, où quelques uns suruenans, et le

---

3 Norpatlize ou Nompatelise, sur la route de Remberviller.

4 Errard, valet de chambre de Thiébaud 1<sup>er</sup>, parle ainsi de la mort de « Maheu, grand paillard et violenteur de garces que fut en son temps.... Ly duc Thiebaut jura que ly coupable n'auoit grace ; luy fit quelte et courir sus et fait ordonnance à un sien gentilhomme qu'auoit nom Simon de Joinuille, et qu'étoit en sienne compagnie es chasses tout proche de Ramblieller (quand fut appris que li Mathieu étoit en certain lieu prochain, qui pourchassoit certaine menagere d'un moitrieux de ceant) de ly deffaire de cestuy scandaleux Mathieu, encore que fut sien oncle et prêtre. Mais auenant que li dit Joinuille fait refus d'occir lidit prêtre par cas fortuit trouué en la trauersée de certain chemin qu'étoit dans le bois, et n'eut recours qu'en sien courrier qui n'auoit allure, ce qu'oiant Monsignor, piqua le sien et pourtant lance en l'arrêt, ferri son dit oncle Mathieu de deux grands coups qui percerent de part à autre, et lui fait rendre sa sale ame en lieu que fut trouué. »

trouuant estendu dans le ruisseau, le transporterent à St Dhié. Et d'autant qu'il merita d'auoir telle fin, aussy ne luy fut déterminée aucune humanité de sepulture ; mais il fut porté au Clermont, le lieu où souuentes fois en son viuant il habitoit, et où, près de l'église de la Magdeleine, il fut enfermé en quelque vase de bois, et ainsy demeura quelque temps, et finalement il fut rué en une fosse où les arbres precipitez du vent tomboient, en laquelle il fut caché de pierres et de bois pour sa telle quelle sepulture, qu'il auoit mérité. Et ainsy l'euesque qu'il auoit fait meurdrier fut rapporté au lieu de sa conuersation, c'est à sçauoir à l'église de Toul, où il fut honorablement enseuely ; mais le meurdrier, apporté au lieu où il auoit conuersé, comme dit est, n'eust seulement sepulture catholique. Et quant à Saledia, sa fille, dont nous parlions nagueres, elle fut espousée à un certain archer du village de Thillebert, qui la mena depuis en Allemaigne, près d'un chasteau de l'empereur Cronebergh, où habitant quelque temps, mourut, et à peine eut elle aucune sepulture ecclesiastique. Et ainsy le pere Maheu et sa fille, coopérateurs de la mort de l'euesque, par le iugement de Dieu receurent le merite de leur labeur.

*De Philippe, Roy de France* <sup>5</sup>.

## CHAPITRE V

Enuiron ce temps fut un Roy magnifique au royaume de France, qui s'appelloit Philippe, et qui sur tous ceux de sa sorte étoit merueilleusement discret pour le fait des iugemens, ainsy que l'on lit de Salomon. Et pour ce que i'estime ses actes debuoir profiter aux hommes curieux de sçauoir, ie tascheray d'en raconter quelque peu entre beaucoup que i'ay appris des fidels escriuains de ses gestes. Or étoit sous le mesme Roy un certain bailly infiniment opulent et caut, et qui auoit un capitaine fort voisin de sa maison, à laquelle étoit une vigne inestimement désirée dudit capitaine. Mais le bailly, pour ce qu'icelle vigne étoit ioincte aux confins de sa maison, la conuoitoit sans raison, et souuentes fois, persistant à son entreprise, sollicitoit avec grande priere le capitaine qu'ez presence de ses concitoyens, il prit pour la vigne tel prix qu'il voudroit. Mais le capitaine respondit constamment, que pour chose du monde, il ne pourroit desheriter sa femme, ny ses enfans de ladite vigne. D'autre part, le bailly machinoit tous les moyens qu'il pouuoit, afin d'obtenir la vigne. Or, il auint que ce capitaine mourut et fut enseuely en la cimetiere

---

<sup>5</sup> Philippe 1<sup>er</sup>, 39<sup>e</sup> roi de France, de 1060 à 1108.

honorablement. Ce qu'étant venu à la connoissance du bailly, il excogita chose merueilleuse à dire, pour venir à la possession de la vigne. Il s'en alla au marché de la cité, où il sçauoit être grande affluence de toute sorte de gens, et où étant parvenu, iettant sa veue de çà et de là, vit entre autres deux hommes de grande et robuste stature, que s'ils fussent été honnestement habillez (car ils étoient presque nuds) demonstroient la forme d'honnestes gens. Le bailly les choisissant et les emmenant en son logis, leur parla de ceste sorte : O amis, si vouliez acquiescer à mes conseils, ie vous donnerois tant et suffisamment de mes biens que facilement vous pourriez releuer vostre paureté, car vous me semblez assez honnestes et de corps et de façons de faire. A ces mots, les deux hommes promirent de l'assister et effectuer sa volonté selon leur possible. Or, le bailly, la nuict ensuiuant, prenant auec soy ces deux hommes mercenaires, auxquels il bailla des honnestes habillemens et argent à suffisance, puis les mena au tombeau où le capitaine auoit été enseuely ; lequel tirerent hors à force d'instrumens qu'ilz auoient apporté expressement, et l'ayant esleué sur ses pieds, le bailly parlementoit auec luy comme s'il fut été en vie, disant : voicy dès bien longtemps ie t'ay sollicité que me vendisse ta vigne, et encore maintenant ez presence de ces hommes qui sont auec moy, ie t'en supplie, et que par forme d'acquest tu permette que i'en iouisse ; auquel l'autre, pour être mort, ne sceut respondre. Quoy voyant, l'un de ceux qui vindrent auec luy, dit : N'avez vous iamais appris que qui se taist, alloüe ; cestuy semble bien creanter le marché, touchez donc en main, car il nous est certain qu'il n'y contredit, voir mais permet bien que tel accord se fasse ; beuons donc ioyusement les vins, et de fait ils auoient apporté quant à eux du vin pour confirmer le marché. Ayant donc exploité un pacte si execrable, remirent le capitaine en sa fosse, et le couurirent comme de premier il étoit, puis retournerent au logis du bailly. Et le iour venant, de bon matin le bailly louant certains manouuriers, les conduit à la vigne en question. Mais la veufue du capitaine voyant telles gens besogner en sa vigne par le commandement du bailly, fut esperduement esbahye, de sorte que venant deuers luy, s'enquit que vouloit dire telle usurpation ; dont elle eut response qu'elle luy étoit vendue de par son feu mary. Quoy oyant, ploura grandement, et comme une beste legere se transporta vers Philippe, Roy de France, auquel en soupirant tendrement, elle declara l'inquietation du bailly qu'elle enduroit pour l'usurpation de sa vigne. Or, le Roy, d'autant que le capitaine de son viuant luy auoit fait seruice, et soy disant defenseur et propugnateur des veufues et orphelins, appella à soy

le bailly, qui vint accompagné des deux tesmoins qui assisterent à l'exploit de son marché, et se presenta au Roy avec la pompe de ses aduocats. Mais la veufue pour ce qu'elle auoit perdu son aduocat, accostée de peu de gens comme peuuent faire les pauures, se presenta aussy à la Cour Royale. Dont le Roy assez modestement interrogea le bailly sur quelle raison il occupoit la vigne de la veufue, mais luy qui de parole étoit affable, dit que loyallyment il auoit acheté icelle vigne du feu capitaine son mary, sous le tesmoigne des hommes prudens, affirmant le prouuer par tesmoins suffisans. A quoy respondit la femme que de sa vie n'auoit veu ny ouy telle vendition. Le Roy oyant telle altercation et debat du bailly et de la femme, demanda au bailly qu'étoient les tesmoins par lesquels il feroit preuue de son dire ; et il luy monstra les deux tesmoins qui avec luy étoient coupables du fait, auxquels le Roy dit : N'est ce pas vous qui êtes tesmoins du fait ? et iceux affirment qu'ilz auoient veu tout le contenu du marché ; dont le Roy les voyant sy dextrement disposés, creut qu'ils deuoient être hommes de bien, et à l'opposé considerant la simplicité de la femme et la suite du bailly, pensa qu'elle n'osast defendre autrement sa cause, se raddressa au conseil de Daniel. Et appellent l'un des tesmoins, se sequestra un petit de la troupe et le tira en un coing du palais, en sorte qu'il eut peu être veu et ouy de tous les assistans ; interrogeant donc celuy qu'il auoit choisy, de prime face luy dit: Amy, tu me semble mieux aduisé que ton compagnon, et partant, ie t'ay aduisé le premier ; mais auant que ie t'interroge d'autre chose, dis moy ce que est de meilleur ; sçais tu bien la patenoste ? et l'autre tout esmerueillé de telle demande, dit qu'il n'estimoit vray chrestien celuy qui ignoroit l'oraison dominicale. Et le Roy dit : Or, si tu la sçais, fais que ie l'oye, et luy commença à dire Pater noster qui es in coelis ; le Roy à ces mots esleuant aucunement la voix, en sorte qu'il puisse être entendu des assistans du palais, dit : Par la lance St Jacques (car ainsy iuroit il de coustume), tu dis vray ; et de rechef dit : Sçais tu dauantage de ceste oraison ? Le tesmoing dit ouy, et le Roy luy fit dire le reste, ce qu'il commença à reciter, disant: Sanctificetur nomen tuum, et de rechef encore le Roy dit tout haut : Par la lance St Jacques, iamais homme ne dit mieux la verité. Or, les autres qui étoient au palais estimoient cependant que le Roy s'enquist du procès de la chose, et ainsy le crojoit son compagnon ; et puis encor l'interrogea le Roy, disant qu'il acheue le reste qu'il sçauoit, ce qu'il fit ; dont le Roy luy dit : Vas, car tu as dit la mesme verité, et n'as en rien menty, et sache que tu as obtenu ma grace. Ce fait, il commanda qu'on l'enferme en

quelque chambre, et ayant appelé l'autre, luy dit : Frere, prends garde que tu ne mente à mon endroit, car ton compagnon a dit aussy vray que la patenoste. Quoy oyant le tesmoing, creut que tout ce qui auoit été fait sur le capitaine defunct fut par son compagnon reuelé au Roy, et ainsy tremblottant de coeur, ne sçauoit que dire ; mais le Roy l'exhorta qu'il confessast la pure verité, comme son compagnon auoit fait, qui luy auoit dit aussy vray que la patenoste ; et ne crains point, disoit il, car si semblablement tu me dis verité, tu n'endureras aucune peine. Luy donc pensant le fait n'être caché au Roy, dit : Vrayment, Sire, la chose est telle que mon compagnon vous l'a recitée. Le Roy dit : Je sçay que ton compagnon m'a dit vray ; mais aduise toy que tu ne mente, i'oyeraï si vos propos se concordent. Le tesmoing donc recita de mot à mot ce qui s'étoit passé entre eux, comme il est escrit dessus. Dont le Roy rappelant l'autre qui auoit dit la patenoste, dit : Tu as été present où le capitaine a été enleué du sepulchre, et as veu comment le bailly a traité avec luy combien qu'il fut mort, et la forme par laquelle il achepta la vigne, et a goûté du breuage qui fut là beu, et ce fait, vous le remites au sepulchre, et en ceste sorte, le bailly a possédé la vigne, et de tout cecy vous êtes tesmoins. Luy donc voyant que le Roy auoit ainsy recité tout le fait, et craignant d'encourir la male grace du Roy, confessa la chose être telle qu'il l'auoit prononcé. Quoy oyant, le bailly fut estrangement esmerueillé, ne sachant comment ni par quelle sagacité le Roy auoit peu tirer ce secret de tels hommes, et de fait, il eut peur. Le Roy s'approchant, luy dit : Et bien, malheureux, n'étois tu pas super intendant et bailly après moy sur toutes les affaires du territoire de Paris, dont tu auois acquesté beaucoup et de grandes possessions et richesses ? étoit il donc nécessaire que avec si grande astuce, tu occupasse si peu de vigne que ceste femme possédoit, veu principalement que plustost tu luy en deusse donner pour cause de sa recente viduité, crue luy oster ? Or, puisqu'en un acte tant enorme, tu n'as craint Dieu ni reueré aucun homme, te suffise ie te laisse la vie sauue, veu que plustost ie deurois te rendre au supplice qu'à la paix. Vas, et comme en ma presence tu es debout tenant un baston, avec ta femme et tes enfans sors du royaume de France, ne portant avec toi autre chose que ton peché, et fais que le demeurant de ta vie l'on ne puisse te trouuer dans les limites de mon royaume, et si de malheur tu y étois trouué, tu finirois ta vie d'une mort honteuse, miserablement affigé à un signe patibulaire. Ce dit, adressa son dire à la noble veufue, disant: Vas, et prends avec toy ceux que voudras entre mes soldatz ou

citoyens de ceste cité, auxquels ie commande qu'ils te conduisent à la maison de ce malheureux bailly, afin comme il a tasché de te spolier de ta vigne, ainsy iceux procurent par nostre autorité à t'introduire en la possession de sa maison, de tout son heritage, et de toutes ses possessions, de sorte que le malheureux puisse mieux payer la peine de ses malefices, et que toy pour consolation de tes douleurs et gemissemens, tu sois digne de receuoir ce benefice par nous à toy iudiciairement conferé <sup>6</sup>. Ainsy, le tres haut redditeur et souuerain Dieu donna à l'un et à l'autre diuerses recompenses de leurs merites par son fidel seruiteur le Roy Philippe susnommé. Il nous suffira donc d'auoir recité cecy de luy pour le present, car nous parlerons de ses autres gestes cy après, comme il viendra à propos. Et pour ce que nous auons promis de continuer la fondation de ceste nostre abbaye de Sennone, ensemble de la succession de nos abbez ou la narration de leurs oeuvres, iaceois qu'aucunement nous ayons changé de propos, toutefois maintenant nous retournerons à la suite de la narration.

*De l'election de Henry, abbé de Sennone.*

## CHAPITRE VI

L'an de nostre Seigneur, mil deux cens et deux, Henry, moyne de Sennone, succedant à Conon, qui fut cleric près de l'ordre et reigle de St Benoist, ignare de sa nature et subitement esleu abbé comme nous auons dit, mort qu'il fut ; ce Henry, dis ie ; fut constitué sur ce monastere. De son entrée, il souffrit beaucoup d'incommodité des religieux de ce lieu ; mais auec le temps, ils furent remis par Henry, comte de Blamont, comme nous dirons à son lieu, tant cela qu'autres de ses actes et d'autres qui de son temps furent effectuez.

*De Frederic, Empereur, et du Pape Alexandre, du temps desquels fut esmeu un schisme.*

## CHAPITRE VII

Peu d'auant ces iours là regna Frederic, duc de Sueuie <sup>7</sup>, de laquelle maison iamais auparauant nul n'auoit été fait empereur, et fut du temps

---

<sup>6</sup> Raoul, abbé de Coggeshale, en Angleterre, rapporte la même histoire dans sa chronique depuis l'an 1066 jusqu'en 1200.

<sup>7</sup> Frederic 1<sup>er</sup>, dit Barberousse, élu empereur en 1152.

d'Alexandre, pape. Il commença tant inordinement à oppugner l'église, qu'il s'usurpoit le patrimoine de St Pierre, en quelle part qu'il se trouuoit et le soumettoit à sa iurisdiction. En sorte que luy et tous ses adhereus furent excommuniez [1161] par le mesme Alexandre, pape, troisieme de ce nom. Luy donc voyant que par la sentence d'excommunication, il étoit euité d'un chacun, pour mieux augmenter sa malice, se constitua un pape (Victor III), assisté partie de quelques princes, archeuesques et euesques, qui luy applaudissoient, et colloqua le siege papal à Milan ; tellement que tout le clergé et autres fauorisans à l'Empereur, frequentoient la cour de ce feint pape qui delioit tout ce que le pape Alexandre lioit, et absoudoit tout ce que l'autre excommunioit ; il deiettoit les archeuesques et euesques de leurs dignités quand bon luy sembloit, et les y admettoit tous à sa volonté. L'Empereur avec ce pape miserable opprimerent tellement le pape Alexandre, que contraint d'abandonner le siege de Rome, fut exilé vers les marches de France, dont le Roy, ensemble toute l'église occidentale, receurent ledit Alexandre avec tant de ioye et allegresse, qu'ils desiroient unauimement que tous les iours de sa vie il demeurast en ce royaume. Cependant les archeuesques, euesques et tous autres clerics de la iurisdiction de l'Empereur, étoient esleuez aux ordres (non pas ordres qui se deussent nommer sacrés, mais bien sacrileges). Et lorsque ce pape impudique presumoit qu'étant esleué d'un tel heur, il deuoit longtemps exercer sa principauté, voicy le fil des soeurs fatales qui se rompt, il est apprehendé d'une fiebure, et est muleté d'une mort dignement inferée, par quoy ayant eu si peu de temps son sacrilege pontifice, subitement est fait prelat de Sathan, prince des enfers ; non pour exercer là bas quelque prelature, mais que comme le plus malheureux des miserables, il reçoive les peines iustement deues à ses merites. L'on dit que le mesme Empereur, venu au comble de sa folie, crea depuis encor deux autres papes <sup>8</sup>, qui comme cestuy premier et par mesme infortune suruiuans, enfin descendirent aux ombres plutoniques.

*De la penitence du susnommé l'Empereur Frederic, et du concord entre luy et l'Eglise.*

## CHAPITRE VIII

Voyant donc l'Empereur Frederic, que le iugement diuin preiudicioit à sa puissance, en tant que le pape Alexandre tout agé et descrepité qu'il étoit,

---

8 Paschal III et Calixte III.

restitoit encor, et que ses papes ne pouuoient venir iusques à my age, ains mouroient tous ieunes qu'ils étoient, esmeu de penitence, se retira vers les mammelles de l'Eglise, mere tres misericordieuse. Il rappella le pape Alexandre au siege apostolique, et se monstrant vray penitent, luy demanda indulgence<sup>9</sup>, sous la penitence qu'il desiroit luy être eniointe. Le pape pitoyablement l'absout de la sentence d'excommunication et luy enioignant le voyage du St Sepulchre, le seigna de la croix ; l'Empereur pria le pape que semblablement il veuille absoudre ceux de sa sequelle, ce qu'il fit, et enioignant le mesme voyage à ceux qu'il cognut capables à l'exploiter. Et quant aux archeuesques, euesques, abbez et autres clerics qui du temps du schisme auoient été ordonnez, ils furent tous desmis de leur office et de là en auant ne peuuent iamais être reconciliez ny auancez aucunement ; hormis seulement le notaire dudit Empereur, qui deuotement supplia au pape pour sa reconciliation, et de fait, il obtint sa grace. L'Empereur enfin ayant fait grand amas de soldatz, et voulant accomplir le voyage promis avec son exercite, paruint iusques aux marches de Sicile, où un iour entre autres, comme il pensoit passer une riuere, laquelle un pieton eut peu passer, ie ne sçay par quel occulte iugement de Dieu, étant tombé dedans la riuere, fut noyé<sup>10</sup>. Et quant aux prestres et clerics qui durant ce schisme furent suspens de leurs offices, nous en auons veu plusieurs de nostre temps.

*De Henry, fils de l'Empereur Frederic, et de sa mort.*

## CHAPITRE IX

L'Empereur Frederic laissa, encore luy viuant, son fils Henry au gouvernement de son royaume<sup>11</sup>, qui tant qu'il fut viuant se comporta assez bien au gouvernail de l'Empire ; mais durant longuement, il laissa la dignité avec la vie [1197]. Toutefois, parceque son pere auoit été mal voulu des barons d'Apulie, un certain euesque dudit pays, enleuant furtiuement un petit fils qui luy restoit, le nourrit secrettement en son domicile, craignant que si les paysans de là entour le trouuoient, ils ne le viennent à massacrer.

---

9 Frederic 1<sup>er</sup> se prosterna devant le pape, dans l'église de Saint-Marc, à Venise, le 24 juillet 1177.

10 En se baignant dans la rivière de Cydne, le 10 juin 1190.

11 Henri VI avait été élu et couronné roi des Romains dès l'année 1169; ainsi il succéda à son père sans une nouvelle élection.

*Des Roys Philippe et Otton.*

## CHAPITRE X

Henry, susnommé, eut un frere, nommé Philippe, duc de Sueuie, lequel les barons d'Allemagne en partie esleurent pour leur Roy. Les autres princes de la basse Allemagne esleurent d'autre part un duc de Brunsuich pour leur Roy, eu esgard qu'il étoit allié au Roy d'Angleterre ; et ainsy entre ces deux dura quelque temps la guerre.

*De la mort du Roy Philippe <sup>12</sup>.*

## CHAPITRE XI

Il aduint qu'un noble seigneur, comte du Palus de Vittenlmspach, se transporta deuers le Roy Philippe, le sollicitant qu'il luy baillast à femme une fille de belle et gracieuse forme qu'il auoit ; laquelle le Roy se sentant aucunement necessiteux de secours, luy promit; mais nonobstant il differa, l'autre persistamment importunoit le Roy qu'il satisfice à ses promesses. Or il aduint que le Roy Philippe se transporta à la cité de Spire, où étant en repos avec Conrard, euesque dudit lieu, et depuis fait euesque de Metz et chancelier de la Cour Imperiale, et illec se fit ouurir la veine et prit medecine. Et comme il tenoit chambre, ainsy que seul il diuisoit avec le venerable Conrard, voicy le seigneur qui auoit demandé la fille du Roy, et ayant frappé à la porte de la chambre fut intronisé dedans, et en ceste sorte parla au Roy : iusques à quand me retiendras tu ma femme ? Le Roy luy respondit, mon amy, patiente encor iusques à ce que les iours de ma medecine soient expirés, et ie te tiendray promesse. Mais l'autre, comme il étoit de coeur furibond et mal rassis, hurtant la porte, saillit dehors, et discourant longuement à part soy, finalement, vaincu de colere, retourna en la chambre ; et comme les Theutoniciens ont de coustume, il portoit sous son aisselle un large coutelas, et entré qu'il fut, dit au Roy : A ce que ie voy, i'attendray longuement tes promesses ; et ce dit, en tirant son coutelas frappa le Roy si furieusement sur la teste, qu'il luy fendit en deux iusques aux espaulles, ensorte que l'une des parties de sa teste tomba au gyron de l'euesque, dont il en fut horriblement esperdu, et se leuant

---

<sup>12</sup> Philippe, empereur d'Allemagne, fut assassiné en 1208, au mois de juin, par Otton de Wittelspach, cousin du duc de Bavière.

legerement se mussa en une chambre, et le meurtrier montant à cheual s'en retourna en son propre domaine <sup>13</sup>.

*Comme la fille du Roy Philippe fut espousée au Roy d'Espagne, et quelle fut la conqueste de Cordube.*

## CHAPITRE XII

Non longtemps après, les ambassadeurs du Roy d'Espagne vindrent qui demandoient la fille [Ethisa] du feu Roy Philippe pour être espouse audit Roy d'Espagne [ Ferdinand III], ce qui fut fait [1235] ; dont il en eut un fils. Luy donc ayant leué grand nombre de gens d'armes paruint à la region de Cordube, laquelle étoit encor detenue sous la façon de viure des Gentils, et laquelle, comme on dit, le preux Charlemagne de son temps n'auoit pu subiuguer. Ceste cité fut assiegée par le Roy d'Espagne, qui, par le diuin vouloir, l'oppugna si dextrement qu'il l'obtint à sa iurisdiction, et tant qu'il vesquit l'assuiettit à l'obeissance chrestienne. Luy mort, son fils qu'il eut de la fille du Roy Philippe, luy succeda à son royaume d'Espagne, qui voulant ressembler à son pere et ayant fait grand amas de combattans, entra en la susdite region de Cordube et expugna Sibilie, cité la plus forte de toute celle terre, laquelle ayant rendue à sa iurisdiction, acquit encore seize d'autres citez, et ayant defaict partie des Sarrazins et en partie dechassez, rendit Chrestiens tous les autres. Toutes ces cités, avec les villes, chasteaux et forts dudit pays, sont en cor aujourd'huy sous la possession du Roy d'Espagne. Mais retournons maintenant nostre stile à Oton, Roy d'Allemagne.

*De l'aduancement du Roy Otton, et de son infortune auprès de Brisac.*

## CHAPITRE XIII

Ayant le Roy Otton entendu la mort de son aduersaire le Roy Philippe, choississant les primats de sa terre. subiugua tout le royaume d'Allemagne, d'autant qu'il n'y auoit celuy qui luy peut resister. Se partant de là avec tout son exercite, faisoit voyage à Rome, precedé toutefois de Conrard, euesque de Spire et chancelier de la Cour Imperiale, par toutes les cités qu'il deuoit passer ; esuelles il étoit receu avec grande reiouissance. Venu qu'il fut à

---

<sup>13</sup> Il fut tué quelque temps après par le marechal de l'Empire. On fait descendre de lui les comtes de Daun et la Maison de Salm.

Rome, et le bruit étant fait entre le pape et les Romains que sans effusion de sang il auoit obtenu le susdit royaume, chose que iamais n'étoit aduenue à ses predecesseurs, le Pape Innocent troisieme le sublima à l'Empire Romain [4 octobre 1209]. Mais sitost qu'il eut pris les sceptres imperiaux, il commença à impugner l'Eglise et s'empara du patrimoine de Jesus Christ, de St Pierre et de St Paul, et l'ayant peruerty, le soumit à sa puissance. Sortant de Rome, fit chemin vers Sicile et Apulie, et cherchant de tous costez le fils de l'Empereur Henry, ne le trouua point. Mais voyant qu'icelle terre à son gré se soumettoit à luy (toutefois excommunié du Pape) [1210], fit tant qu'il s'en retourna à son royaume d'Allemaigne. Et de fait, passé qu'il eut toutes les terres de son voyage, arriua finalement au chasteau de Brisac, situé sur la riuere du Rhin eu Allemaigne. Or auoit il avec luy des soldatz et gouiards assez legers d'entendement et de moeurs impudiques, car en quelle cité, ville ou autre lieu qu'ils logeoient, il falloient qu'ils couchassent avec les femmes, filles ou seruantes de leurs hostes, voulsissent et non voulsissent, par la belle ou par force, et les traitoient impudiquement : ce qu'ils commencerent à faire à ce mesme chasteau. Mais les hommes du lieu considerans ceste meschanceté, et ayans entre eux aucunement consulté, affirmerent par un commun consentement vouloir plustost mourir en une heure que d'endurer qu'un si grand malefice soit perpetré à l'endroit de leurs femmes, filles ou alliées. Donné donc le signe que dès aussitost qu'ils entendoient sonner la grosse cloche de leur eglise, un chacun d'eux ne faillist à executer le dessein complotté sur leurs hostes, et que si quelqu'un differoit à ce faire, que sans espoir de retour il seroit expulsé de leur chasteau. Quoy conclu, chacun se retirant en son logis, s'armerent le mieux qu'ils peurent. A peine étoient ils préparés de leurs armes, que le son de la cloche commença à merueilleusement resiller. Dont iceux sortans de leurs maisons, bien animez à la vengeance, trouuerent les soldatz les uns avec leurs femmes, les autres avec leurs filles, alliées et seruantes, avec lesquelles ils s'esbattoient impudiquement. Dont les ayant apprehendez, les tuerent miserablement, et corps à corps les precipiterent dans le Rhin ; les autres qui pensoient eschapper ce massacre. se laissant couler du haut des murailles et tombans sur les roches, encoururent la mort qu'ils pensoient euader. Le bruit de ce fait paruint aux oreilles de l'Empereur, qui étoit au logis plus eminent de la forteresse avec Monsieur Wisemberch et quelques autres, et s'enquerant que cela vouloit dire, entendit de quelqu'un qui auoit eschappé du massacre que tout son exercite et soldatz

étoient deffaictz, luy exposant la cause de telle sedition. Quoy considerant l'Empereur, et craignant que si d'adventure le peuple ainsy esmeu le trouuoit qu'il ne luy deust aduenir comme à ses gens, supplia à Monsieur de Wisetnberch que finement il le mit hors de la forteresse, qui l'ayant fait sortir par une secrette poterne, le conduit à Wisemberch ; et ainsy l'Empereur eschappé par la fuite paruint aux parties inferieures de l'Allemagne, et cecy fut le commencement de ses douleurs, car tant vesquit iamais ne fut une heure sans tourmeut et danger de corps et de l'ame.

*Comment Otton retourna à Brundsuich, et quelle fut la guerre entre luy et le Roy de France.*

## CHAPITRE XVIII

S'étant retiré l'Empereur Otton en la basse Allemagne, et signamment à Brundsuich, le Roy d'Angleterre auoit guerre avec le Hoy de France pour cause de quelque terre, laquelle ledit Roy de France luy auoit osté. non toutefois sans cause ; et de fait manda à Otton que ayant fait amas de gens d'armes, il luy vienne à secours, d'autant qu'il pretendoit entrer au royaume de France à force d'armes ; car l'Empereur Otton luy étoit allié et singulierement chery. Ledit Empereur luy remanda que du costé d'Angleterre il entrast en France, et que luy et son exercite il la ruyneroit du costé de l'Allemagne. En Flandres, étoit un comte, nommé Ferrand, qui auoit espousé la cousine germaine [Jeanne] dudit Roy Philippe ; iceluy la battoit et traitoit assez iniustement, dont elle en fit plainte à son cousin le Roy de France, qui durement menaça ledit Ferrand, luy improperant qu'il ne luy auoit pas baillé le comté de Flandres afin qu'il tourmentast ainsy sans respect sa cousine. Le comte ayant pris mal à gré les menaces du Roy, choisissant avec luy le comte de Boulongne et quelques siens amys du royaume de France, s'en alla deuers l'Empereur Otton, et avec luy traita de l'expedition que l'Empereur mesme auoit deliberé à faire, et luy iura que dedans Paris il le constitueroit comme roy. Ayant donc acheué tel pacte entre eux, l'Empereur Otton et le comte Ferrand avec tous les autres comtes et barons qui auoient iuré d'entrer en France, diuisoient et partageoient desjà les citez, comtez et autres forteresses de France, auant qu'ils les possedassent. Ayant doncques ramassé grand nombre de soldatz, l'Empereur manda au Roy de France qu'il auoit iuré ne vouloir iamais retourner en Allemagne que premier il n'eust posé son siege à Paris, et

que le reste du royaume il l'auoit distribué à ses barons, place pour place. Le Roy de France, esmeu de telles nouuelles, manda troupes au duc de Bourgongne et aux comtes de Normandie et Bretagne, et de toutes parts qu'il peust il fit amas de gens d'armes. Il mit Louis, son fils, en la part que le Roy d'Angleterre le deuoit assaillir, assisté de bon nombre de soldatz, et quant à luy il delibera de s'opposer à l'Empereur Otton. Parquoy, faisant marcher son armée, vient à planter son camp à la plaine de Valenciennes, près d'un pont que l'on dit Bouuiennes ; son exercite fut estimé de neuf mille hommes à cheuaux et cinquante mille pietons. L'Empereur paruint iusques au mesme lieu, et y planta ses tentes ; son exercite fut computé à vingt cinq mille de cheuaux et quatre vingtz d'autres gens d'armes, avec une multitude infinie de chars chargés de munitions, viures et armures. Les Allemans auoient amené heaucoup de chars chargés de cordes pour lier les François, car il pensoient desià les tenir captifs.

*De l'assemblément de ladite bataille et de la harangue de Philippe, Roy de France, à ses soldats.*

## CHAPITRE XV

Le iour du dimanche aduint <sup>14</sup>, auquel tous fidels Chrestiens doiuent vacquer au seruice de Dieu. Mais le comte Ferrand voyant l'armée du Roy de France être si petite, doutoit que le plus grand nombre des combattans ne se deust associer avec luy. Parquoy il mit en teste à l'Empereur qu'à ce iour de dimanche la bataille se fit avec le Roy, et que par ce moyen la multitude de leurs gens surmonterait facilement le peu de soldatz du Roy de France ; quoy ayant expédié, ils pourroient laisser le royaume de France au Roy d'Angleterre, pour le ruyner à sa volonté ; mais par le secours diuin la chose fut tournée autrement. L'Empereur manda messagers au Roy, afin qu'il preparast sa guerre ; mais le Roy donnant honneur à Dieu pour la reuerence du iour du dimanche, demandoit à proroger le iour iusques au lendemain. Le comte Ferrand, à telle responce, dit que le Roy differoit la bataille ou pour ce qu'il attendoit grand secours de gens, ou que pour crainte de guerre il preparoit à s'enfuyr la nuict.

---

14 27 juillet 1214, Le duc de Lorraine, Thiebault 1<sup>er</sup>, seconda valeureusement le roi de France ; le passage suivant d'Errard est fort précieux pour l'intelligence des faits qui vont suivre : « Moul grand amour et loyauté furent deuers Monseigneur et li Roy des François Philippe le deux, pourquoy Monseigneur guerroyoit vertement à l'enuers di signour Roy des Romains, dont auint grandement mal encontre et douleur, comme verrons en son lieu. »

L'Empereur adioustant foy à son dire, voulut qu'à ce iour mesme on fit la guerre ; mais le Roy de France ayant assemblé les chefs et capitaines de son armée, et se tenant debout au lieu plus eminent, leur fit telle ou semblable remonstration: O vaillans cheualiers, fleur de la France, honneur de la couronne royale, nous auions deliberé à ce saint iour de dimanche de deferer honneur à Dieu et vacquer au seruice diuin seulement et à oraison. Mais l'ennemi nous contraignant à la bataille, ces choses ne nous sont loISIBLES. Vous voyez maintenant que ie porte la couronne du royaume, mais d'autant que ie suis homme comme l'un de vous, ie ne pourrois la porter si vous ne me supportiez. Je suis Roy, et ainsy ostant la couronne de dessus sa teste, la presenta à eux, disant : Voicy, ie veux qu'un chacun de vous soit fait Roy, comme de vray vous êtes ; car veu que le Roy est dit de gouverner, et si n'étoit par vous, ie nesuffirois seul à gouverner le Royaume, et quant à ceux qui sont venus pour nous contemner, se confians seulement à leurs forces, ne taschent seulement à nous captiuer, mais aussy à occuper tout le royaume de France. Or, ie sçay et estime vrayment que contre la disposition de nos aduersaires, le bienheureux St Denys, nostre Patron, digne de perpetuelle memoire, auioird'huy avec ses glorieux compagnons interpelle et implore le Fils tres misericordieux de Dieu avec gemissemens innumerables pour nous et pour l'estat de notre royaume. Soyez donc assurez que ceioird'huy manifestement vous voirez le secours de nostre Seigneur sur vous par les prieres de nostre dit patron. Et partant, soyez hommes courageux, et combattez contre ceste gent maudite ; car certes auioird'huy, nostre Seigneur les mettra tous en nos mains, et ue pourront se preualoir contre nous, et ainsy les ayans surmontés avec ioie et victoire, vous retournerez deuers vos maisons, vos femmes et filles, lesquelles ils ont couuoitez à les raurir. Au surplus, ie deffends à tous gouiards et pietons que, sur peine de la hart, durant la bataille, nul ne s'amuse à recueillir quelconque depouille des ennemis, ains qu'il les repute pour rien, de peur qu'il ne soit empesché de combattre. (Et de fait, il auoit fait dresser plusieurs potences pour ce exprès.) Et si Dieu nous concede la victoire, tout ce qu'un chacun pourra recueillir de despouille, pourueu qu'il ne fasse autre iniure, il le pourra (de nostre permission) tenir sien ; mais si pendant la bataille quelqu'un ayant nécessité de cheual, peut enuahir celuy de son aduersaire, il luy sera libre. A ces mots, tous d'une voix affirmerent que volontiers ils obeiroient à l'excitation du Roy. Or le Roy auoit apporté de Paris la banniere de Charlemagne que l'on nommoit Orflamme, laquelle pour autre nécessité

n'auoit jamais été exposée à la guerre depuis le temps du dit Charlemagne ; le Roy la prenant hautement s'escria, disant : Qui est celuy de vous qui aujourd'huy en l'assault portera cette banniere, honneur de nostre France ! Auquel le duc de Bourgogne respondit, disant: Sire, je cognois un cheualier icy, fort de corps et de coeur et bien appris à l'exercice des armes, mais au demeurant pauvre, nommé Walon qui pour le désir qu'il auoit d'assister à cette bataille a engagé toute sa terre pour un seul cheual. Si vous auez enuie de commettre l'enseigne à quelqu'un, baillez la à cestuy. Dont le Roy l'ayant à soy appelé et luy presentant la banniere, dit : Tiens mon amy Walon, aujourd'huy je te commets l'honneur de tout le Royaume François ! Auquel Walon respondit : Que suis je donc, o Sire, qui puisse faire cela ? Ne crains pas, dit le Roy, car si avec l'ayde de Dieu nous obtenons la victoire, je respondray largement à ton labeur. Et ainsy Walon prenant coeur, honnestement dit : Sire, puisque vos commandemens me contraignent à ce faire, ie tascheray d'accomplir vostre volonté, mais à ce que j'evoy, cette orflamme a soif du sang humain, aujourd'huy Dieu me conduisant en la veuede beaucoup, ie beuray le sang de nos aduersaires. Le Roy considerant que le soleil de ses rayons battoit sur les yeux à ses gens, aduisa lui tourner le dos, ce qu'il fit ; mais les aduersaires n'ayant esgard à cela, s'opposerent à la lueur du soleil. Le Roy de France commanda que ses trompettes, desquelles il avoit bon nombre, se tinssent à la queue de l'armée et que au premier assault ils sonnassent à toute force.

*Du son des trompettes, et du commencement de la bataille.*

## **CHAPITRE XVI**

Comme ces choses ainsy se pratiquoient, voicy un grand bruict qui s'esmeut du costé des aduersaires, s'exhortant l'un l'autre à la bataille. Quoy oyans, les trompettes du Roy de France commencerent tellement à resonner leurs clairons, que la terre de dessous leurs pieds sembloit trembler, et de façon que les aduersaires en furent frappez de grande frayeur. Ferrand, comte de Flandre, voulant être veu sur tous autres plus hardy, donnant des esperons à son cheual et embrassant son escu, séparé qu'il fut de la troupe courut à bride abattue iusques au camp de ses ennemis. Le cheualier Walon qui apportoit l'orflamme du Roy de France, l'ayant apperceu, et le voulant aborder d'un cours vehement, en abaissant quelque peu son enseigne, luy transperça le

nable du dos, de sorte que de l'autre costé l'enseigne apparoissoit toute teinte de sang, et de ce coup le rua par terre, puis retira à soy l'enseigne. Et ainsy comme il auoit predict, il arroza l'orflamme de sang, comme en suiuant il fit beaucoup de fois. Deux gouias <sup>15</sup> ayant apperceu le comte Ferrand par terre, le prindrent à collet, de sorte que l'un d'eux ayant leué le dessus de son harnois, le frappa si rudement d'un coutelas que les deux hanches en étoient percées, et l'autre le blessa bien fort entre les espauls ; toutefois étant preserué au dedans de sa cuirasse ne fut nauré à mort, mais fut rendu à Roy de France, qui le bailla à sa garde. Or, les Allemans reclamans à toute extremité, comme ils ont de coustume, plusieurs d'entre eux virilement se comporterent, et plusieurs, par les François, ruez par terre, y laisserent la vie ; les uns outrez de la lance, et les autres detranchez à coutelas, enuoyerent leurs ames aux enfers, pour là y dresser leur rendez vous. L'Empereur Otlon considerant que l'auant garde de son armée se debilitoit tant malheureusement, accourageoit le reste à la bataille, se confiant seulement à la multitude de ses gens. D'autre part, le Roy de France et les siens, interpolloient Dieu et le glorieux St Denys à leur ayde. Walon, le porte enseigne du Roy, voyant l'Empereur avec son armée, s'ayant commandé à Dieu et inuoqué le tres heureux, St Denys, ne peut differer dauantage qu'il ne donnast tres fort des esperons à son cheual, tellement qu'esleuant son enseigne et courant avec telle impetuosi té, il entra dans l'espaisseur de l'armée et la diuisa en deux, et paruint iusques à l'arriere garde où l'Empereur étoit. Il fut suiuy du duc de Bourgogne, des comtes de Normandie et Bretagne avec les leurs et plusieurs autres cheualiers. Or, un noble cheualier, nommé Ageranne de Coucy, apperceuant l'Empereur de loing, donna des esperons à son cheual et brossant droit à luy, et abaissant sa lance, l'abbattit de son cheual ; en mesme instant, le cheual du Roy de France, blessé en un pied, le secoua si sec qu'il luy fit perdre l'estrier, et ainsy tombant de son cheual, tous ceux qui le virent s'escrierent à haute voix: Courrez, courrez vers le Roy, car il est tombé à terre <sup>16</sup>. Les cheualiers qui tenoient l'Empereur, ainsy qu'ils pensoient l'amener au Roy, entendirent le bruit des soldatz, et par ainsy delaissans l'Empereur, et accourans vitemment deuers leur Roy, le trouuerent desià remonté à cheual, dont, ils furent extremement indignez d'auoir laissé eschapper l'Empereur. Parquoy fendans de rechef l'armée par le maniemment de leurs lances, pensans le rattrapper, ne le sceurent

---

15 Clientes. Guillaume-Ie-Breton les nomme Hugues de Maroil et Jean, son frère.

16 Le roi, disent tous les historiens, eut un cheval tué sous lui, et fut même blessé à la gorge.

atteindre, car il auoit pris la fuite. Ayans donc seulement recognu celuy qui auoit releué l'Empereur, le firent mener au Roy avec plusieurs autres combattans. Le tant renommé Walon, porte enseigne, avec beaucoup d'autres cheualiers, en suiuant l'Empereur par tous les lieux escartez, ne peurent iamais l'attrapper. Et partant, reprenans leurs premieres arres, tous ceux qu'ils rencontroient en fuyant, les tuoient, sinon que les plus signalez lesquels ils enuoyoit captifs à Roy, et ceux qu'ils connoissoient être domptez de la guerre ou ne pouuoir fuir, ils les laissoient acheuer leur sinistre fortune. Et venans au lieu où la bataille s'auoit donnée, ils trouuerent les François qui partie depouilloient les corps morts des Allemans, partie lyoient les esclaves qui auoient fait amener les cordes desquelles ils furent eux mesmes garrottez, pensans garotter les François ; partie recueilloient les pauillons des Allemans, partie diuisoient le butin qu'ils auoient retrouvé du bestail. Et en ceste sorte, le Roy de France, avec le petit nombre de ses gens, surmonta et deffit la grande multitude de l'armée de l'Empereur Otton, avec les traistres ses adherens. Entre autres furent pris les comtes de Flandre et de Boulogne, avec plusieurs cheualiers et autres soldats qui, au preiudice de leur Roy, s'auoient party de France pour aller au secours de l'Empereur Otton avec les comtes susnommez. Tous ceux ci furent garrottez et menez en France, où ils furent emprisonnez. Ainsy le Roy de France et tout son ost, chargés et reuestus de grandes depouilles, excepté un cheualier et un soldat de nom qui moururent en la deffaite, prospererent, retournerent au royaume de France. L'on fit compte de trente mille hommes, tant morts que captifs, de l'année de l'Empereur Otton, qui étant paruenu en la ville de Brundsuich, fut angustié de telle douleur et tristesse, qu'étant couché au lict, ne vesquit que bien peu de iours <sup>17</sup>. Toutefois, viuant encor, il fit iurer à quelqu'uns de ses amis, que sitost qu'il auroit expiré, ils brulassent son corps et le portassent à Rome, pour le presenter au pape, afin que par ce benefice, il peut obtenir la grace d'absolution ; car aussy de vray, il étoit excommunié. Je ne sçay s'il l'obtint ou non. Or, le Roy d'Angleterre qui desià commençoit à enuahir le royaume de France, ayant sceu la victoire du Roy Philippe sur l'Empereur Otton et les Allemans, comme une ecreuisse reculant, et montant en ses nauires retourna en Angleterre. D'autre part, Louis, fils du Roy de France, avec les siens, retourna à Paris pour saluer son pere, où étant arriué avec les principaux de la Cour, instituerent et passerent plusieurs iours de festes à l'honneur de Dieu et

---

17 L'empereur Otton mourut en 1218, c'est-à-dire quatre ans après.

pour graces affectueusement rendues à St Denys, comme fit tout le peuple avec grande esiouissance. Ainsy, Dieu tout puissant ne cesse porter ayde à ceux qui le craignent bonnement.

*De la mort de Philippe, Roy de France.*

## CHAPITRE XVII

Mais pour ce que i'ay mis en auant si peu de chose d'un si grand Roy, pour le moins ie n'auray honte de raconter touchant sa mort, en quel estat il alla à nostre Seigneur, ainsy que de mot à mot ie l'ay ouy reciter des religieux du monastere de St Denys qui assisterent à sa mort avec mes freres, au prieuré de Laidrecelles. Donc le mesme Roy Philippe, après icelle victoire vesquit encore heureusement six ans <sup>18</sup> puis mourut [14 juillet 1223]. Et comme il fut question de l'enseuelir, l'on s'enquist en l'eglise de St Denys, du lieu où il deuoit être mis inhumé. Or, au derriere de l'autel des glorieux martyrs St Denys et ses compagnons, étoit érigé un sepulchre, auquel auoit été inhumé un certain Roy de France, qu'on nommoit Charles le Chauue [877], qui de son temps combattant contre ses freres pour le royaume de France, et n'ayant de quoy à payer ses soldats, il leur distribua, comme par droit hereditaire, les decimes et reuenus de l'eglise. De façon que iusques à nostre temps, les soldats de son armée ont tenu les donations et decimes de l'eglise. Sur iceluy sepulchre est un tombeau d'airain fondu, de longueur de huit pieds et trois de largeur, sur lequel est entaillé un lyon, selon la grandeur du sepulchre, et lequel i'ay veu de mes propres yeux. Ainsy que l'on disoit à enseuelir le Roy Philippe en ce lieu mesme, ayant ouuert le dessous du monument, l'on ne trouua rien que des charbons, desquels il étoit presque tout plein. Quoy voyans, les fossoyeurs furent grandement esbahis. Car ils disoient, pour ce que comme dit est, le mesme Roy Charles le Chauue auoit osté les dixmes et reuenus de l'eglise, que les charbons de son sepulchre signifioient que dans les charbons infernaux il étoit enseuely. Et de fait, l'ayant refermé, mirent le corps du Roy Philippe en un autre lieu plus honorablement, comme il l'auoit merité, sur lequel ils mirent une tombe d'argent doré, artificieusement construite, avec plusieurs images royaux, et laquelle dure iusques en or.

---

18 Plutôt 9 ans

*Du merueilleux trespasement du Roy Philippe.*

## CHAPITRE XVIII

Au mesme jour que le susdit Roy fut mort, le pape Honoré étoit au Peruse, cité de Tuscaigne, qui auoit un sien cousin germain, homme d'armes de son état, mais tant debilité de maladie, qu'il en étoit presque reduit aux extremités de sa vie. Le pape Honoré le visitant, le trouua en un verger, couché dans un lict, à demy mort, desesperé et abandonné des medecins ; et voyant qu'il étoit reduit à dernier article de sa vie, et que l'esprit à grand peine battoit en la sommité de son estomach, ayant disposé des funerailles et absolutions, et ordonnés hommes certains qui prendroient garde à son deces, se partit de luy. La nuict ensuiuant, comme on le reputoit mort, au premier sommeil de la nuict, trois hommes habillez de blanc luy apparurent, qui menoient un quatrieme avec eux, desquels le plus grand, pour ce qu'il étoit reuestu d'ornemens, ressembloit à un euesque ; iceluy s'approchant du lict du malade, l'appellant de son propre nom, luy dit : Ne dors tu pas ? Mais luy d'une voix cassée et enrouée, comme font ceux qui tendent à la mort, respondit : Qui êtes vous, Monsieur ? L'euesque luy dit : Je suis Denys Areopagite, autrefois citoyen d'Athenes, et après fait premier euesque de Paris, où avec ces deux miens compagnons Rustique et Eleuthere, ie fus decapité pour le nom de Jesus Christ ; et quant à ce quatrieme qu'auons avec nous, c'est Philippe, Roy de France, lequel aujourd'hui trespasé, nous proposons le conduire parmy le feu du purgatoire, afin que si quelques pechés des attouchemens terriens luy étoient demeurez, avec la misericorde diuine, il peut les effacer par ce feu. Et ainsy fait, nous le conduirons en repos avec nous. Leue toi donc et va trouuer le pape Honoré, auquel tu feras entendre ce qu'as presentement ouy ; finalement adiouste à ton dire, que demain de grand matin, il ne faille à sacrifier et offrir l'hostie salutaire pour ledit Philippe, et que sur iceluy il employe le benefice d'absolution, et que cela ainsy fait, il sache que sans aucun doute, ledit Roy sera mis à la gloire eternelle. Et afin que sur les choses auant dites, l'on te peut donner foy, leue toy et prends ce signe, car combien que tu sois maintenant proposé à l'article de la mort, par la vertu diuine ie te reuocque d'icelle mort, et pour accomplir ce mien mandement, ie te restitue à ta santé pristine, avec plus grande force que n'auois auparauant. Et empoignant sa main, le leua de son lict, dont au mesme instant cette vision se disparut. L'homme d'armes esueillant ses gardes, qui de fortune s'auoient

endormis pendant icelle vision, commanda qu'on luy baillast ses habillemens et souliers. Mais iceux ne sachans rien de ce qui luy étoit avenu, et le voyant assis sur son lict, furent estrangement estonnez. Parquoy lui les voyant hesiter, leur dit : Voicy maintenant ie suis en bonne santé, et me semble être entierement remis en mes ieunes ans, esueillez vous donc, et avec moy louez nostre Seigneur, et allons trouuer le pape, car i'ay certain mandement que ie luy dois communiquer. Ses gens craignoient d'aller avec luy. car de vray ils pensoient voir un fantosme ; mais étant aucunement asseurez, suiurent leur maistre. Venans donc à la chambre du pape, l'homme d'armes demanda à entrer dedans. Mais l'huissier s'enquerant qui étoit celuy qui tant hardiment frappoit à la porte en une telle heure, osoit inquieter le pape, l'homme d'armes luy respondit : Je suis l'homme d'armes, cousin du pape, et qui suis été malade iusques à la mort, voicy par la grace de Dieu, ie suis eu bonne conualescence, ouure donc, car i'ay chose merueilleuse à luy dire. L'huissier tout tremblant s'accourut vers le pape et luy conta ce qu'il auoit entendu. Le pape Honoré esmerueillé, non toutefois sans hesiter, commanda qu'on luy ouurist la porte. Luy donc entré qu'il fut, commença à raconter tout par ordre ce qu'il auoit veu et entendu de St Denys, et que pour verification de son mandement, il auoit été par le mesme saint restitué en sa premiere santé. Le pape infiniment esiouy de telles nouvelles, rendit graces à Dieu. et luy ayant donné sa benediction, le laissa. Le matin venu, en celebrant le diuin seruice et donnant absolution audit Roy, accomplit fidelement tout ce qui luy étoit enioint.

*Du Pape Innocent troisieme, et comment finement il enuoya en Allemagne Frederic, fils de l'Emperew Henry.*

## CHAPITRE XIX

Je te prie, amy lecteur, ne t'esmerueillir, si pour exposer de point en point la fin du Roy de France, i'ay escrit tout au rebours que le fil et ordre de nostre histoire ne voloit, en faisant mention du pape Honoré, au temps duquel le Roy Philippe alla de vie à trespas, et la vision susdite fut faite, auant que de parler du pape Innocent troisieme. Car i'ay estimé être plus commode de raconter de mot à mot les gestes et la fin dudit Roy, que de les sincoper par lieux diuers. Retournons donc à l'expedition de quelques choses qui du temps du pape Innocent troisieme furent effectuées, et ainsy nous déduirons toutes choses à son lieu. Etant donc le pape Innocent bien aduertie de la mort de

l'Empereur Otton <sup>19</sup>, il enuoya certains gentilshommes en Apulie, pour trouver Frederic, fils de Henry, iadis Empereur, duquel nous auons escrit cy dessus. On le trouua paruenue presque à l'an vingtieme de son age, et lequel par epistres et missiues dudit pape, fut assez subtilement enuoyé en Allemagne. Frederic donc qui pour ce qu'il étoit ieune étoit pour lors appelé l'enfant d'Apulie, fut conduit iusques à Basle en Suisse ; mais Lutode, euesque de ladite cité, par le commandement du pape, le conduit encor iusques à Colombier, ville située en Alsace. Or, Frederich <sup>20</sup>, duc de Lorraine et cousin du Roy Frederic, ayant sceu son arriué en ces marches, bien accompagné de gens d'armes, le vint trouver pour le bon espoir qu'il auoit de luy.

*Du traitement fait entre Frederic, Roy des Allemaignes, et Frederich, Duc de Lorraine.*

## CHAPITRE XX

Le Roy Frederic dit à duc de Lorraine, son cousin, qui étoit venu à luy avec armes, que s'il le vouloit assister de ses forces, qu'il luy bailleroit quatre mille mares d'argent <sup>21</sup>. Et pour assurance de ce, luy bailla en gage la ville de Roseim ; cela fait, le duc avec le Roy Frederic paruindrent iusques à Haguenowe, qu'il trouua être occupée d'un gentilhomme, nommé le sieur de Lambesch. Mais voulant le Roy passer iusques aux basses Allemaignes pour voir si les primats desdites parties se viendroient ioindre en amitié avec luy, laissa le duc Frederich avec son exercite pour assieger la ville de Haguenowe. Toutefois le sieur de Lamberch voyant que la ville ne pourroit resister à la longue, la rendit à duc, et le duc la remit es mains du Roy, qui, par l'industrie du pape Innocent troisieme, ayant fait accord avec les primats, fut par iceux couronné Roy des Allemaignes, à Auspourg [ 2 decembre 1212], et le duc Frederich tint Roseim en gage pour la susdite somme tant qu'il vesquit.

---

19 REINER, moine de St.-Jacques, à Liege, dit, au contraire, que Frederic fut envoyé en Allemagne en 1212 ; Othon mourut en 1218. Frederic étoit né le 26 décembre 1194.

20 Ferri II, fils et successeur de Ferri dit de Bitche, frère de Simon 1<sup>er</sup>.

21 Dom CALMET rapporte le traité obligatoire de l'Empereur au Duc de Lorraine. Preuves, tom. II, col. 241.

*Comment le Duc Frederich receu la fille du Comte de Tasporch pour être espouse à son fils Thiebault.*

## CHAPITRE XXI

En ce mesme temps, Frederich, duc de Lorraine, receut la fille du comte Albert de Tasporch [Dasbourg], laquelle luy étoit unique, pour son fils Thiebault<sup>22</sup>. Non longtemps après, le duc Frederich et le comte Albert moururent, et Thiebault, fils dudit Frederich, succeda au duché de Lorraine de la part de son pere, et au comté de Tasporch de la part de sa femme. Mais le Roy Frederic ayant sceu la mort du duc Frederich, reuoqua à soy la ville de Roseim, laquelle luy auoit été donnée pour gage. Quoy entendant, le duc Thiebault ayant leué bon nombre de soldatz, commanda à Lambyrin d'Arches, lequel étoit grand maistre de sa maison, qu'il descendit à Brustenuel avec ses gens de pied, et qu'illec on l'attendit. Mais voyant Lambyrin que le duc ne venoit, conduit ses gens iusques à Roseim, et pour ce que là contre le val n'y auoit aucune deffence, entra subitement en la ville. Quoy voyans, les habitans du lieu se retirerent en leur eglise, et ainsy Lambyrin avec ses gens occupa la ville, et iceux ayans trouué beaucoup de munitions, comme vins et autres viandes, chacun en prit en sa volonté.

*De la defaite des Lorrains, faite à Roseim.*

## CHAPITRE XXII

Iceux voyans que nul ne les contredisent, entrerent aux caues et les trouuerent pleines de vin, s'assirent, mangerent et beurent tant qu'ils voulurent. Et comme ceste sorte de gens rustiques a de coustume, ayant trouué quantité de vin, de s'enyurer d'autant qu'en leur logis ils en boient peu souvent, ceux cy s'enyurerent tous, et chancelans à toutes demarches, se hurtoient partout et tomboient par terre. Ce qu'ayant apperceu quelque gentil soldat, nomme Otton, qui étoit de la ville mesme, et ayant assemblé la plus grande partie de ses conbourgeois, leur dit : Courage, amys, voyez vous pas ces rustiques tous morts yures? Prenez donc vos armes, car sans difficulté nous les estrillerons bien. Iceux donc tous forcenez (comme les Allemans ont ceste façon de faire) sortans de leurs maisons, se ietterent sur les rustiques, qui

---

<sup>22</sup> En 1206. Cette alliance si noble, si avantageuse en apparence, n'eut aucun succès et ne causa que des troubles à la mort de Thiebault 1<sup>er</sup>. Plus loin, RICHER ne dissimule point ses regrets.

pensans mettre la main aux armes, ne peurent d'autant qu'ils ne sçauoient seulement se tenir debout. Quelques uns pensans se gaigner à pied, tomboient lourdement à terre. Les autres voulans se rendre à leur mercy, beguayoient si fort qu'à peine pouuoient ils proferer un bon mot. Et pour ce que les Allemans ne sçauent pardonner à aucuns sur lesquels ils ont le dessus, commencerent à rauager si impetueusement sur eux, que comme yurongnes ils les outrerent et massacrerent de leurs coutelas iusques au nombre de sept vingtz. Lambyrin toutefois, et quelques autres mieux aduisez, ayant monté sur leurs cheuaux, s'enfuyèrent par la porte de Brustanual. Partie d'iceux apperceuans la deffaite de leurs gens, le long des rues prindrent la fuite aux montagnes plus prochaines. Les autres, ou yures ou naurez, étoient couchez parmy les iardins. Et la nuict ensuiuant, marchans à mieux qu'ils pouuoient, retournerent en leur pays. Les Allemans, entrans en leurs caues, trouuerent encor quelques uns qui n'étoient encor desenyurés, desquels ils firent bientost la fin. De sorte que de toute la multitude des gens de Lambyrin n'en resta que bien peu. Lambyrin donc ayant trouué le duc Thiebault qui étoit proche avec son armée tout ioignant de Brustanual et Vicha, luy raconta la piteuse deffaite de ses gens ; mais le duc fasché de telles nouuelles retira son armée [1213].

*Comment le Roy Frederic entrant en Lorraine avec armes, assiegea la forteresse d'Amans.*

### CHAPITRE XXIII

Frederic, Roy des Allemans, ayant sceu que l'année du duc Thiebault étoit entrée à Roseim à force d'armes, et que desià une autre fois (ie ne sçay si ce fut deuant ou après) le mesme duc avec grande armée auoit degasté tout le pays d'Alsace, fit grande leuée de gens d'armes bien montés et entra en Lorraine <sup>23</sup>, et venant iusques au chasteau d'Amans, il l'assiegea [1217]. Un certain seigneur, pour le comte de Bar [Henri II], et un autre guerrier, pour la comtesse de Champagne [Blanche], vindrent deuers luy et arriuerent à Nancy où ils passerent la nuict, et le iour étant venu, ils mirent toute la ville à feu <sup>24</sup>, puis étans venus auprès du Roy furent gracieusement receus. Le duc Thiebault

---

23 « Quand li Roi Frederic fut a Gotzlard, à telle fin, dit Errard, que fut couronné, Monseignor qu'auoit en son coeur outre cuidance de ce qu'auoit li Roi en sien pouuoir, malgré qu'eust promis de rendre, certain chastel en Alsace, qu'a nom Roseim, part avec li Signor de Bourgogne et reprint li dit chastel, dont fut li Roy des Romains en moult grande fureur, dont auint mal à poure peuple, et fut Monseignor Thiébaud en grand pourchas et deconfiture, en tant que faillit être prins, et fut sa ville qu'a nom Amance ie sien recours et reconfort, n'en trouuant autre en ses états. »

ne faillit à enuoyer partout où il pensoit auoir des amys, afin d'être secouru. Mais il ne s'en trouua point pour ceste fois. Quoy voyant et se connoissant destitué de tout secours, craignit que le Roy ne luy ostast toute la Lorraine, car aussy desià plusieurs, tant de ses terres que d'ailleurs, desquels il esperoit secours, s'étoient retirés vers le Roy pour l'opprimer. Ayant prins conseil, tout desarmé se presenta au Roy et luy demanda mercy. Mais le Roy luy respondit qu'il auoit bon enuie de luy pardonner, et non du tout comme il fit, car il retint le duc de Lorraine avec quatre gentilshommes ; et retournant aux Allemaignes, le detenoit avec luy comme esclau, et en tout lieu qu'il alloit, et ainsy le traita longuement ; et vouloit le Roy que le duc seul mangeat à sa table, content seulement d'un page qui portoit son manteau à la Cour. Ses autres gentilshommes demeuroient en leur logis, et pas un d'eux n'entroit en la Cour. Toutefois l'on leur administroit toute chose necessaire de l'hostel du Roy. Et quant à moy, de ce temps mesme, ie fus enuoyé par Henry, abbé de Sennone, auprès du duc Thiebault, pour autant que Philippe, seigneur de Gerbeuiller, molestoit mon dit abbé en toute chose qu'il pouuoit, et avec ce le menaçoit assez dangereusement. Ayant donc longuement cherché le duc, ie le trouuay avec le Roy au haut pays de Franconie, en une cité qu'on nommoit anciennement Herbipolis, que les Allemans appellent Wirtzburg, et là ie seiournay huict iours durant. Mon affaire étant depechée et ayant pris garde à traitement que l'on faisoit à duc et à ses gens, ie m'en retournay. Le Roy ayant donc longuement detenu le duc en tel estat, enfin le laissa aller, ayant toutefois premierement deliberé de ce qu'il auoit à effectuer en luy. Ainsy donc que le duc eut passé le Rhin, ioyeux qu'il approchoit de ses terres, estimant qu'il étoit remis en la grace du Roy, trouua peu après qu'il étoit bien loing de son compte. Car le Roy, assez memoratif de sa malice, enuoya après luy une certaine paillarde, que l'on nommoit Sodanne, laquelle passant une nuict avec luy et discourans de propos assez facetieux (comme telles peuuent faire), mesla du venin en son breuage et le fit boire à duc, comme le Roy luy auoit ordonné. Quoy mis à fin, le lendemain s'en retourna. Dont le duc ne la fit

---

24 ERRARD assure, au contraire, que le duc craignant que l'empereur ne s'établît dans cette place, détacha le capitaine Simon avec quelques cinquante hommes pour brûler Nancy ; « et ledit capitaine Simon s'acquitta par trop bien de sa mission, et ne resta maison que fut entière et que ne fut en flame dans la ville dudit Nancei, dont fut grandement mal à tous chacun. Aucuns blamoient Monseigneur et n'auoient pas tort, disant que c'estoit à lui folie et mal voyance; et aduint en outre que li capitaine Simon ne put onc rejoindre Amance, mais fut prins à la sortie de Nancei et mis ez prisons.

guerres longue après, ains expira [1220], et fut enseuely au monastere de Stultzeborn, ordre de Citeaux <sup>25</sup>. Mathieu, son frère, succeda au duché ; et le Roy Frederic espousa une femme qu'il auoit amené quant à luy d'Apulie, et d'elle engendra un fils qu'il nomma Henry. Atant nous retournerons à expliquer les autres gestes et faits du temps du pape Innocent troisieme.

#### FIN DU LIVRE TROISIEME.

---

25 Quel riche document, quel intérêt dans ce qui suit !.. « L'Empereur courroucé contre Thiébaud, appela à lui la comtesse de Champagne, ennemie jurée du duc de Lorraine ; elle pressa le siège, et, comme on l'a vu, le duc, forcé de se rendre après avoir inutilement imploré le secours de ses alliés, fut fait prisonnier et « enfermè dans la tour dudit Amance » dont ne sortit et n'eut lachance que quand eut dit et promis que se regarderoit tenir en tant que vassal li dit Amance de la comtesse, et feroit à ladite dame remise à moment prochain de certaine somme qu'auoit pour meaux et déportemens que li duc auoit fait en li Champagne. Li quel susdit traité fut mis en chant de douleur et ne tint li duc que ne le rompit. Le chastel qu'a nom Chastenoy fut en otage à Frederic, dont auisa mal à Monseignor quand eut mis a bon point son chastel de Nancei et rétabli ce qu'auoit brulé. « Encore que saisit Monseignor lesdites reprises qu'auoit donné en otage et sureté, étoit cependant en grande simulaire d'amitié avec li Roy Frederic, que fit semblant n'auoir en connoissance la prinse di chastel de Chatenoy, et ne rompit escritures que se faisoient de l'un à l'autre à toutes semaines; mais comme fut en son coeur grand désir et voloir de vengeance à l'encontre di Duc, escriuit à telle fin que l'engageat que vint li trouuer à Vurtzbourg ; ce que Monseignor resolut à l'encontre des siens affidés, qui li conseilloyent de rester, et étoient lesdils seruiteurs moult bien aisez. « Fut li Duc, quand fut à l'arriüée, grandement festoyé, mais au matin ne put sortir et fut detenu ; et disoit en sa douleur, à moy qui l'auoit suit et qu'étais en sien appartement, amis falloit croire ! Et n'étions que six avec li, moi, un sien page, et quatre de sa noblesse, que furent ainsi detenus. Auint à par nous grande souciance et soupçons que fut mal intention et vouloir, dont Monseignor fut moult ferru de crainte; et auoit grandement raison Monseignor quand refusoit de toucher certains mets qu'étoient sur la table ez heures d'y repaistre, et ne vouloit y penre que n'eusse vu moi même l'appretement et essai, et disoit à tout meshui qu'auoit grand peur de poison. « Que pensoit bien Monseignor ! et qu'auint par trop malencontreusement en expérience, quand reueimmes et que nous fut octroyé liberté et puissance de reuenir en Lorraine, ainsi qu'on va voir ! « Nousfeumcs à la prime nuitée recors et raccordés par certaine jeunette et agaceante jouuencelle coureuse, comme que voyons en maints lieux, que li Roi des Romains auoit voirement apprins et mis en notre pourchas, et icelle sçut si bien faire par belles et agaceantes parolles que plut à Monseignor, et de fait auoit charmes et gracieuseté que meritoient, et volit icelle souper avec Monseignor, qui li volit benoïstement et l'y fit maintes doucettes caresses : car onc ne fut que sache homme au monde que fut plus prochain à faire gracieuseté et douceurs à gentille femelle, que ne fut mon benoïst prince. Auint que la susdite, en ses cajoleries et blandicies, glissit en son vin poison subtil que but Monseignor et porta langueur que li conduisit à la mort. Et icelle susdite femelle ne fut onc reuee, mais bien disparut au lendemain de ladite couchée. » (EVRARD.)

**LIVRE QUATRIEME  
DES CHOSES MEMORABLES  
ESCRITES PAR FRERE RICHER,  
Moyne de Sennone.**

*Du Concile tenu au Lateran, auquel presidoit le Pape Innocent troisieme.*

**CHAPITRE PREMIER**

En l'an de l'incarnation de nostre Seigneur, mil deux cens et quinze, fut celebré un synode uniuersel à Rome, en l'église de St Sauueur, laquelle on appelle Constantiniane, au mois de novembre, et auquel presidoit le pape Innocent troisieme, l'an XVIIIe de son pontificat, et auquel synode furent presens quatre cens douze euesques, entre lesquels étoient deux des principaux patriarches, à sçauoir, celuy de Constantinople et celuy de Jerusalem. Celuy d'Antioche, retenu d'une extreme maladie, ne peut assister, mais il y enuoya son vicaire, l'euesque d'Autercide. Et celuy d'Alexandrie, detenu sous la domination des Sarrazins, fit ce qu'il peut, car il enuoya un diacre, son frere. Il y auoit des primats et metropolitains septante et un. Le nombre des abbez et prieurs fut estimé dix huit cens et plus. Et quant aux archeuesques et euesques, abbez, prieurs et autres prelatz de l'Eglise qui n'y assisterent, on n'en fit point de compte. Il y eut une grande multitude de legats et principalement du Roy de Sicile, esleu Empereur des Romains ; de l'Empereur de Constantinople, du Roy de France, du Roy d'Angleterre, du Roy de Hongrie, de Jean, Roy de Jerusalem ; du Roy de Chippe, du Roy d'Antigone, et de beaucoup d'autres princes et grands seigneurs, des citez et autres lieux. En ce concile, le pape Innocent recita une oraison de sa propre bouche, commençant en ceste sorte: Desiderio desiderau, hoc Pasqua manducare vobiscum antequam moriar. C'est à dire, i'ay désiré grandement de manger la Pasque avec vous, premier que ie meure. En laquelle harangue, entre beaucoup d'autres traitez et disputations pour la conscruation de la foy, de l'estat de l'Eglise et des personnes qui les gouernent, il declara si clairement comme il étoit prochain de sa mort, et du signe que Dieu luy auoit ià fait sur icelle, que c'étoit chose merueilleuse. Et ce qui plus approche de

merueille, est qu'il disputa si efficacement du mariage, qu'il proposa les degrez auxquels on peut traiter mariage, deuoit être redigez plutost à quatrieme que d'être maintenu au septieme, auquel anciennement il se pouuoit faire mariage, affirmant que pour la compulation trop embrouillée des cousinages et alliances, que l'on eu traitoit le mariage si surement, et que dès là auenoient maints diuorces. Dont luy mesme delibera que le mariage se fit entre le quatrieme degré seulement. Et que si d'aventure quelques uns étoient conioints par mariage, étant nonobstant alliez, l'un du cinquieme degré, d'une part, et l'autre du troisieme, d'une autre part, qu'ils ne soient separez ni disioints de leur mariage. Et demonstra beaucoup d'autres choses desquelles usent encor les iuristes ; et ainsy chacun se retira en son propre.

*De l'exercitation de iustice faite par Frederic, Roy des Allemagnes.*

## CHAPITRE II

Le Roy Frederic, en trauersant le Royaume d'Allemagne, tous les ruisseurs, assassineurs et voleurs, ou autres qui de nuict destruisoient à feu les bourgades, ou qui molestoient le royaume, il les recherchoit bien soigneusement, et les ayant trouué, sans aucune remission les decapitoit ; les uns, il les faisoit rouer et les autres pendre, ou decarteler ou endurer autres diuers supplices. Et par tel moyen, les marchands pouuoient bien seurement voyager à leurs negoces et factions, étans les chemins purifiez par tout le royaume. De façon que le bon fame et bon commencement du Roy s'espandoit de toutes parts ; mais de malheur, la fin fut bien tournée au rebours.

*Des Enfans qui merueilleusement voulaient passer oultre mer.*

## CHAPITRE III

Presque de mesme temps se fit une assemblée d'enfans si grande, qu'étans tous en un lieu ramassez, ils étoient d'un nombre innumerable, et ne sçait on d'où venoit telle émotion puerile <sup>1</sup>, somme qu'ils suiuoient ceux qui portoient leurs enseignes et disoient qu'ils deuoient passer oultre mer, pour

---

<sup>1</sup> RICHER fait connaître plus loin, chap. XXI, l'horrible motif caché des chefs de ces bandes, et qui n'étoit autre que de vendre aux Sarrasins, loin de les combattre, les malheureux qui les suivaient dans un chimérique espoir.

aller acquerir la Terre Sainte, comme anciennement auoient fait les enfans d'Israël sortans d'Egypte, et passans la mer Rouge, ainsy ils s'amasserent, en s'asseurans de la deuoir posseder. Et en chaque cité, ville et autre lieu qu'ils arriuoient, lesdits habitans les logeoient volontiers et leur bailloient nourriture, comme à des pauures orphelins, tels qu'ils étoient, et puis les laissoient aller au nom de Dieu. Iceux donc ayant donc passé les monts, entrèrent en Lombardie, et se disperçans par Gennes, Pise et autres lieux maritimes, estimoient qu'ils trouueroient des nauires pour nauiguer ; mais ils n'en trouuerent point. Toutefois deux nauires furent remplis d'une partie d'eux, qui nauiguerent tellement qu'oncques plus on n'en ouyt nouvelles. Les autres qui demeurèrent furent reduits en telle extremité et disette que iustement l'on pouuoit usurper en eux la prophetie de Hieremie, disant : Paruuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis. C'est à dire, les petits ont demandé du pain, et nul ne s'a trouué qui leur en donnast. De sorte que la plus grande partie d'eux mouroient de faim parmy les places des villes, et personne ne s'entremettoit à les enseuelir. Dont à droit on compare ceste petite infanterie aux innocens qui pour le nom de Jesus Christ respandirent leur sang ; car en leur tendre ieunesse, ils ont soutenus maints trauaux, et finalement la mort et famine trop plus cruelle que la mort du glaïue. C'est pourquoy Hieremie dit : Mieux est mort qui sont été tués de glaïue que de faim : et vrayment il est bien meilleur, car le couteau d'un coup seul tue l'homme ; mais la famine, après infinie langueur, le crucifle et tue. Les autres qui étoient plus meurs d'age et d'entendement, s'ecarterent par les marches d'Italie et de Tuscaigne, pour seruir aux gens de ces lieux là, ou pour trauailler en quelle sorte qu'on les employoit. Et telle fut la fin de ceste entreprise. Mais on n'a sceu encor sçauoir que vouloit presager chose tant inusitée. De ce mesme temps, l'ordre des Freres Prescheurs et des Freres Mineurs fut commencé, desquels cy après nous en parlerons quelque peu mieux à propos. Non longtemps après, le pape Innocent troisieme fit eschange de sa vie à la mort, comme il l'auoit predict en sa harangue du synode, et fut enseuely à Peruse, au derrier du sepulchre de St Herculain, et auquel Innocent, succeda au siege papal, Honoré.

*Comment le Roy Frederic fut couronné Empereur.*

## CHAPITRE IV

Le Roy Frederic ayant bien disposé les estats d'Allemagne en paix et succes prosperes, il ordonna finalement certains agens et lieutenans sur les Allemagnes. Et luy avec son armée voyagea à Rome, où entrant avec grande difficulté, accompagné de sa femme d'Apulie <sup>2</sup>, fut couronné Empereur par le pape Honoré, troisieme de ce nom, l'an de nostre salut, mil deux cens vingt deux, et de l'indiction septieme. En la Cour de St Pierre, le pape l'exhorta et suada qu'il donnast secours à la Terre Sainte, car il en étoit besoing ; ce qu'il accorda promptement. Dont le pape le signa de la croix. Quoy fait, il fit sermens solempnels d'observer les droits de sainte Eglise, comme il devoit. Et partant de là, après auoir pris congé du pape, avec son exercite fit chemin iusques aux parties de Cicile et Apulie, où il fit grande deffaite des plus eminens seigneurs des pays qui auoient resisté à luy et à son pere, car il en escorcha partie d'eux, et partie il les deputa au gibet ; les autres il les deputa à être decartelez des membres et les laissoit, et les autres il les fit rouer, et d'autres il les fit decapiter, tellement que tous ces pays furent remis à sa iurisdiction et crainte. En après, il fit enuironner de tres fortes murailles une montagne que l'on nomme le Mont Noir, et l'emplit de Sarrazins, et d'entre d'iceux il retint pour soy les plus sages, comme les deuineurs, mathematiciens, astronomiciens, et ceux qui prennent garde aux oyseaux, et plusieurs autres aduersaires de la foy chrestienne. Desquels il fit partie ses conseillers, les autres chambellans, et d'autres qui auoient accoustumé à luy predire les choses futures par l'inspection des oyseaux et des bestes, et les rendit familiers à luy, et ainsy assuetissant tous ces pays à sa puissance, commanda qu'on luy fit un cachet, duquel la superscription étoit telle :

**Ciculus et Calaber Apulus mihi seruit et Affer**

que nous pourrions tourner en nostre vulgaire en ceste sorte :

La Cicile me sert, l'Afrique et Calabrie,  
Et Seigneur ie me dis de l'antique Apulie.

Tournoyant donc longuement toutes ces regions, comme nous auons dit, les subiugua entierement.

---

2 Constance d'Aragon, morte le 22 juin 1222.

*Comme l'Empereur Frederic s'usurpa la vallée Spolitane et toutes les autres terres de St Pierre.*

## CHAPITRE V

L'Empereur ayant mis fin à ces choses, et desirant reuoir le pays d'Allemaigne, lequel uniquement il cherissoit, entrant en Tuscaigne, saisit la vallée Spolitane, ensemble tous ses cités et villages, et avec ce tout le patrimoine et munitions de St Pierre en toute part qu'il pouuoit les reconnoistre, et tant qu'il vesquit les occupa. Usant pour toute raison que les euesques et clerks (ce qui est faux) ne doiuent tenir aucunes cités ni munitions, d'autant qu'ils doiuent vacquer en oraison seulement ; mais bien conuenoit il à luy, pour être aduoocat et defenseur de l'Eglise. Descendu qu'il fut en Allemaigne, il fit couronner Roy Henry, son fils <sup>3</sup> qu'il auoit procréé de sa femme d'Apulie, comme nous auons dit tantost, et ce par l'aduis et consentement des grands seigneurs du royaume, ce qui fut effectué à Auspourg, où mesme on luy fit serment de fidelité. L'Empereur donna à son fils la fille du duc d'Austriche à mariage <sup>4</sup>, de laquelle il procrea deux fils <sup>5</sup>, qui depuis furent meurtris par l'Empereur et par sa femme (comme le bruit l'a diuulgé), et ces choses furent le commencement de ses mechancetez, comme cy après exposans les traits de sa vie iusques à la mort nous raconterons, esquels il imita vrayment le tres renommé Julien l'Apostat, Empereur de Rome, qui étant aduancé et nourry en l'Eglise et esleué aux honneurs plus eminens, finalement renia Jesus Christ, pour l'ambition de l'empire, dont il commença de toutes ses forces à impugner l'Eglise et cruellement persecuter les Chrestiens, de sorte que tous vrays culteurs du nom de Dieu qu'il trouuoit, il les martyrisoit des supplices les plus execrables que l'homme inhumain pourroit inuenter, et qu'à la fin fut puny d'une aspre mort par St Mercure, martyr, persuadé par le commandement de la glorieuse Vierge Marie.

---

3 1222. Il fut déposé à la Diète de Mayence, en 1235, sur les poursuites de son père, contre lequel il s'était révolté.

4 Marguerite, mariée en 1225.

5 Ils étaient jumeaux et se nommaient Frédéric et Henry.

*De Wolfelm Sculptet, de Haguenowe, et des lieux et forteresses qu'il bastit en Alsace.*

## CHAPITRE VI

De ce temps fut en Alsace, au Haguenowe, un preuost, nommé Wolfelm, rustique de race, mais au reste subtil d'entendement ; cestuy fit bastir plusieurs chasteaux et lieux de forteresses en Alsace, et maintes villes et bourgs parmy le royaume ; à sçavoir le chasteau de Croneberch, après le bourg de Marley près d'Andelay, et un autre chasteau qu'il appella Laudeshaothe. Il fit clore de murs la ville de Schelestat, laquelle duparauant n'étoit qu'un simple village, et l'emplit de plusieurs bourgeois, puis l'enrichit grandement. Il bastit de nouveau la ville de Kesesperch avec son chasteau ; il fit aussy bastir Colombiere en l'euesché de Basle, comme il auoit fait Schelestat deçà le Rhin ; il euironna semblément de murailles et mit en franchise un bourg, nommé Neuborch. Mais l'Empereur, pour tous ces biens faits et autres choses que Wolfelm de Haguenowe auoit fait à l'utilité du Royaume, le ressera en prison forte et luy osta par force un thresor innumerable d'or et d'argent, et ne se fiant encor de luy, l'enferma en sa propre maison. Et quelque temps après, ayant obtenu licence, il alla visiter sa femme avec laquelle il coucha une nuict, et tient on qu'il fut estranglé par icelle, de peur qu'il ne reuelast à l'Empereur le reste qu'elle auoit encor.

*Comment l'Empereur Frederic espousa la fille du Roy de Hierusalem.*

## CHAPITRE VII

Or, l'Empereur Frederic retournant en Apulie, espousa la fille <sup>6</sup> d'un prince tres chrestien, Jean de Brin, Roy de Hierusalem, de laquelle il procréa un fils, nommé Conrard. Ledit Roy de Hierusalem ayant dressé son armée, assiegea Damiette, cité d'Egypte, et l'obtint miraculeusement, pour autant que par la sottise d'un legat romain qui auoit emmené hors la cité l'armée des Chrestiens, de sorte qu'étans enclos par l'armée des Sarrazins et reduits à l'extremité de la mort, furent contraints rendre Damiette aux Sarrazins, et ainsy les Chrestiens se partirent d'icelle terre. Or, l'Empereur Frederic qu'étoit excommunié du pape, pour n'auoir accompli le voeu de la croix, estimant que par ce moyen il auroit à Dieu satisfait, appella à soy quelques uns, entre lesquels étoit l'abbé de Morbache, lequel m'a rapporté toutes ces choses, et

---

6 Yolande, fille de Jean de Brienne (1224).

repassa la mer et rebastit Joppeu, située sur le bord de la mer, anciennement destruite par les Sarrazins, et se ioignit en amour avec l'amiral de Babylone. De sorte que s'il eut voulu, il eut facilement redigé toute ceste terre au Christianisme : mais il s'en retourna en Apulie. Or, entendant l'Empereur que le Roy Henry, son fils, intentoit par l'aduis des primats de la terre à occuper le royaume comme de son propre, l'enuoya querir et le tenant près de soy, le fit enserrer en un chasteau de Cicile, où il mourut. Descendant donc l'Empereur en Italie, assiegea Milan, et y continua le siege l'espace de deux ans ; mais il n'y profita rien. Toutefois, il attrapa un chariot de la cité avec un estendart <sup>7</sup>, et ayant pris le postillon de Milan, le mena captif à Cremone, où il le fit pendre sur une haute tour. A partir de là, il assiegea Boulongne, et deuant icelle, il y fit construire une autre cité nouvelle, laquelle il donna à la garde du Roy de Sardaigne, qu'il auoit procréé d'une concubine, puis s'en partit. Riais les Boulongnois faisant une sortie de leur cité, mirent à fin ceste nouvelle cité et la reduirent en cendres, puis menerent prisonnier le Roy de Sardaigne en leur cité. Mais pour autant que ie n'ay rien appris ce dont il deuint, ie m'en tairay.

*Comment l'Empereur fit pendre le frère du pape Gregoire au Haguenowe.*

## CHAPITRE VIII

Etant l'Empereur retourné en Allemaigne, de fortune arriua au Haguenowe et passoit le temps à la chasse et à la pesche. Or, le pape Gregoire neufuieme, qui auoit succédé à Honoré, auoit un frere Apuleiois, noble cheualier, lequel se doutoit d'auoir offensé la maiesté de l'Empereur, et partant venant en Alsace, supplia Sigisbert, comte de Landgraffe, et Conrard, pour lors euesque de Metz et chancelier de l'Empereur, que sauf et seur ils le menassent deuant Sa Maiesté, ce qu'ils luy promirent. Mais l'Empereur commanda qu'il fut pendu en un gibet, et ainsy mal conduit qu'il étoit, finit de mal mort. Cependant, le pape Gregoire neufuieme admonestoit l'Empereur par continuels messagers, qu'il satisfit à Dieu et à St Pierre, ce qu'il refusa ; dont le pape Gregoire neufuieme le fit denoncer pour excommunié par tout l'Empire Romain. Or, étant defunt le pape Gregoire, le siege fut longuement destitué de pasteur. l'Empereur empechant à l'election. Toutefois, Celestin, à la fin, étant esleu, ne vesquit que dix sept iours, puis mourut.

---

<sup>7</sup> A la bataille de Curia Nova, où les Milanais furent défaits, ce chariot (carrociium) était leur grande bannière, élevée sur une espèce de tour roulante et traînée par des boeufs (1238).

*De l'élection du pape Innocent quatrieme, et de son aduenement à Lyon.*

## CHAPITRE IX

De ce mesme temps fut un cardinal, nommé Senebault, natif de Gennes en Italie, qui pour ce qu'il étoit aucunement familier à l'Empereur fut fait pape <sup>8</sup>, et qui pour l'année mesme simula d'être oppressé de maladie, disant que pour remede de son mal, il desiroit de visiter l'air de sa natiuité ; et de fait, il vint à Gennes, d'où partant secrettement et passant par les marches de Sauoye, il arriua à Lyon, où il habita sept ans continuels. Voulant donc le pape traiter avec l'Empereur des biens de l'Eglise qu'il auoit enuahy, le fit citer à la Cour par mandemens legitimes. Mais l'Empereur se disant empeché en Lombardie, enuoya certains legistes et iurisprudens à son nom, et finalement promit de comparoistre. L'on dit qu'il enuoya certains vers au pape ; ie ne sçay s'ils étoient de sa composition ou non, somme qu'ils étoient tels en latin :

**Fata notant, stelloeque docent, auiumque volaius  
Totius ut subito malleus orbis ero ;  
Roma diu titubans variis erroribus aucta  
Decidet, et mundi desinet esse caput.**

Nous les auons ainsy tournez en françois :

**Le destin me promet, les astres et l'augure,  
Que du monde uniuers Roy seray par droiture,  
Rome ayant chancelé longtems en son erreur,  
Tombant, ne sera plus de ce monde l'honneur.**

Le pape ayant receu ces vers, luy respondit en ceste sorte :

**Fata silent, scriptura docet, peccata loquuntur  
Quod tibiuita breuis, poena perennis erit.  
Niteris incassum nauem submergere Petri,  
Fluctuat, ast nunquam mergitur illa ratis.**

Telle est la traduction de ces vers :

**Tes destins ne sont rien, l'escriture l'enseigne,  
Et ta meschante vie seurement me tesmoigne  
Qu'en ton ambition ne viuras longuement ;**

---

<sup>8</sup> En apprenant ce choix, Frederic répondit a ceux qui le flattaient d'une prochaine réconciliation avec le Saint-Siège : Je perds l'amitié d'un cardinal et m'attire la haine d'un pape. Paroles justifiées par l'événement.

**Ains mourant, porteras un eternel tourment.  
 Tu tases (mais en vain) d'abysmer le naivre  
 Qui flotte, mais iamais au fond il ne se tire.**

La troisieme citation faite, le pape Innocent quatrieme (car ainsy fut il appellé en son election papale) fit assembler le conseil des archeuesques et euesques des pays circonuoisins, auquel étant conuié l'Empereur Frederic, n'y voulut assister, mais y il enuoya ses messagers. Presidant donc à ce conseil, le pape Innocent, par seize articles, fut disputé et debattu en face de tout le conseil des crimes et heresies dudit Empereur, desquels il étoit embarrassé, et finalement il l'excommunia <sup>9</sup> et l'anathemisa et l'aliena de l'honneur et dignité imperiale [1245], et adiuagea que iamais luy, ny aucuns de ses heritiers ne pourroient être admis à l'Empire, ains prohiba et deffendit estroitement, sous peine de malediction, que nul ne le repute pour Empereur, et que l'on ne l'appellast Empereur, ains seulement Frederic de Scoptre. Tel mandement fut promulgué par toutes les prouinces de l'Empire Romain. Mais le Roy de France ne voulut allouer cela pour autant que le mesme Frederic autrefois auoit été son iuré <sup>10</sup>.

*De la guerre d'oultre mer, que le Roy Louis de France vil étant aux extremitez de la mort.*

## CHAPITRE X

Or, le Roy de France, detenu d'une grande maladie, trauailla iusques à la mort, et ce pendant luy apparut une telle vision. Il luy sembloit être posé aux parties d'oultre mer, où nos Chrestiens étoient avec les Sarrazins qui se dispoient en batailles et desià s'entrechoquoient, et après être longuement combattu d'une partie et d'autre, les Sarrazins eurent le dessus des Chrestiens, lesquels ils les tuoient ou emmenoient captifs en leur terre. De sorte qu'à grande peine échappoient quinze soldatz de toute leur armée. Ce que voyant, le Roy de France se contrista grandement, et auquel on dit qu'il luy fut dit

9 Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, le jour de Pâques 1245, étant monté en chaire, dit que le pape voulait que dans toutes les églises de la Chrétienté, on dénonçât comme excommunié l'empereur Frederic II. Je ne sais pas, ajouta-t-il, quelle est la cause de cette excommunication ; je sais seulement que le pape et l'empereur se font une rude guerre ; j'ignore lequel des deux a raison ; mais autant que j'en ai le pouvoir, j'excommunie celui qui a tort, et j'absous l'autre. Frederic II, à qui l'on raconta cette plaisanterie, envoya des présents à ce curé. (FLEURI, Hist. eccl.)

10 Ce témoignage très-précieux du religieux RICHER donne de nouvelles lumières sur ce trait de la vie de saint Louis, fait important, auquel on a supposé plus tard d'autres motifs. (Voyez Histoire de saint Louis, par M. de BURY, 1775.)

ainsy : Roy de France, venge ceste perte irrecuperable. Dont le Roy étant retiré de ceste vision, voua que deux ans après il fera voyage à la Terre Sainte, et incontinent commanda qu'on luy baillast une croix, de laquelle il se seigna contre la volonté de sa mere, la Royne Blanche [1246]. Or, la guerre apperceue par le mesme Roy, auint au iour de St André, et comme il la vit, il fut vray.

*Comment le pape Innocent quatrieme couronna Roy le fils du Comte du palais de Thurin.*

## CHAPITRE XI

Frederic, iadis Empereur, expulsé comme auons dit, le pape Innocent couronna Roy le fils du comte du palais de Thurin <sup>11</sup>, lequel ayant leué une armée, entra au territoire d'Imereiberch, où le pape enuoya plusieurs archeuesques et euesques, assistez de soldatz. Conrard, fils de l'Empereur iadis, ayant fait amas de gens d'armes, vint au deuant du Roy nouvellement couronné, et ayant fait rencontre avec luy, fut vaincu, de sorte que beaucoup des siens y laisserent la vie, les uns furent prisonniers, et les autres gagnerent la fuite ; mais Conrard se sauua en Imereiberch, et le Roy avec les siens s'en retournerent à leurs propres bien chargez de despouilles, y ayant seulement laissé un gouiard de toute leur multitude. Et peu de iours après, le Roy nouveau ferma son dernier iour, dont le pape en institua un autre, à sçauoir, le comte de Holande <sup>12</sup>, qui ayant fait leuée d'hommes d'armes, vint à Auspourg et l'assiegea si dextrement, qu'il l'expugna et entrant dedans, se fit couronner Roy, puis retourna en son pays. Cependant l'euesque de Strasbourg fit raser de fond en comble deux chasteaux qui se rebelloient au Roy, sçauoir, Wigresein et Croneberch, et comme vice roy se soumit la terre de son euesché. Conrard, dessus nommé, ayant reprisses forces, rentra en Alsace, où il passa de chemin droit avec les siens, sans faire autre chose. Mais l'euesque de Strasbourg le poursuiuit iusques à la riue du Rhin, si qu'il le contraignit fuyr en Sueuie, et l'euesque s'en retourna de çà.

---

<sup>11</sup> Henri Raspon, landgrave de Thuringe [1246].

<sup>12</sup> Guillaume [1248].

*Comment le Roy Louis de France passa la mer et obtint miraculeusementj la cité de Damiette, et comme à la fin il la perdit.*

## CHAPITRE XII

Le Roy de France, avec grosse armée, s'embarqua sur la mer et descendit à Cypre, où il sejourna quelque temps [1248], non toutefois sans grande perte des siens qui y moururent. De là voulant aborder au port d'Accaron, fut poussé par un vent contraire à Damiette. Ce qu'apperceus, les nautonniers bien émerveillés, dirent que la cité qu'ils apperceuoient étoit Damiette, laquelle est située à l'entrée d'Egypte. Les nostres, bien étonnés, coururent aux armes et occuperent le riuage, et trouuerent les Sarrazins desjà prêts à combattre ; mais étant oppressez plus viuement des nostres, furent contraints se retirer dedans la cité ; et les nostres ayant passé plus outre et posé leurs tentes près des portes, passerent la nuict. Le matin venu, se presentans aux portes, les trouuerent toutes ouuertes, et étant entrez, n'y trouuerent aucuns des citoyens. Après maintes recherches, nettoyerent curieusement la cité, et commencerent à bastir maintes eglises pour en icelles plus soigneusement rendre seruice à Dieu [1249]. Peu de iours ensuiuans, le Roy, par l'aduis de son frere, le comte d'Artois, entra dans les terres des Sarrazins avec son armée, où il fut si furieusement rencontré d'iceux, qu'il n'y eut du meilleur, car étant à demy vaincu, son frere, le comte d'Artois, y laissa la vie avec tous les autres, qui partie furent prisonniers ou partie meurdris, excepté le Roy et peu d'autres, qui s'enfuyèrent en une montagne<sup>13</sup>. Expediée que fut telle deffaite, les Sarrazins enuironnerent ladite montagne ; parquoy voyant le Roy que la fuite ne luy étoit loisible de nulle part, se rendit à eux [1250]. Les payens donc menacerent le Roy de mort, si par son moyen la cité ne leur étoit rendue. Le duc de Bourgogne et la Royne, voyans une perte tant irrecuperable, rendirent la cité de Damiette aux Sarrazins, à condition toutefois que tous les captifs qui étoient detenus par eux seroient rendus à Roy. Ce qui fut fait, et desquels i'ay cognu un prestre qui rna compté toutes ces choses ; et au partir de là, le Roy avec les siens vint aborder au port d'Accaron.

---

13 Bataille de Massoure (1250).

*De l'amiral de Conie, qui tua le Roy de Babylone et destruisit la ville et cité de Damiette.*

### CHAPITRE XIII

Or l'amiral de Conie qui auoit été interpellé à ladite bataille par le Roy de Babylone, disoit qu'à luy appartenoit la moitié des captifs et des despouilles, pour ce qu'il auoit plus grande armée que le Roy, mais ne luy fut accordé. Par quoy, s'esleuant de colere, tua le Roy, et ayant mis son armée en vauderoute, obtint la cité de Damiette. Mais eu esgard que Damiette étoit esloignée de sa terre et voisine du fils du Roy de Babylone, se douta que pour venger la mort de son pere il ne vienne à défaire les gens qu'il laisserent en la cité de Damiette, la ruyna de fond en comble, n'y laissant pierre dessus pierre. Et ainsy prit fin ceste cité delicatte, ressemblant à un paradis, et laquelle deux fois miraculeusement fut conquéstée, et deux fois miserablement perdue. Cependant le Roy de France vint à Cesarée, autrefois demolie par les Sarrazins, laquelle il fit rebastir assez compendieusement [1251], mais à peine acheua il deux ans en ceste terre qu'il ne retournast en France [1254].

*De la mort miserable de l'Empereur Frederic, du meurtre de son fils, et du trespasement du Pape Innocent quatrieme.*

### CHAPITRE XIV

Comme les choses ainsy se pratiquoient, et que Frederic, autrefois Empereur, residoit en Apulie, perseuerant encor en son infidelité, et qu'il improperoit à Dieu maints blaspbemes indignes à reciter, frappé d'une extreme maladie et pensant trouuer quelque repos en un lict, mourut <sup>14</sup>, et fut inhumé en une poterne où l'on étoit en opinion qu'il auoit colloqué grands tresors. Cela fait, les Apuléans manderent Conrard, son fils, qui lors étoit en Sueuie, pour succeder au royaume de son pere, mais il ne regna guere qu'il ne goutast un breuuage veneneux duquel aussy il fut tué. Le pape Innocent quatrieme ayant residé sept ans à Lyon et retourné à Rome, fit voyage en Apulie, où il finit son dernier iour.

---

14 13 décembre 1250. On accuse Mainfroy, son fils naturel, de l'avoir empoisonné ; le poison n'agissant pas assez vite, il finit par l'étouffer sous une pile de carreaux.

*De sainte Hiltigarde, sanctimoniale, et de ses propheties.*

## CHAPITRE XV

Enuiron trente ans deuant ces choses, fut en la basse Allemaigne une nonain renclose, de très sainte vie et de conuersation très honneste, appelée Hiltigarde <sup>15</sup>, à laquelle Dieu entre autres luy bailla la grace de prophetie, et qui plus est merueilleux à dire, parloit et escriuoit en langue latine, ne l'ayant iamais apprise auparauant. Or elle prophetiza des estats des royaumes et des choses futures, lesquelles de sa propre main elle redigea par escrit en certains liures ; elle escriuit aussy un liure de medecine pour diuerses infirmités, lequel j'ay veu à Strasbourg. Elle escriuit semblablement de l'ordre des futurs Freres Prescheurs et Freres Mineurs, qui commencerent à être de nostre temps. Car elle dit apperteuement qu'il aduiendroit une religion de freres hautement tonsurez et d'habit de religion tout inusité et incogneu. Et qui de leur entrée seroient receus de toutes gens comme Dieu, et predict qu'ils n'auroient rien de propre, ains qu'ils deuoient viure contens seulement des aumosnes des bonnes gens, et que d'icelles aumosnes ils n'en reserueroient un brin pour le lendemain. Que contens en telle paureté, ils enuironneroient les citez et pays en preschant la parole de Dieu. Et que par tel moyen ils se rendroient agreables à Dieu et aux hommes. Mais que par quelque temps après, desistant de leur proposé, ils ne seroient tant chers tenus que du premier. L'on tient que Hiltegarde predict ces choses des Freres Prescheurs et Mineurs : ce que depuis les faits d'iceux ont approuué.

---

15 Sainte Hildegarde, abbesse du Mont-St-Rupert, naquit à Spanheim, en 1098, et mourut en 1180. On a d'elle, entre autres ouvrages, des Lettres, quatre livres de la medecine, imprimés à Strasbourg, en 1533, et trois livres de Révelations.

*Du commencement de l'ordre des Freres Prescheurs.*

## CHAPITRE XVI

Un certain Dominic, natif de Tuscaigne <sup>16</sup>, au temps du pape Innocent troisieme, commença l'ordre des Freres Prescheurs, comme de ce mesme temps un certain François (duquel cy après nous parlerons) commença l'ordre des Freres Mineurs. Or, le susdit Dominic assembla des freres, et constitua les faire viure selon la reigle St Augustin, et ainsy étant confirmez par le pape Gregoire neufuime, furent expandus par maintes contrées. De sorte qu'à l'endroit de toutes gens, ils étoient cherement tenus et prises. Mais c'est merueille que tels hommes probables en propos diuins, commencerent à habiter aux cités tres opulentes, auxquelles on vit tres magnifiquement, et que les habitans de tels lieux abondent en richesses, delices et superfluitez, et ambition des choses seculieres, en rapines et usures publiquement exercitées. Comment nos predicateurs oserent ils viure avec telles gens et d'iceux receuoir des dons gratuitement ? Mais, selon la prophetie de ceste venerable nonain Hiltigarde, la chose ne pouuoit être autrement effectuée ; nos Prescheurs, dès leur commencement, exhiberent beaucoup de bonnes oeuvres à l'endroit de plusieurs gens, car ils reuocquerent maints personnages de leurs erreurs, et reprimerent les heretiques, desquels l'erreur pulluloit par toute terre, et firent tant que beaucoup d'iceux furent bruslez, et furent si consfans en leurs exercitations que quelques uns d'eux furent clarifiez de miracles. Mais pour ce (comme l'on dit que nouueauté plait et les choses ià trop visitées perdent leur prix), pour ce que desià ils commençoient à decliner de leur bon proposé, voire, qu'en presumant de soy s'usurpoient choses assez ridicules, ils ont commencé à n'être plus tant estimez du peuple comme du premier. Car ils visitoient principalement les riches et usuriers, et s'ils trouuoient choses qu'ils peussent impetrer ou par donation ou autrement, ils taschoient comme ambitieux à les conioindre à leur monastere qu'ils amplifioient à possible. Et ainsy par certains facteurs, ils conuertissoient telles choses à l'edifice de leur

---

<sup>16</sup> Saint Dominique naquit à Calarvega, au diocèse d'Osma, en Castille, l'an 1170. Il mourut à Bologne, en Italie, le 6 août 1221, et fut canonisé par Grégoire IX, en 1235. Les Dominicains s'établirent à Paris dès l'an 1217, dans la maison et chapelle de St-Jacques, d'où leur vint aussi le nom de Jacobins; personne n'ignore que l'assassin de Henri III, Jacques Clément, était de cet ordre. L'humanité reprochera éternellement aux Dominicains l'établissement de l'Inquisition et leur déplorable zèle. En 1790 et années suivantes, diverses assemblées politiques se tinrent, à Paris, dans le réfectoire de ces religieux, et on affecta à ses membres cette même dénomination de Jacobins, que nos discordes civiles ont rendu tristement célèbre.

monastere. Jaçois qu'ils n'ignorassent point que les rapines ou usures se deuoient rendre seulement à ceux de qui elles étoient extorsement tirées. Et ceux de qui ils receuoient telles donations, ils leur donnoient absolution de leurs peschés de rapines et usures ; chose que le pape mesme ne peut pas, et iceux étant morts, ils les enseuelissoient honorablement en leurs cimetieres, et pour telles choses ils commencerent à être beaucoup desprizez.

*De l'ordre des Freres Mineurs.*

## CHAPITRE XVII

Ce François donc, que cy dessus nous auons dit être le premier de l'ordre des Frères Mineurs, étoit natif d'Assize, cité en la vallée Spolitane, fils d'un riche homme de ladite cité, et qui pour cause du matrimoine auoit accoustumé l'enuoyer es parties de France, d'où vient que de France il fut appellé François. Luy donc étant ieune et de bonne industrie, persistoit ambitieusement (comme est la façon de faire des marchands) à l'amas des biens mondains, mais quant à son mariage qu'il auoit desià de son pere, il le distribuoit largement aux eglises et aux pauvres. Il aduint qu'une fois, étant retourné des champs, fut gracieusement receu de son pere, qui, ayant conuié ses amys, fit un festin solennel. Ce mesme iour, ce ieune François entrant en sa chambre, se vestit d'uuue robe à laquelle il auoit attaché un chapperon, s'ayant deuestu premierement de ses habitz accoustumés, puis se ceignit d'une petite corde nouée, étant de teste rasé et nud des pieds, et en tel ordre se vint presenter à son pere, auquel disant adieu, affirma vouloir plustost seruir à Dieu qu'à la richesse. Trauersant donc toute icelle region, il s'associa plusieurs freres en son ordre, et venant deuers le pape Gregoire neufuieme, furent par luy anthorisez comme de premier auoient été les Freres Prescheurs, et en ceste sorte furent colloquez en diuers pays. Or François, avec quelques uns de ses freres discourans par les villes et citez, arriua de fortune en une cité où ils pensoient prescher la parole de Dieu, mais les citoyens les ayant veu en tel habit, les chasserent de leur cité comme fous. Luy donc se tenant deuant les portes de ladite cité, apperceut en un patis plusieurs oyseaux de diuers genres qui se paissoient. Lesquels il appella à soy, comme s'il eut parlé aux hommes, et incontinent à sa voix, s'assemblerent autour de luy telle multitude d'oyseaux de diuers genres, que iamais il ne s'en auoit veu tant en ces quartiers là ; le saint personnage les admonesta, disant, puisque les hommes capables de raison

refusent à ouyr la parole de Dieu, ie vous exhorte à entendre ses mandemens ; à ces mots, les oyseaux esleuans leurs gosiers et prestans leurs yeux droit à luy, faisoient semblant de l'entendre. Et ainsy il les admonesta qu'avec leurs chants ils donnassent louanges à Dieu qui les auoit créés et qui les nourrissoit. En telle façon parla longtemps St François à ces oyseaux, comme s'il eut disputé des choses diuines avec les hommes. Voyant donc ceux qui autour de luy passoient, qu'un homme en habit tant incognu parloit à un si grand nombre d'oyseaux, le rapportèrent hatiuement à ceux de la cité, qui sortant à la foule et voyans ce miracle, supplierent à St François leur pardonner de ce qu'ils l'auoient ainsy expulsé de leur cité. Mais luy benissant les oyseaux, commanda qu'ils s'enuolassent, et adressant sa parole au peuple, luy reprouuoit comme il auoit denyé d'ouyr la parole de Dieu, et que les oyseaux destitués de raison intellectuelle s'auoient esiouy à la receuoir. Bien remonstré qu'il eut ce peuple, et donné sa benediction, se partit de ce lieu. L'on croit qu'il nauigea et qu'il aborda près de Babylone, et qu'il obtint permission du Roy pour prescher. Voyant donc St François qu'il auoit obtenu sa grace, ayant laissé quelques uns de ses freres et disciples, retourna en ses quartiers, desirant y renuoyer plusieurs autres qui puissent prescher. Mais pour ce que n'est à l'homme de disposer du cours de sa vie, ains à Dieu seulement, il fut empesché, ie ne sçay par quel moyen, de sorte qu'il ne retourna plus à Babylone. Ayant donc St François disseminé plusieurs couuens de ses freres, et être clarifié de plusieurs miracles, retournant à Assise et detenu d'une maladie, dormit en nostre Seigneur [1226], où mesme il fut enseuely. Et quant à la vie de ses religieux, elle a tousiours été iusques à nostre temps plus moderée que celle des Freres Prescheurs. Or, depuis, maincts hommes et femmes, imitans l'une et l'autre religion, se ioignirent à leur conuersation ; dauantage beaucoup de nobles, clerics et prelatz laisserent leurs benefices et dignités, voire et les biens paternels et consolation de leurs parens, et s'associerent avec eux ; beaucoup de femmes, les unes vierges ou continentes, matrones ou veufues, se soumettant à leur règle, se firent bastir des petits couuens. Mais de malheur beaucoup de czste religion, tant hommes que femmes, qui desia s'auoient approché du port de salut, retournant à leur premiere lubricité, se rangerent de rechef aux voluptez du monde. Et desquels i'estime être meilleur n'en rien dire que d'en parler. Mais pour ce que l'enuie du diable iamais ne cesse à semer la zizanie dans le champ de Jesus Christ, retournons à reciter la vie de quelques uns qui, sous pretexte de religion, en habit de brebis étoient

interieurement pis que les loups garoux, et neantmoins deceuoient merueilleusement le peuple.

*\* De maistre Robert, parisien, de l'ordre des Freres Prescheurs, et de ses fallaces.*

## CHAPITRE XVIII

En ce temps étoit à Paris un homme tres docte et tres excellent en eloquence, nommé Robert, de l'ordre des Freres Prescheurs ; et fut iceluy tant confy en doctrine, que nul ne se trouuoit qui le peut seconder. Mais comme il étoit de bruit, il étoit tout addonné à la gloire du monde et à luxure. Iceluy composa une certaine carte, laquelle lorsqu'il la mettoit sur la teste de quelque personne, voulsist ou non voulsist, il luy faisoit confesser tout ce qu'il vouloit. Un certain iour, comme il preschoit, il ietta sa veue sur une belle femme, laquelle il conuoita aussi tost en son esprit, luy mandant après sa predication qu'elle parlast à luy. Icelle étant venue en un lieu secret où il l'attendoit pour luy faire confesser sa volonté, il commença l'induire à faire son plaisir, avec propos menaçans et allechans ; elle luy nie, il la pourchasse et persuade de plus en plus, et menace que où elle feroit refus, de l'accuser d'heresie et la faire brusler. De façon que le lendemain, en presence de toutes les femmes ses voisines, il la fit venir à luy, et mettant sa main sur elle, l'interrogea hautement, disant : N'est tu pas de la secte des heretiques ? Elle respondit que ouy vraiment.- Veux tu pas retourner en la foy catholique ? - Non. - Veux tu donc plustost être bruslée que de renier telle secte ? - Ouy, respondit elle. Luy donc s'escriant, dit : Vous auez donc bien entendu comme ceste femme a confessé sa vilennie ; mais les assistans dirent que de leur vie ils n'auoient ouy d'elle chose semblable ; et ainsy elle fut mise entre les mains des gardes. Or, ceste pauvre matrone auoit un fils de bonne doctrine et d'honneste vie, qui sollicitoit ses voisins, familiers et alliez, que s'il y auoit moyen de deliurer sa mere, ils s'y employassent. Un certain qui étoit familier au predicateur, esmeu de pitié, dit à l'adolescent : Va demain au public consistoire, car illec de rechef ta mere sera interrogée, et alors tiens toy debout à plus près d'elle ; et comme maistre Robert mettra la main sur ta mere, et qu'il l'interrogera de la foy, toy qui es plus fort que luy, empoigne sa main virilement, et prends la carte que tu trouueras en icelle, te la reseruant. Cela fait, prie hautement maistre Robert que de rechef il interroge ta mere touchant la foy ; ce qui fut ainsy fait. Car l'escolier ayant osté la carte de la main du frere prescheur, la bonne matrone

étant interrogé comme de premier, iura deuant tous que de sa vie elle n'auoit ouy de telles paroles, et que iamais elle n'auoit été interrogée de maistre Robert, ny respondu à luy aucunement, et qui plus est n'auoit iamais appris que c'étoit d'heresie. Son fils montra la carte à tout le peuple, et dit que pour ce qu'elle étoit composée par art diabolique, il en pouuoit deceuoir ceux qu'il vouloit. Quoy entendu des assistans penserent le massacrer. Mais étant apprehendé du clergé, il fut mis en prison perpetuelle en une tour de pierre, et pour ce que pour cacher son iniquité, il auoit fait brusler son pere et sa mere avec plusieurs autres innocens, Dieu luy determina ceste punition, afin qu'il peut à l'aduenir se retirer de sa malice.

*De Sibille, beguine de Marsal, et de ses gestes.*

## CHAPITRE XIX

Or, pour ce que compendieusement nous auons fait mention d'un si grand personnage qu'étoit maistre Robert, deceu neantmoins par la subtilité du diable, ie me disposeray maintenant à raconter et proposer une ieune fille, laquelle, par une merueilleuse subtilité, deceut beaucoup de gens ; et pour ce que toute ceste region a cognu et entendu ses faits, ie m'enhardiray à le rediger par escrit <sup>17</sup>. Ceste fille residoit à Marsal, petite ville située au diocèse de Metz ; icelle considerant la façon de viure des beguines qui sous la reigle des Freres Prescheurs florissoient religieusement, et les voulant imiter en faits et dits, demonstroït en soy une simplicité merueilleuse. Elle ne failloit iamais à se trouuer es eglises aux heures des matines et de la messe, comme la façon de faire des beguines. Que dirois ie ? Elle fit tant valoir sa simplicité, qu'elle fut tres agreable à Louis, pour lors curé de Marsal, et à tout le peuple de leans. Or, quelque bourgeoise de ladite ville avec son mari, adioutans foy à ses belles simulations, la receurent en leur logis, et auxquels ceste femmelette donnoit à entendre qu'elle communiquoit aux anges. Et partant la bourgeoisie luy laissa une chambre à part. en laquelle plus secrettement elle peut vacquer à ses oraisons ; icelle voyant le bruit de sa religieuse vie se diuulguer partout, commença à presumer plus hardiment de soy. Elle feignoit être quelquefois rauie en esprit, de sorte qu'étant au lict comme endormie, elle passoit un iour entier sans demander à boire ny à manger. L'hostesse aioutant foy à son dire, fermoit la porte de sa chambre, et ne permettoit aucun entrer dedans, et

<sup>17</sup> Voyez aux Pièces justificatives, la même aventure racontée par Michel ERRARD.

environ une certaine heure de la nuict, elle faisoit quelque plainte d'une voix basse, en sorte que l'on estimoit son esprit être retourné en son corps. Quoy entendant son hostesse, y accouroit hativement et luy presentoit à boire et à manger ; mais elle refusoit, disant qu'elle étoit tant bien repue des viandes celestes que doresnauant elle ne vouloit plus user des viandes charnelles. Or, il fut dit depuis qu'un ieune prestre de la mesme ville, qui luy étoit familier, entroit de nuict en sa chambre et luy fournissoit de bonnes viandes, et avec cela luy apportoit des drogues et espiceries bien flairantes, pour mieux decevoir ceux qui la visitoient ; en sorte que toute sa chambre étoit remplie de l'odeur desdites espiceries, et qu'on estimoit icelle odeur auenir, lorsque les anges s'apparoissoient à elle. Ce ieune prestre luy apportoit des viures ce qu'il pouvoit congnoistre luy être nécessaire pour trois ou quatre iours, et finement les cachoit sous la paille de son lict. Et afin que le prestre peut venir plus secrettement à elle, ceste fallacieuse disoit à son hostesse qu'elle ne s'espouuantast si d'aventure de nuict elle ouyoit ouvrir ses portes ou quelqu'autre bruit, pour ce qu'en telle heure elle étoit immoderement tourmentée du diable. Et comme elle decevoit ainsy tout le monde, les Freres Prescheurs et Mineurs la venoient visiter, et toutefois ne sceurent jamais appercevoir sa fallace ; mais qui plus est, commencerent desjà à prescher de sa sainteté et de ses actes en public. Que diray ie dauantage ? L'euesque de Metz <sup>18</sup> mesme vint à elle avec plusieurs comtes, gentilshommes, hommes d'armes, prestres, religieux, et avec diuerses personnes, tant hommes que femmes, tellement que s'y faisoit grande foule. Mais netoit permis à un chacun de la voir ; car oyant icelle dire qu'une si grande multitude de gens la venoient visiter, elle feignoit être rauie en esprit iusques au ciel, comme elle auoit accoustumé de faire, et disoit ne deuoir retourner deuant trois iours, de façon que nul n'entroit dans sa chambre. Cependant, ceux qui étoient venus pour la voir, et ne la voyoient, oyans seulement des habitans de Marsal les choses qui se faisoient par elle, et retournans eu leur residence, ils en racontoient merueille à ceux qui n'en sçauoient rien. De sorte que de l'Allemagne et pays contigus, il en sortoit grande troupe pour la voir. L'euesque de Metz, avec ses cleres et Freres Prescheurs qui étoient avec luy, voulans experimenter si elle étoit si longtemps sans manger et boire, et si elle étoit quelquefois rauie en esprit, comme elle disoit, la fit mener en une autre maison, et en la chambre où elle couchoit, ne permettoit aucun y hanter avec elle, pour ce que les anges

---

18 Jacques de Lorraine, mort en 1260.

la gardoient, lorsque le diable l'importunoit ainsy molestement. Mais se voyant ainsy estroitement gardée, en sorte qu'elle ne pouuoit ni manger ni boire, afin qu'on la creut touchant ce qu'elle disoit du diable, se leuant une nuict, elle prit les plumes de ses oreillers et les sema par toute la chambre et le lieu où étoient ses gardes (ayant premierement donné à entendre que de iour elle deuoit être rauie). Dont ceux qui voyoient cela, pensoient qu'il fut ainsy fait du diable pour la molestie qu'on lui faisoit. Car aussy auoit elle dit que souuentes fois elle étoit inquiettée du diable, tant au lieu où elle étoit premierement, que là mesme où elle residoit encor. En tel estat, elle passa trois iours et trois nuicts, ne mangeant ne beuuant, iusques à ce que ne pouuant plus supporter la faim, elle supplia l'euesque qu'elle soit rapportée en son premier lieu ; car elle auoit ouy (disoit. elle) pendant les trois iours de son rauissement, que si elle residoit dauantage en ce lieu là, que outre les peines que le diable luy donnoit plus que de coustume, il decouperoit tout son corps. L'euesque adiouslant foy à son dire, la fit porter en sa chambre premiere. Voyant donc Sibille (car tel étoit son nom) que l'euesque, les Freres Prescheurs et Mineurs, et beaucoup d'autres adioutoient foy à ses fables, elle se rempara de plus grande hardiesse. Elle se fit faire un habillement de drap noir, velu et picquant, et y fit attacher un chapperon ayant la face d'un diable, duquel elle s'habilloit lorsqu'elle faisoit semblant d'être rauie, et parlant d'une voix rauque et horrible, donnoit grande crainte à ceux qui l'escoutoient. Et quelquefois sortant de nuict en tel habit diabolique, apparaissoit à beaucoup de gens auxquels elle parloit et ce qui est plus admirable, elle couroit parmy les rues et places de Marsal, et disoit à ceux qu'elle rencontroit qu'elle étoit le diable qui molestoit la vierge Sibille, impie et miserable. Et ainsy delaissée de ceux qui s'enfuyoient, elle retournoit en sa chambre. Il aduint qu'un iour, il mourut un bourgeois de Marsal, qui de beaucoup n'étoit estimé que bien peu homme de bien. Ce qu'étant venu à la connoissance de Sibille par le rapport des domestiques de son logis, la nuict ensuiuant, habillée qu'elle fut de son habit deguisé, vint à la porte de la chambre et parla à ceux qui étoient en la maison, comme si elle fut été diable, disant: Helas ! moy, quelle perte ai ie fait aujourd'huy par le moyen de ceste mauuaise femme Sibille, car elle m'a violement osté mon amy qui est mort aujourd'huy ; icelle aujourd'huy est rauie au ciel et n'en retournera de trois iours ; par les suffrages de ses oraisons, elle l'a retenu à soy, et toutefois ie presumois qu'il étoit mien, et m'apprestois à le conduire en mon champ lumineux et delectable, où ie conduis mes amys par maniere de promenade.

(Dont ceux qui l'entendoient, l'interrogeoient où étoit ce champ.) Dont il respondit : Ce champ est arrosé d'une rosée flammeuse et sulphurée ; en ce champ sont les lezards, viperes, serpens, couleuvres ; crapaux et autres bestes veneneuses, sont mes recreations avec lesquelles ie fais esiouyr et passer le temps à mes amys, et en ceste rosée de souffre, ie les fais baigner par mes anges et y prendre leur plaisir. Mais pour ce qu'aujourd'huy ceste femme m'a tollu ce mien amy, ie la tourmenterois volontiers si ie pouuois ; mais ie n'ose, d'autant que les anges l'ont en garde. Ah ! moy, malheureux, pourquoy vous dis ie ces choses à mon mal ? Car tantost ie retourneray deuers mon maistre Sathan, iceluy pour cecy me condamnera aux tourmens tres puants, et toutefois ie n'oserois faillir de peur de ceste femme, que ie ne vous annonce ces choses ; aussy vous le dis ie, afin que vous ne veniez en mon plaisant parlerre. Cependant, l'euesque et les autres qui l'auoient entendu, estimoient que ce fut le diable qui leur annonçast ces choses. Le iour ensuiuant, comme l'euesque et les Freres Prescheurs seulement furent entrez en sa chambre (car il n'étoit gueres permis aux autres), ils la trouuerent couchée en un beau lit couuert de fins linges, ayant icelle la face vermeille, la couuerture de sa teste étoit tant subtile que l'on n'estimoit n'être possible qu'il s'en peut faire une telle par main d'hommes ; elle respiroit tant doucement, qu'à peine eut on iugé si elle dormoit ou non. Et pour ce que nul ne l'osoit toucher, ils demanderent à l'hostesse d'où venoient tels linges tant subtils et odoriferans, laquelle respondit que souuentes fois, comme elle retournoit des cieus, elle l'auoit trouué en tel estat, et que bien souuent elle luy auoit dit son lict auoir été refait et disposé de beau linge par les anges. Elle affirmoit que les anges luy faisoient de l'eau benite, au moyen de laquelle eau plus facilement elle peut obuier aux ruses et subtilitez du diable. Et de fait, il y auoit au cheuet de son lict un beau vase dedans quoy elle pissoit, et de ce que l'on dit que l'euesque et les Prescheurs et plusieurs autres s'en arrouserent et en beurent <sup>19</sup>, afin de se

---

19 D'après BOURNON, président des Grands-Jours de Saint-Mihiel, en 1591, et qui nous a conservé divers fragments historiques, anciens et très-précieux, sur notre histoire, le beau sexe devait causer plus d'une mésaventure au bon évêque Jacques, beau prince et d'un abord très-gracieux. Une fille de Metz s'étant violemment éprise de lui, n'imagina rien de mieux, pour faire partager sa passion, que d'avoir recours à certains sorciers, qui lui vendirent un philtre. Un maître d'hôtel, gagné, trouva bon, avant de faire prendre le breuvage à l'évêque, d'user d'une partie pour vaincre les rigueurs de sa propre maîtresse, qui en devint malade ; l'affaire fut ainsi ebruitée. Jacques, outré, fit faire le procès à tout le monde, et il intervint d'abord une sentence de mort, pour crime de sortilège et negromance. Heureusement, on découvrit enfin que le prétendu philtre n'était autre chose que du bon vin généreux, qui avait renversé momentanément la tête d'une femme. Personne Suite page 117

munir contre les tentations du diable. Que diray ie de plus ? L'euesque desià deliberoit à luy edifier une eglise, en laquelle il la mettroit, pour ce qu'elle ne mangeoit ni ne beuvoit, et ne viuoit en l'usage humain, et afin aussy que ceux qui venoient à elle prinssent plaisir à voir les miracles qu'elle faisoit, lorsque subitement la sentence commune fut trouuée vraye en celle qui dit : Rien n'est si caché qu'enfin ne vienne à se descourir. Car un iour qu'elle se disoit deuoit monter aux cieus, et que les huys de la chambre étoient bien serrez, et que ceux de la maison s'auoient mis en repos, elle, se leuant de son lict, commença à mettre sa table, et contrefaisant deux voix, l'une interrogeante et l'autre respondante, l'une ayant le son comme celle d'un diable, et l'autre tenue et delicate comme celle d'un ange, en sorte qu'il sembloit être debat de deux personnes. Quelqu'un des Freres Prescheurs voulant mieux entendre ce debat, s'approcha de la parois de sa chambre, et comme il regardoit de çà, de là, il trouua de fortune une petite fente, et regardant par icelle, il vit que Sibille refaisoit son lict, ayant estimé qu'elle fut rauie au ciel. En mesme instant, il appella l'euesque et luy monstra ce que dedans elle faisoit, si bien que luy et les autres venant à sa porte, la rompirent. Ce que voyant, Sibille se ietta en son lict demy accoustrée ; mais iceux l'enleuerent de son lict et la contraignirent tellement, qu'elle leur confessa de mot à mot ce qu'auz cy dessus entendu, et comme elle auoit sous son lict des viandes cachées, desquelles elle viuoit, ce qui fut ainsy trouué. Cependant, l'euesque et les autres qui étoient presens, furent infiniment marris voyant que si longtemps ils auoient été deceus ; car ils voyoient l'habillement de diable, ensemble les ornemens et attifetz de sa teste et de son lict, et plusieurs autres choses dont elle auoit deceu tant de si grands personnages, hommes et femmes. Les uns s'escrivoient qu'on la mit à feu, les autres qu'elle fut noyée, les autres qu'elle fut inhumée toute viue. Les Beguines qui étoient venues pour voir ses beaux faicts, n'en pouuoient plus ouyr parler ; de façon que voilées et la teste baissée, pleuroient et s'escrivoient amerement, et enfin s'en retournerent. L'euesque, tout vergongneux et ne prenant à gré telles iniures, la pensoit faire mourir ; mais, usant de meilleur conseil, à la fin, il la fit incarcérer en une tour, où elle n'auoit iour que d'une petite fenestre, par laquelle on luy bailloit un peu de pain et d'eau. En sorte que suruiuant peu de temps, elle mourut en prison. Ainsy les choses qui ne se font selon Dieu, se dessouldent en peu d'heures.

---

Suite de la page 116 ne fut pendu ; et, comme dans la Béguine de Marsal, tout se tourna à peu près en risée.

*De la gent horrible que l'on appelloit Tartarine, laquelle gasta beaucoup de régions.*

## **CHAPITRE XX** <sup>20</sup>

Il auint auant ces choses, qu'il surgit une armée de gens incognus, desquels la multitude étoit innumerable ; ils étoient ords et sales de visage, et d'accoutremens plus horribles, appelez Tartarins. Dont aucuns ont voulu dire qu'ils étoient ainsy nommez de Tharse en Gicile ; les autres affirmoient être de ces Juifs qui furent anciennement renclos. entre les monts Caspiens par Alexandre le Grand ; mais à la verité on ne sçait encore d'où, prouenoit si grande multitude. Somme qu'ils entrèrent par Bulgarie, Polongne et plusieurs autres regions orientales, degastans et massacrans tous ceux qu'ils trouuoient, sans aucune misericorde, comme l'on lit des Goths qui outragerent les parties occidentales. Entrez donc qu'ils furent au royaume de Hongrie, afin que ie dise brièvement, ils le depopulerent si estrangement qu'à peine y demeura entière aucune cité, bourg ou lieu de forteresse, voire non seulement aucun homme ou femme, ou bestail, excepté toutefois que le Roy avec bien peu d'autres se sauua dans l'espaisseur des bois, dont il y a grande abondance dans ce Royaume ; finalement passez qu'ils furent deçà le fleuve du Danube, ils se iactoient de deuoir occuper toute l'Allemagne et la France. Toutefois, l'on tient qu'iceux étoient enuoyez à Hongrie à la persuasion de Frederic, pour lors Empereur, à raison que le Roy de Hongrie ne vouloit reprendre son Royaume de luy, ce qui a été verifié par l'issue de la chose ; car le Roy de Hongrie contraint, se soumit à la domination de l'Empereur et de luy reprint son Royaume, et par ce moyen les susnommez Sarrazins, sortant de Hongrie, retournerent en leurs parties.

*\* Des Pasteurs qui furent deceus par quelques enchanteurs.*

## **CHAPITRE XXI**

Non longtemps après ces choses, il auint qu'aux pays de Lorraine, Bourgongne et Royaume de France, suruindrent quelques enchanteurs qui amassèrent tellement les pasteurs et bergers desdits pays, que nul, oyant parler de tel amas, ne failloit à s'y trouuer et adioindre hastiement. Car ils affirmoient qu'ils deuoient nauiguer la mer, et que la Terre Sainte deuoit être par eux deliuré du ioug des Sarrazins. De sorte qu'il se trouua si grande

---

20 N'est point dans le manuscrit latin de Nancy.

multitude de pasteurs, qu'iceux entrans aux cités, villes et bourgades, tout ce qu'on ne leur bailloit de grace, ils le rauissoient de force et s'asseuroient que beaucoup de nauires les attendoient aux bords de la mer ; où étans paruenus, ceux de la terre mirent la main sur les conducteurs des bergers, et en leur faisant violence, les contraignirent à leur declarer quel étoit leur dessein ; ce qu'ils firent. Car ils pretendoient à decevoir tellement par leurs enchantemens ces pasteurs, qui sembloient être plus simples qu'autres gens, qu'en les menant aux parties d'outre mer, ils tascheroient à les vendre aux peuples Sarrazins, comme parlans des eufans nous avons parlé cy dessus. Mais les primats d'icelle terre des lors les condamnerent à gibet. Et les pasteurs mesmes se voyant ainsy deceus, les uns s'en retournant en leur pays se lamentoient, les autres s'espandirent par diuerses regions pour trouuer moyen de viure. Et disoit St Gamaliel, docteur, de St Paul, apostre, quand les apostres étoient detenus des Juifs à Hierusalem, si les apostres étoient de Dieu leur royaume seroit permanent, et au contraire, il se dissoudroit. Ainsy étoit il de ces pasteurs, car pour ce que leur acte n'étoit de Dieu, il fut incontinent dissolt. Mais pour ce qu'assez curieusement nous auons discouru hors de nostre matiere, à sçauoir du denombrement et actes de nos abbez de ceste eglise de Sennone, retournons maintenant à nostre stile, à discourir de quelques choses que nous auons encor à dire touchant les autres abbez.

*De Henry, abbé de Sennone, et de ses faicts.*

## **CHAPITRE XXII**

Je m'elforceray donc d'annoter en ceste page les faicts de Henry, abbé de Sennone, duquel cy dessus nous auons fait mention, et lequel i'ay veu et conuersé de foy oculaire. Il fut natif de Metz, assez honneste personnage et quelque peu lettré, et grandement orné des choses religieuses, comme tel age le requeroit, assistant volontiers à l'office diuin ; il decoroit assez compendieusement les solemnitez des saints, chantant à l'office du iour, lisant et donnant ordre à telles ceremonies. Et quant à la conseruation des biens, il en étoit un peu trop ententif. Iceluy, du commencement de son ordinaire, administroit assez chichement aux moynes, en sorte qu'entre luy et les moynes sourdit un grand debat. L'abbé se voyant ainsy contraint, s'en alla vers le comte et la comtesse de Salmes, auxquels il se rendit tant familier qu'il les auoit tout à sa volonté ; tellement que les ayant amenez au monastere, il

aggressa par iceux les moynes avec telle instance, que soit par priere, ou promesse, ou menace, ils se soumirent à luy. Chose qui depuis causa nostre abbé se soumettre redeuable du comte, si bien que tout ce que bon luy sembloit en la vallée de Sennone ou autres dependances d'icelle, il en usoit comme de son propre, par le consentement dudit Henry, et sans aucune contradiction. En sorte qu'il leuoit tailles et autres exactions sur les hommes du val de Sennone aussi librement que s'il l'eut eu fait de droit aparauant. Dont souuentes fois l'abbé, frappant sa poitrine, nous disoit : Moy malheureux, qu'ay ie fait ? car lorsque ie fus esleu abbé de Sennone, à grand peine le procureur de ce lieu icy prenoit il en tout le val quatre liures ou cent sous toullois, que l'on appelloit precaire, et i'ay enduré que ces cent sous soient deuenus liures ! Et ainsy est tombé en coustume que des lors l'aduocat a ietté tailles et autres rapines. Venons maintenant à ses bienfaits, et nous raconterons après ses malfaits. Voyant donc iceluy que nul de ses moynes ne luy contredisoit, tout ce qui luy venoit à volonté, cela deuoil être imputé à bonne raison ; or, sa premiere bonne volonté fut ceste cy, il fit bastir auprès d'Arches un moulin sur la riüiere de Murthe. Il acquit aussy l'église de Saint Hilaire au Metz près du pont de Remon ; il edifia une maison de pierre au Ronsey, dans nostre cour ; finalement l'église et maison, de son temps. fut plantureuse et remplie de tous biens. Toutefois une chose étoit en luy, pour laquelle il oppressa grandement nostre eglise ; il abolit entierement la preuosté de Court, il osta l'ausmoniere et se reserua la chancellerie, comme aussy se reserua il toutes obediences, qu'aucuns de ses moynes ne sçauoit rien de l'estat du monastere, soit dedans, soit dehors. De sorte que tout ce qu'il auoit ailleurs il le recommandoit. Ayant regy l'église de Sennone l'espace de vingt et un ans, il mourut au Beauprey, et étant ramené au monastere, il fut enseuely en nostre Chapitre.

*Du comté de Tasporch, et comme il fut dissipé.*

### **CHAPITRE XXIII**

Il aduint en ce temps que Thiebault, duc de Lorraine, mourut, laquelle auoit eu à femme la fille du comte de Tasporch <sup>21</sup>, d'où luy étoit prouenu ledit comté, bien riche de chasteaux et autres lieux de forteresse, et opulent pour la fertilité de la terre ; mais le duc ne paruenant à la fleur de son age, finist ses

---

<sup>21</sup> Gertrude de Dasbourg, morte en 1223.

iours, et ainsy il laissa à sa femme le comté. Or, le comte de Champagne, encor ieune qu'il étoit, entendant que ledit comté étoit auenu à la relictte du duc de Lorraine, il la prit à femme, non pour autre chose que pour iouir des richesses du comté ; et de fait il espousa plutost le comté que la comtesse, laquelle il repudia quelque temps après pour ce qu'elle étoit sterile. Mais icelle se maria à comte de Lignigne <sup>22</sup>, qui tous deux non longues années après moururent. Et ainsy le comté de Tasporch fut sans heritier. Chose merueilleuse, car ceste comtesse dont nous parlons fut procréée de parens tres nobles et tres chrestiens ; car St Leon, duquel l'Eglise est pieusement et meritoirement decorée, fut extrait de ceste famille. Son pere [Hugues d'Egesheim] fut tres clement fondateur de plusieurs eglises ; il edifia un monastere de dames, que l'on appelle Hesse, près de la ville de Sarborch, et lequel il dota de ses propres deniers. Il erigea un autre monastere de religieux en Alsace, que l'on appelle Altoff. Il en fit encor edifier un autre de religieuses en l'euesché de Basle, que l'on appelle Waffenheim. S'il étoit permis d'en dire dauantage, ie demanderay pourquoy une tant noble et sainte progenie a failly d'heritier par default d'une telle femme, voire, et perdu son nom tres fameux <sup>23</sup>. Car l'euesque Jean de Metz, aduertty qu'il n'y auoit plus d'heritier audit comté, retira à soy et s'attribua comme de son propre quelque chasteaux dudit comté, à sçauoir, Hernestain, Turquestein, Albe et Saleburg, avec le comte de la cité de Metz, et ensemble les hommes, terres et autres choses que le defunt comte de Tasporch auoit eu iadis de l'euesché de Metz par droit de fief. Le frere du comte defunt assiegeant à force d'armes la ville de Tasporch, il l'obtint ; et qui plus semble estrange, ceux à qui aucun droit ne competoit du comté, tachoient à s'emparer des villes, terres et autres forteresses. Bertholde, euesque de Strasporch, voyant les deux chasteaux de Guirebalde et Vernestain luy étoient assez voisins, il se les attribua avec leurs dependances. Et ainsy le tres fameux comté de Tasporch perdit son nom avec ses biens.

---

<sup>22</sup> Simon, comte de Linanges.

<sup>23</sup> ERRARD sera plus explicite : « Moult elle aimoit, dit-il, ebas d'amoureux et menées d'intrigues, dont ne se fit faute.

*De Wilderic, abbé, et de ses faicts.*

## CHAPITRE XXIV

Étant mort l'abbé Henry [1224], duquel nous auons fait mention cy dessus, luy succeda Wilderic, homme d'honneste prestance, illustre de bonnes moeurs et extrait de la parentèle des Cheualiers de Sauluage. Il fut bien instruit aux choses qui conuenoient à l'office de l'église, se conformant du tout au bon commencement de son predecesseur. Il étoit diligent et soigneux à conseruer les biens domestiques et deforains appartenant à nostre eglise. Deux ans après son election, le chasteau de Haulte Pierre fut destruit. Dauantage ledit Wilderic ordonna mieux que son predecesseur les offices diuins avec les costumes du monastere, car lorsque Henry fut receu abbé de ce lieu, les heures de Nostre Dame ne se chantoient en nostre couuent ; mais incontinent que les matines canonicales étoient dites, l'on disoit les matines de la Vierge Marie deuant l'autel de Sainte Croix et les laudes de tous les saints. Mais Prime, Tierce, Sexte, None et Complies ne se disoient au couuent. Et toutefois les vespres de Nostre Dame se disoient deuant l'autel Ste Croix, comme les matines. Henry étant ordonné abbé, institua que les matines canonicales étant dites, le couuent, avec luminaire, chantant le respond De beata Virgine, marchat à l'église Sainte Marie, et que illec on celebrast les matines, et que les autres heures se chantassent en l'église de St Pierre après les heures canonicales, excepté les vespres, qui se deuoient chanter en l'église Ste Marie comme les matines ; et que la messe iournale, laquelle auparauant se chantoit au couuent de St Symeon, se chantast à Ste Marie avec tierce precedente. Il constitua que St Symeon ne fut frustré de messe, ains que particulierement il s'y dit une messe, et qui la diroit, cestuy, outre sa portion quotidienne, auroit une mesure de vin du cellier. Toutes ces choses furent diligemment observées tant qu'il vesquit. Mais après luy succeda Wilderic ; outre les choses que nous auons dit être instituées par ledit Henry, pour les heures de Nostre Dame, cestuy Wilderic les constitua aucunement plus propres ; car, considerant que les heures canonicales ne se disoient en la grande eglise, il voulut que la messe iournale, avec tierce precedente, laquelle de son predecesseur auoit été instituée à chanter en l'église Nostre Dame, se chantast comme de premier à St Symeon. Et quant à la troisieme messe, il ordonna qu'elle se chantast à Nostre Dame ; en sorte que tous les iours de l'an, excepté le iour de la Parascene, il s'y chantoit solennellement une messe

de la Vierge Marie, non pas avec tout le couvent, mais avec quel adjuvateur qui venoit à celui qui étoit hebdomadaire de la grande messe, devoit célébrer ceste messe, et celui qui la disoit prenoit la mesure de vin qui étoit promise pour St Symeon, laquelle il prenoit tous les iours du cellier. Ce qui a duré de nostre temps. Il édifia le cloistre de colonnes et limaces des la porte du monastere qui tire au chapitre, toute la partie que l'on dit le couvent par la partie du dortoir iusqu'à refectoire, comme il a été apparent. Il achepta une certaine possession auprès de Willeroy, en Alsace, pour la somme de quatre vingts mares d'argent, laquelle depuis fut de l'abbé Beadouyn, comme cy après nous dirons.

*Du debat advenu entre l'abbé Wilderic et Henry, comte de Salm.*

## CHAPITRE XXV

Ainsy que l'abbé Wilderic gouvernoit paisiblement la republique, s'esmeut contre Henry, comte de Salm, une guerre assez miserable. Car ledit comte Henry de Salm prit debat contre les freres dudit Wilderic, à sçavoir contre Jean et Joffude, hommes d'armes, et Rodolphe d'Oustrois, disant qu'ils étoient de sa famille, ce qu'ils nyoient. Dont le comte, esmeu de courroux, leur osta tout ce de biens qu'ils possedoient en son comté. Ce que voyant l'abbé, le prit en mauuaise part, et fit comparoistre le comte pardeuant les euesques de Metz et de Toul, où il fut longuement debatue d'une partie et d'autre, et pour ce neantmoins rien ne s'y determina. L'abbé considerant tel procès, pensa que plustost il esmoueroit le comte à traiter la paix s'il faisoit sortir son couvent de son abbaye ; ce qu'il fit, tellement qu'il emmena quant à luy une partie de ses religieux à Ramberuiller, où il esperoit de resider ; les autres, il les enuoya au prieuré de Leomont ; ceux cy, d'une commune deliberation, tirerent le corps de St Symeon de sa chasse d'argent et l'emporterent audit prieuré. Toutefois, il resta encor cinq moynes à l'abbaye, qui tenoient le party du comte, pour auoir été entretenus de luy en leurs necessitez. Ce qu'ayant apperceu, l'abbé se transporta aux euesques sus nommez, et leur intima comme lesdits moynes contre sa volonté occupoient l'abbaye de Sennone. Les euesques furent d'aduis qu'on les emprisonnast ; ce qui fut fait à l'endroit de quatre qui se trouuerent. Car l'euesque de Metz commanda à Richer, l'un de ses preuosts d'Espinal, qu'on les emprisonnast en une tour de Ramberuiller ; et le cinquieme qui ne fut trouué eschappa. Ainsy que la chose étoit en tel

estat, que quelques uns estimant que le comte et l'abbé ne pourroient iamais se pacifier, si les freres dudit abbé ne s'accordoient avec le comte, firent tant que le comte fit paix avec eux, et leur rendit entierement toutes les choses qu'il leur auoit osté. Et sur ce leur passa lettres patentes. Et ainsy fut traité de la paix entre le comte et l'abbé ; car le comte promit qu'il restitueroit toutes choses qui auoient detenu de l'eglise de Sennone ; mais l'abbé deceu de telles promesses, retourna à Sennone avec ses moynes, et des lors furent bons amis. Les religieux qui auparauant étoient prisonniers furent mis en liberté. Ledit Wilderic edifia une chambre.entre la porte basse et le monastere.

*Comment ledit Wilderic, abbé de Sennone, se transporta à Toul, pour être abbé de St Epure, et comment Beaudouyn fut esleu abbé de Sennone.*

## CHAPITRE XXVI

Assez bonne espace de temps après que ledit Wilderic eut competamment gouverné cette eglise, l'abbaye de St Epure, près de Toul, perdit son pasteur. Les freres dudit lieu, après longue recherche pour se pouruoir d'un abbé, se retirerent auprès de Roger, pour lors euesque de Toul, afin qu'il leur fournist d'un abbé. L'euesque cherissoit ce Wilderic, et partant leur persuada qu'ils le demandassent ; ce qu'il firent. L'abbé auoit quelques cousins religieux de ce lieu, desquels il s'estudioit en prouoir pour être abbé, ce qui fut entierement refusé du couuent. Voyant donc Wilderic qu'il ne profitoit de rien de son pretendu, il fit tant qu'il amena icy l'euesque Jean de Metz et ledit Roger. euesque de Toul, avec l'abbé de St Mansuy, auquel il étoit familierement amy, et plusieurs autres maistres et clercs, estimant que par le moyen d'iceux, plus facilement il peut flechir le couuent à consentir à sa volonté ; iceux donc, tout ce de prieres, exhortations et menaces qu'ils peurent faire, ne peurent neantmoins detourner le couuent de sa premiere intention. Car le couuent alleguoit que iustement il deuoit iouir de l'election, l'abbé soustenoit le contraire pour autant qu'il ne l'auoit encor resigné ; mais il vouloit en ce lieu demeurer abbé. Que diray ie dauantage ? Acheué qu'ils eurent leur besongne, ils se retirerent. Dont l'abbé considerant que par ce moyen il n'auoit rien profité, il eut recours à un autre conseil, pensant que par admonition, il pourroit attirer à soy les plus grands personnages ; et de fait, il donna l'aumosniere, et à un autre la chancellerie, et à un autre la tresorerie, et à un autre le prieuré de ce lieu, qui tous volontiers receurent les obediences

exterieures à soy presentées. De iour en autre, les freres étoient impulsez par admonition et prieres à consentir et obtemperer à la volonté de l'abbé, et pour cela ne fut changée leur intention. L'abbé se voyant encore deceu de son pretendu, sollicita que l'election se referast aux deux euesques, lesquels il sçauoit luy être affectionnez, de sorte qu'un iour assigné, nous nous trouuâmes à Beauprey ; les euesques instamment demandoient que nous donnassions consentement à la volonté de l'abbé, ce qui n'aduint aucunement. Iceux donc voyant qu'étions ainsy constans en nostre cause, ils nous nommerent un abbé, à sçauoir l'aumosnier de St Vinton de Verdun, qui neantmoins refusa de venir, car il aspiroit à l'abbaye de son monastere, étant son abbé extremement vieillard et debile. Voyant donc l'abbé Wilderic que nous ne pouuions auoir ledit aumosnier, se reprit comme de premier à son instance accoustumée, mais c'étoit en vain ; car il y profita aussy peu que les autres fois, combien il s'efforçast grandement à empescher nostre election. Nous donc reduits en telle extremité et contraints à telle necessité, eumes recours à nostre priué conseil pour voir s'il y auoit moyen de mitiger la folie de nostre abbé. Nous luy baillâmes le prieuré de Leomont et sur ce luy decernâmes lettres patentes avec le scel de nostre couuent, et par tel moyen, nous constituâmes le iour de l'election ; lequel étant venu, l'abbé consulta la partie des religieux qui luy fauorisoient et qui étoient enuiron sept ou huit. De sorte qu'en l'election, nous ne pouuions proceder, finalement traitans de l'election, nous pensâmes être meilleur qu'entre trois personnes en maniere de complot, nous procederions en l'election ou bien par quelque autre moyen. Ce que facilement accorderent l'abbé et ses complices, moyennant toutefois qu'il choisiroit l'un des siens pour être de ces trois. Le couuent de sa part esleut Nonius Jan et moy F. Richer, et l'abbé ioignit avec nous deux Frederic, prieur de Xures. Nous consultâmes audit Frederic toutes les personnes plus notables de ce lieu, lesquelles il refusa entierement ; nous luy offrîmes aussy beaucoup de prieurs et autres hommes ydoines à telle charge, lesquels entierement il repudia. Et comme ledit Frederic eut rapporté tous nos propos à l'abbé de Vic, on dit qu'il usa de tels mots : Si ces moynes ne veulent consentir, ie feray tant qu'ils auront un abbé miserable ; et des lors porta parolles pour Baldouyn, qui de nouveau étoit prieur de Warangéuille. Lequel (comme nous deuions) nous receusmes et le presentâmes à l'euesque de Toul, qui le receut avec grande difficulté, et à peine voulut il confirmer l'election. Le prieur donc venant enuiron la purification Nostre Dame pour posseder le

siege à luy promis, fut solennellement receu de tout le couuent. Cependant, l'abbé Wilderic s'achemina au lieu où il étoit demandé, et emporta quant et luy tout ce qu'il peut attrapper en ceste eglise, prieurez et autres dependances de ce lieu ; car il eut necessité pour son entrée à St Epure, entendu qu'il ne trouua illec autre chose fors un petit lict, et une asnesse qui portoit tous les iours du bois à la cuisine. Et trouua tout le meuble du monastere aliené, iusques aux calices, cappes, tuniques et tous ornemens d'eglise, qui étoient engagez à une femme de Metz. Les croix aussy, et beaucoup d'autres biens étoient engagez ou du tout alienez. Mais Dieu luy elargit tant de graces qu'à veue d'oeil d'un chacun, toutes les choses susdites furent par son industrie et prudeuce et subtilité remises à la possession de son abbaye. Et ainsy, en peu de temps, il gouerna bien et fidelement ladite eglise. Mais pour ce que le monde n'étoit digne d'un tel homme, il s'en partit à la volonté de Dieu et fut enseuely en l'eglise St Epure, en une tombe de pierre eleuée et grauée assez decentement, laquelle fut mise à la partie droite de ladite eglise, contre la parois. Dieu luy donne les plaisirs eternels au ciel. Amen.

*De l'abbé Beaudouyn et de ses faits.*

## CHAPITRE XXVII

Retournons donc à nostre abbé Beaudouyn, qui desjà occupe le siege de Sennone [1139] ; iceluy n'auoit encore atteint la fleur de son age, il étoit prunt en façon de faire, haitif en escoutant, vehement en son parler et leger en courroux ; usant principalement de son conseil, n'adioutant foy à quelques flagorneurs, flatteurs ou mesdisans, mais plustost cherchant sa propre gloire. Des son commencement, il auoit accoustumé nous dire tels propos: Mes freres, vous voyez comme ie suis ieune, et n'ay encor bien cognu vos façons de faire, ny l'usage du monastere, ny l'estat de nos affaires. Si ie fais ou dis quelque chose contre l'honesteté, ie vous prie, reprenez et enseignez moy. Mais toutefois pour bien admonesté qu'il fut, ne s'amendoit que bien peu ou rien. Toutefois, le premier an de son entrée, comme il eut cognu que Wilderic, abbé de St Epure, encor viuant, tenoit le prieuré de Leomont, comme nous luy auions conferé, il se transporta hastiuement deuers les administrateurs de la prouince de l'ordre de St Benoist, constitués en la prouince de Trieues, et d'iceux impetra certaines lettres missiues audit Wilderic, lesquelles veues, il deuoit incontinent restituer ledit prieuré à l'eglise de Sennone, et qu'autrement

il s'assure d'être excommunié. En telle façon, ledit prieuré fut restitué à nostre iurisdiction. Il s'acquit l'église de Colombier, laquelle du commencement étoit donnée à nostre eglise. De son temps mesme, nous fut acquise l'église de Fontenoy ; iaceois que contre la volonté du couent, il ait engagé le prieuré de St Christofle auprès de Vic, si ce est qu'il n'a failly d'en receuoir les fruits et le bien entretenir. Il fut assez curieux à faire edifice, car il commença à edifier la partie du cloistre qu'est à l'endroit de Ste Marie, selon que son decesseur auoit desià basty. Ordinairement, il entretenoit deux tailleurs de pierres, l'un domestique, et l'autre locatif, qui assisterent soigneusement à la besongne. Il bastit aussy quelques moulins de nouueau, et d'autres qu'il remit en suffisant estat ; l'un étoit à Reclonuille, pour lequel bastir un chanoine de St Dhié, appellé Symon, et surnommé le Diable (car on disoit qu'il étoit fils d'un noble cheualier qui s'appelloit le terrien du diable), iceluy conféra à l'abbé quinze liures, que tant qu'il viuroit, il print une partie du profit suruenant dudit moulin ; mais étant preueni de mort, il acquitta lesdites quinze liures, pour le remede de son ame. L'abbé institua qu'en l'anniuersaire dudit Symon, l'on donnast au couent pieusement cinq sols toulois proueuant du reueni dudit moulin. Mais pour ce qu'il étoit incertain que lesdits cinq sols se deussent distribuer ordinairement à l'aduenir, il fut arrêté que le village d'Ogéuiller iroit moudre audit moulin, sans donner mouture, et que le pitancier, pour chacun an, donneroit cinq sols toulois au couent de Sennone. Il restaura encor un autre moulin qui est auprès de Moruiller ; il acheua un autre situé près de Lorestingue, lequel auoit été commencé par feu de bonne memoire Pierre d'Anseruille, Il fit aussy d'autres bastimens. Si i'escruiuis tous ses autres faicts, quelqu'un me le pourroit imputer à iniquité ou à cause de hayne, ou autrement. Parquoy i'aime mieux m'en taire que d'en parler, selon que dit Moyse : Tu ne descouriras la honte de ton pere. Mais s'il eut conioinct avec ses bienfaits les façons de faire de son ordre, il n'eut iamais diffamé ses moynes comme il fit. S'il eut assisté volontiers à l'office diuin, et eut plus souuent celebré la messe, ou s'il fut été plus soigneux aux affaires du monastere, et qu'il eut plus familierement usé du conseil du couent, nous n'eussions eu occasion de desirer un autre prelat. Et pour ce que beaucoup de choses sont auenues contre les regles de nostre religion, il est necessaire que nous remettons le discours pour quelque temps, veu principalement que lorsque i'escruiuis ces choses, Baldouyn viuoit encor, et partant, ie n'ay sceu escrire des choses futures. Toutefois il étoit illustré d'une certaine vertu

d'hospitalité, et principalement il logeoit les honnestes personnages, tant hommes d'armes que d'autres conditions ; finalement, il voyoit volontiers les plaisanteurs, afin qu'ils rendissent plus ioyeux ses hostes. Mais pour ce qu'assez compendieusement nous auons escrit du sieur Baldouyn, nous remettrons à la volonté de Dieu le reste de sa vie, comme il est en luy de la tourner en bonne fin, et de nous tous aussy.

*De Henry de Deneuure, fils du comte de Salm.*

### CHAPITRE XXVIII

Mais afin que ne semblions omettre à discourir des malfaiteurs de ceste eglise, nous tascherons d'insérer dans ceste page quelques faicts d'iceux, ensemble la vengeance qu'ils en ont merité. Commençons donc à Henry, surnommé de Salmes, qui a été de nostre age, et qui du temps de l'abbé Henry (comme dit est) exerçoit et tiroit des tailles et exactions sur les hommes subiets de l'eglise par la permission toutefois dudit abbé. Du temps de ces deux fut basti un chasteau dit Brustenuel, sur l'heritage de ceste eglise, qui fut appellé Salmes ; lequel nom vient d'un certain chasteau qui est au territoire d'Ardenne, d'où ledit comte et ses predecesseurs sont issus. Cestuy étant marié à la soeur de Frederic, duc de Lorraine, engendra deux fils, desquels l'ainé s'appelloit Henry et l'autre Frederic. Ledit Henry, parvenu qu'il fut en age suffisant, espousa une femme de la lignée du comte de Bar ; en après, il demanda à son pere qu'il luy donnast une partie du comté, ce qu'il fit ; car il luy laissa le haut chasteau de Deneuure avec la terre appartenant à iceluy, à sçauoir cens, manses, qui furent autrefois retranchez de la table des moynes de Sennone et conferez à l'aduocat de ce lieu, afin qu'à autre chose il n'auançast la main, combien que maintenant ledit comte tient ce chasteau de l'euesque de Metz. Ce comte Henry vesquit longtemps avec sa femme sans auoir enfans, ce qui donnoit grande facherie à sa femme, tant qu'elle sollicita un chappelain qui se presumoit en la connoissance des choses naturelles, afin que par son moyen elle peut conceuoir de son mari. Le chappelain leur donna quelque breuuage, dont elle conceut, mais le comte en fut tant debilité, qu'il tomba en une maladie, dont on dit que quelque temps après il en mourut. Somme que tant qu'il vesquit molesta grandement nostre eglise, et de vray, il étoit homme guerrier et superbe, se confiant outre mesure en sa ieunesse et vigueur, de sorte qu'il aspirait au royaume d'Allemagne, obligé nonobstant de grandes

debtes, tellement qu'il opprimoit et pilloit l'église en toute façon qu'il pouuoit mieux. Il auint que Wilderic, abbé de ce lieu, vint à luy, demandant qu'il luy restituast quelques choses qu'il auoit tolli à nostre eglise. Le comte, bien courroucé (nous étant presens avec luy en la chapelle St Nicolas qui est à Deneuure), iura par St Nicolas que premier que la St Remy soit passée, qu'il molesteroit tant nostre eglise et abbé, qu'il aymeroit mieux être outre mer et iamais n'en retourner que de faillir. Ce que Dieu tout puissant a voulu quelquefois venger de son occulte iugement ; mais non longtemps après la chose vint à belle euidence, car enuiron la feste St Remy qu'il auoit conspiré de molester l'abbé, étant affoibly de son breuuage, decheut au lict et mourut. Entre tous les malefices que luy encor viuant auoit proposé de faire, cestuy cy est enorme à raconter. Il conspiroit à deposseder le comte et la comtesse ses parens, et les enfermer en un monastere, afin qu'il possedast tout le comté. La comtesse, sa mere, ayant sceu nouvelle de sa mort, esmeue du bruit ià trop diuulgé, commanda que hastiuement on le portast à Haute Seille, pour illec l'euseuelir, comme il fut fait. La nuict ensuiuant, on entendit au sepulchre une voix comme d'un homme se plaignant ; le matin venu, on le tira hors du sepulchre, et combien qu'au iour precedent, on l'eut couché sur son dos, on le trouua couché sur son ventre, la face contre terre, et ainsy les fossoyeurs cogneurent que lorsqu'ils l'enseuelirent, il n'étoit encor du tout expiré. De là peut on connoistre que ceux qui s'enorgueillissent contre Dieu, ne paruiennent gueres ou iamais au milieu de leurs iours, car Dieu abbat toutes choses superbes.

*De Henry, comte de Blamont, et des maux quil fit à l'église de Sennone, et à d'autres églises.*

## CHAPITRE XXIX

Venons maintenant au comte Henry, duquel cy deuant nous auons parlé, qui du temps de Wilderic intolerablement oppressa l'église de Sennone, et presumant à s'usurper le patrimoine de Jesus Christ, il affligeoit de diuerses facheries les hommes de St Pierre ; dont iceluy, par son propre fils, fut deietté de sa propre maison et seigneurie. Car comme son fils Frederic fut fait cheualier, et le vit tant debilité de vieillesse, ce que son frere auoit deliberé de faire, s'il eut vescu, cestuy cy le fit sortir son effect, car il le chassa de Blamont, et ce qui est indigne à raconter, il le contraignit aller à pied, guidé d'un seul

garçon, iusques au chasteau qu'on dit Pierre Percée, et de la marche d'une traite iusques au chasteau de Salmes ; mais l'abbé Beudouyn luy donna un cheual, et ainsy il fut priué de son fils, de son honneur et seigneurie, et ne iouyt onc de son honneur ou puissance depuis qu'il eut debat avec Wilderic, voire tant qu'il suruesquit, passa ses iours en paureté exhereditaire. Ainsy Dieu a accoustumé de recompenser ceux qui luy sont aduersaires. Après ces choses, il ne vesquit longues années ; il fut enseuely en l'église St Pierre, à l'endroit du sepulchre de l'abbé Antoine, où mesme après fut enseuelie la femme du sieur Henry, cheualier de Bayon, aux sepulchres desquels i'y ay entaillé des images, feuillages et epitaphes, comme il appert encor. Ledit Henry donna pour le remede de son ame trente sols toullois, à prendre sur les tailles du val de Sennone par chacun an, tant et si longtems que la terre sera assignée valant la somme susdite. Il donna aussy les dixmes de Neuville, située auprès de Fontenier, et quelques autres censes que l'église de Sennone ne iouist point, non pour autre cause que par nostre negligence.

*De Mathieu, preuost de Blamont, de ses faicts, et de la vengeance de Dieu.*

### **CHAPITRE XXX**

Du temps de ce comte, étoit à Blamont un homme, nommé Mathieu, assez riche et beaucoup malicieux. Iceluy auoit la superintendance de tout le comté dudit lieu. Il proposoit et ordonnoit entierement tout selon sa volonté, et sans luy rien ne se faisoit en toute celle terre. L'on estimoit qu'il étoit pere de Frederic, qui tant impudement dechassa son pere de ses seigneuries. Il oppressa et molesta, tout le temps de sa vie, l'église de Sennone, comme aussy faisoit ledit comte, tellement que Dieu luy rendit le loyer de ses merites en ceste vie presente. Mais à vray dire, quand ledit Frederic eut pris la puissance de regner après son pere Henry (qui, selon le vulgaire, luy étoit pere putatif), et qu'à l'enuiron, il degastoit et molestoit les eglises, principalement Haute Seille, laquelle il opprimoit indiciblement, l'église St Sauueur et l'église de Sennone, laquelle il aggraua de maintes iniures, en tous ces beaux gestes, il auoit ledit Mathieu pour son conseiller et adiuteur. Mais en actes si meschans, il s'opposa Dieu pour son aduersaire. Il étoit chargé de tant et si grandes debtes, qu'il n'eut sceu de sa vie les acquitter ; car Dieu, de son occulte iugement, eu egard à ses malefices, l'opprimoit. Que diray ie de plus ? Il mit les mains sur le preuost Mathieu, et le mit en bonne garde, et de luy il tira

quelque somme d'argent, et afin qu'il ne l'otast de son estat, il se fit donner des respondans pour deux cents liures. Mathieu, considerant que sous un seigneur tant iniuste, il ne pourroit longuement durer, se deroba subitement, et s'eu alla à Metz, et poisa le peu de bien qui luy restoit encor, et de là se transporta à la ville de Salborch, où pauvre et plein d'infirmité, il mourut n'emportant rien quant et luy que ses pechez. Il fut enseuely à Saint Sauueur.

*De Frederic, fils du comte Henry.*

### CHAPITRE XXXI

Frederic de Blamont ayant pris la puissance de regner, deuint autant iniurieux et peruers à l'endroit de son pere, et specialement enuers ses suiets et voisins, comme il l'auoit monstre à l'endroit de plusieurs autres ses alliez, car il molesta l'eglise de Sennone avec beaucoup d'iniures ; de sorte que par nécessité nous fumes contraints à le faire conuenir, pour auoir raison de telles iniures. Ce qui luy depleut tellement qu'il aggressa l'abbé Beaudouyn et tout le couuent avec telle impetuosité, que non seulement ils furent contraints à luy ceder, mais luy resigner et mettre en main toutes leurs querelles et causes, se soumettre à sa volonté, et confesser qu'ils auoient griefuement offensé contre luy. Ce qu'ayant entendu, il fut epris d'une ioye indicible, et au iour pour ce faire assigné, ils luy firent des lettres contenant que l'eglise de Sennone auroit seulement deux charpentiers, un cuisinier, un attrantateur, un lauandier, un couturier, et deux pescheurs ; le reste du val de Sennone seruiroit à sa volonté. Ainsy, l'abbé et le couuent, pusillanimes et effeminez, se soumirent subitement à la volonté de leur defenseur. Quant à moy ie n'y étois present et ne voudroye y auoir assisté. C'est merueille que l'abbé et le couuent en telle affaire n'eurent ceste consideration que penser que comme quiconque est abbé de Sennone est tenu de reprendre de l'euesque de Metz la temporalité, et que pour telle chose, il s'en fait hommage. Il ne leur fut donc loysible d'admettre une si miserable transaction du fief de l'euesque, sous l'euesque mesme. Et toutefois iusques au temps de Henry de Salmes, neveu dudit Frédéric, l'abbé et le couuent eurent puissance telle que de premier sur leurs pescheurs et toute leur famille, sans aucune contradiction. Mais Dieu qui rend à chacun selon ses oeuvres, donna iuste loyer audit Frederic de sa malice trop immodérée, car dès le premier an qu'il commença à être appellé comte, iusques au dernier iour de sa vie, il ne s'a iamais veu en bon estat ; car pour ses debtes, il étoit quelques

ans detenu par ses crediteurs à Metz, ou il étoit impatiemment tourmenté d'une fiebure ou autre infirmité, ou bien detenu par son neveu le seigneur de Racpostein, qui demanroit une partie de l'heritage. En après, se voyant ainsy obligé pour ses debtes, il vendist à l'euesque de Metz le chasteau de Blamont, avec son bourg qui étoit son premier aloz, pour quelque somme d'argent, et par luy l'euesque le receut en fief. En ceste sorte, Dieu le promenoit de mal en pis. Finablement, il luy suscita un fort aduersaire, c'est à sçauoir Henry, son neveu, fils de son frere Henry, qui demandoit avec luy la moitié du comté de Blamont ; mais luy par grandes circuitions de paroles et de faits le deceuoit. A la fin, contraint, il luy donna sa part, à sçauoir : Morhanges et Viuiers, le chasteau de Pierre Percée et Salmes ; et iceluy, Frederic retint par soy Blamont et le hault chasteau de Deneuure, lequel toutefois fut possédé par la mere dudit Henry, tant qu'elle vesquit, car c'étoit son douaire. Frederic toutefois, oppressé de tant d'aduerses calamitez, ne se chastia en chose qui soit, ains s'empiroit de iour en iour, iusques à ce qu'il mourut étant encor ieune ; disant le Prophete, les hommes homicides et cauteleux ne paruiendront au milieu de leurs iours.

*De Henry, fils de Henry de Deneuure, dit de Saintes.*

## CHAPITRE XXXII

Henry de Salmes (car ainsy s'appeloit il) commença premierement à malmener l'aduocatie de Sennone, de Plainuoye et de Vipodicelle, qui luy étoit aduenue par sort, et affligea les hommes de «ste terre tant de tailles, exactions, seruitudes, que de toutes autres oppressions ; en sorte qu'à peine se pouuoient ils sustenter, et non de merueille, car ils étoient detenus sous le ioug de grandes debtes. Car, comme souuentes fois son oncle auoit fait, il étoit costumierement detenu en hostage pour les deniers qu'il deuoit à un citoyen de Metz. Et n'auoit de quoy à satisfaire, en sorte qu'il fut contraint de rompre impudement le serment qu'il auoit sur ce presté à son crediteur. Car un certain iour, sans licence, il monta à cheual et departit de la cité. Et comme il étoit aduenu à son oncle pour Blamont, iceluy, à cause de pauureté, donna le chasteau de Morhanges, qui étoit son aloz, au duc de Lorraine pour quelque somme d'argent, et de luy le receut en fief. Finablement il oppressa tellement cette eglise de Sennone, qu'il mettoit ordinairement des forestiers en nos bois et des pescheurs en nos eaues, et à nous n'étoit permis que d'auoir un seul

pescheur, ce qui iamais n'auoit été, mais nous en auions tant que bon nous sembloit à l'endroit de nos eaües. Il commandoil aux hommes de mesurer la terre des champs de l'eglise à la presence de luy ou de son bailly. Et si quelques laboureurs de l'eglise auoit quelque querelle contre nous, iceluy debattoit pour eux et prenoit le fait en cause contre nous. Si quelqu'un se conuertissoit à sa seigneurie, il prenoit de luy seureté, ce qu'il ne faisoit ne l'étant point. Et s'il aduenoit que quelqu'un se conuertisse, ou que sans hoirs il mourut, ou qu'il veuille se transporter ailleurs pour y faire residence, tout ce que ledit Henry pouuoit attraper de meubles il le rauissoit ; et quant aux droits et volontés de l'abbé qu'il deuoit faire et tenir sans aduocat, comme il auoit fait du passé, il y mettoit empchement, disant qu'il y deuoit assister pour faire force. Nos majeurs, doyens, forestiers et nos autres officiers, que l'abbé doit instituer et destituer à sa volonté, ledit Henry les contraiguoit à son seruice comme les autres rustiques et faire ce qu'ils ne deuoient aucunement. Finalement ledit Henry, par le moyen de quelques flatteurs, trouua une mine de fer en une montagne près d'un village que l'on nomme Grande Fontaine, où il fit eriger des fourneaux à fer et y ordonna des forgerons pour y accommoder le fer. Ce qu'étant venu à la connoissance de l'abbé et du couuent, ils se transporterent vers ledit Henry, et luy remonstrerent pourquoy il s'auoit fait dresser des forges sur l'heritage de l'eglise de Sennone, contre le droit. Il leur fit responce que ceste montagne étoit de sa iurisdiction pour autant qu'il étoit propugnateur du lieu, et partant il ne fit compte à s'en deporter. L'abbé, esmeu de telle responce, alla trouuer Jacques, euesque de Metz, et luy donna à entendre toutes ces choses. L'euesque commanda que sans differer l'on rompit lesdites forges. Encor deuant ces choses, ledit Henry trouua des fontaines d'eaue salée à l'endroit du chasteau de Morhanges, où il fit fossoyer un puits, voulant y faire bastir des lieux propres à faire sel. Ce que le mesme euesque deffendit d'être fait et commanda qu'on les destruisit entierement, combien qu'ils fussent desjà beaucoup aduancez. Et pour ce que ie n'ay encor rien trouué dudit comte qui meritast louange ou mention, sinon qu'il ne cesse encor à impugner l'eglise de Sennone, passons maintenant à discourir des choses plus delectables.

*De sainte Elisabeth, et de sa conversation.*

### CHAPITRE XXXIII

Au royaume d'Allemagne, enuiron le Rhin, fut anciennement situé un chasteau, que l'on appelle Marporch ; ceste forteresse étoit possedée d'un noble cheualier, qui auoit une femme non dissemblable à sa generosité, laquelle se nommoit Elisabeth. Icelle étoit douée d'une singuliere deuotion enuers Dieu et d'une pitoyable largesse à l'endroit des pauvres, en sorte qu'on l'eut prise plustost pour une sanctimoniale que pour une dame prouee de dignité seigneuriale. Elle eut deux fils, qu'elle et son mari s'eioussoient à les voir quelquefois posseder leurs grandes et indicibles richesses. Il aduint cependant que ce bon seigneur alla de vie à trespas. la bonne matrone se voyant sienne dame et maistresse, s'adonna tellement au seruice de Dieu, qu'elle n'eut osé faillir d'un seul petit point à exécuter les mandemens diuins. Et à verité, de ce temps, l'ordre des Freres Prescheurs et Mineurs commençoit à être cognu partout le monde, étant encor de nouveau institué. Entre les Freres Mineurs, étoit un frere honneste et religieux ; iceluy étoit familier à ceste noble matrone, et l'incitoit tous les iours à la voie de salut. Par son moyen, ceste benigne Elisabeth étant animée et bien entendue aux promesses diuines, iouxte l'Ecriture qui dit : Si aucun a laissé son pere, ou sa mere, ou ses fils, ou ses possessions pour mon nom, il en receura cent fois autant et possedera la vie eternelle ; incontinent, ayant laissé ses fils, ses chasteaux auxquels elle seigneurioit, et toutes ses possessions, elle s'habilla de l'ordre des Freres Mineurs. Au dessous dudit chasteau de Marporch étoit un hospital, autrefois erigé par ses predecesseurs ; là dedans, ceste bonne matrone se logea, s'étudiant principalement à complaire à Dieu par veilles, ieusnes et oraisons ; le reste du temps, elle l'employoit à ministrer aux pauvres, lesquels elle receuoit, traitoit et seruoit de ses propres mains, en leur lauant les mains et les pieds, et leur preparoit viandes selon qu'elle voyoit leur être de necessité. Que diray ie ? Elle étoit tant pouruoyante en tel estat, que c'est de merueille comme une femme tant delicate qu'elle étoit pouuoit perseuerer au seruice de tant de suruenants qu'elle receuoit iournellement. Et lorsqu'elle enteudoit deuotieusement à l'office diuin, Dieu la voulant recompenser (car elle auoit souffert pour Jesus Christ beaucoup plus d'opprobres que ie n'ay mis en conte), elle rendit l'ame à son Createur, et fut enseuelie en une chapelle qui étoit au mesme hospital [1231]. Non longtemps après, le mesme Conrard qui

l'auoit conuertie mourut, et fut inhumé en la mesme chapelle. Des lors une multitude infinie de gens a commencé à visiter le sepulchre de la bienheureuse Ste Elisabeth, et entre telle multitude, les boiteux, aueugles, sourds, muets et autres personnes detenues de diuerses infirmitéz étoient là gueris. Après ces choses, et comme deux ans auparauant, elle auoit été noble au monde, et deuenue plus noble au sepulchre, et que le bruit de sa vie et des miracles que Dieu, par le suruenement d'icelle, operoit aux peuples, fut paruenue au Pape, par le rapport des grands seigneurs qui l'auoient veu, le Saint Pere permit que le corps d'icelle fut releué du sepulchre. Il y auoit affluence de beaucoup de seigneurs de toutes les regions adiacentes, comme archeuesques, euesques et autres nobles personnages, comme marchis et princes, avec beaucoup d'abbés et grande troupe de peuple commun. Entre autres y assistoit Frederic, autrefois Empereur, que le pape Innocent quatrieme ayant assemblé le synode des euesques et abbez à Lyon, le demit de la dignité imperiale. Cestuy bailla une coupe d'or, dans laquelle il auoit accoustumé de boire, et de ceste coupe on en fit un vaisseau, dans lequel on reposa la teste de Ste Elisabeth ; car l'on disoit qu'icelle auoit été sa cousine. En ce lieu encor, la bienheureuse Elisabeth a commencé à se clarifier de tant de miracles, que l'on n'estimoit nul saint en ce pays luy être second ; dont entre iceux ie ne differeray d'en proposer icy deux des plus beaux, qu'il me souuient auoir appris de deux discrettes personnes, sçauoir, Seuere, chanoine de St Dhié, et Vauthier, autrefois doyen de la Chretienté de Flims, lesquels, à cause du pelerinage, auoient fait chemin deuers la sainte matrone, et auoient rapporté des reliques de son corps en ces parties.

*\* D'une femme morte en mal d'enfant, et ressussitée par le merite de Ste Elisabeth.*

## CHAPITRE XXXIV

Au territoire d'Allemaigne étoit un homme puissant et riche ; iceluy print une femme, de laquelle il peut procreer des fils qui après sa mort heritassent de ses richesses et possessions. Mais Dieu (comme depuis il fut manifeste) voulut reseruer l'affaire à Ste Elisabeth, car la femme de ce bon seigneur demeurant sterile, iceluy ne peut être consolé de ses heritiers ; et comme elle eut passé plusieurs ans en sa sterilité, et que le renom des miracles de Ste Elisabeth s'espandoit mesme aux pays étrangers, un certain iour, son mari tenant propos avec elle desdits miracles, tout en un coup soupirant, dit ainsy :

Certes si le Dieu tout puissant nous octroye un heritier de nos biens par les merites de Ste Elisabeth, ie ne faudray à te presenter à icelle avec l'enfant ; et autant se teurent de ce fait. Non longtemps après, la femme de ce bon seigneur conceut un enfant ; mais comme le temps d'enfanter s'approchoit, cest homme craignant que cest infantement à luy tant désiré ne defaillit, et que par tel moyen ne luy acreust sa fascherie, il disposa à presenter la mere et l'enfant à Ste Elisabeth, comme il auoit promis. Et ainsy preparant les choses necessaires à son voyage, fit chemin, luy à cheual et sa femme en une cariole. Et comme ils arriuerent près du lieu où ceste bonne matrone est venerée, ils furent contraints se retirer en un village, car la femme commença aller mal d'enfant. Entrez qu'ils furent au logis, l'homme commença à s'enquerir où l'on pourroit trouuer des sages femmes qui aydassent à l'enfantement de son epouse. Après longue recherche, finalement on en trouua quelques unes ; lesquelles entrées qu'elles furent au logis de la femme, la trouuerent à demy morte, et voyant qu'elles n'y pourroient profiter, s'en retournerent arriere. Cependant, la pauvre femelette, trauaillant quelque espace de temps en telle infirmité, rendit l'esprit. Or, les sages femmes, aduerties qu'elle étoit morte, retournerent hastiuement pour sçauoir s'il y auoit moyen de tirer l'enfant du ventre de sa mere ; et de fait, ayant pris licence de son mari, elles ouurirent son corps avec razors, et par la volonté de Dieu et de Ste Elisabeth, l'enfant fut trouué vif, et l'esleuant du ventre de sa mere, le presenterent comme nouveau heritier à son pere qui étoit esmeu de deux contraires ; d'un costé, il s'esiouissoit de son heritier, et de l'autre, il étoit endueilly de la perte de sa femme, et comme il ne luy restoit aucune esperance de reuoir sa femme, il passoit son deuil à l'expectation qu'il auoit de son petit fils, Toutefois ne pouuant oublier sa chere epouse, ayant donné l'enfant à une nourrice, se paissoit entierement de pleurs et gemissemens. Les sages femmes ayant emmaillotté la defunte, la remirent au cercueil. Cependant le mari commanda à ses seruiteurs qu'ils allumassent force luminaires, et en tel estat la fit porter en l'eglise du village où ils étoient. Le cercueil étant disposé en ladite eglise avec abondance de cierges allumez autour du corps, et que les femmes du village, comme elles ont de coustume en ces quartiers là, venoient à la poursuite funeraillie, le mari non encor immemoratif de son deuil s'approcha de la biere, et pitoyablement lamentant et iettant beaucoup de hauts soupirs, vint à prononcer tels mots : O mon Dieu, pitoyable plasmateur de tous les mortels, qui a dit, lorsque tu formais Adam, qu'ils debuoiert retourner en

terre ! s'il me fut été loisible de pouuoir inhumer ceste femme que i'aymois tant entre mes parens defunts en la terre de ma natiuité, pour le moins i'eusse peu espandre une fois toutes larmes et douleurs que ie conçooy en mon triste coeur, en contemplant tous les iours son sepulchre ; et certes ceste douleur seroit un rafraichissement de mon ame. O tres pitoyable matrone, o noble Elisabeth ! o que subitement tu as presté l'oreille à mes petitions ! o, dis ie, tres heureuse, qui en me donnant lignée as meslangé aussy à mes ioyes une extresme tristesse. Que me profitera lignée, si par la perte de mon espouse, i'auois la tristesse compagne tout le reste de ma vie ! Hélas ! pourquoi n'as tu aboly mon enfant, quant et la mere, afin que d'un double deuil, ie puisse mieux haster mes miserables iours et m'adioindre à leur sepulchre ! Que me profitera le viure, quand ie me sçauray destitué d'une compagne, tant désirée et agreable. Quelles graces te rendray ie, o tres pitoyable Elisabeth, veu que premier que i'eusse eu lignée, ie viuois heureusement, et maintenant par la perte de mon espouse tu m'as comblé d'une perpetuelle affliction ! Quelles louanges de tes vertus pourray ie annoncer à mon pays ? J'ai voué à te presenter la mere avec l'enfant : ce que ie t'ay promis, ie le feray. Mais quelle communauté pourroit être de la ioye avec le pleurer ? Je sçay que ie feray ioye avec pleure, car ie te laisseray l'enfant vif avec la mere morte, et moy seul, comme une tourterelle ayant perdu sa partie, ie m'en retourneray à mon propre domaine. Et en tel estat iemeneray mes cheueux gris aux lieux tenébreux de li bas. Par telle complainte il esmouuoit un chacun à pleurer. Et comme la my nuit fut passée, le pauvre homme se retirant, fut surpris du sommeil pour être tant las du chemin. Ceux aussy qui étoient autour du cercueil le voyant dormir, commencerent à sommeiller. Et comme ils eussent dormy environ une demi heure, la femme qui étoit étendue morte en la bierre subitement commença à s'escrier d'une petite voix, disant : Bon Dieu, qu'est ce ? pourquoy suis ie ainsy liée ? pourquoy suis ie enueloppée de ces linges tant estroitement ? Parmi ces propos, son mari, qui par sa douleur ne pouuoit dormir d'un profond sommeil, l'entendit parler, et cognut à la voix que c'étoit sa femme, laquelle il auoit ouye souuentes fois ; par quoy se leuant d'un sursaut, esueilla tous les autres qui là entour dormoient, et luy s'approchant hastiuement de la bierre, sentit que sa femme se mouuoit et ne pouuoit se denouer, car elle étoit enveloppée de drap pour être ainsy inhumée. Il luy demande ce qu'elle vouloit ? Elle respond qu'elle vouloit être deliée, pour ce qu'elle s'estonnoit de se trouuer ainsy emmaillottée, ne sçachant comme la

chose auoit allée. Quelques femmes la voyant ainsy reuiure, s'enfuyoient, estimant être un fantosme ; les autres, de meilleur iugement, s'approcherent, et la desliant, l'assirent sur la bierre ; elle commença à demander où elle étoit et ce qui luy étoit auenu. Cependant son mari d'estonnement étoit rauï en extase, et reuenu qu'il fut à luy, voyant sa femme assize sur la bierre commença à pleurer abondamment, et l'embrassant ne pouuoit parler à force de ioye. La femme luy demandoit d'où luy procedoit de pleurer ainsy. Uue bonne matrone qui sembloit plus excellente que les autres, luy discourut entierement de tout ce qui luy étoit auenu. Elle entendant que l'enfant auoit été tiré de son ventre, sentit ses flancs et trouua la playe qu'on luy auoit faite, et maniant partout son ventre n'y sentit rien auoir qu'elle eut conceu ; et comme elle s'enqueroit que l'on auoit fait de l'enfant, subitement la nourrice, qui étoit presente, luy mit en son gyron ; elle voyoit l'enfant qu'elle tenoit plustost entre ses bras qu'elle ne l'auoit enfanté, le baisoit mille fois, et se leuant de la bierre le donna à sa nourrice pour le tenir, et elle s'habilla des plus sumpfueux habillemens qu'elle auoit apporté quant à elle, et appellent son mari et prenant son enfant en ses mains, s'en allerent à petit pas où la tres pitoyable matrone reposoit en corps, suiuis d'une bonne troupe d'hommes et femmes. Et entrant à l'eglise, se presenta avec sa portée à Ste Elisabeth. Elle donc et son mari presenterent beaucoup de dons à ladite eglise, puis rendant graces à Dieu et à Ste Elisabeth, s'en retournerent en leur domaine avec autant de ioye que l'on peut presumer en telle maniere. Ce bon seigneur iouyt de l'heritier tant désiré et recouura sa femme defunte, avec laquelle il vesquit beaucoup de iours ioyusement.

*\* De deux demoniacles qui se debattoient en l'eglise de Ste Elisabeth.*

## CHAPITRE XXXV

Combien qu'ez diuines Escritures nous lisons que les diables n'ont cessé d'enuier le bonheur de l'homme, si est ce qu'on ne trouue pas qu'ils s'ayent hay ny contredit l'un à l'autre, comme il auint en l'eglise de Ste Elisabeth ; car illec furent amenez deux personnages possédez du diable, afin d'y receuoir guerison, et pour ce qu'en ladite eglise y a deux sepulchres, l'un de Ste Elisabeth en un costé, et l'autre de frere Conrard. L'un d'iceux fut posé ioignant le sepulchre de Ste Elisabeth, lié et garotté de pieds et mains, et l'autre fut mis auprès du sepulchre dudit frere Conrard, après être lyé semblablement. Et comme ils furent ainsy posez, l'un d'iceux commença à

regarder et guigner l'autre fremissant au dedans comme un lyon, et tantost l'autre fit de mesme. Ce qui causa grande admiration à toute l'assistance, les voyans ainsy fremir des dents l'un contre l'autre. Après que longtemps ils eurent ainsy debatu, celui qui étoit gysant près du sepulchre de la bonne matrone, usa de tels propos à l'autre : Pourquoi ne cesse tu à me guigner et fremir contre moy ? Je me mocque de toy, dit l'autre. - Et pourquoy ? - Pour autant que ie te voy couché près du sepulchre de ceste femme, de laquelle tu crois et espere pouuoir être soulagé. L'autre respondit, voire dea, car ceste noble matrone le peut bien faire pour être noblement autorisée auprès de Dieu ; mais toy iamais tu ne seras soulagé auprès duquel tu es gysant pour n'auoir iceluy tant fidellement seruy à Dieu, comme cestuy cy a peu faire. L'autre repliqua : Et bien, monseigneur le frere Conrard n'a t il pas conuertiy la dame ? Et par ceste raison, monseigneur doit être plus grand que ta dame. Il auint souentes fois (dit l'autre) que le disciple use de plus grande dignité que son maistre, et partant, pour ce que ma dame est de plus grande dignité après Dieu que ton maistre, elle me pourra plus dignement suruenir, si elle veut. Mais au contraire (dit l'autre) une chose t'est defaillante, car mon maistre est homme, et ta dame est femme, et d'autant que les hommes sont plus forts que les femmes, mon maistre exercera sa force en moy. L'autre repliqua de rechef : Si ton maistre est plus fort, fais que demain il te guerisse, et ainsy pourra être vainqueur ; mais si cela n'auint, sache que tu sera vaincu ; car demain ma dame me guerira. A ces mots, l'autre se teust. Le lendemain matin, les hommes d'eglise qui là dedans seruoient à Dieu et à Ste Elisabeth, commencerent à prier pour les langoureux qui étoient gysans en leur eglise. Mais celui qui étoit à droite du sepulchre de Ste Elisabeth commença à s'escrier : Ma dame, guerys moy le premier, afin que ce miserable mon compagnon soit trouué vaincu et menteur. Et comme il eut dit cela, l'esprit immonde se partit de luy. Et l'autre voyant ce qui étoit fait de luy, commença à pleurer amerement et demanda qu'on le portast au sepulchre de la glorieuse matrone. Ce qu'étant fait, à peine y fut il couché deux heures, qu'il fut guery. En ceste sorte, ces deux et plusieurs autres furent guerys de leur infirmité, par l'intercession de Ste Elisabeth, au nom de N. S. Jesus Christ.

*Des Juifs de Cologne, et du Crucifix auquel fut fait miracle.*

## CHAPITRE XXXVI

Veü qu'il est vrayment approué que les miserables Juifs ont commis tant de crimes espouuantables à reciter, voire depuis qu'ils ont crucifié Nostre Seigneur, que maintenant encor, s'ils n'osent de bouche, pour le moins taschent ils par mauuaises machinations et oeuvres malignes à blasphemer contre le Fils de Dieu et ses fideles Chrestiens, tellement qu'il m'a semblé bon d'insérer en ce mien liure quelques uns de leurs faits autant horribles, comme la meschanceté en étoit incognue. Or, en la cité de Cologne habitoient grand nombre de Juifs, ramassez et residans toutefois en une mesme rue. En icelle un certain citoyen, chrestien de profession, auoit un domicile dans lequel nul n'habitoit. Il auint qu'un certain tisserand avec sa famille vint à Cologne pour y habiter, et conuint de marché avec ledit citoyen pour tenir sa maison un an, et tantost erigea son metier audit logis, et commença à tixtre. Mais il fut extremement fashé de se voir logé entre les Juifs, et retiré de la conuersation des Chrestiens et esloigné de quelque eglise, et principalement pour ne pouuoir assister à l'office diuin aussy promptement comme il le desiroit. Mais qu'eut il fait, luy qui seul Chrestien habitoit entre les ennemis de Jesus Christ ? Il pensa en soy mesme que s'il ne pouuoit assister à l'eglise toutes et quantes fois que son desir en seroit, que pour le moins il auroit quelque memoire de Dieu, et que par tel moyen il habiteroit plus seurement en son logis. Ayant appelé un peintre, il se fit peindre une image du crucifix à la parois du lieu où il besognoit, et d'un costé, il y fit accommoder une autre image de la Vierge Marie et de St Jean, comme est la coustume des Chrestiens. Et afin que ces images soient plus honnestement conseillées, il y fit appendre un beau linge, et y apposa un ventillon pour mieux les contregarder, car il ne vouloit que tous ceux qui entroient là dedans les veissent, ou touchassent, de peur qu'ils ne les souillent. Mais comme il vouloit faire priere, ayant ouuert le ventillon et haussé le linge, et s'être posé à deux genoux, humblement il supplioit le Roy du Ciel en ceste image ; son oraison faite, il refermoit diligemment le ventillon, et ainsy il retournoit en son ouurage. L'année de sa location étant expirée, et ne voulant dauantage demeurer entre les Infideles, il s'acheta une maison près d'une eglise, où il peut viure entre les Chrestiens. Car Dieu luy auoit multiplié sa substance pour être iceluy homme de bonne vie, qui transportant son mesnage et ses outils à sa maison, pour y faire residence, ne

laissa en son logis locatif, sinon les images susnommées, lesquelles il n'en pouuoit porter quant à luy. En ce temps, il auint qu'un Juif vagabond s'aborda à Cologne pour y resider, et comme il se trouua entre les Juifs, il s'enquit où il pourroit trouuer une maison pour sa demeure. Les autres, bien ioyeux, luy monstrent la maison où le Chrestien auoit habité ; luy donc conuint du marché avec le citoyen dessus dit, pour y habiter. Et de fait assemblé qu'il eut un bon nombre de Juifs, il entra en la maison et leur fit festin avec tous tels esbattemens qu'ils ont accoustumé en tel cas. Mais comme après leur disner, ils étoient assis en la boutique où le tisserand auoit accoustumé de tixtre, l'un d'iceux ouurant le ventillon où étoit cachée l'image, s'esmerueilloit que ce pouuoit être, tant qu'il se leua et haussant le linge, il vit l'image du crucifix : laquelle regardant d'un oeil de trauers, la decracha, et commença à s'escrier, disant : Venez, Juifs, et voyez celuy traistre qui vous a banny de vostre terre et reietté par tout le monde. Les autres, à ceste clameur, y accoururent, et ayant veu la croix avec le crucifix, fremissoient des dents contre luy. Quoy ! Jesus Christ de rechef en la croix est vilipendé, de rechef decraché, buffeté et suouffleté ? Que diray ie ? Les femmes des Juifs s'efforçoient tant ingenuement en ceste seconde crucification, qu'elles osoient plus entreprendre qu'en la premiere exercée sur le vray crucifix, en sorte qu'elles decrachoient plus vilainement ladite image, plus furieusement la frapportoient, et plus cruellement la dechiroient aux ongles, que iamais n'auoient fait leurs peres à l'endroit de Jesus Christ. Et comme ces malheureux Juifs eurent tant infamement deschiré ceste image, l'un d'eux plus temeraire que les autres, dit: Attendez, et me laissez faire seulement, car ie vous vengeray tous de ce miserable Jesus ; et s'approchant près de l'image, tenant un cousteau qu'il auoit quant à luy, il le chassa tout furieusement, qu'il atteignit l'image à costé de l'endroit mesme que Nostre Seigneur fut frappé de la lance, et comme le Juif pensa retirer son cousteau pour y recourir, il en sortit si grande abondance de sang, que son visage et ses habillemens en furent arrosez. Les autres Juifs apperceuant un miracle tant euidant, furent touchez de grande frayeur. Les uns tomberent par terre, les autres frapportoient leurs poitrines. Les aucuns sortans ne pouuans taire ce qui s'auoit fait, incontinent le bruit remplit toute la cité. Les principaux nobles et clerics, ieunes et vieux, hommes et femmes y accouroient, desirant à voir les choses merueilleuses qui de nouveau se faisoient par la puissance indicible de Dieu ; car illec Jesus Christ innouoit les miracles de sa tres digne passion. Les bourgeois et gens d'eglise, entrans au

lieu susdit, trouuerent encor le sang qui couloit du costé du crucifix, et afin que plus grande foy fut adioutée à ce miracle, le sang ne cessa de couler iusques à ce qu'un vaisseau non mediocre en peut être remply. Or, l'université de ceste cité, tant prestres que laycs en conseil, captiuerent tous les Juifs qu'ils peurent attrapper, et leur osterent leur substance. Si quelques uns d'iceux vouloient se conuertir, ils étoient baptisez ; les autres furent crucifiez, et le reste s'enfuyant, ne furent veus depuis en la cité. Au lieu où ces choses furent faites, on y erigea, une eglise d'un bel artifice à l'honneur de la Ste Croix, là où l'image mesme du crucifix par lequel le miracle fut fait, est tenue une grande veneration, et là mesme est adorée par les fideles Chrestiens. J'ay appris cecy d'un Juif qui assistoit avec les autres Juifs à Cologne, lorsque le miracle se fit, et qui depuis se fit chrestien ; et comme il me l'a raconté de mot à mot, ainsy ay ie pris peine à l'insérer en cest endroit. Mais pour ce que nous auons commencé à escrire de la pertinacité malheureuse des Juifs, nous tascherons encor d'en raconter quelque chose.

*\* De l'horrible faict d'un juif à St Dhié.*

## CHAPITRE XXXVII

Par le tesmoignage de Joseph Caliphe, nous auons appris que Salomon, Roy de Hierusalem, inuenta les sortileges, incantations et augures, par lesquels on a trouué que les diables, dragons et autres monstres veneneux obeissent à la volonté des hommes. Et mesme Joseph affirme les Juifs être imbus de tels enchantemens, et desquels ils usent encor de present, comme cy après l'on pourra entendre. De nostre temps grande multitude de Juifs habitoient à St Dhié, entre lesquels un étoit que ses contribules estimoient tres sçauant en tels enchantemens et augures. Une pauure fille frequentoit la maison d'iceluy Juif et faisoit toutes choses necessaires audit logis, afin qu'elle peut receuoir d'iceluy sustentation de sa vie. Pour vray dire, comme un certain iour ladite fille eut entré au logis dudit Juif, et il l'eut apperceue, il en fut extremement ioyeux, car il se trouua seul avec elle ; dont il luy dit : Viens ça, et mange quelque peu, car il faut que tu besongne. Et comme elle eut aucunement beu et mangé, elle fut tellement enchantée qu'elle dormit et ne sentit rien du tout. Le Juif voyant que les enchantemens sortoient son effect, il serra diligemment les portes de sa maison, et ayant pris les outils et ferremens preparez à faire ce qu'il preparoit en son enuie, il s'adressa à la fille, et luy ayant ouuert les

cuisse, il luy tira par la nature la matrice où les enfans sont conceus, et cela fait se la reserua. Mais encor n'est il certain en quoy il la vouloit employer. La fille cependant, comme elle eut été ainsy l'espace d'une heure, et que le Juif eut fait en elle ce qu'il sçauoit être de besoing, commença à s'esueiller, et sentant qu'elle étoit blessée aux intestins, elle se mit à pleurer, et partant le Juif luy promettoit beaucoup afin qu'elle n'eu fit bruit, mais elle tousiours pleurant sortit du logis ; tellement que les femmes chrestiennes la voyant pleurer et sortir d'un tel logis, luy demanderent pourquoy elle pleuroit. Dont elle respondit que ce Juif auoit fait quelque chose en elle, de sorte qu'elle en étoit tourmentée au ventre. Les femmes la menerent en un logis, et recherchans curieusement trouuerent ce qui luy auoit été fait. Ce qu'étant venu à la cognoissance d'un certain bourgeois de la ville, prit la fille et la presenta au preuost du Duc de Lorraine. Iceluy appella le Juif au Jugement, et luy proposa son fait ; il le nie, mais au contraire les Chrestiens persistent et luy monstrent la fille blessée. Que pourray ie dire dauantage ? Enfin le Juif fut conuaincu, et confessa qu'il auoit failly. Le iuge luy demanda à quelle chose il vouloit employer cela, mais il ne voulut le confesser ; et en ceste sorte, il fut condamné à mort. L'on appresta un cheual, à la queue duquel on le lya, et comme en tel estat on le trainoit au gibet, il commença à s'escrier, disant au bourreau: Cesse, cesse, car ie veux dire quelque chose. Mais, nonobstant ses cris, celui qui étoit monté sur le cheual hastoit d'autant plus son cours, car les Juifs luy auoient promis de l'argent afin qu'il ne permist qu'il dit aucune chose à l'opprobre des Juifs. Et par tel moyen trainé au gibet qu'il fut, on le pendit. Mais deux iours après, il fut rachepté par les Juifs et fut enseuely en un lieu incertain, combien qu'il soit vraysemblable son ame être enseuelie en enfer. Toutefois, nous dirons encor quelque chose des meschancetez des Juifs.

*Des Juifs qui, en la ville de Hauguenoue, tuerent trois enfans en leurs illusions.*

## **CHAPITRE XXXVIII**

Veü que personne ne doie celer les meschancetez des Juifs, afin que les choses qu'ils ont commises en la personne de Nostre Sauueur nous viennent tousiours en memoire, et que le tout soit à la correction et edification des hommes, il est bien expedient d'en discourir prolixement, ains que par ce moyen la presumption des Juifs soit confutée et la gloire de Jesus Christ augmentée. Or, pour venir à point, en la ville de Hauguenoue, située en

Alsace, habitoient beaucoup de Juifs, du temps que Frederic, iadis Empereur, tenoit la monarchie, et qui par la sentence du pape Innocent IV fut demis de sa dignité à Lyon, comme auez entendu cy deuant. Ainsy, dis ie, que ledit Frederic residoit à ladite ville, il auint que les Juifs celebrerent la feste de Pasques selon leur loy, au temps mesme que nous celebrons la nostre, non toutefois à mesme iour, mais à la quatorze lune, à laquelle Nostre Seigneur souffrit passion. Les Juifs firent tant par leurs sollicitations qu'ils s'acquirent trois enfans chrestiens, d'age enuiron sept ans ; et comme ils celebrieroient la feste, ils firent d'iceux ie ne sçay quelle folastrise en leurs hostels, mais cependant les trois enfans y moururent. Les Chrestiens ayant apperceu de fortune la chose, entrerent en leur logis et trouuerent ces trois petits enfans tout nuds et morts. L'Empereur, de fortune, n'étoit présent ; parquoy les Chrestiens delibererent à les garder iusques à sa venue. Les Juifs cependant s'apperceurent qu'il leur yroit mal, et ayant eu conseil entre eux, conclurent d'appaiser l'Empereur par presens ; et de fait, se presentant à luy, l'auueuglerent de tant de presens, qu'ayans obtenu sa grace, ils s'en retournerent ioyeux en leurs hostels. L'Empereur donc étant arriué à Hauguenuou, les bourgeois luy presenterent les trois enfans, et luy donnerent à entendre comme les Juifs les auoient mis à mort. L'empereur leur usa de telle responce : S'ils sont morts, allez, et les enseuelissez, car ils ne valent à autre chose. Les Chrestiens, tout confus de telle responce, se retirerent de luy, et par tel moyen ce malheureux Empereur monstra un grand article de son infidelité, car les Juifs furent remis en paix, et de si mechant acte ne fut faite aucune iustice aux Chrestiens. Ces choses donc suffisent à dire des Juifs, car si ce miserable Empereur ne les a voulu punir selon leurs meschancetez, le iuste Juge ne differera à salarier luy et les autres aux champs infernaux.

*\* De quelque esprit qui conuersoit à Espinal, qui parlait et n'étoit veu de personne.*

## **CHAPITRE XXXIX**

Pour ce que notre proposé étoit d'escire les choses plus remarquables de nostre temps executées, ie tascheray d'insérer en ce liure une chose sur beaucoup d'autres plus digne d'admiration. Il auint donc qu'en la ville d'Espinal, au logis d'un bourgeois nommé Hugo de la Court, suruint un malin esprit, comme ie croy, lequel conuersa audit logis des la natiuité de Nostre

Seigneur iusques à la feste de St Jean Baptiste <sup>24</sup>. Il parloit à un chacun d'une voix rauque, mais nonobstant il étoit bien entendu de tous. Il fit beaucoup de choses merueilleuses en ceste maison, et comme il les faisoit elles étoient veues des assistans, mais luy seulement ne pouuoit être veu de personne ; ie crois que ce pouuoit être l'un des esprits qu'on appelle Incubi ou accouchans. Car ce bourgeois de qui nous parlons auoit une belle fille, laquelle il auoit donné à mariage à un certain Estienne, et faisoient tous deux residence en la mesme maison. Or, ce malin esprit disoit qu'il auoit été autrefois un certain ieune fils d'un village qu'on nomme Clusentenne, et qu'il auoit eu une belle femme. Un iour qu'il fut interrogé du susnommé Hugo pourquoy il ne retournoit vers sa femme, il respondit : Je ne veux doresnauant retourner vers elle, pour ce que le prestre de ce village luy étoit trop familier. A quoy repliqua Hugo, disant : Et bien, que te semble de ma fille Hadeyde ? Elle est moult honneste femme, dit il, et ne fait chose qui ne soit bonne et louable, mais elle fait une chose qui me desplait extremement, car elle debat trop souuent avec sa famille. Et Hugo luy dit : Pourquoi ne couche tu pas avec ma chambriere, car elle est de belle forme ? Elle a posé (dit il) quatre petites croix aux quatre coings de son lict, et partant ie ne puis passer entre icelles. Un certain iour que le bourgeois vouloit se transporter aux champs, il dit à son seruiteur : Donne à manger à mon cheual et luy mets la selle sur le dos, car incontinent après le disner ie veux monter à cheual ; sitost que ie retourneray du village, ie l'accommoderay (dit le seruiteur). L'esprit, cependant, prit du foing ce que quatre cheuaux n'eussent peu manger iusqu'à la nuict, et le mit deuant le cheual, puis il l'accommoda, et ayant mis la bride sur la selle le laissa. Le seruiteur de retour, et voulant faire le commandement de son maistre, trouua le tout bien disposé. Le bourgeois étant party, le demon appella son gendre, disant : Estienne, Estienne. L'autre luy respondit : Que veux tu ? Donne moy, dit il, un dixain, car ie l'ay promis à St Goëric. Mais Estienne luy presenta un vieil prouin, disant : Prends cela. - Mets le sur le bord de l'huys, dit le démon,

---

24 Dans son fameux traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires, Dom CALMET a profondément disserté sur la nature des esprits ou génies familiers connus ou imaginés des la plus haute antiquité : Socrate, comme on sait, en avait un à son service. Nous renvoyons les curieux à ce livre, y consulter, entre autres exemples, l'attestation d'un honnête curé du comté de Dabo, ou Dasbourg, marquant la réapparition, en 1740, d'un folet, qu'à ses gentillesses, on serait tenté de prendre pour le notre, se divertissant de nouveau. La croyance à ces génies familiers (sottrets en Lorraine) est encore aujourd'hui très-répendue parmi les paysans vosgiens ; et personne n'ignore que le charmant conte de Trilby, par M. Charles Nodier, est emprunté à cette superstition populaire, commune au reste à tous les pays.

ce qu'il fit ; mais ce demon le reietta, disant : Donne moy un bon sol toulois, car cestuy ne vault rien. Et Estienne posa un autre sol sur le bord de l'huys, mais aussytost il se disparut. La nuict ensuiuant, les gardes de l'eglise St Goëric l'ouyrent marcher par toute l'eglise et mener tel bruit qu'ils cuiderent iceluy être le diable. Une autre fois, étant iour de ieusne, les gens dudit Hugo acheperent des poissons, et les ayant cuits, les mirent en une armoire. Mais cest esprit ayant pris ces poissons, les transporta en un iardin qui étoit derriere la maison, et broya la moitié d'iceux en un mortier qu'il trouua de fortune audit iardin, et l'autre partie il la mit sur un arbre, enueloppée dans un linge, ayant tellement diminué le reste que l'on eust iugé d'iceux comme des especes pistées. Et comme l'heure du disner fut venue, et que le maistre avec sa famille fut assis à sa table, il demanda qu'on luy apportast les poissons ; mais la chambriere ayant ouuert l'armoire ne les trouua point, ainsy le signifia à son maistre, qui dit : Peut être ce malheureux démon les a desuoyez et transportez ; à quoy respondit l'esprit : Il est vray, ie les ay pris. - Et qu'en as tu fait ? dit le maistre. - Pour ce, dit le demon, que vous n'avez point de saulce, de la moitié d'iceux ie vous en ay fait une bonne ; portez seulement du vin avec toy et le detrempe au mortier, car la saulce y est fort bien broyée, tu trouueras là des poissons sur un arbre ; et ainsy trouuerent comme il leur dit, et s'emerueilloient comme tout euidemment il operoit, parloit, et n'étoit veu de personne et se rendoit tant familier. Un certain iour que ledit bourgeois se vouloit faire ouurir la veyne, il commanda à sa fille qu'elle luy preparast un bandeau. Le demon ayant ce entendu, entra en une garde robe de ladite maison, et illec trouua une chemise toute neuue, laquelle il mit tout en pieces, et d'icelle chemise en fit plusieurs bandeaux, et en ouurant la porte de la garde robe, il leur presentoit, disant : Voicy beaucoup de bandeaux, choisissez les meilleurs. Mais la fille du bourgeois estimant que lesdits bandeaux étoient faits de sa chemise, entra au garde robe et la trouua tout en pieces. Et combien que ceste femme s'esmeut grandement de sa chemise, toutefois elle ne peut qu'elle ne prit le tout en gaberie, comme beaucoup de ses autres faits. Un autre iour, comme la chambriere eut blanchy la vaisselle de la maison, avec les menus attifetz des femmes, comme couure chefs, collets, linceulx et autres choses avec quoy les femmes ornent leur chef, et qu'elle les eut porté en un iardin pour les seicher au soleil ; sitost. qu'ils furent seichez, ce demon les ramassa, et les ayant pliés et entortillés en un faisceau, les emporta à l'insceu d'un chacun et les cacha soigneusement en un recoing de la maison ; et comme les neuf

heures du iour furent sonnées, la fille de l'hostel demanda qu'on luy apportast ces linges, dont la chambriere courant au lieu où elle les auoit mis, les y pensans trouuer, n'y trouua rien. Parquoy retournant hastiuement à sa maistresse (comme naturellement elle étoit fiere à merueille), commença à rigoureusement tancer la chambriere, pensant qu'ils fussent derobez. Mais le demon la voyant ainsy esmeue de courroux, luy dit : Mauuaise femme, pourquoy tance tu ainsy ta chambriere, veu qu'elle est inculpable de ce ? car c'est moy qui les a enuahys ; vas t'en au garde robe et tu y trouueras le tout mieux agencé et plié que toy ny autre femme de ceste ville ne sçauroit faire. Elle donc, montant au recoing de la maison. trouua tous ses linges, tant subtilement agencez que l'on n'eust pensé aucune femme les pouuoir tant decentement faire. Mais si voulions icy raconter toutes les choses qu'il fit ou dit en ceste maison, peut être pourrions nous attedier le lecteur. Seulement une chose me semble digne d'admiration, comme il fut loisible à cest esprit de pouuoir effectuer telles choses, et comme il parloit tant euidemment, et partant n'inferoit aucune fascherie aux corps d'hommes quels ils fussent ; principalement, que si longtemps, comme des la natiuité de Nostre Seigneur iusques à la feste de St Jean Baptiste, il commença seulement en un mesme logis et mesme famille.

*\* D'un miracle auenu en la terre des Payens, en la cité de Mecha.*

## **CHAPITRE XL**

Oultre mer, en la terre des Sarrazins, est une cité que l'on appelle Mecha, où l'on dit être Mahomet en une layette de fer, laquelle étant mise au milieu d'un temple, semble être pendue en l'air par la force des pierres d'aymant. L'on raconte, dis ie, qu'en l'an de l'incarnation de Nostre Seigneur, mil deux cent cinquante six, entre les festes de St Remy et St Martin, suruint une tant horrible tempeste au territoire de ceste cité, que l'on n'auoit ouy parler qu'une tant cruelle, horrible ou effroyable fut été veue depuis la creation du monde ; car on dit qu'il se faisoit tel esclatement de tonnerre, tels esclairs de foudre et tel orage de gresle et de pluye, que nuls hommes ne s'en pouuoient sauuer ; et si d'aenture se pensoient cacher en quelques maisons de pierre ou cauernes, la force des vents impetueux les accabloit tellement que non seulement les arbres, mais aussy les fortes tours et bastimens de pierre en étoient ruez par terre et rasez de fond en comble ; en sorte que les cauernes dans lesquelles les

Sarrazins s'auoient sauuez se conuertirent en abismes. Car avec ces tribulations il se faisoit si grand tremblement de terre, que nul espoir de viure ne restoit à homme qui fut sous ou dessus la terre. Et pour vray dire, comme ceste horrible tempeste eut perseueré à plusieurs iours, et afin que l'ire de Dieu plus pleinement se demonstrast, il se vit un globe de feu tant foudroyant, que tombant sur la cité, il la redigea en cendres en un clin d'oeil, et consuma le territoire d'icelle iusqu'à l'abysme. Dauantage, les messagers de Rome m'ont veriffié que le Pape receut des lettres d'oultre mer, de la part des Templiers, qui luy escriuoient expressement pour les choses, que ce feu auoit consumé en abysme tous les edifices et territoires alentour de la cité desià mise en cendres, et duré l'espace de quinze iournées. Mais pour ce que ie n'ay rien appris de ce qu'il auint après, ie n'en ay rien voulu escrire plus outre. Toutefois, en ce fait, l'on peut voir que l'auenement de l'Ante Christ est proche : car ie suis bien recors d'auoir receu des lettres d'oultre mer, lesquelles i'ai descrites en un liure au Sennone, auxquelles, dis ie, étoit contenu que sitost que la Tour de Babel, autrefois édifiée par les Geans, seroit rehabitée, et que les fleuves d'Ethan, que l'on dit ez psaumes autrefois desseichez et taris, commenceroient à couler de rechef, et que lorsque Mahomet qui étoit pendu en l'air entre les pierres d'aymant tomberoit, lors deuoit l'Ante Christ naistre ou commencer à prescher. Mais pour autant que ne sommes asseurez de ces choses, toutefois, suiuant Nostre Seigneur qui dit en l'Euangile, pour ce que la charité habondera et refroidira la charité de beaucoup d'hommes, maintenant voyant en ce monde peruers auenir plus de choses merueilleuses, nous pouuons presumer l'auenement de l'Ante Christ être prochain. Mais laissons à poursuiure de telle discussion.

*D'un homme d'armes, appelle Rambalde, heretique de Kerceuel, aux parties d'Alsace.*

## CHAPITRE XLI

Lorsque i'étois à Strasborg, frequentant les escoles, étoit un certain maistre Henry à St Thomas, qui étoit bien appris en la connoissance des choses naturelles ; iceluy étant fait prieur à Tronthenouye, me raconta qu'un certain homme de guerre, appellé Rambalde, de Kerceuel, étant detenu d'une grande maladie, l'inuita pour être pansé de luy ; et comme il fut arriué auprès de luy, il le trouua presque aux extremitez delà mort, et partant luy dit: Si vous m'en croyez, Monsieur, vous confesserez premierement vos pechez et

receurez le precieux corps de Jesus Christ auant que ie mette la main pour vous panser, car ceste sera vostre plus grande curation ; auquel respondit l'homme d'armes, ie m'ay confessé maintes fois et beaucoup mangé de tels corps. Maistre Henry luy dit : Ha, ne parlez iamais ainsy, car en quel lieu que soit où l'on consacre le corps de Jesus Christ, ce ne sont plusieurs corps, mais un seul. Comment, dit l'autre, se pourroit faire cela ? car si ce corps fut été aussy grand qu'une montagne, il fut desià mille fois consumé du peuple. A quoy gratieusement respondit maistre Henry: Mon bon seigneur, ie voy maintenant que vous êtes griefuement abaissé de ceste maladie ; ie vous prie d'obmettre tout ce que iusques icy auez creu, et recevoir maintenant avec bonne foy le corps de Jesus Christ, afin que par son moyen vous soyez guery. Par quel moyen, dit il, si peu de pain que cela me pourroit il guerir ? mais pour autant que m'êtes importun et pour l'amour de vous, ie mangeray ce peu de pain dont me parlez, et alors pourrez vous voir comme il me pourra sauuer. Et certes il dit vray, car tantost après, Dieu lui monstra appertement de quelle audace et incredulité il presumoit à recevoir son corps. Cependant maistre Henry croyant que quelque estincelle de la foy residast encor en son ame, fit venir un prestre qui luy administrast le precieux corps de Jesus Christ. L'homme d'armes ouurit sa bouche, et le prestre luy offrit le sacré corps, mais il ne peut fermer la bouche, et le corps de Jesus Christ demeura tellement en sa bouche qu'il ne touchoit en rien le palais, ny descendoit sur langue. Qui se voyant en tel estat, tout begayant s'escricoit : Secourez moy, chers amys, secourez moy, car desià l'enfer me detient ; apportez de l'eaue et rafraichissez ma bouche ; et comme il crioit cela plusieurs fois, on luy ietta de l'eaue dans la bouche, mais il s'escria d'autant plus, disant : Osiez, ostez moy ceste eaue, car i'ars doublement. Ainsy que les assistans (qui étoient de grand nombre) regardoient ce piteux spectacle, c'étoit chose estrange de voir et ouyr les lamentations qu'ils faisoient entre eux, le voyant mourir d'une mort infiniment miserable, car aussy se tenoient ils asseurez que son ame étoit oppressée aux supplices eternels. Et comme il fut tourmenté enuiron par l'espace de deux heures entre telles extremitez, il rendit l'esprit. Le prestre le voyant mort, et mettant sa main en la bouche du defunt, il en retira le corps de Jesus Christ autant entier et inuiolé comme à l'heure qu'il luy auoit présenté. Parquoy l'ayant remis au cyboire, accompagné d'un bon nombre d'hommes et femmes, le porta à l'eglise. Le renom de quoy fut tellement espandu par tout le pays

d'Alsace, que le tout fut adiugé à la confusion des heretiques et à la gloire et louange de nostre Seigneur Jesus Christ.

*De saint Pierre de Milan, nouveau martyr, de l'ordre des Freres Prescheurs.*

## CHAPITRE XLII

Pour ce que de nostre temps et aux iours de ce dernier siecle, comme il est promis par le Prophète, Dieu renouvelle les signes et change les choses merueilleuses, il m'a semblé bon d'annoter icy l'un des signes plus recentemente avenu. Or, en Lombardie est une cité que l'on appelle Milan, où habitent les Freres Prescheurs ; entre iceux habitoit un certain Pierre, homme bien lettré et à prescher disertement eloquent ; aussy iournellement iceluy (afin que avec double profit il rapportast son talent à son Seigneur) persistoit à l'office de predication et pour ce qu'il sçauoit être encor quelques uns en ladite cité qui encor pullulloient des troubles d'heresies, ne cessoit en ses sermons à les genereusement impugner, et afin qu'il put mieux les reduire eu la vraye et solide voye de verité, tantost il les chastioit par gracieuses paroles ou exhortations, tantost aussy par increpations ou vituperes. Mais pour ce que, suiuant l'Escriture, en l'ame malueillante n'entrera la sapience, ou comme l'aspic sourde contre l'enchanteur, ainsy ceux cy toupoient leurs oreilles contre les enchantemens de la predication, ains fremissoient des dents contre frere Pierre, comme iadis faisoient les Juifs à l'endroit de St Estienne. Et de vray, s'ils l'eussent tenu hors de la cité, ils ne l'eussent pas moins lapidé que les Juifs lapiderent St Estienne. Que diray ie ? Ils tendirent leurs arcs afin de transpercer l'immacule, c'est à dire, ils espioient à le mettre à mort ; et d'autant qu'ils n'osoient entreprendre à luy faire à descouuert, ils proposerent à le surprendre en cachette. Or, étoit en la cité une certaine rue, par laquelle souloit passer frere Pierre pour aller à la predication ou pour en retourner. Et quand Dieu voulut remunerer de gloire celeste son fidel seruiteur, inuincible defenseur et propugnateur de la verité, iceluy fut rauy, de peur que la malice ne changeat son entendement, ou qu'aucune fiction ne deçoie son ame, et de fait il fut rauy. Car un iour, comme assez tard il retournoit de la cité et pensoit passer par ceste rue comme de coustume, ces miserables sortans de leurs embusches, debanderent leurs arcs contre luy et le mirent à mort, et par ce moyen consumé en bref, il accomplit beaucoup de temps, car son ame étoit agreable à Dieu. Les Freres Prescheurs, aduertis de sa mort, furent infiniment

marris, car iceluy étoit le plus fort d'eux à l'esgard de sa predication, et par un commun deuoir celebrerent ses funerailles, puis avec cantiques et hymnes spirítuelz l'enseuelirent. Et afin que Dieu demonstrast au monde le merite de son martyre, et que ces miserables heretiques fussent confondus, il daigna conferer tant de graces à frere Pierre, que tous les languissans detenus de quelques infirmitéz que ce soit, qui venoient à sa sepulture, étoient rendus sains et gueris. Et par tel moyen, Dieu a daigné magnifier ses fideles seruiteurs de nostre temps.

*Des Prieurs de Deneuure, Mernauille et Xures.*

### CHAPITRE XLIII

Puisque l'Escriture Sainte nous incite à bonnes oeuvres, et Nostre Seigneur par l'Euangile nous admoneste que les hommes voyent nos oeuvres être bonnes et glorifient nostre Pere qui est es cieux, et que si nous, étans paresseux, ne pouuons insister et vacquer à bonnes oeuvres, pour le moins deons nous diligemment considerer les bienfaits des autres et les mettre en lumiere. Et partant ie suis admonesté de deuoir à celebrer par escrit quelques bonnes oeuvres qu'aucuns de nos freres ont fait en nos prieurez, afin que les lecteurs, poussez d'un bon zele, s'efforcent à les imiter et cherir ce de bon qu'ils nous ont laissé. Or, un certain religieux de Sennone, nommé Hugues, gouuerna le prieuré de Deneuure vingt ans et plus, et l'enuironna de murs, en la closture desquels il y laissa place pour un estang, un moulin, un four et une chapelle, qu'on dedia à Ste Catherine. Lesquelles choses i'ay entierement construites et basties, moy étant prieur dudit lieu. Or, iceluy Hugues fit bastir audit lieu des chambres assez bien accommodées et habitables, aussy eut il peu faire beaucoup d'autres biens, s'il luy fut été permis d'en haut, qui eut peu profiter à iamais au prieuré ; car il auoit amassé grande somme de deniers qui furent conuertis en usage moins necessaire, et ainsy, sans autre effect, il mourut. Retournons donc au prieuré de Mernauille, auquel presida un discret personnage, frere René, le terme de sept ans, qui anssy pendant lesdites années profita beaucoup en ce lieu, car il bastit la plus grande partie de l'eglise Nostre Dame, excepté la chancellerie ; il fit sacrer par le venerable Gillon, euesque de Toul, le grand autel à l'honneur de la Vierge Marie, et benir le cimetiere, aussy fit il enuironner la cour d'un bon mur. Il adiouta audit prieuré beaucoup de terres et prairies, et restreignit tant qu'il peut les aduocats et

praticiens d'Asserale de la frequentation du lieu de Mernailla. Et de ce temps là aspiroit encor à chose meilleure. Maintenant. venons au prieuré de Xures, auquel commanda Frederic, homme par trop exercitatif ; iceluy amplifia le choeur de son eglise et le parfit d'un bel ouurage, et decora les fenestres de verre avec peintures. Aussy fit il dresser le grand autel de St Jacques audit choeur, et l'orna d'images enrichis d'or et de couleurs assez decentement à l'enuiron. Il fit aussy bastir le cloistre avec briques et thuilles plombées, d'un ouurage inusité ; il erigea beaucoup de maisons et d'edifices de pierre, situés à Moyenuic. Et comme il eut bien ordonné ces choses, l'enuie et la hayne luy procurerent un salaire non merité. Car aussy la misere humaine a accoustumé d'ainsy recompenser les bons.

*Du debat esmeu entre les Prescheurs et les Escoliers de Paris.*

## **CHAPITRE XLIV**

Nous auons cy deuant aucunement discouru de l'ordre des Freres Prescheurs, selon la prophetie de Ste Hiltigarde, sanctimoniale, lesquels des leur commencement furent beaucoup authentiques et prisez du monde. Mais en après, inclinant peu à peu de leur proposé, avec succession de temps, ont semblé deschoir aucunement de leur estat, comme en diuerses façons il a été clairement apparu par leurs faits et principalement en un debat auenu et esmeu de nouveau à Paris. Duquel nous tascherons à en discourir quelque peu en ceste opuscul. Il aduint donc qu'une dangereuse querelle [1256] surgit entre les Freres Prescheurs, de nouveau instituez, et entre les escoliers residans de bonne antiquité à Paris, pour quelques definitions de leurs questions et approbations de leurs maistres lecteurs ; car les Freres Prescheurs disoient que les definitions des questions se deuoient par eux proposer, d'autant que la doctrine principale florissoit aux personnages de leur ordre, et que la dignité de prescher leur étoit conferée par l'autorité de definir. Les escoliers au contraire affirmoient que d'ancienneté ils auoient eu des maistres et defineurs, qui auoient été recteurs des escoles et des escoliers. Et encor est il approuué que le pape, leur escriuant, les appelle recteurs des escoles, et qu'à l'ordre des Freres Prescheurs n'est aucune charge commise, sinon qu'ils insistent et vacquent plus diligemment à leur predication et au salut des ames. Mais comme quelque temps il fut debattu entre eux, et ne pouuant se pacifier, firent appel au pape. Or, les Freres Prescheurs composerent un liure des

Euangiles, dans lequel on disoit être contenues aucunes choses contre la foy. Mais les escoliers, ie ne sçay par quel art, procurerent tant qu'ils eurent copie dudit liure, duquel ils tirerent tous les points contraires à la foy, et les escriuient les retenant auprès d'eux. Ils s'esleurent aussy un certain personnage prudemment discret, appelé Willaume<sup>25</sup>, qui sur tous autres étoit réputé grand philosophe. Iceluy estably qu'il fut pour procureur, fut enuoyé en la cour de Rome par les escoliers ; étant venu auprès du pape, ils debattirent longuement de leur motif, et entre autres choses, maistre Willaume monstra au pape le liure que les Freres Prescheurs auoient composé, qui l'ayant veu et leu, le condamna aussy tost, et commanda qu'il fut brulé, et imposa silence à maistre Willaume, pour ce que par son eloquence aucun ne luy pouuoit resister en parlant. Et de fait, ceste querelle n'auoit encor pris fin, quand les escoliers qui pour lors estudioient à Paris, s'en partirent tous. Et certes de ce temps mesme que les Freres Prescheurs commençoient à deteriorer, leur auint une infortune non moins dangereuse que la premiere ; car le Roy de France qui de l'autre an étoit retourné des parties d'outre mer, étoit tres familier auxdits Freres Prescheurs, et ainsy que iournellement iceluy pour être fort religieux frequentoit leur maison. ils penserent entre eux de le pouuoir attirer en leur religion. Et comme un certain iour ils deuisoient des Saintes Escritures et du Fils de Dieu, l'un d'iceux, qui sembloit être plus hardy que les autres, dit au Roy : Sire, ne voudriez vous pas bien tenir autant du Fils de Dieu entre vos mains tous les iours, que la Vierge Marie en tient aucunement en son gyron ? Le Roy bien esmerueillé respondit: Qui est celuy qui le refuseroit ? Car il ignoroit que l'autre parlast du Saint Sacrement du corps de Jesus Christ. Le Prescheur repliqua, disant: S'il vous plaist, ie vous en enseigneray le moyen, comme il vous sera loisible de le pouuoir faire. Il me plaist vrayment, dit le Roy. Le frere dit : N'entendez vous pas Nostre Seigneur en l'Euangile, qui dit : Si aucun a laissé son pere ou sa mere, ou sa femme, ou ses fils, ou ses possessions pour mon nom, il en recevra cent fois autant, et possedera la vie eternelle. Je l'ay ouy, dit le Roy, et le sçay bien. Le frere dit : Sire. vous auez des fils heritiers et des freres qui gouverneront bien votre royaume, aussy auez vous soustenu beaucoup de labeurs pour le nom de Dieu, et auez exposé votre vie aux dangers de mort. Et ainsy ne reste autre chose, sinon que vous laissiez toute chose, et que vous choisissiez nostre croix, c'est à

---

25 Guillaume de Saint-AMOUR, théologien fameux, qui publia alors un ouvrage intitulé : Des Périls des derniers temps.

dire, nostre habit, et ainsy de degré en degré vous serez promeu et auancé à l'estat sacerdotal, et serez dignement habile à receuoir le Fils de Dieu. Le Roy, à ces mots, discourant à part soy, se va proposer les tribulations de ce monde, les grands et infinis trauaux avec la sollicitude du royaume, et au contraire luy vient en memoire les belles promesses euangeliques et le sacrifice desirable et delectable du corps de Jesus Christ, et reuenu qu'il fut à luy, dit aux Freres Prescheurs : Si les choses que i'ay maintenant entendues sont vrayes (comme de vray ie les estime et croy être tres veritables), ie m'ay proposé de donner lieu à vos conseils. Mais premier ie m'en iray le signifier à la Royne, afin que d'icelle ie puisse mieus impetrer licence pour ce faire. Le Roy, venu qu'il fut au Louure, entra en la chambre de la Royne, et luy discourut entierement de ce qui s'auoit passé entre luy et les Freres Prescheurs, et comme il deliberoit de laisser à elle et ses enfans le gouuernement du royaume, et qu'il pretendoit à prendre l'habit de religion, au moyen de quoy il peut être prestre, et que pour iceux et pour l'estat du royaume, il ne cesseroit à implorer la grace et clemence de Dieu ; et par telle raison, dit il, ie vous demande licence de pouuoir mettre fin à ma deliberation. La Royne, merueilleusement estonnée, ne luy respondit rien. Mais subitement elle enuoya querir le comte d'Anjou, frere du Roy, et ses enfans, auxquels elle dit : Qu'aymez vous mieus, ou d'être appellés fils d'un prestre, ou fils d'un Roy ? Les enfans ne sçachans à quel propos elle disoit cela, ne sçauoient comment mieus s'estonner, quand la mere poursuiuit, disant : Ces maudits Freres Prescheurs ont induit le Roy que laissant le royaume et vous autres ses fils, et se fit prescheur et prestre. Le comte oyant ces nouvelles, se conuertit en fureur, et tança impudement le Roy avec d'autres menaces qu'il improperoit aux Prescheurs. De mesme le fils ainé qui après le Roy deuoit regner, vituperoit par tout moyen qu'il pouuoit mieus les Freres Prescheurs. Le Royes meu de leurs vituperes, donna un soufflet à son fils, qui dit : Sire, pour autant que vous êtes mon pere et seigneur, ie ne veux vous être ingrat ; mais ie iure par St Denis nostre patron, que si par faueur de Dieu, il auint que i'obtienne le gouuernement du royaume, ie feray tant que tous ces malheureux Prescheurs seront repoussez du royaume. Et comme le Roy eut entendu ce iurement, il fut extremement marry, car il le connoissoit être fier de courage. Cependant le comte, frere du Roy, commanda que de lors à l'auenir aucuns des Freres Prescheurs ne presumassent à prescher au royaume. L'on tient aussy qu'il prohiba qu'aucun ne conferast aucune chose avec iceux; et dit on que cela principalement étoit grief au Roy, que tous les escoliers qui

habitoient à Paris, sortans, se logerent partout où ils trouuoient mieux, et le tout à l'opprobre du Roy. Et pour que ces choses n'étoient encor reduites en certaine fin du temps que i'escriuois ces hystoires, ie n'ay proposé d'en discourir plus outre.

FIN DU LIVRE QUATRIEME.



femmes de ceste religion auoient accoustumé de frequenter en la maison de ceste dame, entre lesquelles l'une regardant plus subtilement le prestre, cognut que c'étoit luy par lequel ladite dame étoit diffamée, auquel elle demanda de receuoir un don de luy, et toutefois le chappelain assez follement luy denia. Mais ceste béguine courroucée alla trouuer les fils de ceste matrone, et leur intima comme elle auoit trouué ledit chappelain, vestu en habit de femme, en la maison de leur mere. Iceux tout confus de honte, avec grand tintamarre, entrèrent eu la maison de leur mère, et à grands coups de leuier chamaillerent sur le dos du chappelain si furieusement que presque il rendit l'esprit. Et finalement le chassant de la maison et le demenant rudement par les rues, luy couperent le nez, et l'ayant tiré hors les portes de la ville, le laisserent à demy mort en une petite vallée. Et iceluy suruiuant bien peu de temps en telle angoisse de mort, rendit l'esprit, et fut en ce lieu mesme enseuely. Et comme le bruit de ce fait fut parueni iusques à Henry, euesque de Strasbourg, iceluy touché d'une extreme douleur pleura amerement. Et incontinent se fit appeller aucuns messagers, par lesquels il fit venir à luy les fils de ceste femme, auxquels il usa de tel langage : O sots personnages, qui vous a encouragez à ce faire, que de mettre la main sur le christ de Nostre Seigneur, et le mettre à mort et oser l'enseuelir si ineptement ? Mais iceux tous d'une voix proposerent l'iniure de leur mere et leur honte. Doncques l'euesque les interrogea, sçauoir si ce prestreauoit inferé quelque force à leur mere. Iceux toutefois contredisans : Car soit, disoient ils, que la chose soit faite par force ou volonté, si est ce que le bruit du fait nous est tourné, par le moyen de ce prestre, à grand deshonneur et vitupere. L'euesque repliqua, disant que la iustice ne leur eut manqué s'ils se fussent plaints aucunement à luy de l'iniure du prestre, veu principalement qu'iceluy iouyssoit de la iustice spirituelle et temporelle. Et de fait la ville de Sauerne est de sa iurisdiction et située en l'euesché de Strasbourg. Iceux donc ne pouuans pas contredire ni respondre au contraire, il s'enquit d'eulx si, pour l'egard de ce fait, ils vouloient obéir aux mandemens de l'Eglise et au sien. Eux doncques considerans que l'euesque étoit leur seigneur spirituel et temporel, et que par ce moyen ils ne pourroient decliner son iugement, se soumirent à faire sa volonté. A ceste raison, l'euesque ayant pris le serment d'iceux, leur commanda de construire un honneste tombeau à leurs dépens au lieu où le prestre étoit vilainement enseuely, et là mesme ils y edifiassent une chappelle, à laquelle ils deuoient conferer tant et si suffisamment de reuenus pour qu'un prestre en peut être

substanté pour y celebrer l'office diuin. Ce qui fut ainsy fait. Enfin, l'euesque ayant de rechef appellé ces deux freres, traita finement avec eux de leur salut. Vous, mes fils, disoit il, qui auez promis d'amender ce crime tant enorme sous l'assurance d'un serment, vous êtes, comme ie voy, assez prêts d'obéir aux mandemens de l'Eglise. Jusques icy, pour le remede du prestre qui a été meurdry, a été fait oeuvre assez meritoirement competente. Toutefois, pour le peché commis, on ne vous a encor enioint aucune penitence. Et pour ce que nous sommes tenus de prouueoir à la iustice spirituelle et temporelle, suiuant le iurement que vous auez preste à l'Eglise et à moy estroitement, ie vous enioins que vous, quatre freres, vous vous hastiez à nauiguer et visiter le sepulchre de Nostre Seigneur, afin d'effacer ce grand peché, et ne retourner en vos propres biens que premier n'ayez autre mandement de moy. Les freres susdits, pour ne pouuoir entreprendre autre chemin sans preiudice de leurs personnes et de leurs biens, se mirent en voyage et paruindrent aux regions d'oultre mer. Mais quant à leur retour, ie n'en ay appris aucune chose. Consideres, amy lecteur, de quel zeile de Dieu, de l'Eglise et du Clergé, ce grand euesque contraignit les freres susdits, tant riches et extraicts de si noble race, par le glaiue spirituel et temporel, tellement qu'il les incita à mettre à fin leur penitence, non pas en leur pays, mais aux externes regions de l'Orient, et de là ne retourner sans expres mandement. Mais premier que mettre fin à mes escrits, ie tascheray à discourir d'un autre prestre qui fut aussy tué, et prudemment vengé par le mesme euesque, afin que le lecteur en puisse profitablement iuger.

*D'un autre prestre qui fut tué.*

## **CHAPITRE II**

Aux mesmes parties d'Aussay et en ladite euesché de Strasbourg, est une petite ville que l'on nomme Barra, assez remplie d'honnestes hommes. En icelle étoit un prestre, ieune et honneste, qui desseruoit à l'eglise du lieu. Or, auoit il une coustume que toutes les fois que les Aduents de Nostre Seigueur, ou le Caresme, ou autres ieusnes aduenoient au long de l'année, il ne vouloit pas ieusner, mais il s'accompagnoit de deux ou trois qu'il connoissoit être semblablement addonnez à gourmandise, et entroient en une tauerne où ils mangeoient et beuuoient publiquement, iusques à être pris de vin. Et comme le prestre qui auoit la charge de la paroisse eut apperceu ceste coustume en luy,

voulut premierement le corriger entre eux deux priuement, afin de le diuertir de ceste mauuaise coustume (car il faisoit pecher beaucoup d'autres avec luy, et plusieurs en étoient scandalisez) ; mais luy au contraire respondit au prestre qu'il n'auoit intention de ieusner, puisque Dieu auoit créé le pain et le vin afin que les hommes en osassent pour leur volonté. Et comme iceluy l'eut admonesté souuentes fois sur ce fait, et veu qu'il n'y profitoit rien, delibera de le faire conuenir en l'église, afin qu'à la veue d'un chacun les paroissiens peussent iuger de son forfait. Et en ceste manière, luy venant à l'église, ne peut presenter aucune excusation, ains disoit seulement qu'il vouloit user des biens que Dieu luy auoit donnés, quand, et comment, et en quel lieu il voudroit. Ce qu'entendans aucuns hommes d'armes qui assistoient en la compagnie, le tancerent, luy remonstrans que cela luy seyoit mal d'user de tels propos eu la face du peuple, et principalement en l'église. Et l'ayant admonesté une fois, secondement et troisiement, et voyant qu'il ne profitoit aucunement, il l'excommunia selon la coustume de l'Eglise, comme inobedient, et le chassa d'icelle. Non longtemps après, il aduint qu'à la veille des apostres St Jude et St Symon, iceluy prestre se transporta à l'église pour y celebrer la messe. Or, auprès de ceste eglise étoit une tauerne, à l'entrée de laquelle luy et quelques uns ses complices s'assirent, et mangeans et beuuans, tenoient propos de la sentence d'excommunication. Et comme le curé eut passé auprès d'eulx pour entrer au cimetiere, quelqu'un d'iceux reprochoit à l'excommunié pourquoy il ne vengeoit l'excommunication sur ce prestre qui passoit ; mais regardant çà et là, dit qu'il n'auoit point d'armes pour executer sa volonté ; dont l'un d'iceux, enflammé d'un venin diabolique, luy va dire : Prends ce dard, il est bien propre pour ce faire. Et l'excommunié l'ayant pris en sa main, courant d'un pied hasté, attrappa le prestre, qui premier qu'il s'en eut apperecu, ce miserable le perça d'oultre en oultre avec son dard. Mais le prestre se sentant blessé, mit la main sur le dard. Quoy voyant le meurdrier, et qu'il ne pouuoit retirer le dard pour frapper de rechef, se saisit d'un cousteau bien aigu qu'il auoit, et en donna si furieusement au pauure prestre, qu'il tomba demy mort à terre. Ce fait, ce malheureux homicide se partant de la ville, ne comparut en présence de personne. Les prestres circonuoisins, excitez d'un tel bruit, accoururent soudainement au languissant ; et voyans qu'il respiroit encor, corroborerent son trespasement du corps et du sang de Nostre Seigneur, et non gueres de temps après, comme un martyr, il rendit son ame au ciel. Or, quelques uns de ses alliez qui assisterent à son trespasement, se saisirent de sa robe, percée en

beaucoup d'endroits à force du dard et du cousteau, et tout arrousée de sang, estimans iceux qu'ils la pourroient montrer à l'euesque de Strasbourg : ce qui fut fait. Car le lendemain des Ames, il se fait par chacun an un synode audit Strasbourg ; auquel synode comparurent les parens du prestre defunt avec sa robe, et trouuerent l'euesque accompagné de ses chanoines, prestres et beaucoup de clergé, ensemble plusieurs hommes d'armes, avec lesquels il residoit. Le silence donc étant fait, ceux cy avec la robe estendue de son long, percée de coups et sanguinolente, regardans l'euesque, d'une piteuse voix prononcerent ce verset : Voy, o reuerend pere, si ceste est la robe de ton fils ou non ; auxquels respondit l'euesque, iettant grosses larmes : Ceste robe est celle de mon fils Joseph ! Et incontinent tous ceux qui là assistoient, avec une grande clameur et gémissement, en maniere de responce, chanterent: Voyant Jacob les vestemens de son fils Joseph, dit la mauuaise et cruelle beste a deuoré mon fils. Je croy qu'il seroit impossible d'exprimer les pleurs et douloureuses plaintes qui furent faites en ceste assemblée. Toutefois s'étant teu un chacun, l'euesque parla au clergé en ceste sorte : Mes freres, le diable nous a desià demandé afin qu'il nous tentast, criblast comme du bled, et afin que nous voyans craintifs et dolens de la mort de nostre frere, il nous rende scandalisez. Vous donc, mettant vostre espoir et fiance en la diuinité de Dieu, qui ne permettra que soyez tentez sur ce que pouuez, ains vous donnera secours, afin que puissiez mieux vous confirmer, aduisez avec moy et disposons comment ce crime, avec sa vengeance, soit transmis à la posterité et solide d'une memoire eternelle. De ma part, i'ay deliberé que ce meurdrier avec ses complices et adherens soient excommuniés et reiettés du gyron de la Ste Eglise catholique, et qu'étans expulsé et séparé comme un traistre Judas (s'il ne retourne à bien faire), soit condamné comme coupable aux peines infernales. Et quant à nostre mère l'Eglise, en latrie de laquelle nostre bien aymé frere a pour la iustice enduré iusques à la mort, ie la priue de son honneur, de façon que le nom et l'honneur d'icelle soient transferés en la chapelle Berchem, et que doresnauant l'on ne celebre plus la messe en ladite eglise, excepté que pour la reuerence de ce bienheureux prestre qui est illec enseuely, soit procuré par le chappelain de Berchem qu'on y celebre le diuin seruice trois fois la semaine. Que l'on considere doncques de quel zele étoit conduit l'euesque en vengeance le prestre dont nous auons parlé, et de quelle prudence il étoit ennobly, en ordonnant sagement l'honneur et nom de ceste mere Eglise, et comme il ordonna des messes celebrées annuellement pour le

remede des ames de ces deux prestres defunts. Jaçoit qu'ils ayent été de diuerse reputation en leur vie. Ces choses furent faites après l'incarnation de Nostre Seigneur, mil deux cent cinquante huict <sup>1</sup>.

*D'un Clerc captiué par un homme d'armes, et deliuré par l'euesque de Strasbourg.*

### CHAPITRE III

Pour autant que desià nous auons commencé à raconter aucuns des faicts de Henry, euesque de Strasbourg, ie tascheray d'en apporter encor un qui semble être digne de memoire. Au mesme euesché étoit un certain clerc qui tiroit en cause et proces un noble homme d'armes qui lui auoit fait quelque tort en aucunes choses, de sorte qu'il inferoit beaucoup de fascheries audit seigneur, en le demenant au consistoire ecclesiastique ; ce qui étoit bien dur à porter à l'homme d'armes, qui ne se pouuoit aduiser du moyen dont il pourroit mieux s'en venger. De façon que nourrissant diuers pensemens en son esprit, ne trouuoit aucun repos ; discouru qu'il eut en ceste sorte, enfin conceut en son coeur, et se resout de telle hardiesse que sans misericorde il mal meneroit le clerc. Et de fait, s'étant accosté d'un tas de gens d'armes, fait si bonne cherche qu'il le trouua ; et l'ayant frappé et depouillé de ses habillemens, fut mené prisonnier par l'homme d'armes. Mais pour ce que iceluy ne l'osoit tenir captif au diocese de Strasbourg, il l'enuoya en l'euesché de Basle, auprès d'aucuns ses familiers amis, où il fut tenu estroitement iusques à ce qu'il eut suffisamment satisfait par telles peines aux offences qu'il auoit faites à l'homme d'armes. Toutefois le bon Dieu ne voulant dauantage receler la captiuité du clerc et soutenir la malice du gendarme, le bruit s'esmeut tellement que les nouvelles vindrent aux oreilles de l'euesque de Strasbourg, qui ayant appelle son secretaire, escriuit à l'homme d'armes qu'il ne faillit à luy rendre le clerc avec toutes choses qu'il luy auoit tollues, et que pour l'audace d'auoir commis ceste faute, qu'il se trouuast en sa presence pour receuoir peines dignes de son forfait. L'homme d'armes ayant leu les lettres de

---

1 Dans D'ACHERY et le manuscrit latin, nous trouvons, à la fin du chapitre, ce qui suit : Haec suncta acta ut suprâ sub Episcopo Henrico de Strahelerh antiqui Sueviae Comitatus tertii. Sub codem Proedicatores fuerunt fundati subterraneo fundamento ab Argentinensibus Canonicis : in quo fundamento primarium lapidem ipse Henricus Episcopus, et sub eo Henrico sunt recepti Praedicatores intrâ moenia urbis Argentinensis in locum quem hodie habitant ; qui dederunt locum Monasterii in domibus Fridericus et Hualo proepositus Uldaricus de Thalmasigen, et Joannes de Alba uterque canonicus Argentinensis.

l'euesque, n'osa tant s'asseurer que de comparoistre à la presence d'iceluy, comme il le commandent, et de fait ne rendit le clerc seulement. L'euesque voyant que ses escrits n'auoient profité, pensa que s'il faisait conuenir l'homme d'armes au plaidoyer spirituel, que le pauure clerc seroit longuement detenu prisonnier, et par tel moyen endureroit beaucoup de maux. Et partant delibera le secourir d'une ayde plus salubre ; de sorte qu'ayant leué bon nombre de soldats, et postposé qu'il eut la cour ecclesiastique, voulut user du glaiue materiel pour effectuer sa volonté. Luy donc avec ses gens approchans d'assez près la maison de l'homme d'armes, luy manda par l'aduis de ses plus familiere qu'il luy rendit son clerc, et qu'il ne differat de comparoistre deuant luy pour satisfaire au crime tant enorme qu'il auoit commis, autrement qu'il ne faudroit à le compenser de son inobedience par priuation de ses biens et captiuité de son corps, digne de son demerite. Quoy oyant l'homme d'armes, autant hastiuement qu'il peut, se presenta à l'euesque, auquel il restitua le clerc avec les choses qu'il luy auoit enuahies. Et de fait resigna ez mains de l'euesque la cause pour quoy il auoit detenu le clerc, avec promesse d'obeir à l'euesque et de luy satisfaire selon la formalité de l'Eglise. Aussi affirma t il la sauuegarde que ledit seigneur euesque dicta deuant les assistans. Dauantage si quelqu'un vouloit diligemment remarquer les autres faits de cest euesque, il pourra tantost presumer de quel esprit il étoit guidé, et de quelle subtilité il pouuoit ranger les ennemis de l'Eglise, et les contraindre à la volonté de Dieu, veu qu'il a tant asprement vengé les prestres susnommez, et que pour un seul clerc, il ramassa gens de guerre, et qu'il contraignit l'homme d'armes à satisfaction pour l'auoir captiué, non pas comme un euesque, ains comme un prince guerrier. Mais nonobstant que beaucoup de choses dignes de memoire se puissent escrire d'iceluy, nous n'en ferons autre discours maintenant.

*\* Du rustique qui voulut tromper Dieu, et comme il perdit son argent.*

## CHAPITRE IV

Combien que la puissance diuine opprime la rotondité de la terre avec diuerses calamitez, et que pour l'esgard des pechez qui s'y commettent, admoneste et chastie les hommes, si est ce que peu de gens estiment cela aduenir pour la correction de leurs pechez, ains tautost en accusent l'inegalité de l'air, tantost l'intemperance de la mer, maintenant la sterilité de la terre, ores l'orage des pluyes, violence des vents, et tantost l'ardeur du soleil : mais bien

considerans que tous les elemens sont soumis à la volonté diuine, et que iceux, sans le iugement de Dieu, ne peuuent inferer ny biens ny maux au monde inferieur, tant de pestilences et calamitez y sont suruenues par l'exigence mesme de nos fautes, qu'il ne faut faire doute que l'ire de Dieu n'ait voulu nous vexer selon nos delicts, comme il sera facile à cognoistre par le discours des choses qui s'ensuiuent. Il aduint donc qu'au commencement de l'année de l'incarnation du Fils de Dieu, mil deux cent cinquante huict, fut esprouuée si grande et terrible mortalité de bestial, comme de boeufs et vaches, que tous hommes affirmoient iamais n'en auoir été une semblable ; et ce principalement en tous ces pays circonuoisins. Et de vray, apparoissoient des playes tant grandes sous la langue des boeufs et vaches, que iaçoit qu'ils étoient gros et refaits, si est ce qu'ils mouroient soudainement. Et ce qui me semble plus digne d'admiration, est que les boeufs et vaches qu'on menoit labourer, combien qu'ils fussent sains, mouroient sous le ioug parmy le chemin. Et toutefois telle pestilence ne cessa encor pour ceste année, mais par l'espace de deux ans continuels priua presque ceste contrée et ces pays de boeufs et de vaches. De sorte que certains paysans, cuidans eschapper l'ire de Dieu, se retirans des villages circonuoisins, et conduisoient leur bestail par l'espesseur des bois ou autres lieux plus solitaires. Mais nonobstant leur intention et art, ils n'en receurent tant de profit, que leurs bestes ne mourussent aussytost que les autres. Hé ! que diray ie de la tres miserable intemperature de ceste année. Veu qu'aucun ne peut penser que iamais telle defortune soit aduenue. Mais comme i'ay commencé à dire, nul ne pouuoit eschapper l'ire de Dieu. Je raconteray icy un exemple digne d'admiration, selon ce que fay appris d'un prestre digne de foy ; en sorte que durant ceste mortalité, un riche paysan qui habitoit es parties d'Alsace, et copieux en bestail, comme boeufs et vaches, estimant qu'il pourroit eschapper la verge de Dieu, si premier que la pestilence paruint iusques à luy, il se retiroit es lieux plus esloignez, s'aduisa de conduire ailleurs son bestail, et les mena vendre à certaines foires, puis l'argent qu'il en auoit receu mit en un sac, disant : Certes, ceste mortalité ne pourra dauantage nuire à mon troupeau. Et retournant en sa maison, proiectoit en quoy il pourroit employer son argent, que la pestilence ne luy peut oster. Finablement, il conclud d'achepter du vin, s'asseurant que la mortalité ne le pourroit detruire. Que diray ie ? Il prit son sac et son argent, et s'embarqua sur un nauire pour paruenir au lieu où il pretendoit achepter du vin. Et comme il eut assez longtemps nauigué (luy qui

la nuit precedente n'auoit pris son repos, et pensant tousiours en quoy il employeroit mieux sa pecune) fut pressé du sommeil et endormy qu'il fut, eut une vision assez terrible, car il pensoit voir et sentir un crapaut ou autre beste veneneuse, laquelle luy seuçast et mordit la mammelle, en sorte qu'il ne pouuoit supporter telle douleur. Et comme il fut ainsy longuement tourmenté, et que le sommeil ne permettoit encor qu'il s'euellast, toutefois poussé d'une douleur insupportable, demy esueillé qu'il étoit, mit la main en son sein et pensant en oster la beste veneneuse de laquelle il s'estimoit être tourmenté, croyant qu'il tenoit le crapaut, prit sa bourse qu'il auoit mise en son sein, et se tournant vers le bord du nauire, ietta son sac et son argent en l'eau ; et pour ce que le sac étoit pesant de la monnoie qui y étoit, tomba au fond, et ne peut être veu depuis. Mais étant ce pauvre homme esueillé du tout, s'esmerueilla grandement de ce qui luy étoit adueni, et mettant la main dans son sein pour sçauoir si ce crapaut l'auoit aucunement offensé, sentit sa mammelle, laquelle ne trouuant blessée, voulut chercher son sac, et lors ne trouua rien. Ce qui luy donna à cognoistre qu'en lieu d'un crapaut. il auoit ietté sa bourse en la riuere ; et retourné qu'il fut à soy commença à s'escrier, disant : O moy malheureux ! pourquoy ay ie voulu obuier à la volonté diuine? Pourquoy voulois ie decliner ses iugemens et fleaux, veu que nul ne m'eut sceu deliurer de ses mains ? O moy trop infortuné de m'être trop demesurement confié à mon engin et finesse, veu qu'avec iceluy i'ay voulu sauuer tout ce que i'auois, et i'ai entierement perdu ce que sans Dieu cuidois me reseruer. Celuy est donc bien miserable qui ne iette son penser au Seigneur, et qui se fie en la force de son bras. Comme il se complaignoit ainsy, voyant qu'il ne profiloit rien, retourna en son logis. De là pouuons nous facilement cognoistre que Dieu est partout puissant, et qu'il preuoit toutes choses, selon que dit le prophete royal Daud : Si ie monte au ciel, Seigneur, tu y es, et si ie descends aux enfers, tu t'y trouueras. En cest endroit demonstre appertement Daud que nul ne peut eschapper les mains de la puissance diuine, à laquelle aussy sont manifestez les plus secrets des coeurs des hommes, et fol celuy qui cuide eschapper de sa iustice.

*De l'immaturité et congelation des vendanges.*

## CHAPITRE V

Que diray ie des fruicts de ceste année [1258], veu que l'indisposition du temps étoit si grande qu'à peine l'ardeur du soleil pouuoit rayonner sur la terre, dont les fruicts puissent être meurs. Car le long de cest esté furent tant frequentes et durables les nues et brouillards pluuieux, qu'on l'eut plustost estimé être un automne qu'un esté. En premier lieu, le foing ne peut être seichy pour les pluyes incessamment tombées de l'air ; la moisson semblablement fut tant abbatue de pluyes et humiditez, qu'elle fut retardée iusques en septembre. En sorte que dedans les espies les grains mesmes se germoient, et qui pis est, comme la plus grande partie des grains fut mise aux greniers, se putrefia du tout. Mais que pourrois ie dire de la vendange odieuse de ceste année, veu que personne n'en peut tirer aucun profit ou emolument, et que telle chose ne se treuve par escrit être iamais aduenue ? Quelle chose pourroit être plus miserable à dire, sinon qu'en tout cest esté ne se peut iamais trouuer un seul grain de raisin propre à manger, mesme enuiron la feste St Remy, auquel temps naturellement se meurit le fruict de la vigne. Les raisins étoient tant durs, qu'il sembloit qu'ils eussent imité la dureté des cailloux ? Qu'eussent donc fait les vigneronns ? Eussent ils recueillis les fruicts de la vigne qui n'auoient aucune humeur de meureté ? Toutefois comme les hommes en tel doute hesitoient à la collection de leurs vendanges, afin que l'infelicité de ceste année n'oubliast rien de sa miserable perfection, les vigneronns differerent pour quelque temps à vendanger, guidez de tel quel espoir qu'ils pouuoient mieux. Car ils apperceurent une petite serenité qui deuoit, à leurs voeux, rendre aucunement meurs leurs vignes. Mais de malheur un iour de la troisieme semaine d'octobre, le vent septentrional usant de ses violences, amena si grande gelée que toute la vendange fut reduicte en glace. Et ce non seulement aduint en ce pays, mais aussy aux regions plus lointaines. Certes, ie ne puis taire les defortunes qui suruindrent de ceste miserable vendange ; car, comme les vigneronns virent que les vignes avec leurs raisins étoient gelées, et que de iour en iour la gelée s'accroissoit, destitués de tout espoir de maturité, delibererent de recueillir le fruict tout tel qu'il étoit. Et de fait, l'ayant recueilly, l'emporterent dans des sacs en leurs maisons, puis les degeloient comme ils pouuoient mieux dans des poiles ou autres lieux chauds. Quoy fait, à force de pressoirs ils en tiroient tout ce de liqueur qu'il étoit possible, et ainsy le

mettoient en leurs vaisseaux. Entre tant de maux qu'ils eurent, cecy leur seruit que le vin fut, ceste année, tres bien rassis, mais beau qu'il étoit, auoit après soy une certaine amertume et dreté. Toutefois ce fut merueille comme il se meurit tellement dans les tonneaux, que quand il fut gardé iusques en l'esté, il deuiut delicieux et doux à boire. Encore n'ay ie assez exprimé l'infertilité de ceste année ; car, pour dire brièvement, les herbes qu'on auoit semées aux iardins ne creurent point. Les pommes et poires ne furent formées à leur grosseur accoustumée et n'auoient tel goust que les autres années. Ainsy cet an miserable, tant qu'il eut son cours, fut destitué de tous bons fruietz. Mais toutefois la pestilence des troupeaux commençant ceste année, ne se termina partant à la fin d'icelle, ains par tout l'an suiuant vuida les pays circonuoisins de boeufs et vaches. L'an suiuant fut tant bien temperé et disposé, que par sa fertilité il contenta les hommes tellement qu'ils pouuoient bien mettre en oubly l'infertilité des ans precedens. De là, l'on peut connoistre que Dieu n'oublie à pardonner, et qu'il ne tient tousiours ses mains en son courroux ; qu'étant courroucé il chastie, et, comme bon pere, pardonne et fait grace à ses enfans.

*Du debat auenu entre l'Eglise de Senonne, et Henry, comte de Salm.*

## CHAPITRE VI

L'an de Nostre Seigneur, mil deux cent cinquante un, du temps de Jacques, euesque de Metz, dom Baldoïn, abbé, et le couuent de Sennone, conuindrent auec Henry de Salm, en presence dudit euesque, touchant quelques iniures qu'il inferoit à l'eglise de Sennone. Mais iceluy voulant decliner le iugement, mit en auant que luy ny ses predecesseurs n'auoient iamais defailly pour ledit euesque ou pour ses deuanciers. Et ainsy se partit du iugement. Doncques se sentant fort de telle exemption, infera de grandes iniures à ladite eglise. Il auoit un certain frere, que son pere auoit engendré d'une certaine femme aux parties de Bourgongue. Iceluy étoit prompt et actif à tout mal faire, et par tous les moyens qu'il pouuoit, il opprimoit l'eglise de Sennone, en sorte que l'abbé Beaudouin fut contraint de s'en plaindre maintes fois à l'euesque Jacques de Metz. Parquoy ledit euesque bien expressement commanda à un certain Erric, son preuost, que toutes les fois que la plainte de l'abbé de Sennone viendroit iusques à luy, qu'il ne faillit de mettre la main sur les biens dudit comte de Salm, à peine de perdre sa grace. Ce que ledit preuost

s'étudia de faire. Mais de tout cela rien de profit n'en reuint à l'église de Sennone.

*Comment Henry, comte de Salm, vendit son aloz de Morhanges à Frederick le Chauue, duc de Lorraine,*

## CHAPITRE VII

Parmy ces troubles, il auint que le seigneur comte de Salm fut embarrassé de grandes debtes, et comme il n'auoit de quoy à satisfaire, contraint par nécessité, vendit son chasteau de Morhanges à Frederick le Jeune, duc de Lorraine, pour sept cents liures, monnoie de Metz, nonobstant que ceste maison fut son premier aloz, et par le mesme duc le receut en fief, afin que si quelquefois aucune nécessité auenoit au duc, qu'il luy fut rendu sans aucune difficulté ou contradiction. L'euesque de Metz étant aduertiy de telle paction, plus que de premier fut esmeu d'indignation contre ledit sieur comte de Salm, et des lors commença à le contraindre plus asprement que de coustume. Dauantage, il auint que ledit comte trouua une fontaine d'eaue salée auprès de Morhanges, à l'edification de laquelle il exposa beaucoup de deniers ; et iaçoit qu'il en eut eu deffence de l'euesque, si est ce que la fontaine ne valut rien à faire sel. Mais encor n'étant corrigé par les grandes debtes qu'il auoit faites à bastir telles salines, aspirant à choses pires, ne cessoit à molester l'église de Sennone par toutes voyes qu'il pouuoit mieux. Car par le conseil de Regnauld, cy dessus nommé, qui de ce temps étoit son baillif, fait bastir une forge à forger fer en une montagne scise au territoire de l'église de Sennone, auquel lieu l'on y trouue des glaçons que vulgairement on appelle mine de fer. L'abbé voyant ces choses, ne tarda gueres qu'il en aduertit l'euesque de Metz, luy disant que ledit seigneur de Salm usurpoit le territoire de son eglise en la sorte qu'il est cy deuant dit, ce que iamais aucun de ses predecesseurs n'auoit eu fait. L'euesque, bien courroucé, commanda à son preuost, que sans delay, il destruisit le bastiment de question, ce qui fut fait ; car ledit preuost ne ruyna seulement ladite forge, mais il emporta quant à soy tous les outils et marteaux qu'ils auoient accommodés en icelle. Et par ce moyen ledit seigneur n'osa plus entreprendre autres choses auxdites forges du viuant de l'euesque Jacques ; mais il se vengeoit assez à molester l'église de Sennone.

*Comment le mesme Henry de Salm, pressé d'indigence, vendit deux chasteaux à Jacques, euesque de Metz, sçavoir Pierre Percée et Salm.*

## CHAPITRE VIII

Sur ces entrefaites, voyant le comte de Salm qu'il étoit de trois façons intolérablement vexé ; la premiere, pour sentir l'indignation de l'euesque de Metz plus que de coustume. En après, pour ce qu'il étoit contraint à toute extremité de ses crediteurs ; et la troisieme, pour n'auoir de quoy à satisfaire et appaiser son seigneur l'euesque, appaiser ses crediteurs, et se releuer d'indigence. Se voyant doncques reduit sous le ioug de tant d'afflictions, et ne trouuant aucune voye pour se depetrer, pensa qu'il ne luy restoit plus que deux chasteaux seulement, sçavoir Pierre Percée, qu'on disoit être son aloz, et le chateau de Salm, que Henry de Blamont, ayeul dudit Henry, bastit en la terre de l'eglise, avec lesquels il pensoit releuer ses angoisses. Il s'en alla auprès de l'euesque de Metz et luy vendit ces deux chasteaux par la mesme teneur qu'il auoit fait Morhanges au duc de Lorraine. Ce fait, ledit euesque, assisté d'hommes bien entendus, se transporta à l'un et l'autre chateau, et y coucha pour y ordonner des gardes des tours et concierges des maisons, et ayant sur toutes ces choses obtenu priuileges, les rapporta à son euesché. Et des lors l'euesque se monstra plus doux à l'endroit dudit comte de Salm. Mais toutefois, il n'obtint licence de reparer les forges à fer. Cependant, de iour en iour, tantost çà et ores là, en presence de l'euesque ou de ses conseillers, nous inuitoit à traiter la paix ; et combien qu'il nous ait demené maintes fois, si est ce que rien fut ordonné de la paix. Or, comme le debat d'entre ledit seigneur de Salm et l'abbé Beaudouin, avec le couuent, eut perseueré iusques à quatorze ans, et que par l'exigence de nos pechez, nulle fin ne s'y imposast, le tres puissant Renumerateur voulut nous punir plus griefuement ; car par son vouloir et permission, le seigneur de Salm ne craignit de nous opprimer, de sorte que l'on eut creu être le prince des cuisiniers du Roy de Babylonne, qui demolit les murs de Jerusalem, comme cy apres nous demonstrerons plus amplement.

*Du rabaissement des images sacrées et de la proclamation qui se faisoit tous les iours.*

## CHAPITRE IX

Ainsy doncques que le seigneur de Salm tant miserablement affligeoit l'église de Sennone, et qu'icelle n'auoit aucun vray propugnateur ou defenseur, par l'aduis et conseil du venerable Gillon, euesque de Toul, et d'autres prudens personnages, avec grands pleurs et aspres soupirs, nous mismes bas les ymages tres sacrées de Nostre Redempteur, de St Symeon septieme, iadis maintes fois illustré par les miracles de St Clement, euesque de Metz, et les ayant posées sur terre, commençasmes à nous escrier, disant : Nous auons soutenu la paix, et elle n'est venue ; nous auons cherché les biens, et voicy la turbation. O Seigneur Dieu, nous cognoissons assez nos fautes, ne sois courroucé contre nous à iamais. En après, suiuant les priuileges des hommes apostoliques et papes de Rome, qui excommunient tous les malfaiteurs de nostre Eglise et les separent du gyron d'icelle nostre sainte mere et uniuerselle, et alienent de la communion du corps et du sang tres precieux de Jesus Christ, et les soumettent estroitement à comparoistre au iour du iugement diuin ; ainsy nous tous, un chacun iour, nous declarions pour excommuniés le Sgr de Salm et tous ses adherens. Mais principalement aux iours du dimanche et des festes, en pleine face de l'église, et signamment à la grande messe, deuant les Agnus Dei, nous étans tous à genoux, ladite proclamation se recitoit par le diacre de la messe, et en laquelle iceluy Henry de Salm et ses complices étoient appertement nommez. Quoy fait, le choeur chantoit le respond qui se dit : *Aspice Domine*, avec son verset ; puis un chacun, prosterné à genoux, disoit le psalme : *Deus, misereatur nostri*, et *Kyrie eleison* ; *Pater noster*. Et le prestre qui celebroit la messe, prosterné à genoux deuant le corps et sang de Jesus Christ, adioustoit dauantage le verset: *Exurgat Deus*, et la collecte *Ecclesiae tuae prepes*, ou une autre conuenante à temps de tribulation. Ce fait, la messe se paracheuoit <sup>2</sup>. Et pour cela, encor ne desistoit ledit seigneur de Salm à nous faire beaucoup de maux.

---

<sup>2</sup> Il arrivait aussi dans des cas semblables, qu'on descendait à terre les chasses des saints et qu'on les deposait sur des fagots d'épines. En 917, les religieuses de Remiremont ayant été obligées de fuir nuitamment devant les Huns, instituèrent, en commémoration, une messe de minuit, le 20 août, nommée la Messe piteuse, parce qu'elles la chantaient d'une voix basse et lugubre, dit D. CALMET, comme personnes dans le danger et dans la frayeur, et qui n'osent élever leur voix.

*De la mort de l'euesque Jacques de Metz.*

## CHAPITRE X

A la verité, pour ce que le temps de misericorde n'étoit encor venu, et afin que nous cognoissions combien mieux valoit se fier en Dieu que aux hommes, et que maudit est celuy qui se repose à la force de ses bras, en moins de rien le secours de l'euesque Jacques nous fut osté. Et pour autant que nous adioustions beaucoup aux aydes et faueurs de ce dit euesque, nous esprouuasmes qu'il valoit trop mieux s'arrester aux promesses du Seigneur que des princes. Car, comme nous esperions que par son moyen nous serions mis hors des mains du seigneur de Salm, iceluy euesque, frappé de maladie mortelle, principalement d'une dissenterie mortelle et flux de sang, mourust. Et par tel moyen nous fusmes descheuz de nostre attente. Les chanoines de Metz le voyant mort, l'enseuelirent deuant un autel de l'eglise du bienheureux premier martyr saint Estienne. Mais pour ce que i'ay honte à raconter la paureté et vilité de sa mort, ie diray brièvement cecy, que celuy qui de son viuant auoit tellement depouillé tous les prestres, cleres, moynes et laïcs suiets à luy, de tous leurs biens propres, iceluy fut trouué n'auoir de quoy couvrir son corps. L'on raconte toutefois aucunes choses dignes de memoire et louange qu'il fit de son viuant ; car il commanda que de son temps les prisonniers fussent relachez, et qu'on rendit la rapine de sel qu'il auoit faite, non pas ce qu'il en auoit porté quant à luy, mais bien qu'il ne pouuoit transporter, et sur ce en fit inscrire des priuileges qui eurent force quelque temps, comme cy après il sera clair à voir. Le seigneur de Salm creut qu'il pourroit mieux s'usurper et attribuer l'eglise et biens de Sennone, et defait il commença à nous impugner plus asprement ; car, ayant appelé son Regnault avec quelques autres, nous les enuoya, et ayant assemblé tous les freres, dit : Monseigneur m'a enuoyé vers vous dire que si voulez, prendra la sauuegarde de vous contre tous autres, et sur ce aduisez vous. Cela fait, nous entrasmes en chapitre, et deliberans des choses, les unes pour les autres ; quelques uns disoient : Nostre abbé n'est présent, et partant pouuons nous bien accepter ceste protection pour quelque temps, si l'abbé le trouuoit bon ; et les autres n'y vouloient rien entendre. Et. par tel moyen nous refusasmes nostre bonheur, comme depuis nous l'anons bien suffisamment esprouué. Car les gens d'armes dessus dits, étant retournez bien courroucez, saisirent toute l'abbaye et nos granges. Cependant les chanoines de Metz conuenoient souuentes fois ensemble afin

d'eslire un euesque, mais ne se trouuant d'accord, n'y profitoient rien, iouxte aussy qu'ils en étoient empeschez par le comte de Bar ; finalement étant conuenus en eslirent deux. Une partie esleut le noble Philippe de Florehenges, qu'on disoit être cousin du duc de Lorraine, et preuost de St Dhié et tresorier de Metz : l'autre partie esleut un de leurs chanoines, nommé Tbiebault de Parcelles, infiniment riche, mais au reste gros et pesant de corps ; entre lesquels longtemps fut debattu pour l'euesché. Or, le seigneur de Salm voyant que le temps de mal faire opportunement luy étoit préparé, fit bastir et restaurer les forges à fer qui auoient été ruinées par le commandement de l'euesque defunt, et fit couper nos forestz pour y faire du charbon, ordonnant certains forgerons à billonner le fer. D'autre part, nostre couuent ne cessoit à proclamer ses excommunications accoustumées contre ledit seigneur de Salm et ses adherens, ce qui luy deplust extremement ; et afin de mieux s'en venger, enuoya ses satellites armez avec son Regnault, qui vindrent subhaster et enleuer tous nos biens meubles, cheuaux, boeufs, vaches, brebis, pourceaux, et les emmenerent où ils voulurent. Aussy firent ils de mesme en nos granges, et qui pis est, le mesme iour, ce tyran commanda qu'on depouillat de tous biens nostre prieuré de Brunstanual et nostre maison d'Anseruiller ; et cela fut fait le samedi plus prochain de Septuagesime. Mais ainsy que nous pensions qu'ils se pourroient contenter de telles choses, le lendemain matin, voicy venir ledit Regnault avec ses complices, qui demanderent à entrer dedans l'abbaye, ce qui ne leur fut concedé ; de façon qu'iceux avec eschelles passerent la muraille, et passant deuant la chambre de l'abbé, entrerent au cloistre, et saisissant les clefz de l'église, du cloistre et de la caue, enleuerent toute la vaisselle, mesnage et meubles de nostre abbaye. En après ils chargerent plusieurs chars de nos lits, pois de cuiure et poesles de la cuisine, et tout ce qui se deuoit distribuer aux pauures fut par eux emporté. En après ils ordonnerent de leurs gens à garder les tours de l'abbaye ; ils constituerent les uns pour être sommeillers, les autres portiers, et les autres gardes de la cour. Cela fait, Mathieu, le prieur, ieune homme de bonne conuersation, et tous les autres freres, considerant qu'icy n'y auoit aucun lieu commode à habiter dauantage, la croix deuant et marchant par ordre de procession, sortirent tous dehors, pleurans et supplians à Dieu tout puissant vouloir conduire leurs pas à la voye de salut. Et ainsy marchans, passerent la nuict à Moyenmoustier. Au partir de là, par le commandement de l'abbé, se retirerent en diuers lieux. Car de tous les religieux ne demeura dans le cloistre que moy et un autre, nommé Bertrand, qui étoit griefuement detenu

par maladie. Mais pour autant que Dieu ne veut la mort du pecheur, ains qu'en se conuertissant il viue, voulut bien admonester ce cruel violateur de nostre eglise par une correction assez digne de son demerite. Car sa femme allant mal d'enfant, premier que le temps de sa couche fut venu, elle enfanta un enfant desià mort, dont la vengeance de Dieu bien grande se demonstrant par ceste infortune deuoit être deplorée pour trois raisons. L'une, qu'un auorton non baptizé selon la foy ne peut entrer au royaume des cieux ; secondement, pour ce que les parens perdirent tant miserablement l'auorton qui deuoit être leur heritier et successeur, car ils n'auoient encor eu autre enfant du sexe masculin que cestuy cy ; la troisieme raison est que nonobstant ceste punition manifeste, ils ne desistoient pourtant du trac de leur malice. Mais ce Regnauld, malheureux satellite du dyable, depouilla tellement la famille de nostre monastere, et signamment encor de nos laboureurs, charpentiers, lauandiers et pescheurs, qu'à peine les murailles droites se pouuoient soustenir en leurs logis.

*De la sentence prononcée et publiée contre le seigneur de Salm, par le venerable Gillon, euesque de Toul.*

## CHAPITRE XI

Finablement, comme le coeur de nostre vastateur s'endurcissoit contre nous, ainsi que le coeur de Pharaon contre le peuple de Dieu fut endurcy en Egypte, nous en telle extremité n'auions aucuns qui nous consolassent. Mais quoy ? Nous consultasmes nos affaires aux chanoines de Metz, implorans leur ayde tres instamment ; toutefois aucun ne se trouua deliberé de nous secourir. Ainsy doncques que le seigneur de Salm molestoit et nous et nostre eglise (comme dit est), après longues altercations les esleus, sçauoir le venerable Philippe et Thiebault, furent appelez en la presence de l'archeuesque de Treues, par l'industrie duquel ils furent, ie ne sçay quellement, pacifiez ; en sorte que ledit Thiebault vint à ceder, et fut le venerable Philippe confirmé pour l'euesque, et depuis étant consacré obtint l'euesché. Or, nostre reuerend abbé Baldouyn, assisté de quelques uns de nos freres, allerent trouuer l'euesque nouvellement institué, et luy intimerent de mot à mot nos calamitez entierement comme cy deuant entendu ; mais il se monstra tant tiede et nonchalent à leur endroit, qu'on l'eut peu iuger pour un homme de nulle vigueur. Bien promit il quelque chose de parolles qui ne sortirent leur effect.

Quoy voyant, nos freres se transporterent au venerable Gillon, euesque, que le Tout Puissant auoit esleué à la dignité episcopale de Toul. Et bien expressement luy firent entendre nos necessitez et extremitez, dont l'euesque en fut infiniment marry. Et ayant appellé un notaire, escriuit à Alexandre, abbé de Moyenmoustier, que personnellement il allast en la maison du seigneur de Salm, et que diligemment il l'admonestast que d'une tant enorme et detestable iniquité il se deportast et rendist les choses qu'il auoit tollues, et qu'il ne differast à satisfaire à Dieu et l'Eglise d'un fait tant impieux. L'abbé doncques, receu qu'il eut ce mandement, non paresseux mais esmeu d'un zele louable, s'acheminoit à faire ce qui luy étoit enioint, et étant venu à Badonuiller, trouua cet ange de Sathan, Regnauld baillif du seigneur de Salm, trop excité en sa malice, lequel interrogea l'abbé de ce qu'il cherchoit ou demandoit, auquel l'abbé declara la commission qu'il auoit de l'euesque. Regnauld, entendant cela, tout transporté de colere, mit les mains sur luy, le retint et le mit à la garde de ses satellites, pour être emprisonné en quelque maison ; ce qu'ils executerent, faisans grandes despenses pour sa garde, en sorte quen deux iours et deux nuicts, ils despenserent huit sols toullois ; car ils pensoient bien que l'abbé payeroit tout. Cependant, les freres de Moyenmoustier, entendans que leur abbé étoit detenu captif, accoururent hastiuement vers Godefroy, president du duc de Lorraine, et luy firent entendre que leur abbé étoit detenu prisonnier. Quoy entendu, le president, ayant choisy quelques hommes d'armes, se transporta à Badonuiller, où étoit detenu l'abbé ; mais venu qu'il fut au milieu du chemin, fut aduisé par quelques uns qu'il ne s'auançast dauantage sans auoir aduertis les aduersaires qu'ils rendissent l'abbé de son seigneur, et que alors qu'ils en feroient refus, qu'il pourroit avec raison en faire sa volonté. Le president, usant de ce conseil, enuoya promptement deux hommes d'armes qui redemanderent l'abbé. Mais le bailly, oyant que le preuost du duc de Lorraine redemandoit cest abbé, eut peur, et tantost le laissa ; qui alors solennellement exposa le mandement qu'il auoit de l'euesque, le denonçant pour excommunié, selon les statuts du conseil de Treues ; declarant aussy par mesme moyen le seigneur de Salm, et affirma sa terre être mise sous defense et prohibition, excepté le viatique des morts et le baptesme des enfans. En ceste sorte, l'abbé et le preuost, avec les leurs, retournerent en leurs propres. Cependant, l'euesque de Toul, qui tousiours s'a fait muraille pour la tuition de l'Eglise de Dieu, supplia à l'euesque de Metz, que comme pour la defense de Sennone il auoit besongné contre le seigneur de Salm en

l'euesché de Toul, il voulut faire de mesme en son euesché de Metz. Ce que entendant, l'euesque donna commission patente au sieur Nemerique, gouverneur de Vic, pour aller exploiter son mandement à Morhanges ; qui ayant leu ses lettres, et étant arriué au chasteau dudit lieu, admonesta le seigneur de Salm qu'il restituast les choses qu'il auoit tollues et emblées à l'eglise de Sennone, et que par mesme moyen, il feisse satisfaction de son demérite, autrement qu'il auoit charge de le denoncer pour excommunié avec tous ses fauteurs, coadiuteurs et adherons, avec sa famille, comme il faisoit aussy toute sa terre par l'autorité de l'euesque de Metz, et l'affirmant être soubmise à la deffence et prohibition des statuts de Treues. La famille du chasteau, entendant tels propos, mirent les mains sur luy et l'emprisonnerent, le garotterent et lierent aux ceps de fer. Le gouverneur se voyant ainsy mal mener, pour n'être longuement detenu, se mit en hostage en leurs mains pour la somme de soixante et dix liures, et ainsy se retira d'eulx. Reuenu qu'il fut auprès de l'euesque, luy fit entendre le beau traictement qu'il auoit receu de sa commission. Le seigneur de Salm doncques fut tellement excommunié et toute

sa terre mise en deffence, que l'on ne permettent seulement la sepulture catholique aux habitans qui y mourroient. Et de fait, la sentence de l'archeuesque de Treues ne perdit ses forces en son endroit, non plus qu'elle fit à tous ses fauteurs et adherens. Et comme iceluy s'en trouuoit extremement empesché, Regnauld, ce malheureux bailly de sa perdition, voire mais plustost de l'Ante Christ, commença à excogiter nouvelles concussions et oppresses à nostre eglise : car aduenant la saison d'automne, au mois de septembre, auquel les laboureurs ont de coustume labourer les champs et heritages, il (dis ie inuenteur de tous maux) fit deffence aux hommes de nostre eglise de Sennone, qu'ils n'eussent à fournir les crouées qu'ils doiuent, et qu'ils ne cultiuassent les champs et iardins comme ils auoient accoustumé. Entens, lecteur, la malheureuse inuention de cest homme. Nous lysons aux annales des hystoires, que les champs de quelques citez que l'on auoit assiegéez, furent par les ennemis semez et poudrez de sel, afin que l'ardeur du sel ne permit qu'aucune semence peut germer ou pulluller en icelles terres. Et que par ce moyen, les champs en étant faits steriles, ne rapportassent aucun fruict, et que les habitans d'icelles citez, contraincts de famine, se rendissent à leurs ennemis. Ainsy, ce detestable bailly fit deffence de ne cultiuier nos champs, afin, qu'affligez de disette, vinssions plus facilement à nous soumettre à la

volonté de son maistre. Mais en cecy le baillif delibera en vain ; car comme ce venerable personnage Gillon, euesque de Toul, eut entendu ceste prohibition, par lettres patentes commanda que partout son diocese, tous les iours de dimanches et festes, en l'eglise, on denonçast pour excommunié ledit seigneur de Salm, ses baillifs et adherens.

*Du traité de paix entre l'eglise de Sennone et le Seigneur de Salm.*

## CHAPITRE XII

Voyant donc le seigneur de Salm, que ny par sa malice, ny par l'oppression qu'il donnoit à nous et à nostre eglise, ny par le moyen de l'archeuesque de Treues, auquel il se fioit largement, ny par l'euesque de Metz, qui niesme craignoit l'offenser, ny encor par les aduocats et iurisprudens, desquels par grands dons, il s'auoit acquis bon nombre, il ne pouuoit (dis ie) reuoquer la sentence d'excommunication, et se voyant en estat dangereux de son ame, commença à trouuer les moyens de traiter la paix avec nous. Mais, parce que les choses concernantes à ce faire, luy sembloient difficiles, tant pour la restitution des choses qu'il auoit tollues, que pour n'auoir de quoy à pleinement satisfaire, et qui plus est, parce qu'il auoit honte de faire satisfaction à Dieu, à l'Eglise et à nous, pour ses crimes tant indignes à raconter, son esprit vacilloit en maintes et diuerses cogitations, pour ce que le duc Frederich le Jeune, qui de nouveau, après son pere Maheu, auoit pris le gouvernement du duché de Lorraine, comme aussy le comte de Vaudemont le ieune et plusieurs autres cheualiers, ensuiuans, les ieunes coeurs, instiguoient le seigneur de Salm, ainçois plustost à mal qu'à bien faire. Finablement, voyant iceluy que pour nous molester et enuahir nos biens, et que pour nous induire à ce faire, il s'étoit efforcé à suborner l'abbé et les religieux à traiter la paix, et n'y auoit rien profité, se delibera d'aller trouuer Philippe, euesque de Metz, afin qu'il moyennast ceste paix. Et de fait, l'euesque commença à donner meilleur party à la cause du comte que de nous ; car il auoit avec soy un homme d'armes, tres sauant babillart, qu'on nommoit Albert d'Otonuille, qui autrefois auoit serui de conseiller au seigneur de Salm. Par le conseil d'iceluy, il ordonna la paix telle qu'il voulut, et nous menaça que si nous voulions contredire à l'ordonnance de ceste paix, qu'il ne faudroit à se bander contre nous et nostre eglise, et certes nous étions ignorans de ce que pourrions faire contre cela. Toutefois Dieu transmit au coeur de nostre abbé qu'il affirma

constamment ne vouloir iamais adherer ny consentir aux compositions que l'euesque auoit faites pour ceste paix, que prealablement le seigneur de Salm ne restituast entierement les choses et droits qu'il nous auoit ostés ; ce que l'euesque accepta. Et donné qu'il eut assurance de la reddition future, le seigneur de Salm nous assigna mesme un iour, dont incontinent il demanda le benefice d'absolution, ce que l'euesque de Metz volontiers luy promit. Mais le tres memorable Gillon, euesque de Toul, affirma que de sa vie il ne luy donneroit absolution, que premier il n'eut donné caution que pour un excès si pesant, il s'arresteroit au mandement de l'Eglise. Le seigneur de Salm voyant qu'il ne pouuoit trouuer aucune voye eschappatoire, en presence des susdits euesques, clerics, hommes d'armes et plusieurs autres personnes, ayant solennellement donné son serment corporel, promit que volontiers il obeyroit au mandement de l'Eglise et du venerable Gillon susdit, euesque de Toul. Et ainsy il merita le benefice d'absolution et sa terre deliurée de l'interdiction. En après ledit seigneur de Salm, croyant que les trésors de l'eglise qu'on auoit transportez ailleurs pour crainte de la guerre, deussent être incontinent rapportez au monastere, commanda que les hommes de nostre eglise labourassent et feissent leurs coruées pour le cultiement de nos champs et iardins, comme ils deuoient et souloient du commencement. Ce mandement fut donné la derniere semaine d'auril, qui fut la plus prochaine de Pasques. Son baillif donc, venant au monastere par le commandement de son seigneur et des euesques, dechassa les gardes des tours et du monastere, et vuida la cour de toute la famille de son seigneur. Et cecy fut fait le sixieme iour plus prochain de Pasques, que l'on nomme Parascene. Mais quant aux choses qu'il auoit enleuées, rien ne fut restitué ; de façon que l'on dit que nostre sieur abbé usa assez finement de cecy, qu'il ne voulut permettre aucuns des religieux rentrer au monastere que prealablement les biens meubles et autres choses qu'on y auoit pris, ne fussent restituées et rendues. Et par ce moyen, l'office diuin ne fut fait aucunement à Senonne depuis la veille de Pasques iusques à la veille de la natiuité de Nostre Seigneur ensuiuant ; de façon que en nostre monastere de Sennone, aucun des religieux n'y resta que frere Bertrand, qui étoit griefuement malade ; un autre religieux, nommé Hugo, qui assez finement ramassoit les meubles dispersez, et gouernoit les chaisnes des boeufs et des cheuaux bien diligemment, et toutes choses qui concernoient son obedience, dispoit tellement qu'il ne permettoit aucune chose être perie

par sa faute ; ce dont il auoit charge. Avec lesquels deux, ie frere Richer étois aussy demeuré.

*Comment Philippe, euesque de Metz, fit amas de gens d'armes contre le Seigneur de Lietemberg.*

### CHAPITRE XIII

Vrayment puisque l'occasion se presente que nous remettons quelque peu nostre matiere, et que reprenans nostre discours de plus haut nous commencions ceste histoire de la mort de fut de bonne memoire, Jacques, euesque de Metz, ie tascheray icy à discourir ce que j'ay enuie de mettre en auant. Trespasé doncques ledit Jacques, euesque, et vacquant encor le siege de Metz, quelques tyrans, se confians à leurs forces, ne firent conscience de se ietter sur les terres de l'euesché et les piller, comme le seigneur de Salm auoit rauagé nostre eglise de Sennone et taschoit à son pouuoir l'exterminer de fond en comble. En mesme sorte, le seigneur de Lietemberg estimant que tout ce de mal qu'il infereroit à l'euesché de Metz, qu'il demeureroit eternellement impuni, le voyant sans aucun deffenseur comme auons dit, leua quelque nombre de soldatz, et s'aborda au cloistre que l'on dit Neuville, et par fraude, armé qu'il étoit, entra en la ville, située deuant ledit cloistre, car il leur promettoit qu'il ne leur infereroit aucun mal. Mais entré qu'il fut, reiettant impudemment sa promesse, fourragea et pilla le bourg de toutes choses, et qui pis est, reduisit les bastimens des bourgeois en miserable ruyne, chargeant grande quantité de chars des pierres et pieces de bois qu'il trouuoit commodes aux bastimens du bourg. Et avec toutes ces choses il monta une certaine montagne, proche du chateau de Herneste, et illec en la terre de l'euesché construit un chasteau et le fit bastir des pierres et du bois qu'il auoit enléué du susdit bourg. En telle sorte beaucoup de tyrans n'ont eu crainte de rauager, piller, rançonner et emporter les biens de l'euesché.

*De l'entrée de Philippe, euesque de Metz, avec son armée, en la terre du Seigneur de Lietemberg. (Suite du Chapitre précédent.)*

### CHAPITRE XIV

Parmy ces entrefaites, et que Philippe susnommé eut obtenu l'euesché de Metz, et usurpé les chasteaux, forteresses et toute la terre d'iceluy, appellant

les magistrats de la cité de Metz, s'enquit d'iceux que l'on devoit faire des tyrans qui à son absence s'étoient ruez sur l'euesché. Il luy fut respondu que l'iniure inferée à l'euesché touchoit autant les bourgeois que l'euesque mesme, et qu'ils étoient prêts à exposer, pour s'en venger, leurs corps et leurs biens. La delibération faite, l'euesque manda incontinent au duc de Lorraine, Frederic le Jeune, son cousin, qu'il le vint trouver avec bon nombre de gens d'armes, pour ce que le seigneur de Lietemberg luy auoit fait beaucoup de dommages et iniures intolerables, lesquels il entendoit venger sur luy mesme. Les nouvelles furent assez agreables au Duc, qui subitement depescha messagers pour faire amas de Bourguignons et d'autres nations, desquels il fit bon nombre. Par mesme moyen l'euesque manda encor au comte de Vaudemont le venir trouver avec son armée, mais n'y pouuant iceluy aller en personne, luy enuoya quelque nombre de soldatz. De mesme en fit le Roy de Navarre. L'armée étant donc bien assemblée et ramassée, l'euesque entra en la terre du seigneur de Lietemberg, et illec ficha ses tentes : et de vray, ceste exercite fut estimée sur toutes les armées qui ont été de nostre temps en Lorraine. Voyant donc le seigneur de Lietemberg que sa terre ctoit occupée par ceste nation, se sentit entierement espouuanté, et allant trouver l'euesque de Strasbourg, le prioit qu'il luy aydast à son extremité. Mais l'euesque eut peur que le Duc n'entrast en sa terre avec si grand nombre de soldatz qu'il conduisoit, car telle en fut la renommée. Parquoy enuoyant ces messagers, fait pareillement amas de bons nombres de citoyens, et de fait demanda secours aux citoyens de Strasbourg, qui toutefois n'y voulurent entendre, ains firent estat seulement de garder leur cité. L'euesque leur manda qu'à pis aller ils fournissent de marchandise à son exercite. Les citoyens respondirent qu'à peine auoient ils suffisance de munitions pour la garde de leur cité. Et diablement l'euesque se sentant delaissé de ses concitoyens, fit mener hors de la cité aucunes choses necessaires qu'il y auoit pour les faire venir à luy. Ce que les citoyens ne voulurent permettre, ains renuoyerent les messagers de l'euesque tout comme ils étoient venus. Ce qui fut un grand scandal aux euesques, et signamment à tout le pays d'Alsace. A la fin, l'euesque desirant auoir force de gens d'armes, manda à l'archeuesque de Treues, qui luy étoit proche parent, qu'il luy vint en ayde. Amassé doncques qu'il eut tout ce de gens d'armes qu'il peut, et considerant qu'il ne pouuoit resister à l'armée de l'euesque de Metz, commença à traiter de la paix, laquelle, selon le commun bruit, fut ordonnée en ceste maniere : le seigneur de Lietemberg se soumit à la diction et volonté

de l'euesque de Metz, et de vray il étoit son homme. En après, il promit à l'euesque qu'il rebastiroit de nouveau entierement le bourg qu'il auoit saccagé (comme auez entendu cy deuant), situé douant le cloistre de Neuuille, et qu'il restitueroit les choses qu'il auoit rauies çà et là, et d'habondant, qu'il destruiroit le chasteau qu'il auoit basti peu auparauant. Ceste paction étant ordonnée par les principaux de ce pays là, et confirmée en après par lettres patentes, le seigneur de Lietemberg, pour plus grande satisfaction, donna à l'euesque des fideiusseurs et respondans capables et fideles, tellement que le chasteau qu'il auoit basti au territoire de l'église messaine fut incontinent mis à bas. Le tout ainsy bien appaisé (comme dit est), l'armée se dispersa et chacun retourna en son propre. Mais pour autant que cy deuant i'ay fait mention des citoyens de Strasbourg et de leur euesque, ie tascheray de laisser la memoire à la posterité des choses plus remarquables executées en la cruelle guerre demenée entre eux pour causes assez legeres, ainsy que ie l'ay appris d'hommes dignes de foy. Car si ie faisois estat d'escire toutes les choses qui se firent plusieurs fois en diuers lieux, i'ay peur, la. prolixité de l'hystoire engendreroit fascherie au lecteur.

*Du commencement de la guerre de Vaulthier, euesque de Strasbourg, contre les citoyens de ladite cité.*

## CHAPITRE XV

La guerre du seigneur de Lietemberg étant venue à telle fin que vous auez entendue, Vaulthier <sup>3</sup>, euesque de Strasbourg, retournant en son propre, commença à griefuement calomnier les citoyens, pour ne luy auoir secouru en si grande necessité où il s'auoit trouué, et veu principalement comme il se presentoit à faire guerre contre les ennemis de leur patrie. Auquel respondirent les citoyens, que si l'euesque, pour la deffence de son euesché, souffroit quelque necessité, qu'ils diligenteroient à le secourir ; et partant retenoient ils les meubles de l'euesque, ayant entendu que le duc de Lorraine auec puissante armée entroit au pays d'Alsace, et que si d'aenture iceluy duc leur vouloit inferer quelque tort, que ces biens là seraient de secours, et à l'euesque et à la cité. Ceste responce ne pleut aucunement à l'euesque ; ains enuoyant certains messagers, fit denoncer pour excommuniez tous les citoyens, et soumit à deffence et interdiction leur cité, et commanda que le

---

3 Waller de Geroldseck.

clergé entierement sortit. Les citoyens entendans ceste emprise, enuoyerent quelques uns des Freres Prescheurs et Mineurs avec autres personages les mieux aduisez vers l'euesque, pour sçauoir s'il y auoit moyen de trouuer quelque forme de paix en leur endroit ; ce qu'ils n'obtindrent point. Car toutes ces choses se pratiquoient par le conseil du seigneur de Geroltfeke, pere dudit euesque, qui de vray étoit tres riche et opulent en substance et quantité d'argent, et grand milhord, ayant quelques montagnes audelà du Rhin, aux entrailles desquelles il faisoit tirer de la mine d'argent en grande abondance, au moyen de quoy l'on tenoit qu'il auoit intronisé son fils Vaultier à l'euesché de Strasbourg. Iceluy donc, animé des paroles de son pere, declara la guerre aux citoyens de Strasbourg, et assez aigrement leur fit menace d'assieger ladite cité ; mais les citoyens remparerent leur cité de tournelles et autres deffences. Cela fait, l'euesque ayant amassé nombre de gens d'armes, assiegea ladite cité. Mais les citoyens remparerent leur cité du costé où d'icelle l'on va au village qui s'appelle Rungushone, et en cest endroit, il dressa ses tentes. Mais preuoyant l'euesque Vaultier que son armée ne suffiroit pour une telle affaire, par messenger expres manda, supplia à l'euesque de Treues qu'il le vint trouuer avec son armée, lequel y vint avec une bande de soldatz assez honnestement disposez ; et venu qu'il fut contre la cité, pensoit qu'il attireroit quelques uns de la cité, contre lesquels il pourroit faire preuue de sa vaillantise ; mais ainsy que ceux de la cité apperceurent les soldatz de Treues entrer au village de Rungushone, bien montez à cheuaux, furent bien ioyeux ; car ils auoient posez des grandes pieces de bois tout au trauers du village, en sorte que les hommes et cheuaux ne pouuoient s'approcher de l'infanterie ; et, au contraire, l'infanterie pouuoit combattre les hommes de cheuaux. Dont ceux de Strasbourg, bien armez, faisans une sortie, entrerent par le derriere des maisons dudit village, et se mussans dessus les pieces de bois, avec leurs lances tuoient les cheuaux de leurs ennemis, et les arbalestriers, à force de dards et saiettes, transperçoient les corps des cheuaucheurs. Ceux de Treues se voyant tant miserablement et inopinément blessez, les uns à pied, les autres à cheuaux, se retirerent du village autant voisins de la mort que de la vie. Et comme ils vindrent au camp, les cheuaux d'aucuns tombaient morts sous iceux. L'on fait compte de cent quarante cheuaux perdus en ceste escarmouche. Dont l'archeuesque voyant qu'il auoit fait si grande perte de ses gens et de ses munitions, prit congé de l'euesque de Strasbourg, et s'en retourna à son propre. Parquoy l'euesque considerant qu'il ne profiteroit

guieres ou rien au siege de la cité, se retira avec son armée, commettant toutefois des embuscades aux prochains villages, qui observassent diligemment les sorties de ceux de la cité ; et de fait, il advint que iceux assez mal habillement saillirent, et les gens de l'euesque les ayant apperceus, les assaillirent si extremement qu'ils en tuerent quelques uns, et les autres prindrent prisonniers, et peu des autres eschapperent pour retourner à la cité. Mais les citoyens, considerans qu'ils auoient fait telle perte de leurs gens, pour auoir iceux (comme brebis errantes sans conducteurs) été eux precipiter à l'escarmouche, furent contraints de conuenir le comte Rodolphe de Hebesporch, lequel ils establirent pour leur seigneur et capitaine de leur guerre<sup>4</sup>. Voyant doncques le comte Rodolphe que l'euesque occupoit quelques villes et villages du Roy des Allemaignes, situés principalement au pays d'Alsace, et qu'en icelles villes et villages du Roy, il auoit mis garnison, tascha tres bien à les usurper, en sorte qu'un certain comte, nommé Godefroy, cousin dudit Rodolphe, appuyé sous son conseil, avec un escadron de son armée, subtilement entra dedans la ville de Colombier<sup>5</sup>, qui est en l'euesché de Basle, et la rendit sienne. Et l'euesque de Strasbourg la pensant recouurer, y enuoya quelque nombre d'hommes d'armes, portans frauduleusement les blasons et armes du comte Rodolphe, afin que par ce moyen ils ne puissent être recognus pour tels qu'ils étoient. Et étans venus iceux aux portes de Colombier, demenlans leur chef, se dirent être soldats du comte de Rodolphe, pour par ce moyen auoir entrée à la ville comme eux demandoient. Et ainsy les bourgeois de Colombier recognoissant les enseignes du comte Rodolphe, leur ourrirent les portes. Iceux laissaus leurs cheuaux deuant les portes, entrerent à pied dedans la ville, et l'euesque en personne, avec son armée, les suiuiot de loing, afin que sitost qu'ils les verroient entrer, il feisse approche telle qu'il subiugast à soy la ville. Mais il étoit bien loing de son compte ; car ceux de Colombier apperceuans de prime face iceux n'être tels qu'ils auoient feint, soudainement accoururent aux armes et se ietterent sus. Quelque un toutefois de Colombier, se doutant que plus grande multitude de soldats n'entrast pour leur donner secours, monta sur la porte, et aualla tout bas la grille de fer. Et ainsy ceux de la ville escarmouchans contre leurs ennemis, mirent à fil de l'espée tous les gens de l'euesque qui étoient entrez. Cependant,

---

4 Rodolphe d'Haspourg, onze ans après empereur d'Allemagne, se détacha du parti de l'évoque Walter ou Gauthier, et traita avec les bourgeois de Strasbourg le samedi d'avant la St.-Martin, 1261.

5 Colmar.

l'euesque s'approchant de la porte, laquelle il trouua bien barrée, entr'ouyt la clameur des combattans, dont il se retira tout confus. Et en ceste entreprise, l'on fait compte de cinquante des siens qui y laisserent et leurs noms et leurs vies [1262].

*Du siege de la ville de Milhuse, tenu par le comte Rodolphe.*

## CHAPITRE XVI

Voyant le comte Rodolphe, que la fortune luy rioit, fit amas d'un grand nombre de soldatz, assiegea la ville de Milhuse, située en l'euesché de Basle, laquelle le Roy d'Allemagne auoit donnée à la garde de l'euesque de Strasbourg. Mais les hommes de ladite ville se voyans ainsy assiegez, se rendirent librement à luy, qui pour ceste raison les receut amiablement. Cependant les gens de l'euesque et les arbalestriers qui étoient au chasteau qui est tout voisin de la ville, molestoient grandement les bourgeois. Ce que le comte Rodolphe ne voulant plus outre supporter, commença à battre le chasteau, et l'expugna virilement, dont emmenant prisonniers ceux dudit chasteau, fait aussy emporter beaucoup de despouilles que les villages circonuoisins auoient resserrez là dedans pour la crainte de la guerre. Et au partir finalement fit destruire le chasteau entierement, et ainsy le comte Rodolphe obtint la ville de Milhuse. L'euesque de Strasbourg entendant que tant malheureusement il auoit perdu les villes de Colombier et Milhuse, et ses gens, et la terre que le Roy luy auoit donnée à garde, ayant pris conseil, enuoya son frere pour occuper et deuaster la terre du comte Rodolphe, en tous endroits qu'il en trouueroit. Car iceluy mesme, frere de l'euesque, étoit appelé l'aduocat ou gouverneur d'Alsace ; lequel avec son armée entra au val de Villers, mais en un temps mal à propos, car c'étoit la veille de l'Octaue du Saint Sacrement de l'autel ; il diuisa son exercite en trois bandes, pour passer la nuict en ladite vallée. Le matin venu, ils mirent à feu les maisons et tout ce qu'ils trouuoient dedans. Et en ceste sorte ruynerent tout le val de Villers. La mesme nuict grande abondance de neige tomba sur la terre, et en icelle mesme nuict, les gens de l'euesque sortans de Brunstanual occuperent la terre dudit comte Rodolphe, à sçauoir, Sales et Brustam, et autres villages en ces montagnes là, et tout ce de despouilles qu'ils trouuerent, ils s'efforcerent à s'en charger ; mais les paysans de là entour assemblez, les arresterent en une petite montagne, demandans restitution de leurs despouilles. Et comme ils s'en

apperceurent tant chargez, en sorte qu'ils n'eussent peu descendre qu'avec difficulté, courageusement se ietterent sur eux, et en tuerent trente cinq, sans les blessés qui pensans fuir la mort en se fuyans desdits paysans, tantost après mouroient aux hayes et forests, tant pour le danger de leurs playes que pour la froidure des neiges. Mais on croit que ceste infortune aduint principalement aux hommes de l'euesque, pour auoir iceux tant presumé de soy, d'entreprendre chose tant execrable à la solemnité des Octaues du Saint Sacrement ; comme aussy il aduint au frere de l'euesque, qui en la mesme solemnité mit à feu tout le val de Villers. Les soldatz de l'euesque donc infiniment marris de la perte de leurs gens qui moururent en la terre susnommée, ayant rassemblé un bon nombre d'hommes d'armes, allerent au village qu'on nomme Neufchasteau, et le bruslerent. Et retournans à Sales, en firent de mesme, et peu après bruslerent encor le village de Brunstam. Mais que diray ie ? Ils mirent à feu Sauerne, Lasace, Stampomont, Kamru avec l'église de Saint Vincent, et totalement consumerent le Coret. Quoy tant malheureusement executé, retournerent à leurs propres. Non longtemps après, de l'une et de l'autre partie, ceux de Strasbourg et leurs complices en la terre de l'euesque, et l'euesque à l'encontre des citoyens de Strasbourg, commencerent tellement et avec si grande furie à executer leurs vengeance, tant en rapinant que en brulant maints bourgs et chasteaux, qu'en tout le pays d'Alsace, ainsy despouillé et rauagé, peut longuement gesir telle calamité et tristesse. Car si ie voulois faire estat de mettre en conte icy nommemment toutes les voleries, incommoditez, debats et combustions des villages de ce pays, certes, ie pourrois attedier le lecteur. Et de fait, le pays par ses gemissemens incomprenables, donnoit assez à connoistre le deuil qui le touche. Mais pour ce que nous auons aucunement discouru hors nostre proposé, venons maintenant au fleau de la guerre qui frappe viuement l'euesque.

*De l'escarmouche faite entre l'euesque Vaulthier avec les citoyens de Strasbourg, et des deffaictz èt prisonniers par lesdits citoyens.*

## CHAPITRE XVII

Ainsy doncques que l'euesque Vaulthier se raffraichissoit en un sien chasteau, nommé Dapuckeste, avec son armée, qu'il auoit de çà, de là ramassée, un certain matin ceux de Strasbourg, bien munis d'armes, firent une

sortie ; et sitost que l'euesque le sceut, il leur signifia la guerre, tellement que les citoyens firent les approches contre les gens de l'euesque, qui en firent de mesme, en sorte que la guerre ne pouuoit faillir pour ce iour <sup>6</sup>. Les citoyens s'auoient fait forger des haches de noises, avec lesquelles ils detrancherent si furieusement les soldatz de l'euesque, que ny bouclier, ny corcellet, ny morion, ny autres armures ne pouuoient resister contre eux. Dauantage comme l'escarmouche se renforçoit en ceste sorte, et qu'ils chamailloient en une tuerie intolerable, l'armée des citoyens s'augmentoit de tant plus que les autres perissoient. Or, étant la bataille assez près de la cité, ceux qui pour la garde d'icelle étoient demeurez dedans, voyans les leurs genereusement se comporter à l'extremité de l'escarmouche, poussez du zele de victoire, se vindrent ioindre avec eux, et entrez qu'ils furent en la bataille, s'efforcerent tellement qu'autant des gens de l'euesque qu'ils rencontroient, autant en mettoient ils à mort. Voyans donc les chefs et principaux hommes d'armes qu'ils ne pourroient iamais eschapper de ce conflict sans grand peril de leurs vies, ils esleurent plustost être captiuez par les citoyens de Strasbourg, que en debattans plus outre mourir malheureusement. Et ainsy les citoyens les ayans despouillez d'armes, les enuoyerent prisonniers en la cité ; puis, considerant que Dieu leur auoit fauory en ceste deffaicte, coururent bride abattue à l'escadron où étoit l'euesque Vaulthier, qui consideroit la perte de ses gens, et se iettans dessus, defièrent toute ceste armée, et tuerent le cheual de l'euesque, en sorte qu'il tomba à terre, mais quelques uns des siens le releuerent sur un cheual et le deschasserent de la meslée. Cependant les citoyens tuerent ceux qu'ils voulurent de ceux là, et les autres ils les menerent prisonniers en la cité. Le lendemain venu, les citoyens sortirent pour aller où la bataille s'auoit donné, afin de depouiller les corps morts, et tout ce qu'un chacun en peut emporter étoit pour luy. Et comme ils tracquoissoient parmy le camp des morts, il auint de fortune que l'un d'iceux trouua un cheualier armé d'armes precieuses et moult riches, qui étoit gisant de son long, et approché qu'il fut de luy, vit qu'il viuoit encor ; il l'interrogea, disant : Qui est tu ? Le cheualier respondit : Je suis Herman, frere à l'euesque de Strasbourg, dit le gouuerneur de l'Alsace. Puis luy dit : O si tu voutais me conduire en un lieu asseuré et me reseruer la vie, ie t'enrichirois de tous mes biens. Mais l'autre respondit : Vrayment, j'aimerois mieux mourir icy des maintenant que de te laisser la vie ; et ce disant l'acheua de mort. Et comme il le depouilloit de ses armes, et qu'il le deuestoit

---

6 8 mars 1262.

de son corcellet et de ses brassarts iusques aux mains, il les trouua liez de petites chaines, comme les hommes d'armes ont accoustumé de faire, et partant s'auisa que s'il demeueroit plus long temps en cet endroit, que mal ne luy en print ; il luy couppa les deux mains avec les brassarts, et ainsy les porta en la ville. En tel estat, les citoyens laisserent les corps morts despouillez de tous biens, et emmenerent aucuns des viuans captifs en la cité, où ils les emprisonnerent, les ceps aux pieds, au cloistre de la grande eglise, où ils enfermerent iceux, boucherent et serrèrent toutes les fenestres et portes, afin que l'issue ou l'entrée ne fut donnée à nul qui fut, sinon à ceux qui auoient charge de leur nourriture. Le nombre des captifs fut estimé de quatre vingtz, sans ceux qui moururent en la bataille, desquels on n'a encor sceu le nombre certain. Mais pour ce que l'euesque étoit infiniment en peine de sçauoir qu'étoit deuenu son frere, après longue recherche, finalement fut trouué detranché de ses bras, gisant entre les morts ; ce qui donnoit fascherie à le recognoistre. Parquoy l'euesque l'ayant fait charger avec plusieurs autres hommes d'armes, le fit enterrer en un hospital qui est en un village nommé Coroholden <sup>7</sup>. Mais encor les citoyens de Strasbourg ne furent contens de ceste victoire, car ils depopulerent et mirent à feu la terre du seigneur de Geroltuceche et de l'euesque aussy, comme de tous ceux qui leur fauorisoient ; et d'autre part l'euesque en faisoit de mesme à l'endroit de ceux qui supportoient les citoyens, en sorte que le feu consumoit tout, et le glaiue deuoroit la chair des hommes. La fortune donc s'ayant ioué en ces malheureux debatz, la clemence diuine voulut aucunement pacifier ces guerriers ; en sorte qu'il permit l'euesque être detenu d'une maladie, laquelle finalement le conduict au rang des morts <sup>8</sup>. Et ainsy ceste guerre prit fin d'une partie. Mais pour ce que quand i'escruiois ces choses, la restauration de paix n'étoit encor remise, ie n'ay voulu presumer d'en discourir dauantage.

---

7 A Dorolzeim, dans la chapelle St.-Jean, commanderie de l'ordre de Malte. L'évêque de Strasbourg voulut y être enterré auprès de son frère.

8 L'évêque signa un onéreux traité de paix le dimanche avant la Ste.-Marguerite, 1262, et mourut de chagrin le 12 février de l'année suivante.

*Comment un comte de Bar voulut empescher à l'election de Philippe, euesque de Metz.*

## CHAPITRE XVIII

Pour autant que les fallaces d'un comte de Bar sont manifestes à beaucoup de gens, ie tascheray d'en exposer quelque chose en ce petit liure. Iceluy donc voyant qu'il ne pouuoit resister à l'election de Philippe, ià souuent nommé, il controuua une merueilleuse voye pour lui nuire. Et pour ce que le pape Urbain auoit occupé de nouveau le Siege apostolique, cestuy comte se fioit beaucoup en luy, à raison que lors qu'iceluy pape étoit euesque de Verdun, il fut compere du comte de Bar. Iceluy donc occultement prit le chemin de Rome, et fut liberalement receu du pape ; mais ne voulant publiquement s'opposer contre l'euesque de Metz, il le fait faire par quelques chanoines de Metz, en l'accusant du peché de symonie. Et sur ce fait, obtint du pape que l'archeuesque de Reims en Champagne seroit inquisiteur. Et comme s'il n'eut rien profité, avec silence s'en retourna en son propre domaine. Mais les chanoines qui auoient pris le fait et cause se transporterent à l'archeuesque de Reims, et luy firent le tout entendre ; lequel ne fit beaucoup de debuoir en ceste inquisition, car faisant le tout à la faueur du comte, escriuit au pape tout ce qu'il voulut. Mais premier que ceste cause fut décidée, l'archeuesque, par un iuste iugement de Dieu, mourut, et avec luy l'un des principaux d'entre les chanoines qui poursuiuoient la cause, mourut en la cour du Pape. Or, Philippe, euesque de Metz, voyant le danger qui luy étoit préparé touchant son honneur et son euesché, principalement pour ce que le duc de Lorraine, Frederich le Jeune, commençoit à le molester pour être satisfait des grands depens qu'il disoit auoir frayés pour luy, ayant pris conseil (pour bref dire), il donna la garde de tout son euesché au comte de Bar, et ainsy les citoyens de Metz, avec leur euesque et le comte de Bar confirmerent solennellement ce contrat par leur sermens corporels. Quoy ayant entendu le duc de Lorraine, et ayant consulté avec les cousins de l'euesque Philippe, qui aussy demandoient quelque chose de luy, occuperent quelques forteresses de son euesché, sçauoir, les chasteaux de Hombert et Trikesteim. Mais le duc de Lorraine se doutant que le comte de Bar ne luy deut contrarier, s'en alla deuers Cologne, où il auoit beaucoup de ses alliez, et leur demanda secours. Mais premier que le comte de Bar eut prit la garde de l'euesché, il aduint que le comte de Vaudemont, ayant fait une compagnie de soldatz, se mit dans la terre de l'euesché. Mais les gens de l'euesché et du duché étans unis, vindrent à

Vaxoncourt, et furent rencontrés par le comte de Vaudemont, qui ayant donné bon ordre à ses soldatz, en partie les defirent et partie prindrent prisonniers ; et, ce qui pis est, les rustiques de l'euesché pensans fuyr la mort la rencontrerent à leur dam : car pensans se sauuer en l'eau, furent presque tous noyez. En sorte que la Mozelle en engloutit cent et quarante. Et ainsy les autres retournerent en leurs propres. Or, les baillifs du duché et de l'euesché entendans ceste infortune, firent amas assez grand de gens d'armes et entrèrent aux terres du comte de Vaudemont, lesquelles ils mirent toutes à feu, et tout ce de butin qui leur sembloit bon ils l'emporterent. Cependant tout ce que le comte trouuoit deuers Bruyeres et Espinal, il ne failloit à le consumer par feu. Mais pour ce que nous auons aucunement discouru hors nostre hystoire, retournons maintenant à la deposition de l'euesque Philippe. Ayant donc le comte de Bar usurpé toute puissance sur l'euesché, incontinent les aduersaires de l'euesque vindrent avec leurs lettres et le deposèrent de son siege. Que diray ie? Philippe, assisté de peu de gens, s'en alla à la cour du pape ; mais ie ne sçay pas s'il y profita ou non <sup>9</sup>, car le pape conféra la dignité episcopale de Metz à un homme de lettres, allié du comte de Bar, et avec lettres et bulles authentiques, le fit prouueoir et entrer en l'euesché, où et quand il voudroit. Cependant, le comte de Bar voyant sa terre et l'euesché être tant miserablement rauagés par les gens du duc de Lorraine, et que ses villes et villages étoient bruslez iusques aux fondemens, fit leuée de grand nombre de soldatz et alla mettre le siege deuant le chasteau de Preney, près du pont à Mousson, et l'assiegea par l'espace de cinq semaines, sans y profiter ; combien qu'il y exposa beaucoup d'efforts. Mais iceluy finalement ayant considéré que le duc de Lorraine poursuiuoit à deuaster ses terres et celles de l'euesché, eu esgard aussy que pour luy resister, il luy conuiendroit donner de grands dons, fournir des munitions aux grands seigneurs et hommes d'armes qu'il auoit inuités de France, fut estrangement estonné. L'on tient qu'il demanda à l'euesque de Metz, s'il luy plaisoit de retenir plus longtems si grande armée avec tant de despence. Auquel l'euesque fit responce que toute la terre de l'euesché étoit en sa puissance, et qu'il fit à sa volonté. Le comte, retenant ces mots sous silence, manda à ses amys qui étoient en l'armée du duc, qu'ils traitassent de la paix ; ce qui fut fait. Mais pour raconter en quelle condition elle fut moyennée, ie croy que nul n'en peut verifier. Laissons donc ces choses

---

9 Philippe de Florenge se démit entre les mains d'Urbain IV. Il avait fait bâtir le village de Condé-sur-Moselle ou Custines, près Nancy.

en tel estat. Toutefois, icy ne puis ie mettre sous silence une autre infortune. Car le comte de Vaudemont s'ayant accosté d'un soldat de Bourgogne, qui étoit larron tres expert et subtil raisseur des villes et chasteaux, luy ayant aussy adiousté d'autres soldatz habillés et accoustrés comme marchands et negociateurs, il leur ordonna qu'ils missent leurs armes en leurs balles et paniers, et ainsy allans par bandes comme merciers, demandoient à loger à un chacun, et en tel estat entrèrent au Neufchateau, se logeant en diuerses maisons, et ressererent leurs hardes aux chambres plus secrettes de leurs logis, comme il est coustume aux marchands. Et comme leurs hostes étoient ententifs à leur preparer leurs viandes, ces marchands soldatz s'acquerent les armes au poing, et le mot du guet arrêté, chacun commença à piller son hoste ; et c'est de merueille que les bourgeois de la ville étans presens à ceste pillerie, ne mirent les mains aux armes, pour se ietter sur ceux cy, qui eschapperent à leur souhait. Les Bourguignons desià quelque peu esloignez commençoient à emporter leurs despouilles à leurs demerites ; mais étans paruenus près la terre du duc, quelques gens des siens, assemblez en ces quartiers, attendans leur venue, se ietterent sus et en blessèrent, tuerent et emprisonnerent d'iceux tant qu'ils voulurent.

*Comment Symon, duc de Lorraine, fut institué propugnateur de la terre de Burthecourt, et comme elle fut remise à tuition pleniere de l'abbé de Saint Sauueur.*

## CHAPITRE XIX <sup>10</sup>

L'an de Nostre Seigneur, mil deux cent cinquante trois, du consentement, veoir à la requeste de l'abbé de Saint Sauueur, en presence de Monsieur de Toul, fut estably defenseur et propugnateur de la terre de Burthecourt aux Chesnes, Symon, duc de Lorraine, qui plusieurs années la gouerna salubrement et en faueur de l'Eglise, et la faisoit gouerner par les siens. Laquelle tuition il donna à Symon de Morey, son filieul, qu'il auoit leué des sacrez fons de baptesme. Mais en l'an de Nostre Seigneur, mil deux cent cinquante sept, du temps de Ferry, duc de Lorraine, les heritiers dudit Symon de Morey, obligerent ladite tuition à l'abbé et couuent de Saint Sauueur en tout droit, et selon le contenu des lettres pour consentement du duc Ferry. Et finalement en l'an mil deux cent soixante, en presence du duc Ferry mesme,

---

<sup>10</sup> D'après nos manuscrits, nous laissons à cette place ce chapitre, que D'ACHÉRY a placé plus convenablement livre II, chapitre XVII.

ratiffiant et allouant lesdits heritiers de Morey, firent vendage à perpetuité et irrevocablement de la mesme tution à l'abbé et couuent dudit Saint Sauueur. Non longtemps après, voyans les habitans de Burthecourt, qu'ils n'étoient plus à la sauuegarde du duc de Lorraine, ny à tant à sa grace comme ils étoient de premier, et ayans pris conseil avec leur seigneur abbé de Saint Sauueur (y consentant), laisserent de rechef la tution dudit Burthecourt à la sauuegarde du duc de Lorraine, et à ses successeurs, sous la condition qu'ils ne la contribueroient à nul autre. Parmi aussy qu'une chacune maison en laquelle seroit le mariage accompli et residence des personnes dudit Burthecourt, sera tenu à rendre au duc leur tuteur, à sçauoir: à Pasques, cinq sols ; et à la feste de St Remy, vingt deniers, une poule et un ymal d'auoine ; reserué toutefois les maisons de l'abbé et ceux qui y resideroient à son nom. Et de ce temps lesdits habitans furent receus à la sauuegarde du duc, parmi les conditions susdites, ne leur demandant autre chose.

*\* Que tout ce que les seigneurs temporels tiennent et possèdent au village et ban d'Auralcourt, près de Vic, diocese de Metz, est obtenu en fief de l'abbé de St Sauueur.*

## CHAPITRE XX

Tout ce aussy que les seigneurs temporels tiennent au village d'Auralcourt, près de Vic, diocese de Metz, ils l'ont en fief de l'église et monastere de Saint Sauueur, en faisant iceux fidelité à l'abbé dudit lieu, qui sans les seigneurs temporels, toutes et quantes fois que bon luy semblera, pourra creer et instituer audit Auralcourt, un mayeur iuré ; et sans autre empeschement. Le passage dudit Auralcourt et du ban adiaçant appartient audit abbé, comme aussy le moulin luy est propriétaire. Il a audit lieu une maison à resserer les biens de la terre, avec ses prés et terres arrables, en laquelle il doit et peut tenir et auoir des troupeaux de brebis et d'autres bestes separement pour les faire paistre par son seruiteur, ce que nul autre ne doit et ne peut faire audit lieu de Auralcourt. Aussy y a t il encor plusieurs forests, censes et reuenus annuels et quaternes. Le village de Barbesieux et les habitans dudit lieu sont de telle et semblable condition, comme sont ceux de Domepure, tant en coruées qu'en autres coustumes, sommaires et mouages, et en pasturages et usages ruraux de tout le ban et seigneurie.

**ADUERTISSEMENT AU LECTEUR.**

*Je ne sçay si nostre autheur a voulu adiouster quelque chose à cest endroit. Car il ne conclud rien des choses qu'il a cy dessus alleguées, ains appose après ce chapitre vingtieme la table des chapitres, combien qu'imparfaite. Puis pour la foi de cest ouvrage, il adiouste encor ce chapitre, que ie traduyray en ceste sorte. <sup>11</sup>*

*\* D'un certain larron, nommé Paul, apprehendé pour larcin à Domepure, et pendu au gibet de Blamont*

**CHAPITRE DERNIER**

L'an de Nostre Seigneur, mil quatre cent cinquante et six, au mois de iuin, au temps de serenissime prince le duc Jean, fils du tres illustre René, roy de Jerusalem et de Cicile, duc de Calabre, Lorraine, etc., et du temps de Jean Estienne, abbé tres humble de Saint Sauueur en Vosges, un certain nommé Paul, natif de Blamont, fut apprehendé une nuict du dimanche, au village de Domepure, par un nommé Gerard, à cause du larcin commis par luy, et pour ceste raison detenu prisonnier. Mais combien qu'il deust être mené, lié, enfermé, detenu, et incarcéré, en la cour ou lieu d'habitation dudit abbé au monastere de Saint Sauueur, par la iurisdiction et priuilege dudit monastere, si est ce que ledit Gerard ignorant de la iurisdiction et priuilege dudit abbé et de ladite eglise, le mena en la maison d'un certain Stenguelein, commissaire du susnommé serenissime Jean, duc de Lorraine, conseruateur dudit village de Domepure. Et combien qu'iceluy Stenguelein ne le deust receuoir, neantmoins le prit en sa garde au preiudice dudit abbé et de l'eglise de St Sauueur. Dont l'abbé le requestant duement et comme il étoit expedient, iceluy ne luy voulut deliurer, mais nonobstant la contradiction de l'abbé, il le rendit es mains du preuost de Luneuille, nomme Labellin. L'abbé ne pouuant supporter ce tort, soudainement recourut à remede : il se transporta aux nobles seigneurs du conseil du duc Jean, pour lors absent de son pays, auxquels il donna à entendre les priuileges de son eglise et la seigneurie qu'il auoit au village et ban

---

11 RICHER qui paraît n'avoir vécu que peu de temps après l'année 1262, époque où s'arrête à peu près sa chronique, n'a pu, dans aucun cas, être contemporain du duc Jean, en 1456, c'est-à-dire, 194 ans plus tard. Cette réflexion eut sûrement épargné au traducteur son Aduertissement au Lecteur. Il est probable que le moine de Senones aura été surpris par la mort en élaborant son oeuvre, à laquelle on a ajouté d'abord une table et particulièrement ce chapitre XXI<sup>e</sup>, qui au reste ne se trouve pas dans le manuscrit latin de la Bibliothèque de Nancy, ni dans le spicilège.

dudit Domepure. Iceux ne voulans rien deroger de la iurisdiction et droit de l'eglise, declarerent iceluy Paul detenu, deuoir être rendu es mains dudit abbé, qui ramenant ledit prisonnier à Domepure, le fit presenter aux officiers et ministres de la iustice dudit lieu, qui étans assis en pleine face de iustice, et iceluy detenu ayant confessé et publiquement recognu son larcin, fut iugé par iceux (la diuine iustice le requerant) et condamné à mourir au gibet. Et en mesme instant luy ayant mis la corde au col par les mains du bourreau, le rendirent en tel estat au preuost de Blamont, y étant present, requerant ledit Paul detenu comme bourgeois de son seigneur de Blamont. Et illec finit honteusement sa vie. Et le prenommé Stenguelin, des le iour que contre la iurisdiction de ladite eglise, il refusa induement ledit Paul à l'abbé qui le requeroit, et au contraire le donna au preuost de Luneuille, par un occulte iugement de Dieu (comme on croit pieusement), fut longuement detenu et corrigé par une grieue maladie, et ainsy souffrit de grandes douleurs iusques à ce qu'au sixieme iour du mois de decembre, à la premiere heure de la nuict, après le soleil couché, mourut en l'an que dessus.

FIN.

## SUPPLÉMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Au livre second, après le chapitre VII, nous trouvons les deux suivants, qui n'ont pas été connus du traducteur de Richer ; le premier est rapporté par d'Achéry ; l'autre entièrement inédit, et duquel D. Calmet regrettait la perte, est tiré du manuscrit de la Bibliothèque de Nancy. Nous conservons à tous deux leur ordre de chiffres.

*De Zuendeboldo Duce Lotharingia, qui comiti cuidam Medianum monasterium contulit in jure beneficii.*

### CAPITULUM VII

**Contigit deinde, quando annus Domini octingentesimus nonagesimus quartus habebatur, quemdam nobilem<sup>1</sup> Zundeboldum nomine ducem Lotharingie extitisse. Qui consilio depravatus pessimo, dolorem dolori addens, Medianum monasterium cum appenditiis suis cuidam comiti Hasuno<sup>2</sup> nomine, jure beneficii tradidit. Qui comes, iniquitatem apponens iniquitati, Pipinum qui tunc iiii monasterio proerat, cum monachis omnibus à monasterio depulit : et Canonicos seculares instituit, et eis monasterium et omnia quoe monachi antea possederant, jure perpetuo contradidit.**

---

1 Zuindebault ou Zuendebolde, bâtard de l'empereur Arnould, qui lui donna le royaume de Lorraine en 849. Il fut tué dans une bataille que lui livrèrent les comtes Etienne, Gérard et Matfrid, le 13 août de l'an 900.

2 RUYR l'appelle Bellin ou Hellinus.

*De Hunis Sarranorum vastantibus terram hanc.*

## CAPITULUM VIII

**Nequam quod Huni fuerunt quidam Sarraceni <sup>3</sup> de Saxonia qui interfecerunt Gibartum <sup>4</sup>, abbatem Luxoviensem <sup>5</sup> qui et sepultus est cum sociis suis in ecclesia Martinville, et fratres Luxovienses similiter interfecti fuerunt : et monasterium cum omnibus edificiis suis combusserunt : et ita fuit locus desolatus per viginti quinque annos : et etiam destructe fuerunt ecclesie, abbacie et priores et fere omnes habitationes virorum religiosorum in Burgundia, Alsatia et Lotharingia. Itaque milites et alii malefactores invaserunt ducatus, comitatus, castella, villas, burgos, abbatias, priores, homines, liberos et seruos; terras et omnes redditus, et omnia bona quae sanctis patribus et monachis concessa fuerant, ab Imperatoribus, et Regibus, et aliis fidelibus Christianis.**

LIVRE QUATRIÈME, chapitre IXI Michel Errard, né à Bar, et dont est descendu peut-être le fameux ingénieur de ce nom, vint en Lorraine à la suite d'Agnès de Bar, femme de Ferri II, duc de Lorraine, qui le connaissant homme sage, prudent et expérimenté, l'attacha en qualité de valet de chambre à son fils aîné, Thiébaud 1<sup>er</sup>. Ses mémoires, dont malheureusement Mory d'Elvange n'a extrait que quelques notes, sont perdus. Dans ces fragments inappréciables on trouve aussi l'aventure piquante de la béguine de Marsal.

« Avoit Monseignor un sien frère qu'avoit nom Jacques, que fut evêque de Metz, qu'estoit un des plus grands et des plus vertueux prélats qu'eut cette eglise ; qu'estoit voirement bon, de sain jugement et que fut en grande colère pource qu'avoit été induit en grande tromperie et souciance par certaine garce qu'avoit nom Sybille, et qu'estoit en demeure au lieu qu'est dit Marsal : avoit la

---

3 Vers 953. « Par Sarrasins (dit judicieusement un savant bibliophile, M. Beaupré), nos bons aïeux designaient indistinctement tous les peuples qui n'étaient ni chrétiens ni juifs. » A Toul, quelques parties anciennes de fortifications élevées à cette époque afin de résister plus efficacement aux attaques de ces barbares, se nomment encore les murailles sarrasines. De l'an 910, jusqu'en 936 ou 37, les Huns ou Hongrois firent plusieurs incursions en Lorraine. Dès la première, ils brûlèrent, comme on l'a vu, livre II, ch. VIII, la ville de Bâle et les abbayes de St.-Dié, de Moyenmoutier et d'Étival. RICHER paraît indiquer la date de 897, mais dom CALMET pense qu'il faut lire 917 ; ce qui est effectivement conforme aux versions à peu près constantes des autres historiens. Les ravages des Huns furent tels, que la plus grande partie des habitants des diocèses de Metz, Toul et Verdun périrent dans ces temps malheureux.

4 On lit dans la vie de saint Vendelbert, que l'abbé Gibard, qui s'était sauvé, fut rencontré par ces barbares, et percé de flèches au lieu nommé Martin-Celle.

5 Saint Colomban fut le premier abbé de Luxeuil, en 597.

susdite accointance et privauté avec certain quidam qu'estoit prêtre, et pour mieux mettre à couvert ses susdites amours, la susdite garce fit de la sainte autant que furent jamais beguinards et beguinettes, et fut monseignor Jacques moult deceu par forfanteries et jactances de la susdite.

« Icelle disoit avoir privauté avec chérubins et séraphins que enlevoient icelle en dixième ciel, et demouroit la sainte en pamoison dévotieuse, à ce que disoit, à trois nuits et journées, sans que ne but et mangeat, et avoit grandement ladite, débats et rixes avec monseigneur Lucifer. Parquoi pour voir vérité d'icelle, Monseigneur Jacques avint audit Marsal, et joua si bellement la susdite garce, que ne fut onc en la ville que ne la crut mieux en sainteté que n'y crut lidit évêque. Or, à certain jour que la Sybille jouoit dispute diabloteuse à huis clos, en tant qu'on croyoit qu'avoit grande rixe avec Lucifer, certain beguinard qu'estoit en moins bon vouloir d'avoir croyance à iceux miraculeux efforts, osit viser par certaine fente qu'estoit en l'huis de la chambrette, et vit que Sybille n'avoit garde de jonner comme disoit on, voir même avoit sous sa conduite chose de bon appétit que mangeoit par bien.

« Quand eut bien vu li susdit, volit aussi que monseigneur Jacques ne fut sans voir, et ly fit savoir ; que vint, et quand eut vu par la susdite fendresse, fait foncer l'huis et apprehender la susdite, qu'avoua que certain jeune gars, qu'estoit prêtre et qu'aimoit bien, avoit souciance de l'y fornir fruiterie et viandes fraiches et succulentes que mangeoient par ensemble, et n'avoit dispute ez deduits d'amour que trouvoit merveilleusement bon.

« Et quand sçut tout monseignor Jacques, fit penre la poure Sybille et li donna chétive demourance entre quatre murailles, où n'avoit ni chair, ni bon gars à son point, dont avint que morit de dépit et dolcance, sans que monseignor Jacques volit, en quoique ce soit, bailler allégeance à la pénitence que fit faire à la Sybille.

« Que fut venu son sien galant ? n'en sçavons, en tant que n'avons plus voir ny oir nouvelles d'iceluy. »

Tabourot, dans ses Bigarrures, rapporte aussi, d'après Pontanus, que sous Alphonse-le-Jeune, roi d'Arragon, « il se trouva un moine qui, pour se faire estimer saint homme, feignoit d'estre sept iours sans boire ni manger. Et enfin on s'aperceut comme il mangeoit force canelle et sucre avec chair

hachée, de bons chapons rostis, que l'on lui portoit en forme de chandelles, accoustrées pardessus d'un peu de suif. »

FIN DES SUPPLÉMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

# TABLE DES MATIÈRES

Chronique de Richer, moine de Senones, traduction française du XVI <sup>e</sup> Par Jean Cayon Nancy - 1857.....	i
NOTICE.....	vi

DES CHOSES MEMORABLES.....	1
PROLOGVE DE L'AVTEVR SUR LE PRESENT TRAITÉ.....	1
LIVRE PREMIER.....	3
De la venue en Vosges de Gondebert, Archeuesque de Sens.....	3
CHAPITRE PREMIER.....	3
Description de la situation et assiete de la Vosges, contrée solitaire.....	4
CHAPITRE II.....	4
De la mort de Gondebert, Archeuesque.....	6
CHAPITRE III.....	6
De la vie et actes de saint Dhié, Euesque de Neuers.....	7
CHAPITRE IV.....	7
De l'arrivée de saint Dhié au pays d'Alsace.....	8
CHAPITRE V.....	8
Du Bienheureux saint Dhié, et de son compère Hunon.....	9
CHAPITRE VI.....	9
Des biens et presents qui furent offerts à saint Dhié.....	10
CHAPITRE VII.....	10
Du trespasement de saint Dhié.....	12
CHAPITRE VIII.....	12
D'un miracle du vin et des mousches.....	12
CHAPITRE IX.....	12
Du monastere qui fut edifié par Bodon, Euesque de Toul.....	13
CHAPITRE X.....	13
De la vie de saint Hydulphe, Euesque de Treues.....	14
CHAPITRE XI.....	14
De l'arrivée en Vosges de saint Hydulphe.....	14
CHAPITRE XII.....	14
Poursuitte de la même matiere .....	15
CHAPITRE XIII.....	15
De l'Eglise et Monastere de Begon, qui maintenant est appellé Saint Blaise, et de la mort de St-Spin.....	15
CHAPITRE XIV.....	15
Des miracles de saint Spin, et de l'eau salée.....	16
CHAPITRE XV.....	16
De l'auenement de St Gerard et de Sainte Odille.....	18
CHAPITRE XVI.....	18
De la mort et trespas des saints Dhié et Hydulphe.....	19
CHAPITRE XVII.....	19
Comment le monastere de Moyemoustier a été subiect à l'Empire.....	19
CHAPITRE XVIII.....	19
* Du discord et trouble auenu au monastere de Moyemoustier, et de la vie dissolue des moynes.....	20
CHAPITRE XIX.....	20
* D'un moyne qui auoit de coustume manger parmy la nuit.....	22
CHAPITRE XX.....	22
* D'un moyne qui faisait ferrer son cheual du fer qu'il arrachoit es fenestres du monastere.....	23
CHAPITRE XXI.....	23
De la vision apparue à un religieux de Sennone.....	23
CHAPITRE XXII.....	23
D'un certain personnage qui était saisy d'un malin esprit très-docte en toutes sciences, et comme il en fut deliuré.....	25
CHAPITRE XXIII.....	25
Du miracle qui fut fait par St Hydulphe, appaisant la tempeste.....	27
CHAPITRE XXIV.....	27
D'un villageois qui meritoirement fut foudroyé par un orage en charroyant du foin.....	29
CHAPITRE XXV.....	29
* De saint Legier, Euesque.....	30
CHAPITRE XXVI.....	30

LIVRE DEUXIEME.....	32
Des successeurs abbez de saint Gondebert.....	32
CHAPITRE PREMIER.....	32
Comment St Simeon fut transporté à Sennone.....	33
CHAPITRE II.....	33
De saint Clement, Euesque de Metz, et du serpent qu'il dechassa.....	34
CHAPITRE III.....	34
De la solemnitè de saint Symeon et du seruire des poissons ce mesme jour.....	36
CHAPITRE IV.....	36
De l'authoritè d'un abbé de Sennone, et quel droict doit avoir l'aduocat ou gouverneur du temporel en icelle Abbaye.....	37
CHAPITRE V.....	37
* Comme le Roy Charles assiegea Pauie, et prit le Roy Didier.....	38
CHAPITRE VI.....	38
De la venue d'un venerable personnage au monastere de Moyenmoustier, nommé Fortune.....	41
CHAPITRE VII.....	41
De la famine des Huns, et comme les moynes de Moyenmoustier furent establis par un Duc de Lorraine.....	42
CHAPITRE VIII.....	42
D'un nommé Bludolphe, Princier de Metz.....	43
CHAPITRE IX.....	43
De Frederic, duc de Lorraine; comme il donna à l'abbé de Moyenmoustier le gouvernement de St-Dhié.....	44
CHAPITRE X.....	44
De la translation de saint Hydulphe.....	45
CHAPITRE XI.....	45
Quand et comment le monastere de Bouxieres sous Nancy fut basti.....	46
CHAPITRE XII.....	46
Comme saint Gerard fut esleu Euesque de Toul.....	46
CHAPITRE XIII.....	46
De la race d'où est venu Bruno, qui fut depuis esleu Pape.....	48
CHAPITRE XIV.....	48
De la translation de saint Dhié.....	48
CHAPITRE XV.....	48
Quand Bartholde, euesque de Toul, edifia l'abbaye de Saint Sauueur, en Vosges.....	50
CHAPITRE XVI.....	50
De la mauuaise vie et conuersation de Adelhard, Abbé de Sennone.....	51
CHAPITRE XVII.....	51
De Bruno, qui fut esleu euesque de Toul, et du miracle des pommes.....	54
CHAPITRE XVIII.....	54
* Comment le cardinal Humbert retournant de Rome, rencontra es Alpes, les diables qui emmenaient Gebuyn, euesque de Chalons.....	55
CHAPITRE XIX.....	55
De l'édification de l'église de Longe-Mer.....	56
CHAPITRE XX.....	56
* Du siège d'Antioche, et comme Jerusalem fut remise ez mains des Chrétiens.....	56
CHAPITRE XXI.....	56
De la fondation de l'église en la vallée dite la Mer.....	60
CHAPITRE XXII.....	60
De l'Euesque de Metz, nommé Estienne, et de l'abbé Antoine.....	60
CHAPITRE XXIII.....	60
De la translation de saint Nicolas.....	62
CHAPITRE XXIV.....	62
De la jointure du doigt de St Nicolas.....	63
CHAPITRE XXV.....	63
Du couvent de Belleval.....	63
CHAPITRE XXVI.....	63
* De la beste qui apparut au territoire de Verdun.....	64
CHAPITRE XXVII.....	64
De la construction du chasteau de Haulte Pierre.....	64
CHAPITRE XXVIII.....	64
De la defaictè des citoyens de Metz par le Comte de Bar.....	65
CHAPITRE XXIX.....	65

LIVRE TROISIEME.....	66
De l'election de Maheu, Preuost de St Dhié, pour l'euesché de Toul.....	66
CHAPITRE PREMIER.....	66
Encore du mesme Maheu.....	67
CHAPITRE II.....	67
Du meurtre fait sur Regnault, Evesque de Toul, par Maheu.....	68
CHAPITRE III.....	68
Que Maheu habita quelque temps auprès du chasteau de Bilstein et de sa mort.....	70
CHAPITRE IV.....	70
De Philippe, Roy de France.....	72
CHAPITRE V.....	72
De l'election de Henry, abbé de Sennone.....	76
CHAPITRE VI.....	76
De Frederic, Empereur, et du Pape Alexandre, du temps desquels fut esmeu un schisme.....	76
CHAPITRE VII.....	76
De la penitence du susnommé l'Empereur Frederic, et du concord entre luy et l'Eglise.....	77
CHAPITRE VIII.....	77
De Henry, fils de l'Empereur Frederic, et de sa mort.....	78
CHAPITRE IX.....	78
Des Roys Philippe et Otton.....	79
CHAPITRE X.....	79
De la mort du Roy Philippe.....	79
CHAPITRE XI.....	79
Comme la fille du Roy Philippe fut espousée au Roy d'Espagne, et quelle fut la conquete de Cordube.....	80
CHAPITRE XII.....	80
De l'aduancement du Roy Otton, et de son infortune auprès de Brisac.....	80
CHAPITRE XIII.....	80
Comment Otton retourna à Brundsuich, et quelle fut la guerre entre luy et le Roy de France.....	82
CHAPITRE XVIII.....	82
De l'assemblément de ladite bataille et de la harangue de Philippe, Roy de France, à ses soldats.....	83
CHAPITRE XV.....	83
Du son des trompettes, et du commencement de la bataille.....	85
CHAPITRE XVI.....	85
De la mort de Philippe, Roy de France.....	88
CHAPITRE XVII.....	88
Du merueilleux trespasement du Roy Philippe.....	89
CHAPITRE XVIII.....	89
Du Pape Innocent troisieme, et comment finement il enuoya en Allemagne Frederic, fils de l'Emperew Henry.....	90
CHAPITRE XIX.....	90
Du traitement fait entre Frederic, Roy des Allemagnes, et Frederich, Duc de Lorraine.....	91
CHAPITRE XX.....	91
Comment le Duc Frederich receu la fille du Comte de Tasporch pour être espouse à son fils Thiébault.....	92
CHAPITRE XXI.....	92
De la defaite des Lorrains, faite à Roseim.....	92
CHAPITRE XXII.....	92
Comment le Roy Frederic entrant en Lorraine avec armes, assiegea la forteresse d'Amans.....	93
CHAPITRE XXIII.....	93

LIVRE QUATRIEME.....	96
Du Concile tenu au Lateran, auquel presidoit le Pape Innocent troisieme.....	96
CHAPITRE PREMIER.....	96
De l'exercitation de justice faite par Frederic, Roy des Allemaignes.....	97
CHAPITRE II.....	97
Des Enfans qui merueilleusement voulaient passer outre mer.....	97
CHAPITRE III.....	97
Comment le Roy Frederic fut couronné Empereur.....	99
CHAPITRE IV.....	99
Comme l'Empereur Frederic s'usurpa la vallée Spolitane et toutes les autres terres de St Pierre.....	100
CHAPITRE V.....	100
De Wolfelm Sculptet, de Haguenowe, et des lieux et forteresses qu'il bastit en Alsace.....	101
CHAPITRE VI.....	101
Comment l'Empereur Frederic espousa la fille du Roy de Hierusalem.....	101
CHAPITRE VII.....	101
Comment l'Empereur fit pendre le frère du pape Gregoire au Haguenowe.....	102
CHAPITRE VIII.....	102
De l'election du pape Innocent quatrieme, et de son aduenement à Lyon.....	103
CHAPITRE IX.....	103
De la guerre d'oultre mer, que le Roy Louis de France vil étant aux extremitez de la mort.....	104
CHAPITRE X.....	104
Comment le pape Innocent quatrieme couronna Roy le fils du Comte du palais de Thurin.....	105
CHAPITRE XI.....	105
Comment le Roy Louis de France passa la mer et obtint miraculeusementj la cité de Damiette, et comme à la fin il la perdit.....	106
CHAPITRE XII.....	106
De l'amiral de Conie, qui tua le Roy de Babylone et destruisit la ville et cité de Damiette.....	107
CHAPITRE XIII.....	107
De la mort miserable de l'Empereur Frederic, du meurtre de son fils, et du trespasement du Pape Innocent quatrieme.....	107
CHAPITRE XIV.....	107
De sainte Hiltigarde, sanctimoniale, et de ses propheties.....	108
CHAPITRE XV.....	108
Du commencement de l'ordre des Freres Prescfeurs.....	109
CHAPITRE XVI.....	109
De l'ordre des Freres Mineurs.....	110
CHAPITRE XVII.....	110
* De maistre Robert, parisien, de l'ordre des Freres Prescheurs, et de ses fallaces.....	112
CHAPITRE XVIII.....	112
De Sibille, beguine de Marsal, et de ses gestes.....	113
CHAPITRE XIX.....	113
De la gent horrible que l'on appelloit Tartarine, laquelle gasta beaucoup de régions.....	118
CHAPITRE XX.....	118
* Des Pasteurs qui furent deceus par quelques enchanteurs.....	118
CHAPITRE XXI.....	118
De Henry, abbé de Sennone, et de ses faicts.....	119
CHAPITRE XXII.....	119
Du comté de Tasporch, et comme il fut dissipé.....	120
CHAPITRE XXIII.....	120
De Wilderic, abbé, et de ses faicts.....	122
CHAPITRE XXIV.....	122
Du debat aduenu entre l'abbé Wilderic et Henry, comte de Salm.....	123
CHAPITRE XXV.....	123
Comment ledit Wilderic, abbé de Sennone, se transporta à Toul, pour être abbé de St Epure, et comment Beadouyn fut esleu abbé de Sennone.....	124
CHAPITRE XXVI.....	124
De l'abbé Beadouyn et de ses faicts.....	126
CHAPITRE XXVII.....	126
De Henry de Deneure, fils du comte de Salm.....	128
CHAPITRE XXVIII.....	128
De Henry, comte de Blamont, et des maux quil fit à l'eglise de Sennone, et à d'autres eglises.....	129

CHAPITRE XXIX.....	129
De Mathieu, preuost de Blamont, de ses faicts, et de la vengeance de Dieu.....	130
CHAPITRE XXX.....	130
De Frederic, fils du comte Henry.....	131
CHAPITRE XXXI.....	131
De Henry, fils de Henry de Deneuure, dit de Saintes.....	132
CHAPITRE XXXII.....	132
De sainte Elisabeth, et de sa conuersation.....	134
CHAPITRE XXXIII.....	134
* D'une femme morte en mal d'enfant, et ressussitée par le merite de Ste Elisabeth.....	135
CHAPITRE XXXIV.....	135
* De deux demoniacs qui se debattoient en l'eglise de Ste Elisabeth.....	138
CHAPITRE XXXV.....	138
Des Juifs de Cologne, et du Crucifix auquel fut fait miracle.....	140
CHAPITRE XXXVI.....	140
* De l'horrible faict d'un juif à St Dhié.....	142
CHAPITRE XXXVII.....	142
Des Juifs qui, en la ville de Hauguenuou, tuerent trois enfans en leurs illusions.....	143
CHAPITRE XXXVIII.....	143
* De quelque esprit qui conuersoit à Espinal, qui parlait et n'étoit veu de personne.....	144
CHAPITRE XXXIX.....	144
* D'un miracle avenu en la terre des Payens, en la cité de Mecha.....	147
CHAPITRE XL.....	147
D'un homme d'armes, appelle Rambalde, heretique de Kerceuel, aux parties d'Alsace.....	148
CHAPITRE XLI.....	148
De saint Pierre de Milan, nouueau martyr, de l'ordre des Freres Prescheurs.....	150
CHAPITRE XLII.....	150
Des Prieurs de Deneuure, Mernauille et Xures.....	151
CHAPITRE XLIII.....	151
Du debat esmeu entre les Prescheurs et les Escoliers de Paris.....	152
CHAPITRE XLIV.....	152

LIVRE CINQUIEME.....	156
D'un prestre qui fut tué à Sauerne.....	156
CHAPITRE PREMIER.....	156
D'un autre prestre qui fut tué.....	158
CHAPITRE II.....	158
D'un Clerc captiué par un homme d'armes, et deliuré par l'euesque de Strasbourg.....	161
CHAPITRE III.....	161
* Du rustique qui voulut tromper Dieu, et comme il perdit son argent.....	162
CHAPITRE IV.....	162
De l'immaturité et congelation des vendanges.....	164
CHAPITRE V.....	164
Du debat auenu entre l'Eglise de Senonne, et Henry, comte de Salm.....	166
CHAPITRE VI.....	166
Comment Henry, comte de Salm, vendit son aloz de Morhanges à Frederick le Chauue, duc de Lorraine,....	167
CHAPITRE VII.....	167
Comment le mesme Henry de Salm, pressé d'indigence, vendit deux chasteaux à Jacques, euesque de Metz, sçauoir Pierre Percée et Salm.....	168
CHAPITRE VIII.....	168
Du rabaisement des images sacrées et de la proclamation qui se faisoit tous les iours.....	169
CHAPITRE IX.....	169
De la mort de l'euesque Jacques de Metz.....	170
CHAPITRE X.....	170
De la sentence prononcée et publiée contre le seigneur de Salm, par le venerable Gillon, euesque de Toul.....	172
CHAPITRE XI.....	172
Du traité de paix entre l'eglise de Sennone et le Seigneur de Salm.....	175
CHAPITRE XII.....	175
Comment Philippe, euesque de Metz, fit amas de gens d'armes contre le Seigneur de Lietemberg.....	177
CHAPITRE XIII.....	177
De l'entrée de Philippe, euesque de Metz, avec son armée, en la terre du Seigneur de Lietemberg. (Suite du Chapitre precèdent.).....	177
CHAPITRE XIV.....	177
Du commencement de la guerre de Vaultier, euesque de Strasbourg, contre les citoyens de ladite cité.....	179
CHAPITRE XV.....	179
Du siege de la ville de Milhuse, tenu par le comte Rodolphe.....	182
CHAPITRE XVI.....	182
De l'escarmouche faite entre l'euesque Vaultier avec les citoyens de Strasbourg, et des deffaictz et prisonniers par lesdits citoyens.....	183
CHAPITRE XVII.....	183
Comment un comte de Bar voulut empescher à l'election de Philippe, euesque de Metz.....	185
CHAPITRE XVIII.....	185
Comment Symon, duc de Lorraine, fut institué propugnateur de la terre de Burthecourt, et comme elle fut remise à tuition pleniere de l'abbé de Saint Sauueur.....	188
CHAPITRE XIX.....	188
* Que tout ce que les seigneurs temporels tiennent et possèdent au village et ban d' Auralcourt, près de Vic, diocese de Metz, est obtenu en fief de l'abbé de St Sauueur.....	189
CHAPITRE XX.....	189
ADUERTISSEMENT AU LECTEUR.....	189
* D'un certain larron, nommé Paul, apprehendé pour larcin à Domepure, et pendu au gibet de Blamont.....	190
CHAPITRE DERNIER.....	190

SUPLÉMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.....	192
De Zuendeboldo Duce Lotharingia, qui comiti cuidam Medianum monasterium contulit in jure beneficii....	192
CAPITULUM VII.....	192
De Hunis Sarranorum vastantibus lerram hanc.....	193
CAPITULUM VIII.....	193